U d'/of OTTAWA
39003001472298

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/oeuvresdemirabea03mira

ŒUVRES

DE

MIRABEAU.

TOME I.

2 tomes

1/ 180

ON SOUSCRIT AUSSI :

Chez
- Peytieux, galerie Delorme, nos 11 et 13.
- Brière, rue Saint-André-des-Arts, n° 68.
- Aimé André, quai des Augustins, n° 59.
- Rapilly, boulevard Montmartre, n° 23.
- Roux-Dufort, quai des Augustins, n° 47.
- Froment, même quai, n° 37.
- Sautelet et Cie, place de la Bourse.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE.

ŒUVRES

DE

MIRABEAU.

TOME III.

ON SOUSCRIT AUSSI :

Chez
- Peytieux, galerie Delorme, nos 11 et 13.
- Brière, rue Saint-André-des-Arts, n° 68.
- Aimé André, quai des Augustins, n° 59.
- Rapilly, boulevard Montmartre, n° 23.
- Roux-Dufort, quai des Augustins, n° 47,
- Froment, même quai, n° 37.
- Sautelet et Cie, place de la Bourse.

ŒUVRES

DE

MIRABEAU,

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES,

PAR M. MÉRILHOU.

LETTRES A SOPHIE.

TOME I.

PARIS,

CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES ŒUVRES DE VOLTAIRE, DE ROUSSEAU, DE LA HARPE, etc.

ET CHEZ BRISSOT-THIVARS, LIBRAIRE,

RUE DE L'ABBAYE SAINT-GERMAIN, N° 14.

1825.

DC
146
.M7A16
1825
v.3

LETTRES

ÉCRITES

DU DONJON DE VINCENNES,

A SOPHIE RUFFEI

ET A QUELQUES AUTRES PERSONNES.

TOME PREMIER.

NOTICE
SUR SOPHIE
ET SUR CES LETTRES.

Peu de temps après son arrivée au château de Joux, Mirabeau obtint d'avoir pour prison la ville de Pontarlier. M. de Saint-Mauris, qui commandait à Joux, le présenta dans les meilleures sociétés : il connut Sophie Ruffei, jeune et charmante épouse d'un septuagénaire, le marquis de Monnier, ancien premier président de la chambre des comptes de Dôle. Il conçut pour elle la plus vive passion, et sut lui inspirer du retour. On verra par les lettres mêmes de Mirabeau quelles persécutions de tout genre traversèrent leurs amours, et les obligèrent à fuir.

Mirabeau et Sophie se rejoignirent aux Verrières, village de Suisse dans l'état de Neuchâtel ; de là ils passèrent en Hollande. Mirabeau fuyait la captivité, et Sophie une lettre de cachet obtenue contre elle. Sans fortune sur la terre étrangère, Mirabeau, sous le nom de Saint-Mathieu (nom d'une terre de sa mère), donna des leçons et se mit aux gages des libraires. Malgré un travail excessif, ils étaient heureux, lorsqu'on obtint leur extradition : ils furent ramenés en France par un agent de police nommé Brugnières,

qui les traita avec égards. Le jeune homme fut jeté au donjon de Vincennes ; Sophie, que sa mère furieuse voulait mettre à Sainte-Pélagie, fut enfermée sous le nom de madame de Courvière chez la demoiselle Douay, qui tenait, rue de Bellefonds, faubourg Montmartre, une maison de refuge aux ordres de la police; elle y fit ses couches, et fut de là transférée au couvent des dames de Sainte-Claire, de Gien, où elle entra le 18 juin 1778, conduite par un agent de police nommé Quidor, spécialement chargé des filles publiques....

Le lieutenant de police Lenoir eut pitié de ces deux amants, et leur permit de s'écrire, à condition qu'il verrait leur correspondance; et c'est du fond de sa prison que pendant trois ans Mirabeau écrivit ces lettres si longues et si intéressantes, quoiqu'elles roulent presque toutes sur le même sujet. Elles étaient restées dans les archives de la police; Manuel, procureur de la commune de Paris, les déroba pour les publier. Mirabeau, craignant déjà cette publicité, écrivait le 10 décembre 1778 : « Des monstres qui infestent le pavé de Paris, tandis que tant d'honnêtes gens gémissent à Bicêtre et aux galères, se vantent hautement qu'ils feront imprimer ma correspondance et celle de la malheureuse victime de mon amour. Ce coup est affreux, et si j'y survivais, ce serait pour le venger, dussé-je y périr. »

Cependant elles parurent en 1792, par les soins de Manuel, qui dit dans sa préface qu'il se félicite d'avoir été l'un des administrateurs de la police, pour venger la mémoire d'un grand homme. « Sans moi, ajoute-

t-il, ces lettres se seraient séparées et perdues sous la main dédaigneuse des geoliers et des commis. Avare de feuilles que lui comptait une timide bienfaisance, Mirabeau pressait ses pensées sur des pages marbrées qu'il arrachait dans des livres, jusques sur des images, jusques sur des cartes. J'ai tout recueilli, tout rapproché; ces débris de l'amour étaient pour moi des reliques. »

La mère et les créanciers de Mirabeau suscitèrent à l'éditeur de ces lettres des procès qu'il gagna. On n'osa supprimer un livre qui obtint en paraissant une vogue étonnante, et qui fut le sujet de l'attention générale. Au moment où elles virent le jour, Garat leur rendit l'hommage d'une critique solennelle dans sa chaire du Lycée, et voici le jugement qu'en porta La Harpe :

« Ces *lettres* ont un avantage précieux, celui de jeter le plus grand jour sur le caractère d'un homme fameux, qu'on a eu tant d'intérêt à calomnier ; elles sont une réponse péremptoire à tant d'accusations, aussi absurdes qu'infames, dont on a voulu le noircir, au moment où, pour se venger de la gloire et des triomphes de l'homme public, on a eu recours à la ressource commune d'attaquer l'homme privé. Ces *lettres* sont, pour la mémoire de Mirabeau, une égide terrible sur laquelle il a gravé les titres irréfragables qu'il présente au jugement de la postérité ; titres d'autant plus sûrs qu'ils n'étaient pas destinés pour elle.

« Ce ne sont point ici des *mémoires* écrits pour le public, ni même des *confessions* où l'on peut toujours se montrer tel que l'on consent à être vu, mettre d'au-

tant plus d'artifice, qu'on sait mieux prendre l'air de la vérité, et se faire valoir d'autant mieux, qu'on a plus l'air de s'accuser : non, rien de tout cela. Ces *lettres* écrites dans un cachot à une maîtresse, et passant par les mains d'un juge, ne devaient jamais être vues par d'autres; et sans le hasard de la révolution, il est probable qu'elles n'eussent jamais vu le jour. Amant et malheureux, il ne pouvait avoir d'autre consolation, d'autre besoin que de s'épancher avec celle qu'il aimait; accusé, il se perdait s'il eût essayé un moment d'en imposer aux arbitres de sa destinée; il ne put donc tromper ni sur les sentiments, ni sur les faits; et sous l'un et l'autre rapport, il y a de quoi justifier et même honorer sa mémoire.

« Il est impossible à quiconque lira ces *lettres* sans prévention, de croire que celui qui écrivait ainsi dans le donjon de Vincennes ait pu être un méchant, un lâche, un pervers. Ceux qui faisaient consister le courage dans ce qu'on appelait si ridiculement des *affaires d'honneur*, verront que celui que l'on traitait de *poltron*, parce qu'étant législateur, il ne voulait pas descendre à n'être qu'un spadassin, avait eu dans sa jeunesse deux de ces affaires-là; qu'il s'était battu une fois; qu'une autre fois il avait souffleté son adversaire qui refusait de se battre, et que pour ces deux affaires, il subit une détention première. Mais un courage bien autrement admirable, c'est celui d'écrire sous les verroux de Vincennes, à des ministres absolus, à des grands, du style et du ton d'un homme libre; de développer avec autant d'énergie que de justesse tous les principes du droit naturel, en parlant à

des hommes qui ne connaissaient que le droit du plus fort; de répandre sur un papier, souvent trempé des larmes de l'infortune, tout le feu d'une ame embrasée du saint amour de la liberté. C'est là surtout ce qui annonçait dans le Mirabeau de Vincennes, le Mirabeau de l'assemblée nationale; c'est là tout ce qu'il devait être un jour; c'est là qu'il semble lui-même pressentir de loin et entrevoir la révolution dans l'avenir. Combien en effet a dû être grand dans la tribune de la liberté celui qui était si ferme, si hardi, si imposant sous les chaînes de la tyrannie! Mais ce sont aussi ces mêmes chaînes qui l'ont fait comme nous l'avons vu; et c'est toujours le despotisme qui forme sans y penser ceux qui doivent le détruire; c'est lui qui prend soin de tremper les armes dont il sera frappé.

« Cette persécution si longue et si atroce, exercée contre Mirabeau, en comprimant le ressort d'une ame forte, devait lui donner une impulsion formidable, puisqu'elle ne le brisait pas. Dans ces *lettres*, qui le rendront aussi intéressant aux yeux de la postérité, que son père y paraîtra petit et odieux, les forces morales se développèrent sous tous les rapports imaginables; il trace déjà toute la théorie du gouvernement légal; il rassemble des résultats lumineux de ses lectures et de ses réflexions sur toutes les parties de l'économie politique, sur les sciences, sur les arts, sur les objets de littérature et de goût. Son talent pour écrire sur toutes les matières brille de tout son éclat dans ces lettres minutées avec la plus grande rapidité, qui offrent parmi quelques négligences de diction et

quelques fautes de goût, une foule de beautés de toute espèce : comme ouvrage de sentiment, c'est le seul qui puisse être comparé, pour la vraie chaleur et la vraie sensibilité, aux plus belles lettres de la *Julie* de Rousseau ; et pourtant quelle disproportion dans le sujet, la situation et les moyens ! Rousseau avait à sa disposition tous ceux d'un romancier qui arrange sa fable, la gradation, le nœud, les incidents, les épisodes, le dénouement ; joignez-y l'œil du public ouvert sur l'ouvrage et celui de l'auteur ouvert sur le public. Mirabeau, au contraire, dans la solitude d'une prison, dans le désespoir, dans l'abandon, et dans l'incertitude plus cruelle encore, écrit durant quatre années toujours dans la même situation, n'ayant jamais que le même cri, la liberté et sa maîtresse, et on lit les trois gros volumes de *lettres*, où il n'y a pas un événement, avec autant de plaisir et d'intérêt que le roman le plus touchant. Jamais on n'a mieux fait voir qu'il y a dans l'amour un charme qui n'est qu'à lui ; c'est de n'avoir qu'une chose à dire, et de la dire toujours sans s'épuiser, ni jamais se lasser, et même sans lasser les autres. Quant à l'éloquence qui lui est propre, on sent bien qu'il ne s'agit pas ici des amants vulgaires ; on sait que rien n'est si insipide pour un tiers que leurs conversations et leurs lettres ; il n'en est pas de même de l'homme supérieur : comme il porte son génie dans ses passions, il révèle tous les secrets de l'un et de l'autre, et les rend d'un intérêt général.

« Mais ces mêmes *lettres*, qui parlent si bien au cœur, qu'on dirait que l'auteur n'a été occupé qu'à sentir, à

aimer, parlent en même temps à la raison, de manière qu'il semble qu'il n'ait été occupé qu'à penser. Vous rencontrez à tout moment des vérités fortement énoncées, des expressions de génie, des traits de passion, des raisonnements vigoureux, des aperçus vastes, des réflexions fines et profondes; une lettre apologétique qu'il adresse à son père, un examen des principes contenus dans ses écrits, et mis en opposition avec sa conduite, un mémoire en forme contre lui, envoyé au lieutenant de police, sont autant de chefs-d'œuvre en leur genre, et réunissent une dialectique victorieuse, une ironie amère et une élégance noble, sans jamais passer la mesure en rien.

« Quoique la situation de l'auteur ne change pas, cependant le ton de sa Correspondance est plus varié qu'on ne pourrait l'imaginer, et l'état de son ame semble différent au point de passer d'un extrême à l'autre, quoiqu'il n'y ait eu aucune variation dans son sort, que le plus ou le moins d'espérance de liberté. C'est que véritablement les degrés de l'espérance sont les seuls événements de la vie d'un prisonnier, mais des événements très-considérables : aussi Mirabeau paraît tantôt dans la plus déchirante douleur, tantôt dans la sérénité et dans le calme, dans le plus sinistre abattement et dans les jouissances d'un bonheur prochain, dans toute la liberté d'esprit qu'il aurait eue dans le monde, souvent même dans la gaieté et le plus folâtre enjouement. Cette dernière disposition ne se montre guère que lorsqu'il a l'assurance très-prochaine de son élargissement; il menace quelquefois de se donner la mort, dans le cours de sa déten-

tion, et il paraît alors de bonne foi; mais il ne l'aurait pas fait, tant que sa maîtresse aurait vécu et l'aurait aimé : tant qu'on s'aime et qu'on espère de se revoir, on ne se résout point à mourir. Comme le bien tient de près au mal dans les choses humaines! Mirabeau se désole dans sa prison d'être séparé d'une maîtresse; il semble que ce soit là son plus grand malheur, et c'était réellement celui qui lui faisait supporter tous les autres : sans ce soutien, une ame aussi fière et aussi ardente que la sienne aurait pu se jeter dans le désespoir. Mais le plus grand tourment de la captivité est d'être seul; et avec l'amour on est toujours deux, même séparé l'un de l'autre : et voilà pourquoi l'on ne se tue point, quoi qu'il arrive. L'amour vous charge de deux existences, vous ne pouvez disposer de l'une sans attenter à l'autre; et comme celle-ci est sacrée, celle-là est nécessairement respectée.

« On a remarqué dans les *Lettres de Mirabeau* des expressions, des phrases, des pensées, des morceaux entiers d'emprunt, et tirés d'ouvrages connus qu'il ne cite pas. Il ne faudrait pas cependant en conclure que c'est un plagiat. D'abord, ses lettres n'étaient nullement destinées à l'impression; de plus, lisant et écrivant très-vite, parce que c'était sa seule ressource, il confondait quelquefois, sans y penser, ses compositions et ses lectures. Celui qui rend ici hommage à sa mémoire se glorifie d'être pour beaucoup dans ses larcins involontaires. Il y a entr'autres une douzaine de vers réduits en prose, sans autre retranchement que la mesure et la rime, et d'ailleurs conservés mot à mot. Il n'y a qu'une seule de ces expressions empruntées qu'il

ait soulignée comme citation ; elle convenait à sa captivité comme à un couvent. Mais ce qui prouve que quand il ne cite pas, c'est uniquement sa mémoire qui le trompe, c'est qu'il transcrit quelque part huit ou dix vers de Voltaire, sans pouvoir se rappeler où il les a lus.

« Une des choses qui fait le plus d'honneur à sa sensibilité, c'est le tendre intérêt qu'il montre sans cesse pour cet enfant qu'il eut de madame de Monnier, qu'il perdit, sans l'avoir jamais vu. Il entre dans les plus petits détails sur son éducation morale et physique, et paraît aussi accablé de sa mort que s'il l'eût vu croître dans ses bras. Les affections de la nature n'entrent pas si profondément dans un mauvais cœur.

« On regrette de ne pas connaître davantage l'objet d'une si grande passion dans un homme tel que Mirabeau. Ce recueil n'offre qu'une seule lettre de madame de Monnier, mais elle suffit pour donner l'idée d'une femme dont l'esprit était fort au-dessus du commun ; et c'est beaucoup de ne pas rester au-dessous de l'opinion qu'en donne Mirabeau.... »

On sait, au reste, et il est fâcheux qu'on ne puisse le taire, que Mirabeau fut infidèle en recouvrant la liberté, que l'ambition lui fit oublier l'amour, et que Sophie, frappée au cœur, s'asphyxia à vingt-huit ans, avec du charbon, au moment où elle fut bien sûre que Mirabeau lui avait ôté son cœur.

Ainsi toute la vie de cette femme intéressante, excepté les neuf mois qu'elle passa en Hollande avec son amant, s'écoula d'abord sous les ordres d'une mère insensible, ensuite dans les liens d'un très-vieil époux, et enfin dans le fond d'un couvent.

On lit dans la lettre LIXe, qu'elle avait le nez à la Roxelane, de jolis traits, et une taille élevée. Nous ne connaissons d'elle que deux lettres, qui termineront ce recueil; sans doute que les autres n'ont pas été conservées. On voit en effet dans la XXXIXe lettre de Mirabeau, (p. 370 de ce vol.). que les lettres de Sophie étaient brûlées aussitôt qu'il les avait lues. Mais ce qui nous reste d'elle, et surtout ce qu'elle sut inspirer à son célèbre amant, peut suffire, comme dit La Harpe, pour nous la faire juger.

Nous croyons avoir amélioré cette réimpression, à laquelle nous avons joint quelques notes nécessaires.

Nous avons aussi rempli les noms qui, dans les précédentes éditions, restaient en blanc, à l'exception de deux ou trois que nous n'avons pu connaître assez précisément.

C. Y.

SOUVENIRS DE MIRABEAU,

TRACÉS DE SA MAIN,

DEPUIS PONTARLIER JUSQU'A SON ARRIVÉE A AMSTERDAM AVEC SOPHIE.

(Du 25 mai 1775 au 7 octobre 1776.)

J'arrivai le 25 mai à Pontarlier.

Mois de juin. Sophie vient au château de Montpelat.

Mois de juillet. Fêtes pour le sacre[1]. Je ne paraîs plus chez le marquis de Monnier.

25 octobre, à son retour de ses terres, j'y vais.

Voyage de Suisse, en novembre.

13 décembre, je fus heureux.

Le 14 janvier 1776, je me cache chez Sophie, pour ne pas remonter au château.

Le 16, j'allai chez la Gotton[2].

Mercredi des Cendres, 21 février, je pars pour Vitteaux.

Vendredi 23, Sophie part pour Dijon, et arrive le dimanche.

J'arrive à Dijon le mercredi 28.

[1] De Louis XVI. (15 juillet 1775.)

[2] Femme que Mirabeau employait pour ses rapports avec Sophie.

Jeudi 14 mars, je passe la nuit à la *Perspective*[1] avec Sophie.

Les ordres pour me mettre au château de Dijon arrivent le 21.

Sophie part le samedi 23 pour Pontarlier, et y arrive le dimanche 24.

Première évasion tentée avec le Gay le mardi 14 mai, empêchée par Montherot[2].

Seconde, dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25, avec le chevalier de Macon[3].

Arrivé à la Jacquette lundi 27; Macon part sur-le-champ pour Pontarlier.

Sophie devait partir le mercredi 29.

Le Gai arrive à Pontarlier mardi 28.

Le chevalier de Macon me revient le vendredi 31.

Je pars le samedi 1er juin pour les Verrières, et y arrive le dimanche 2. Sophie devait partir le soir.

Lundi 3, je pars des Verrières. Richard[4] arrive ce même jour.

Mardi 4, orage sur le Lac.

Mercredi 5 janvier, j'arrive à Genève.

Dimanche 9, j'arrive à Thonon.

Louise[5] y arrive le dimanche 16; nous partons tous ensemble jeudi 20 pour Genève.

Macon m'arrive samedi 22 à Genève.

[1] Maison de campagne de madame de Ruffei.

[2] Magistrat de Dijon.

[3] Ami de madame de Cabris, envoyé par elle pour seconder Mirabeau.

[4] Envoyé de Sophie.

[5] Madame de Cabris.

Nous partîmes le dimanche 23 de Genève, et allâmes coucher à Seyssel.

Lundi 24, arrivés à la Balme.

Dimanche 30, je vais à Lyon.

Mardi 2 juillet, Louise revient à Lyon.

Vendredi 12, je quitte Lyon, et vais me cacher chez M. de Villedieu.

Dimanche 14, nous partons pour la Provence.

Lundi 15, dîné avec mon frère à Thim.

Je pars dans la nuit du mardi 13 août au mercredi 14 pour les Verrières, et je vais par les montagnes de la comté de Nice, Turin, le grand Saint-Bernard, le Valais, etc. J'arrive le vendredi 23.

Le samedi 24, Sophie arrive aux Verrières, à onze heures et demie du soir.

(Ici est un cœur enflammé crayonné par Mirabeau.)

Vendredi 15 septembre, départ des Verrières à dix heures du soir.

Le jeudi 26, arrivée à Roterdam.

Lundi 7 octobre 1776, arrivée à Amsterdam.

LETTRES

ÉCRITES

DU DONJON DE VINCENNES,

PENDANT LES ANNÉES 1777, 1778, 1779, ET 1780.

LETTRE I.

A M. LENOIR [1].

... Juillet 1777.

Je ne doute pas, monsieur, que ce ne soit une occupation très-fatigante que de lire et d'examiner les plaintes fréquentes et monotones des prisonniers qui ne pensent qu'à leur infortune, tandis que vous êtes surchargé de tant d'autres affaires; mais vous avez trop de justice et de bonté pour ne pas sentir qu'il est bien plus pénible encore de languir dans l'incertitude de son sort, et que tout mon espoir est en vous, de qui seul je puis réclamer les secours, et intéresser l'équité.

J'ai été conduit ici, sans pouvoir en donner avis à personne; je forme des demandes auxquelles on ne manque pas d'opposer de nombreuses objec-

[1] Lieutenant général de police sous Louis XVI, mort à Paris, en 1807.

tions; je les ignore, et n'y puis répondre. Si je suis détenu sur un faux exposé, je ne puis le détruire.

C'est sur les imputations d'un père, que ses ressentiments rendent ma partie, et qui seul a été entendu, que je suis jugé et condamné. Ceux qui s'intéressent à moi ne savent pas où je suis, ni comment me défendre. Il faut donc que j'attende, que je gémisse, jusqu'à ce qu'un heureux caprice de mon persécuteur accrédité brise mes chaînes, ou que j'expire sous leur poids, s'il est inflexible!!!!

Voilà, monsieur, quelle perspective me serait offerte à vingt-sept ans, si je n'espérais que vous daignerez m'obtenir justice et clémence du souverain. Je ne puis renfermer tout ce que j'aurais à vous dire dans une lettre; ce serait abuser de votre patience. Je ne vous offrirai donc que le résumé de ma cause, en attendant que vous vouliez bien m'admettre à répondre à tout ce qu'on a pu alléguer contre moi.

Me voici à Vincennes, monsieur, depuis plus d'un mois, et vous savez que l'infortuné qui compte sait de combien de jours et d'heures il est composé. J'y suis traité comme un prisonnier d'état; et l'ordre de cette austère maison ne peut être interverti pour un seul homme. Cependant qu'ai-je fait? Aurais-je, encore si jeune, et simple particulier, mérité la disgrace du souverain? Ma détention importe-t-elle à l'état, à la chose publique, à la société? Je ne crois pas qu'on ait prononcé ces grands mots dans ma condamnation. Cependant je ne me déguise point qu'on peut me dire que la fuite de madame de

Monnier a offensé deux familles et affligé la mienne. J'avoue que c'est un tort, et que ce tort doit être expié. Il ne s'agit plus que de savoir comment il doit l'être.

Je suppose, pour un instant, qu'il fût prouvé que j'ai enlevé madame de Monnier; que l'arrêt dont j'ai été menacé soit vraiment prononcé : j'ose vous demander, monsieur, si le roi ne pardonne pas tous les jours des délits plus sérieux, plus essentiels, plus importants dans leurs suites? Je ne citerai personne; je ne rappellerai point pour ma défense des anecdotes scandaleuses; mais, en vérité, je ne puis m'empêcher d'observer qu'il arrive très-fréquemment des choses plus étonnantes et plus graves que la fuite de la femme d'un époux septuagénaire, et que ces choses n'attirent pas aux coupables une punition aussi cruelle.

Après tout, qui a fait l'éclat dont on se plaint? Il est aisé d'apercevoir que, si la famille de madame de Monnier n'eût pas ridiculement instruit et ameuté son mari et le public; que, si un époux emporté n'eût point fini sa carrière comme il l'a commencée, en sacrifiant à sa vengeance toutes les bienséances et même ses intérêts les plus chers, on aurait ignoré cette fâcheuse affaire, qui n'aurait d'ailleurs jamais eu lieu sans des persécutions insensées, et j'ose dire atroces. Si madame de Ruffei ne se fût point opiniâtrée, de concert avec mon père, à me faire sortir du fort où j'attendais en silence ce que me promettait l'équité de mes juges; si l'on n'eût pas poursuivi à la fois madame de Mon-

nier en France, et moi dans le pays étranger, elle serait encore à attendre que le temps la déchargeât du triste fardeau que sa famille lui avait imposé en la mariant. Monsieur de Monnier, aussi-bien que les Ruffei, n'ont donc recueilli que ce qu'ils ont semé; et je ne crois pas qu'un homme dont ils ne sont en aucun sens les égaux, soit moins intéressant qu'eux.

Je n'ai envisagé mon affaire, jusqu'ici, monsieur, que sous le point de vue le plus défavorable pour moi; car il n'est pas douteux que, si je n'ai point enlevé madame de Monnier, si je ne l'ai qu'accueillie dans sa fuite, dans sa détresse, je n'ai fait que ce qu'un homme honnête et sensible se devait indispensablement dans les circonstances où je me trouvais. J'ose donc croire, monsieur, que ma détention ne serait ni longue, ni austère, si les ministres n'écoutaient qu'eux-mêmes dans cette occasion; qu'elle n'a été accordée qu'aux sollicitations de mon père; et qu'il en est, par conséquent, en quelque sorte l'arbitre.

Mais, monsieur, c'est là le comble du malheur pour moi; car tout m'annonce qu'il est très-résolu de la prolonger jusqu'aux derniers de ses jours; il m'en menace sans cesse depuis trois ans; et je suis même convaincu qu'il ne tiendra pas à lui qu'elle ne finisse qu'avec les miens. Je sens que vous croirez difficilement qu'une telle animosité se trouve dans le cœur d'un père; mais je ne juge que d'après les faits. Qu'il me soit permis de vous les exposer: je vous réitère cette demande. Je consens, si mon

père en détruit un seul, qu'on n'en croie aucun; je consens que cet examen produise un jugement irrévocable, pourvu toutefois qu'on veuille bien me donner communication de tout ce que mon père alléguera contre moi. Si mes réponses ne sont pas satisfaisantes et sans réplique, je passe condamnation; je n'attends, pour rédiger ce mémoire, que vos ordres et les écrits qui me sont nécessaires.

Observez, je vous en supplie, monsieur, que la haine personnelle de mon père n'est pas le seul motif d'éloignement qu'il ait contre moi. Vous pouvez croire aisément qu'il craint d'entrer en compte, parce qu'il est très-dérangé, et qu'il trouve fort commode de ne me payer qu'une pension alimentaire. Mon désintéressement ferait peut-être disparaître ce genre de difficultés; peut-être aussi parviendrais-je à l'adoucir, si l'on ne travaillait sans cesse à l'animer contre moi. Mais vous n'ignorez pas, puisque le procès de ma mère a rendu ces anecdotes trop publiques, que madame de Pailli, qui domine impérieusement chez son ami, a le plus grand intérêt à en bannir tous ceux qui pourraient contre-balancer l'ascendant qu'elle s'est acquis sur les débris de presque toute ma famille. Vous savez que le marquis du Saillant[1], installé depuis sept ans, lui, sa femme, ses enfants et toute sa maison enfin, chez mon père, qui n'a pas hésité à dire souvent qu'il donnerait sa famille entière pour ce gendre chéri, vous savez, dis-je, que monsieur du Saillant n'aime point les co-partageants. Ce mon-

[1] Beau-frère du comte de Mirabeau.

sieur du Saillant n'a pas rougi de faire proposer à sa belle-mère d'assurer tout son bien à sa femme, pour prix de la paix qu'il lui ménagerait. Il sait que je l'apprécie à sa juste valeur, et que ma mère ne me dépouillera jamais pour lui, dont elle a tant à se plaindre; mais il cherche à faire pencher la balance en faveur de mon frère, avec qui il fera ses conditions.

C'est un nombre infini d'intrigues domestiques de cette espèce (que je ne puis, monsieur, détailler dans une lettre), que vous devez regarder comme le véritable motif d'acharnement de ceux qui voudraient me voir mort civilement, parce que la nature semble me destiner encore des années qui ne peuvent que leur être très-importunes. Comme ils ne peuvent avouer de tels sentiments, ils se retranchent dans des déclamations violentes, et malheureusement trop spécieuses, dont mon père, excité sans cesse par ces conseillers perfides, devient le prôneur. « Mes dettes et mes affaires criminelles ne « lui permettent pas de me rendre libre, dit-il; je « ne puis être mieux que sous la main du roi, et « dans une prison où, par le profond secret qui y « est observé, mes ennemis et mes créanciers ne « peuvent ni me deviner ni me poursuivre. »

Cet argument est très-faible; car enfin je puis répondre que des dettes et des procédures criminelles ne s'arrangent pas toutes seules; que, si on en laisse le soin à mon père, on doit penser qu'il se gardera bien de rien terminer, puisque c'est son meilleur moyen pour obtenir que je reste ici; que mes dettes

ne seront jamais payées, si l'on continue à employer mon revenu, comme on le fait, dit-on, à rembourser des intérêts usuraires, sans faire une liquidation générale, pour laquelle je puis seul donner des éclaircissements et des moyens; que l'affaire de monsieur de Villeneuve, premier prétexte de ma détention, est comme finie, puisqu'à supposer que je ne veuille pas appeler d'un jugement qui, quoique par contumace, est aussi honorable pour moi qu'infamant pour mon adversaire, j'en serais quitte pour lui donner six mille livres; que, tout en blâmant les mesures que j'ai prises pour châtier l'insolence de monsieur de Villeneuve, parce que ces mesures m'ont compromis, le public a loué ma conduite et m'a absous long-temps avant l'arrêt; que, quant au procès avec madame de Monnier, il est très-facile à assoupir, puisque la famille Ruffei y est aussi intéressée que moi; qu'à supposer qu'il y ait un arrêt, et qu'on ne veuille point de révision de procès, j'ose croire qu'on obtiendra plus aisément de la bonté du roi des lettres de grace, que la lettre de cachet qui m'a fait enfermer à Vincennes; que les Monnier et les Ruffei peuvent prendre toutes leurs sûretés vis-à-vis de moi; que je ne me refuserai à rien; que je donnerai et tiendrai toutes les paroles que l'on exigera, pourvu que madame de Monnier jouisse d'une honnête liberté; et que l'on ne me demande rien de contraire aux procédés que je lui dois.

C'est ici, sans doute, l'objet apparent des craintes les plus vives de mon père, et celle de toutes ses

représentations qui aura fait le plus grand effet sur vous. « Mon fils a prouvé, peut-il dire, que les coups « de main hardis et dangereux ne l'étonnaient pas, « puisque, malgré les précautions prises par deux « familles, il est parvenu à enlever madame de Mon- « nier, gardée, pour ainsi dire, à vue. S'il sortait « demain du fort où il est enfermé, ce serait à re- « commencer. »

Pour répondre à ceci, monsieur, je ne chicanerai point sur les mots, et je ne me contenterai pas de vous dire (ce qui est, sur mon honneur, exactement vrai) que madame de Monnier est sortie seule de chez elle, et que j'étais en Suisse lorsqu'elle a quitté la France. Il faut à un homme aussi éclairé que vous de meilleures raisons que celles-là. Passons donc sur les termes. J'ai *enlevé* madame de Monnier; mais quel était mon but? Ce n'était pas de satisfaire ma passion, puisqu'on prétend avoir prouvé que nous vivions depuis long-temps ensemble. C'était donc de la soustraire aux ordres que sa famille avait sollicités, et de la sauver du péril imminent de se voir enfermée : on ne peut me supposer un autre motif.

Mais ce que nous craignions alors est arrivé. Madame de Monnier est resserrée sous lettre de cachet. Je n'avais pas cru ni dû croire que son évasion entraînât des suites aussi bizarres et aussi tristes qu'une procédure qui, après tout, ne déshonore guère que M. de Monnier; mais je ne puis ignorer que, si j'enlevais une femme enfermée par ordre du roi, je m'exposerais, en cas de réussite,

à être traité comme criminel de lèse-majesté, et m'ôterais à jamais tout espoir de jouir de ma fortune, et de vivre dans ma patrie. J'ai éprouvé que les pays étrangers n'étaient pas un asile sûr, et je ne suis plus ni d'âge ni de santé, comme je n'ai jamais eu le goût, de faire l'aventurier.

Si j'échouais au contraire, je serais certainement renfermé pour le reste de mes jours. Peut-on croire que je m'expose à cette alternative, que je me réduise à la mendicité, dans l'espoir très-incertain de rendre la liberté à une femme qui la recouvrera, sous peu d'années, par la mort de son mari? Vous conviendrez, monsieur, que cela n'est point soupçonnable, à moins que de me supposer en démence.

Vous apercevrez aisément, monsieur, dans cette ébauche faible et incorrecte, que la solitude et le chagrin prennent autant sur ma tête que sur ma santé. Je n'ai plus ni feu, ni expression, et je sens que je me survis. Mais j'aurai rempli mon but, si cette lettre vous fait entrevoir que j'ai mille choses à dire pour ma défense, qu'il serait digne de votre équité d'entendre, ou de vous faire rapporter par quelqu'un qui eût le temps de m'interroger et de m'écouter sur tous les chefs. Ne pourriez-vous pas charger de cette commission une personne de confiance, qui deviendrait, sinon mon défenseur, du moins mon organe; qui me rendrait quelque espoir, et m'ôterait la douloureuse pensée que je n'ai d'autres juges que ceux-là mêmes que je sais avoir résolu ma perte? Oui, monsieur, j'ose solliciter cette grace, et je l'espère de vous, parce que

je sais que je parle à un magistrat sage, éclairé, inaccessible à la prévention et aux préjugés, capable d'apprécier les réputations, et de démêler la vérité à travers les nuages dont l'entourent les intérêts particuliers.

S'il est décidé que mon père seul peut prononcer sur mon sort, je vous réitère, monsieur, la demande que j'ai eu l'honneur de vous faire : qu'il me soit permis de voir un de mes amis, ou même des siens, pour obtenir qu'il se charge de plaider ma cause auprès de ce père si prévenu, et de l'engager à consentir qu'à quelque condition, et dans quelque pays du monde que ce soit, je puisse du moins respirer en paix. J'étouffe de douleur dans le dénuement général où je me vois. Inquiet pour tout ce que j'ai de plus cher au monde, je ne sais si ceux par qui je tiens à la vie, si ma mère et mon fils respirent encore. Quand je fus arrêté pour la première fois, je l'arrosai de mes larmes ; mon ame avait le pressentiment que je ne le reverrais pas. Depuis cette triste époque, ses nouvelles m'ont toujours suivi ; et ce n'est qu'en rentrant dans ma patrie, que je me vois privé de toute consolation, de celle-là même qu'il serait si juste de m'accorder.

Hélas! monsieur, vous n'ignorez pas qu'il est plus d'un enfant dont je suis le père ; et, si je finis ici ma carrière, je ne pourrai pas même, en assurant la subsistance du malheureux qui verra bientôt le jour, lui offrir ce faible dédommagement de la tache imprimée sur sa naissance. Privée de

tous ses biens, madame de Monnier ne tient que de l'humiliante pitié de sa famille, une pension modique, dont il ne lui sera pas libre de disposer, sans doute; et mon enfant, rebut de cette famille irritée, sera le triste jouet des coups du sort, s'il ne m'est point permis d'y pourvoir..... Peut-être, monsieur, me livré-je trop, en ce moment, à ma juste inquiétude : pardonnez les choses déplacées qui ont pu m'échapper; je me méfie d'autant moins de moi-même en vous écrivant, que je sais mieux que votre place n'est pour vous qu'un moyen de plus d'exercer votre bienfaisance et votre sensibilité.

J'ai pris la liberté de vous demander, dans ma dernière lettre, la permission d'écrire à monsieur le duc de la Vauguyon : j'attends vos ordres pour le faire.

Il m'est resté des malles en Hollande, où sont des vêtements qui me sont absolument nécessaires, car je n'ai porté avec moi qu'un très-petit porte-manteau : elles contiennent aussi des livres qui me seraient une ressource bien précieuse. Oserais-je espérer que vous donnerez des ordres pour que ces effets me parviennent? Je suis honteux de vous entretenir de ces fastidieux détails; mais je vous prie de ne point oublier que je ne puis écrire qu'à vous, ce qui me contraint de vous importuner.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE II.

AU MÊME.

1er août 1777.

Je vous dois des remercîments bien sincères, monsieur, pour la bonté que vous avez eue de permettre que M. de Brugnière[1] vînt me voir : je vous les fais du plus profond de mon cœur. Il est bien doux de déposer un moment sa douleur dans le sein d'un homme qui connaît nos malheurs et y compatit. Vous m'avez rendu quelque courage en m'accordant cette faveur que je ne dois qu'à votre pitié. Ah! puissiez-vous être long-temps à même d'aider les malheureux! Je le suis beaucoup, monsieur, vous n'en doutez pas. Il me serait bien important de vous convaincre que je ne l'ai pas autant mérité qu'on voudrait vous le faire croire; que j'ai éprouvé de cruelles injustices, et que les torts, même les plus graves, que l'on me reproche, portent le caractère d'une ame honnête et sensible, faite pour intéresser.

Les Ruffei rugiraient s'ils m'entendaient, et je leur pardonne. Ils ont cruellement à se plaindre de moi, et ne sont pas assez justes pour avouer qu'ils m'ont provoqué lâchement. Qu'ils adoucissent le sort de la plus infortunée et de la plus in-

[1] L'un des principaux agens de police de M. Lenoir.

téressante des femmes, et je n'ai rien à désirer d'eux. Je jure même de ne jamais récriminer, et de ne point repousser, comme je le devrais peut-être, les indignes procédés qu'ils ont eus pour moi.

Mais mon père, qui me ruine, et voudrait m'ôter toute ressource et tout espoir; mon père, pour qui j'aurais donné ma vie, avant qu'il eût horriblement opprimé ma mère, et qu'il se fût déclaré mon implacable persécuteur, mon irréconciliable ennemi..... que lui ai-je fait? Je n'ai pas tendu le cou au glaive dont il était armé; j'ai cru qu'il était permis, après dix-huit mois d'une injuste prison, de chercher à obtenir ma liberté; je n'ai pas dissimulé combien j'étais indigné du rôle indécent, pour ne pas dire odieux, qu'il faisait jouer à la mère de mon fils. Le voilà, mon crime, monsieur, le voilà; et, si vous y joignez celui d'être nommé aux substitutions de ma maison, vous saurez les véritables motifs de la haine effrénée de mon père. Je n'avance rien que je ne puisse prouver; mais mon sort est d'être victime de ma générosité. On s'en est toujours prévalu, et lorsqu'on a craint qu'elle fût lassée, on a tâché de m'imposer silence en aggravant ma captivité. Il m'eût été facile de leur montrer à tous que, si je n'étais pas fin, c'est que je dédaignais de l'être; que j'aurais pu facilement dévoiler leur turpitude, si je ne me fusse pas plus respecté qu'eux : mais je ne sais point invoquer l'autorité, je ne le saurai jamais, pas même pour ma défense.

Une femme de vingt-trois ans, qui m'avait donné

un enfant, m'inspirait, au milieu des plus justes ressentiments, plus de compassion que de colère. Je pouvais la perdre, je le puis; je ne l'ai pas voulu, je ne le veux point. Cependant quel sera le fruit de mes ménagements? la consolation d'avoir bien fait, d'avoir épargné qui m'a déchiré et calomnié: je n'en espère pas d'autre. Et qu'on ne me dise point que ma conduite m'impose le devoir d'être indulgent. Je pouvais me plaindre, et j'avais pardonné avant d'être enfermé. Si j'ai été depuis lâchement trahi, j'avais, long-temps auparavant, été la victime d'une détestable perfidie.

Et, après tout, il est aisé de penser, monsieur, que je n'avais pas formé de longue main le projet d'aller, dans une petite ville au pied du Mont-Jura, enlever une femme; moi, destiné à jouir, à l'autre extrémité du royaume ou dans la capitale, d'une existence agréable et flatteuse. Ce n'est pas de mon aveu que j'ai été au château d'If: je n'ai point demandé à être conduit à Pontarlier. Mon destin, ou plutôt l'ingénieuse cruauté de mon père, m'y a poussé. J'y ai trouvé un être qui a parlé à mon cœur. Hélas! on est si sensible quand on est malheureux! Une femme respectable (permettez-moi cette expression si vraie, quoique si contradictoire à tous les préjugés), une femme respectable par toutes sortes de vertus, s'intéressa trop vivement à mon sort. Aigrie par mon infortune, que ses parents aggravèrent, persécutée jusqu'à la plus intolérable tyrannie, séduite par l'amour, elle a renoncé à son opulence, à sa tranquillité, à sa ré-

putation même, pour me suivre dans un pays où je cherchais la liberté; j'ai eu la faiblesse d'y consentir. Si c'est un crime, j'en suis horriblement puni, puisque j'ai enveloppé dans ma perte l'incomparable amante qui m'avait tout sacrifié.

Je n'ai plus qu'un but, monsieur; je n'en puis plus avoir qu'un : c'est de contribuer, autant qu'il sera en moi, à réparer son malheur. Toutes mes démarches seront soumises à cet objet, comme tous mes vœux y tendent. Croyez donc, je vous en supplie, que je ne suis point dangereux pour elle, et que vous me trouverez toujours prêt à faire, à conseiller, à ratifier tout ce qu'on me proposera pour son bien. J'ai cru cette explication nécessaire pour vous développer mon cœur et prévenir des soupçons et une méfiance que je ne mérite pas. Maintenant, monsieur, souffrez que je vous parle de mon affaire, qui est toujours celle de madame de Monnier, puisque nous sommes impliqués dans le même procès.

Me sera-t-il permis de savoir où il en est, d'en connaître la suite et les événements? Croyez, monsieur, que je vous parle sans prévention et dans toute la sincérité de mon cœur. Ils ne seront jamais assez funestes au gré de mon père, pourvu qu'il sauve mon bien (et cela est fort aisé, puisque la plus grande partie de mes terres n'est pas même confiscable). Mon honneur et ma vie l'inquiètent peu; et, loin de les défendre, il fournirait des armes contre moi, ce qu'il a déjà fait. Les ministres du roi souffriraient-ils donc que je fusse condamné

sans être entendu? je ne le crois ni ne le dois croire, puisque ce serait une iniquité. Je vous assure, monsieur, que je ne puis être convaincu de rapt, et je doute que, si madame de Monnier était bien dirigée, elle pût l'être d'adultère.

Certainement je me laisserais condamner mille fois par contumace, plutôt que de produire une justification qui pût lui nuire; mais je crois, au contraire, que nos intérêts sont inséparables. J'ai beaucoup médité sur cette étrange et malheureuse affaire: je ne suis point homme de loi; mais les procédures criminelles, quelque défectueuses et obliques qu'en soient les formes, sont à la portée de tout homme de bon sens, au moins pour le fond. Si j'étais plus instruit des événements, je pourrais peut-être donner du moins de bonnes idées. Quoi qu'il en soit, monsieur, permettez que je remette entre vos mains mes intérêts les plus chers. Vous voulez ce qui est juste; tâchez, je vous en supplie, d'inspirer à d'autres ces sentiments.

Souffrez, monsieur, que je vous offre, en finissant, une réflexion qui présente, en peu de mots, tout ce que j'ai à dire sur ma détention.

Ou je suis au donjon de Vincennes à raison de mes dettes, ou j'y suis pour l'enlèvement de madame de Monnier. Je ne crois pas qu'on puisse prétexter d'autres sujets de mécontentement: s'il en est, je les ignore.

Dans le premier cas, il est évident que mon père veut me retenir ici toute ma vie, et c'est son propre exposé qui le prouve: en effet, il prétend

que je dois plus de cent mille écus, ce qui n'est exagéré que des trois quarts. Il ne peut, dit-il, en défalquant la pension de madame de Mirabeau et la mienne de dessus mes revenus, rembourser qu'environ dix mille livres par an. D'un autre côté, il soutient que je dois être enfermé jusqu'à l'acquit de mes dettes, et qu'il ne peut me libérer que par l'emploi de mes revenus. Il est clair qu'à son compte je dois être enfermé trente ans.

Le vrai est que quatre-vingt mille livres paieraient mes dettes, et qu'en autorisant un emprunt dont je paierais les intérêts, il me resterait plus de dix mille livres de rente, et l'expectative assurée d'une fortune très-considérable. Je crois que cette proposition ne peut pas se refuser, si l'on est de bonne foi; et que, dans tous les cas, le gouvernement ne se prêtera point à ensevelir tout vivant un jeune citoyen, parce qu'il a fait des dettes. Mon père devrait, en tâtant sa conscience, être plus indulgent pour ceux qui comptent mal.

Dans la seconde supposition, ou le roi daignera me traiter avec faveur, ou il m'en croit indigne. Si je dois espérer de sa clémence, ce n'est pas, sans doute, une prison perpétuelle (eh! quelle prison!) à laquelle il me destine. Si je suis menacé de toute la rigueur de sa justice, je me résigne sans murmure et sans crainte; je demande qu'il me soit permis de me défendre et d'éviter un arrêt par contumace, ou d'en appeler s'il est prononcé. Je crois, monsieur, que mon père aura de la peine

à échapper à ce dilemme, dont je vous supplie de peser toute la force.

Daignez penser, enfin, que je ne suis plus un jeune homme de dix-huit ans, dont on prétend tempérer la fougue par quelques mois de prison. J'ai vingt-huit ans : le malheur a amorti mes passions, dont quelques-unes, je l'avoue, ont été trop violentes. Ce qu'il m'en reste est, j'ose le dire, ce qu'il m'en doit rester; et c'est en vain qu'on attendrait ma conversion à cet égard; mais on peut compter sur ma modération. Je voudrais réparer, et je n'ai plus d'années à perdre. J'ai assez de bonne volonté et de zèle pour être utile. Mais ma santé dépérit visiblement; et mon ame succombant sous le poids de tant de disgraces, s'énerve. Ce que je demande donc surtout, c'est une prompte décision de mon sort. Peut-être ai-je encore assez de force pour envisager ma perte absolue; mais je ne saurais supporter l'affreuse incertitude qui m'enveloppe et me détruit lentement.

J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE III.

A SOPHIE.

... août 1777.

Oh! non, mon amie, je ne crois pas que tu aies été insensible à cet affreux silence qui nous a enveloppés pendant près de deux mois. Quand je ne te connaîtrais pas comme je fais, qui pourrait ne pas prendre confiance dans ta délicieuse ingénuité? qui ne persuaderaient tes plaintes amères, ton trouble continuel, tes expressions si fortes, quoique si simples, si variées et si naturelles? Ah! je le sens, je n'ai pas été seul malheureux; et, malgré les distractions qui t'obsèdent, tu ne l'étais guère moins que moi. O mon amie! je serais bien cruel à moi-même, si *je ne croyais pas à ton amour*.

Eh! quel autre bien me reste-t-il? quelle autre consolation? quel autre espoir? Tu penses peut-être qu'il y aurait plus que de l'injustice à moi, qu'il y aurait de l'ingratitude à en douter. Mais prends garde, chère amante, que l'amour passé est plus que prouvé par ta conduite passée, sans doute; mais que le présent seul peut prouver l'amour présent. Certainement j'ai de toi la plus haute opinion que jamais amant ait eue de sa maîtresse; je te l'ai dit cent fois, je suis plus amoureux de tes vertus que de tes charmes; et un mot qui me

peint ton ame, m'est plus délicieux que ces ravissantes faveurs dont l'idée seule me plonge dans le délire.

D'après cette déclaration bien formelle, je crois que tu peux et que tu dois me pardonner des craintes uniquement relatives au peu que je crois mériter, à l'opinion que j'ai de mon étoile, aux artifices que je redoute de mes ennemis. Tu es si jeune, si malheureuse, si tourmentée; je suis si amoureux, et par cela même, si exigeant au fond de mon cœur, qu'il n'est pas étonnant que je tremble quelquefois; mais ce n'est jamais que lorsque tu te tais, que lorsque tu ne relèves pas le cœur abattu de ton ami. Tu peux voir, par les choses que je t'écris depuis huit mois, que tu calmes à ton gré ma tête et mon cœur. Je ne le crois pas *plus vaste que le tien*. Qui, mieux que Gabriel, connaît toute ta sensibilité, cette sensibilité inépuisable qui a fait, qui fait, qui fera tout mon bonheur ?

Mais il m'est permis d'assurer que je t'aime plus encore que tu ne me chéris, parce que tu es infiniment plus aimable que moi, ce que je sais mieux discerner que toi-même, mettant à part, s'il est possible, les préventions de l'amour qui nous sont communes; parce que j'ai beaucoup plus connu de femmes que tu ne connaîtras jamais d'hommes. Il est vrai qu'il n'en est pas un seul capable de plus de sacrifices, de dévouement et de sincérité que moi; et surtout pas un seul capable d'un amour aussi exclusif que le mien; parce que l'habitude

de tromper des femmes leur ôte la faculté d'être constants; tandis que cette habitude-là même m'a fait soupirer après une amie telle que toi, que je n'espérais pas trouver, et dont je sens mieux le prix en raison de ce que je l'ai plus désirée. Mais il y a tout plein d'hommes plus aimables que je ne puis être, depuis que le vent de l'adversité a soufflé sur moi; et jamais tournure d'esprit, façon de penser et caractère ne furent mieux assortis pour me séduire, que les tiens. Je n'eusse pu beaucoup aimer une femme sans esprit, parce qu'il me faut raisonner avec ma compagne. Un esprit recherché me fatigue : qui avait plus de celui-là que madame de Feuillans ? L'affectation, selon moi, est à la nature ce que le rouge et le blanc sont à la beauté; c'est-à-dire non-seulement inutile, mais très-nuisible à ce qu'elle veut embellir. Il me fallait donc trouver un esprit naïf, quoique fin, solide, et cependant gai.

J'ai si peu de préjugés ordinaires, je pense si peu comme tout le monde, qu'une femmelette, pétrie de petitesse et tyrannisée par les convenances, ne m'eût jamais convenu. Je t'ai trouvée forte, énergique, résolue, décidée. Ce n'était pas tout. Mon caractère est inégal, ma susceptibilité est prodigieuse, ma vivacité excessive; il fallait que je rencontrasse une femme douce et indulgente pour faire mes délices; et je ne devais pas espérer que ces qualités précieuses se rencontrassent avec des vertus beaucoup plus rares, et qu'on regarde comme incompatibles. Cependant, ô mon épouse!

j'ai trouvé tout cela réuni dans toi. Songe donc à ce que tu m'es : tout l'édifice de mon bonheur est fondé sur toi. Ne trouve pas mauvais que je tremble à la seule idée d'un péril qui me paraîtrait le menacer, ni que je te regarde comme un bien infiniment plus précieux pour moi que je ne puis l'être pour toi. Mon caractère était fait, le tien ne l'était pas ; mes principes décidés, et à peine avais-tu pensé à la nécessité de t'en former. Tu aurais pu trouver dans le monde une autre sorte d'attachement et de bonheur que celui que tu as cueilli dans les bras de Gabriel ; mais Sophie était indispensable à ma félicité, elle seule pouvait l'assurer.

Que je suis sensible à cette espèce de répugnance que tu exprimes si bien, et que t'inspire le baiser d'une femme même ! Tu es si caressante, ô ma fanfan ! que je dois m'applaudir de ce changement : car c'est bien à l'amour qu'il est entièrement dû. Hélas ! cela est bien naturel, que de froides caresses te rappellent ces ardents transports que tu regrettes, et que tu ne retrouveras jamais que sur mon sein. O amour ! c'était une des choses qui me donnaient quelque humeur contre la Saint-Belin, avant qu'elle eût si bien mérité mon mépris et ma haine ; c'est que tu lui prodiguais de ces doux riens qui faisaient tout mon bonheur, et que souvent tes caresses étaient si ardentes, que tu étais obligée de te réprimer, puisque toi-même m'as écrit qu'il te prenait des idées qui te chassaient de ton lit qu'elle partageait.

Il me semble que les faveurs les plus simples

doivent être réservées à l'amour, et ton sexe me paraît les dérober: je puis dire même ton sexe seul; car un regard gracieux qu'obtiendrait de toi un être du mien, me mettrait au désespoir.

Je reviens de la promenade, j'y ai été assez long-temps aujourd'hui. Il faisait très-chaud : j'ai peur que tu n'en aies été incommodée; car tu m'y as paru très-sensible; et le poids qui te le rend plus difficile à supporter augmente tous les jours. Heureusement les chaleurs seront absolument abattues lorsque tu accoucheras; mais surtout, ne fais point alors allumer de trop grands feux dans ta chambre, et souviens-toi, en dépit de toutes les commères qui t'entoureront, que l'excessive chaleur a causé plus d'accidents aux femmes en couches, que les imprudences contraires.

Hélas! oui, adorable amie, notre position précaire et dépendante en Hollande nous a ôté bien des moments. Tu souffrais de voir ton ami le stipendié d'un libraire, et tu aurais bien voulu que son travail ne fût que volontaire : il est certain qu'alors j'eusse été plus paresseux, et qu'assurément je ne me serais pas levé de si grand matin. Nous aimions tant notre lit! ah! c'était là que, s'il y avait souvent des combats, il n'y avait jamais de longues querelles. Tu daignes te le rappeler, ô mon amie, qu'un de tes baisers ramenait toujours la sérénité sur mon visage et la paix dans mon cœur. Ah! qui aurait pu résister à tes douces caresses, à ta tendresse si complaisante, si docile même? Car enfin il est sûr que souvent j'étais in-

juste, ou du moins trop susceptible. Le premier mois surtout, cette furie de Saint-Belin était sans cesse après moi. Elle alla jusqu'à me dire que Draweman t'avait voulu embrasser sur l'escalier; et, si elle ne me dit pas qu'il l'avait fait, cela avait plutôt l'air du ménagement qui craignait de m'affliger, que celui de la vérité. Ensuite, quand Changuion [1] m'écrasait d'ouvrage, j'avais des mouvements involontaires de vivacité et d'impatience que tu pouvais prendre pour de l'humeur contre toi, et tu te serais bien trompée; mais cette erreur très-excusable pouvait t'en donner à toi, douce et bonne Sophie, qui ne m'en as jamais montré un moment. D'ailleurs j'avoue que ma jalousie est sans bornes: tes leçons d'italien me mettaient au supplice; je m'en allais de guerre lasse; souvent je te grondais sur ton étourderie grammaticale, pour cacher le vrai sentiment qui me tyrannisait.

Je te dis tous mes secrets, ma fanfan, bien sûr que tu me pardonneras, comme tu m'as déjà pardonné; mais observe du moins que, convaincu comme je le suis que j'avais quelquefois tort de me fâcher d'un rien très-innocent, je n'avais pas autant de mérite que tu crois à revenir si facilement. Il est vrai que, dans ces circonstances, ma peine, pour n'avoir qu'une cause légère, n'en était pas moins cuisante et moins vive. Mais tes yeux qui me fixaient si tendrement, et se détournaient avec tant de tristesse quand je paraissais encore assombri, avaient bientôt porté l'attendris-

[1] Libraire d'Amsterdam.

sement et la persuasion jusqu'au fond de mon cœur, et mes lèvres te portaient aussitôt tout l'amour que tes regards en avaient pompé. En tout, mon amie, ton Gabriel a bien des défauts ; mais ils sont excusables à raison des contrariétés, des malheurs qui l'ont tant aigri, et surtout de son amour sans bornes et de son honnêteté sans tache. Oui, je le crois, et j'ose le répéter avec toi, peu d'amants sont capables de m'imiter ; mais c'est qu'aucune femme n'est digne d'inspirer un tel amour.

P*** m'a parlé, en courant, d'un nouveau voyage à Lyon. Naturellement il ne devrait pas être bien long ; mais, comme tu dis, il *s'éternise partout*, et j'ai déjà peur que nous ne languissions long-temps. Hélas ! à peine osé-je encore y penser, et ne voici que le neuvième jour que je l'ai vu : mais, comme tu le remarques bien, jamais nous n'avions connu de telles privations, et nous en éprouvons trop à la fois. D'ailleurs mes premières lettres sont trop tristes, et celles-ci te feront plus de plaisir. En outre, elles répondent à des choses essentielles, et te donnent des avis que tu ne saurais recevoir trop tôt. Tu le sentiras bien, ma belle amie, et cela me fait espérer que tu le presseras vivement de revenir bientôt : j'en ai d'autant plus besoin, que je n'espère de papier qu'à sa quatrième visite ; et je t'avertis que la disette me menace beaucoup. J'ai déjà sondé mon porte-clefs pour m'en donner ; mais il fait la sourde oreille. Quand tu me sauras avec quinze ou vingt cahiers devant moi, cela te fera grand plaisir. A présent je ne vis que de pil-

lage; et, quoique, grace à mon caractère si prodigieusement serré et petit, je t'écrive au moins quatre heures par jour, cela me paraît bien peu. Ma vue s'affaiblit de plus en plus; je ne veux la perdre que pour toi: ainsi je désire te consacrer tout mon temps; et ce temps est long, comme tu sais.

Adieu, ma bien chère et à jamais unique amie, mon amante, mon épouse, ma Sophie-Gabriel. Dis-moi bien que tu n'apprendras jamais à pouvoir vivre sans moi. Le temps ne doit rien diminuer à l'amour, ô Sophie! puisque c'est lui seul qui peut en confirmer la vérité et la durée. D'ailleurs, n'est-ce pas dans le sein de ce temps redoutable, quelquefois si rapide, actuellement si lent, que sont enserrées toutes nos espérances? Que serait-ce donc que la vie, si, nous privant chaque jour de quelqu'un de nos bonheurs passés, elle ne tenait aucune des promesses qu'elle nous fait pour l'avenir? O mon amie! encourageons-nous; augmentons, s'il se peut, mutuellement notre amour, de tout ce que nous avons perdu, de tout ce que nous espérons recouvrer. Songeons souvent que l'honneur est pour nous où est la félicité: aspirons sans relâche à ce but, qui, seul, peut nous donner, par sa délicieuse perspective, la force de l'atteindre.

9 août, samedi.

J'ai été toute la nuit occupé de toi, et cependant j'ai dormi; mais je me suis réveillé vingt fois. Ces

moments-là sont bien cruels : on vient de voir tout ce qu'on adore ; on se hâte de profiter de son bonheur ; et, dans l'instant où l'on croit le saisir, on s'aperçoit, avec une désolante surprise, qu'il a fui. Mon amie bonne, tu éprouves souvent ce sentiment douloureux ; ainsi je n'ai que faire de t'en déceler toute l'amertume. Le jour, on n'est pas la proie de ces méprises, parce que l'illusion n'est jamais si complète ; mais la nuit, on arrose son chevet de ses larmes, et, cependant, on y enfonce la tête pour y retrouver son erreur.

Je pense comme toi, ma charmante amie, que nous nous accommoderions très-bien d'une fortune médiocre, et très-mal d'un grand état : mais observe que l'opulence ne nous obligera point à tenir *un grand état*, surtout, résolus, comme nous le sommes, de vivre en pays étranger. Quelque petit que soit le nombre des fantaisies de deux amants, cependant il est doux de n'être arrêté dans aucun projet, faute d'argent. Comme nous ne vivons que pour nous et nos enfants, nous serons bien aises de pouvoir nous transporter, à volonté, où nous croirons mieux être, quoique bien sûrs d'être partout bien ensemble. Tu sais bien que ton ami voudrait te donner sans cesse de nouveaux plaisirs ; qu'il a un goût assez cher, qui est les livres ; que l'envie de te voir parée, quoique avec élégance, et non pas magnificence, l'excite vivement ; qu'il ne sera vraiment content enfin, que lorsqu'il t'aura rendu tout ce qu'il t'a coûté.

D'ailleurs nous aurons probablement plusieurs

enfants, si nous nous retrouvons de bonne heure ensemble; et, pour mettre leur fortune à l'abri de tout procès, c'est sur notre revenu qu'il faut la leur épargner. Je compte cependant que, toi achetant d'un tiers une de mes terres, je la leur mettrais à l'abri de tout événement. Quoi qu'il en soit, ne nous désire point une fortune médiocre; nous saurons très-bien jouir d'une plus grande, sans nous rendre esclaves de personne, ni d'aucun préjugé. Ah! je le sais bien, que la vie la plus retirée ne t'effraie pas, qu'elle te plaît même : eh! quel noviciat n'en as-tu pas fait en Hollande! mais, chère amante, tu savais bien que ton ami ne pouvait t'y procurer plus de dissipation. Il aurait fallu te jeter dans des sociétés mal assorties, et nous n'en avions que trop de cette bégueule de Coul qui ne m'a pas pardonné de ne point vouloir de son énorme corpulence. Moi-même je n'ai jamais voulu chercher à aller dans le monde, parce que je sentais que je ne pourrais t'y mener; peut-être aurais-je bien fait cependant de m'y introduire, parce que cela aurait pu nous tirer de la dépendance de ce scélérat de le Quesne. Mais, après l'exemple de Crévenna[1], tu dois voir ce qu'il y a à espérer des gens riches.

Je n'ai su, comme je te l'ai déjà dit, par P*** aucun détail relatif à ma mère, et je n'ai pas même

[1] Pierre Antoine Crévenna, Milanais riche et instruit, possédait une bibliothèque immense, qu'il fut obligé de vendre en partie. Le catalogue en a été publié à Amsterdam en 1776 et 1789. Nous ignorons à quelle anecdote Mirabeau fait ici allusion.

osé lui en parler dans la lettre qu'il me fit lui écrire, dans la crainte qu'il ne l'eût pas dit à M. de Rougemont; de sorte que je ne sais, ni si elle l'a reçue, ni pourquoi, dans cette supposition, elle n'y a pas répondu. Les prétextes que mon père aura pris vis-à-vis d'elle sont bien simples. « Après l'éclat qu'elle a fait, aura-t-il dit, elle ne peut vivre avec moi; mais il est prouvé qu'elle a tort, puisque l'arrêt l'a condamnée : donc une lettre de cachet n'est point une injustice. »

P*** t'a dit sûrement que *l'Ami des hommes*[1] avait porté l'horreur jusqu'à prier le ministre d'ordonner à M. Lenoir de prendre les précautions les plus secrètes et les plus exactes pour faire arrêter sa femme, parce qu'elle serait capable de soulever le peuple par ses harangues et par ses cris. Tu peux te rappeler, par ce que je t'ai dit autrefois, qu'il avait des armes contre elle, non pas de celles dont on peut se servir en justice; mais, dans l'obscurité des bureaux de ministres, tout est bon, quand le crédit aide aux pièces justificatives. Il faut que madame de Ruffei ait une espèce de correspondance cachée avec mon père, puisqu'elle a su si à point la détention de ma mère : cela est digne d'elle assurément.

Le marquis ne peut m'accuser, ce me semble, de rapt, de séduction, avec l'ombre de la vraisemblance. Une femme mariée, surtout quand elle l'est depuis six ans, et que son amant n'a guère

[1] Le marquis de Mirabeau, père de l'amant de Sophie, auteur du livre intitulé l'*Ami des hommes*, 5 vol. in-12. Paris 1755.

que quatre ans plus qu'elle, n'est jamais supposée pouvoir être séduite : cela n'a pas l'ombre du bon sens. Le rapt de force n'est pas soutenable. Je ne sais donc pas du tout comment ils m'attaquent, d'autant qu'ils n'ont pas même une lettre signée de moi. Certainement c'est toi qui m'as demandé la première à partir, et les Ruffei le savent bien, puisqu'ils ont eu entre les mains les deux lettres de Dijon, où tu me faisais même un plan à cet égard; mais, beaucoup plus certainement encore, je ne me servirai d'aucune de tes lettres qui puisse aider à l'accusation d'adultère. Je ne conçois pas comment tu as pu penser à me faire une pareille proposition : ta générosité t'a aveuglée; mais c'est à moi à y voir pour nous deux.

Hélas! oui, nous le croyions *solide*, *notre bonheur*. Je n'aurais jamais pensé que cet insensé vieillard eût entrepris une procédure; et il n'y avait que cela qui pût nous perdre, en donnant à nos familles un prétexte de nous redemander. Assurément ils triomphent; mais nous ne sommes pas au bout. Ce qui me liera toujours les mains cependant, vis-à-vis d'eux, c'est toi. Tu es leur sauvegarde, et ils n'ont qu'à te bien traiter pour m'enchaîner.

P*** m'avait dit où était le couvent de ma mère; je l'ai totalement oublié : il faut que tu tâches absolument qu'il te le dise. Tu peux même lui promettre de ne pas lui écrire à son insu, d'autant qu'il y aurait du danger à le faire à présent. C'est à moi qu'il faut écrire sans cesse, mon amie bonne,

à moi qui ne vis plus que pour lire tes lettres et te revoir un jour.

Tu vois bien que je n'ai pas un moment pour lui parler de cachets, cartouches, etc. J'ai demandé ici des crayons et des couleurs : on m'a répondu que cela ne se pouvait pas. Les cachets ne nous coûteront presque rien, il n'y a qu'à les faire en acier; mais cela n'est pas pressé, tant qu'aucun de nous n'est libre. Je veux me faire faire un cachet dont j'ai trouvé la devise, qui est charmante par l'énergie et la briéveté qu'elle a en latin : *a te principium, tibi desinet.* Cela veut dire : c'est avec toi qu'a commencé l'amour, c'est avec toi qu'il finira. Vois, que de choses en cinq mots! ce sera à jamais ma devise. Celle qui nous est commune, tu l'as choisie; c'est : *l'amour brave le sort*, en attendant qu'on puisse lui substituer : *l'amour a soumis le sort.* Je ne me souviens point du tout des vers du cartouche, et tu me les enverras à la première fois; mais tout cela n'est pas pressé. Épargnons notre argent pour tes couches, je t'en prie.

J'approuve fort ton idée pour ma bague; mais je ne veux pas changer celle que je porte; et d'ailleurs elle est trop gâtée. Tu peux bien me sacrifier de tes cheveux pour en faire une autre; la tienne servira de modèle pour le chiffre; je la garderai ici sans qu'on s'en aperçoive; mais je n'y consens qu'à condition que les frais de façon et la valeur de l'entourage n'excéderont pas celle de la bague; sans quoi, je n'en veux pas : que P*** consulte sur cela un joaillier. C'est à toi-même que tu aurais dû faire

ce cadeau; mais je ne m'oppose point à ce charmant présent, sous la condition que j'y ai mise, et dans l'espoir d'imaginer et de pouvoir me procurer des revanches. D'ailleurs je pense que cette bague t'eût attiré des querelles; mais cependant, je ne veux pas que tu renonces à celle que tu portes; ni toi non plus, n'est-ce pas, Sophie?

Ma montre ne me sera sûrement pas rendue ici: j'ai eu bien du regret à voir qu'elle a été si gâtée dans les poches de P***; mais je ferai réparer cela; car cette montre-là ne me quittera jamais.

Tu sais à présent que je me suis mis au lait, et je ne le quitterai pas; car ma poitrine délabrée en a plus besoin que jamais. Cette pauvre folle, qui va mourir, et semble recouvrer sa raison pour sentir toute l'horreur de son état, m'a fait grande pitié, ma bonne amie; cette circonstance, surtout, d'avoir été abandonnée par un lâche et perfide ravisseur, m'a été jusqu'au fond de l'ame. Peut-être cette infortunée, si elle eût rencontré un homme honnête, l'eût-elle été aussi, quoique faible, et par conséquent susceptible de dépravation. La plupart des femmes, et des hommes aussi, ne sont que ce que les font les circonstances. Ce n'est point la corruption de cette femme qu'il faudrait punir, c'est l'infamie du corrupteur. C'est à un tel homme que M. le président de Ruffei prétendait m'assimiler. J'espère que tu ne lui pardonneras jamais cette iniquité.

Ah! oui, mon amie, *quand la vie n'est pas un bonheur, elle est un supplice;* mais l'amour et l'es-

poir la rendent supportable. Ne perds donc pas le courage, ô ma Sophie! ce serait dégrader ton ame, et nous ôter toutes sortes de ressources.

LETTRE IV.

A LA MÊME.

... août 1777.

Tu es bien mal en livres, pauvre chère fanfan. Je suis bien aise que tu aies lu *Young;* il y a des choses sublimes, beaucoup de bizarres, et quelques-unes de folles : mais un tel livre va au cœur quand on est malheureux ; car on n'est jamais si sensible. Ils ne veulent donc point que tu lises des romans? Les pauvres gens ne savent pas que rien ne semble si plat que la plupart des romans, quand on aime. Tu feras de furieux reproches à Rousseau, quand tu reliras son Héloïse; mais tu y trouveras des choses vraiment inspirées par la passion, et exprimées comme il exprime toujours.

Au reste, tous ces grands écrivains ne nous paraissent plus des maîtres quand il est question d'amour; c'est nous qui savons le secret de ce dieu.

P*** m'a dit qu'il te prêtait le journal de Linguet. Vois s'il n'y aura rien sur Watson [1], et n'ou-

[1] Robert Watson, auteur anglais de l'histoire de Philippe II, roi d'Espagne, traduite en français par le comte de Mirabeau et Durival, pendant le séjour du premier en Hollande. 4 vol. in-12. Cette traduction parut à Amsterdam en 1778.

blie pas que tu m'as promis de prendre des notes pour mon grand ouvrage [1]. Ce genre d'occupation te fera toujours plaisir, puisqu'il te rappellera sans cesse ton ami. Tu juges bien que je n'écris pas un mot sur cette matière, depuis que je sais que mes papiers iront à la police. Tu ne saurais croire combien cela me gêne et me glace l'imagination. Aussi, hormis ce que je t'écris et nos dialogues, je ne prends que des notes pures et simples, sans hasarder la moindre réflexion. Tu peux noter aussi toute pensée remarquable et saillante dans mes principes, ou contre mes principes, en observant toujours de citer exactement. Il faut que P*** t'abonne à un cabinet littéraire dont tu aies le catalogue; il est trop cruel de ne pouvoir se procurer jamais que des livres d'emprunt mal choisis.

Hélas! mon amie, je voudrais bien travailler à mes affaires avec la plus grande activité; mais tu sais ce que j'y puis; écrire des lettres auxquelles on ne répond pas. En voilà à peu près une douzaine, je crois, que j'envoie à M. Lenoir; de quoi cela m'a-t-il avancé? Cependant je continuerai toujours; mais il faut une permission; et, pour avoir cette permission, il faut voir M. de Rougemont. Je comptais que l'Assomption nous l'amènerait; mais il est tout occupé des ordres à donner pour dimanche, où tout Paris vient à Vincennes. Au moyen de cela, nous ne le verrons peut-être pas après-

[1] La monarchie prussienne sous Frédéric-le-Grand. Paris, 1788, 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-8° avec atlas. Le major Mauvillon son ami, lui donna d'immenses matériaux pour cet ouvrage.

demain : en ce cas, je lui ferai demander d'écrire à M. Lenoir, d'autant que je veux lui faire un peu de honte de l'état où l'on me laisse. Il est vrai de dire que je n'ai plus ni culottes, ni souliers, ni bas, ni habit. Ma culotte de drap est en pièces; mes culottes de basin, il faut bien les faire blanchir. Je n'ai pas une paire de bas dont les pieds ne soient troués. Mon habit de drap est en loques, l'autre plus sale qu'un torchon. Tous les prisonniers qui sont au compte du roi ont abondamment le nécessaire : faut-il que je manque de tout, parce que je suis au compte de mon père? J'écrirai sur cela une lettre très-forte à M. Lenoir, pour lui donner un peu d'humeur contre le vénérable *Ami des hommes*.

Pauvre mimi, tu auras bien chaud aujourd'hui; car j'étouffe de chaleur dans mon cachot, dont les murs sont sept ou huit fois au moins plus épais que les tiens. Hélas! les baisers de l'ami ne te rafraîchiraient pas; mais cette chaleur te ferait oublier l'autre, et nous ne mourrions du moins que de volupté. Adieu, mon épouse; adieu, ma bien-aimée, l'amie, l'élue de mon cœur, le bonheur de Gabriel, et son amante à jamais adorée. Je t'embrasse comme et autant que tu veux l'être, le tout sans compter, sans te dérober la langue, sans te faire aucune malice enfin, si ce n'est que je te mords partout, et que, jaloux de ta blancheur, je te couvre de suçons. Adieu, bonne bonne. Baise-moi donc bien fort.

16 août, samedi.

J'aurais été cruellement inquiet de ta fluxion, si je l'avais sue à temps, ma toute belle amie; car, outre que cela est bien douloureux, cela pouvait avoir de fâcheuses suites pour le petit enfant que tu portes dans ton sein. Aie bien soin de ta santé, chère amour, pour lui, mais surtout pour toi et pour moi. Voici la saison des fruits; ils te tenteront, car ceux de ce pays sont beaux et bons. Mais n'en mange pas excessivement, et surtout qu'ils soient mûrs. O mon amie bonne! que deviendrait ton Gabriel, si tu étais malade!

Je pleure de bien bon cœur, quand je relis les tendres plaintes que t'arrachaient l'absence de P*** et la privation de mes lettres; mais ces larmes sont douces : je vois, je sens combien je suis aimé, et je pardonne presque au malheur auquel j'en dois de nouvelles preuves. Ton pauvre cœur a bien souffert, amie douce; tu étais presque désespérée. Tu as pensé tout ce qui m'a passé par la tête; car je craignais bien aussi que Briançon n'eût de nouveau séduit P***; mais je tremblais, de plus, que M. de Rougemont, piqué de ce que P*** avait eu une permission de me voir en particulier, ne s'opposât à ce que je le revisse. S'il l'avait fait, tout était dit : je n'avais plus qu'à mourir.

Ah! *si je pouvais le toucher, ton cœur*, quand il t'étouffe, bientôt il reprendrait plus d'activité; ses battements précipités ne seraient plus incommodes; mes lèvres et ma main y porteraient en un instant le calme et la vie.

J'éprouvais souvent, avant de recevoir tes lettres, et même encore aujourd'hui, quand je pense trop long-temps à nos malheurs, ou que je me rappelle notre séparation et ses funestes circonstances, j'éprouve, dis-je, le symptôme que tu me dépeins. Mon cœur se serre et se gonfle alternativement, au point qu'il semble vouloir éclater, ou s'élancer hors de moi. Cela est précédé d'un froid glaçant qui, aussi vite que la pensée, se porte d'une extrémité du corps à l'autre, et me comprime le cerveau jusqu'à m'hébéter. Si les larmes ne venaient pas je crois que j'expirerais.

Je te le promets, que tu n'ignoreras jamais rien des nouveaux événements qui pourront survenir, quand je les saurai et que je pourrai t'en instruire : j'ai trop éprouvé moi-même que le doute et l'incertitude étaient les pires des maux, pour t'y laisser. Un malheur connu abat le cœur et arrache mille larmes ; mais enfin on cherche à y remédier, et l'on se décide sur ce qu'on sait : mais l'incertitude tourmente et déchire ; c'est un vautour dévorant qui ne laisse pas un moment de repos.

Il me tarde que tu puisses être seule autant que tu voudras, car l'agitation involontaire est un tourment réel. Tu ne peux jamais réfléchir de suite à nos affaires. Au moment où ton cœur te demande la solitude, tu es obligée d'entendre des propos dégoûtants ; on t'étourdit, on t'importune même par des attentions. Du moins, quand tu auras ton chez toi, tu ne prendras de la dissipation que quand tu voudras ; et alors elle te sera moins dé-

sagréable et plus salutaire. Tu m'écriras long-temps; tu penseras à moi plus de suite; tu ne m'aimeras pas plus, mais tu me le diras davantage.

O divine amie, tu ne regretteras jamais de les avoir achetés si cher, *ces neuf mois de bonheur. Tant d'amants n'en ont pas eu autant*, me dis-tu; mais qui d'entre eux les a payés d'un tel prix? qui les a mérités comme nous? Ah! qu'aucun ne se compare à Sophie-Gabriel et à son époux, pour le dévouement, pour le courage, pour la tendresse! Qu'ils ne prétendent donc ni aux mêmes dédommagements, ni à la même félicité. — Eh! qui leur demandait leurs odieux secours? n'avions-nous donc pas des bras? ta subsistance n'était-elle point assurée? Que nous importait le reste? Le bonheur était en nous : l'opulence n'y pouvait rien. Qu'ils ne viennent pas nous parler des embarras où nous serions tombés! J'étais devenu nécessaire à un homme trop vil pour être généreux, mais trop intéressé pour m'abandonner. S'il n'avait pas eu la certitude de me perdre, il ne se serait pas conduit comme il a fait; il m'aurait libéré, ou du moins il aurait fait patienter nos âpres créanciers; et, une fois sortis des griffes de le Quesne nous n'avions rien à craindre que des tyrans que nous avions fuis. O Sophie, Sophie! que n'ai-je choisi un autre asyle! Mais, hélas! tu as vu par quels degrés j'ai été inévitablement précipité dans le gouffre où nous gémissons.

Ne donne point dans le préjugé ordinaire, qu'il faut saigner une femme grosse à telle ou telle

époque : il n'y a pas plus de raisons de saigner une femme grosse qu'une autre, à moins que la nature n'en indique le besoin ; ce qu'elle fait souvent par de grands maux de tête, des éblouissements, et, en un mot, des symptômes qu'il ne faut pas être médecin ou chirurgien pour reconnaître. Alors il faut une saignée. Les femmes très-sanguines sont plus sujettes que d'autres aux accidents qui la nécessitent. Je ne crois pas que tu le sois beaucoup : tes maladies périodiques n'ont jamais été bien considérables. Quoi qu'il en soit, consulte un bon chirurgien, et laisse les contes de bonnes femmes pour ce qu'ils sont.

Je ne sais à propos de quoi M. Martin te tourmente et te protége. Il me déplaît souverainement, ton M. Martin, surtout s'il en veut à P***. Mande-moi donc ce que c'est que cet original, et avertis P*** d'être sur ses gardes. Ce n'est pas celui qui a le district des prisonniers, au moins je ne le crois point. J'ai encore oublié de demander aujourd'hui à Fontelliau le nom de celui qui a cette charge, et qui vient toujours ici avec monsieur Lenoir. Je ne sais si celui-là est mieux avec P***; mais c'est un Matador et presque un sous-ministre, comme son maître.

Ta mère se trompe fort, si elle croit que je fais consister la fermeté dans le style. On se doit d'écrire noblement, mais sans emportement. La modération prouve un parti pris, et la fougue n'est ordinairement que passagère. Qu'elle croie donc qu'on ne lui refusera pas le respect en formule;

mais de là à celui du cœur il y a infiniment loin, et celui-ci ne se commande pas. Ce qu'elle appelait une lettre *impudente* était une lettre très-sage. Ce qu'elle appelle des *leçons d'impudence*, ont été, j'ose le dire, des leçons d'honneur et de vertu, dont tu n'avais pas besoin sans doute, mais qui sont les seules que je sache donner, si tu en exceptes celles d'amour, chère fanfan. Je jouis de ma maîtresse avec délices, avec transport; je suis le plus voluptueux et le plus ardent des hommes; mais je ne corromps pas. On peut jouir sans corrompre; mais ces dévotes, qui ne le sont qu'après avoir été des catins, ne savent pas cela. Ces vaines apparences, qu'elles appellent piété, sont des compliments qu'elles font à la vertu. Elles l'ont fait consister dans leur jeunesse à cacher leurs ébats; elles croient ensuite tout réparer par des momeries, et surtout une aigre sévérité.

Pour Sophie et Gabriel, ils pensent que la vertu et la sensibilité sont inséparables; qu'on doit tout à qui a fait tout pour nous; que l'honneur d'une femme ne consiste pas à n'avoir point d'amants, comme la sobriété n'est pas de se laisser mourir de faim, mais qu'il ordonne de n'avoir qu'un amant et de l'adorer; que celui de tous les sexes est de tenir ce qu'il a promis, d'être fidèle à ses serments, reconnaissant, ferme, incapable de céder à l'infortune, à la persécution; de trahir par inconstance ou par lâcheté, celui ou celle dont on a reçu tous les sacrifices. Voilà notre honneur, notre religion, nos principes : malheur à qui les trouve impu-

dents! son ame aride n'est pas faite pour juger la nôtre.

Que tu m'as fait pleurer, quand j'ai lu ces mots: *il n'y a pas moyen de travailler ici!* Mais tu ajoutes avec une dignité qui te convient, *que tu ne le ferais pas*, quand cela serait possible; que tu ne l'eusses fait que pour ton ami et ton fils.... Ah! Sophie, tu sais s'il eût bêché la terre pour toi avec joie..... Tu es toujours la même, ô mon amante! unique en délicatesse, en courage, en amour..... Ah! crois que tu es aimée comme ne le sera jamais aucune femme.

O ma Sophie! je l'ai pensé bien des fois, ce que tu as écrit dans un violent accès de douleur, que nous aurions été bien heureux d'expirer au moment où nous nous sommes dit *adieu*. Cependant conviens qu'on ne médit pas de la vie le jour où l'on reçoit des lettres de ce qu'on aime. Quelquefois je pense que c'est lorsqu'on n'a pas de chagrins qu'on ne doit pas regretter de mourir, parce qu'on ne peut plus que perdre en continuant à vivre. Souvent aussi je pense qu'il serait bien cruel de renoncer à un avenir qui peut nous dédommager de tant de maux, en nous rendant le bonheur, ne fût-ce que pour une nuit. Tant qu'il nous restera de l'espoir et quelque consolation par des lettres mutuelles, pour tempérer le chagrin qui nous ronge, et en arrêter un peu les progrès, il faut lui résister. Ton ami, qui n'est pas moins malheureux que toi, qui sûrement est plus las de la vie, t'y invite, chère amour; et tu

sais bien qu'il ne donne jamais de conseils pusillanimes.

Chère Sophie, ne vas donc pas t'imaginer que tu portes un faux germe : tu te forges des tourments. Il est des enfants qui remuent plus tard les uns que les autres. Peux-tu croire que Gabriel et Sophie aient produit *un être insensible?* Oh! non, non; mais au moment où je te rassure, tu l'as déjà senti, cet enfant si cher; tu comptes les preuves de son existence; tu sens les battements de son cœur animé par le tien. Oh! que j'attends avec impatience cette délicieuse nouvelle! et que celle de ta délivrance me sera plus précieuse encore! Dieux! que de larmes de crainte et d'attendrissement! quelle horrible inquiétude pour ton époux! mais aussi, qu'il lui sera doux de recevoir par toi le nom sacré de père!... Pauvre enfant!.... exposé, si jeune et sans défenseur, à tous les coups du sort! L'amour veillera-t-il sur lui? Hélas! que chaque instant ajoute à nos inquiétudes, à nos maux! Quel fardeau que l'existence, si l'amour ne versait pas sur nos plaies quelques gouttes de ce philtre dont il a abreuvé nos cœurs.....!

Non, non, ma Sophie, jamais deux mortels ne furent si infortunés; mais aussi, jamais une tendresse si vraie, si active, si continuelle ne soutint leur courage.

LETTRE V.

A LA MÊME.

... août 1777.

Oui, sûrement, mon amie chère, *ma franchise a toujours prévalu* avec toi, et jamais elle ne m'abandonnera, quand elle devrait me nuire. Ce m'est une qualité trop naturelle, et dont je ne me méfie point assez avec mes ennemis ou les gens indignes de confiance. Ma physionomie parle, lors même que je ne parle pas; et tu as dû voir souvent qu'il faut que je me prépare d'avance avec soin, quand je veux soutenir un déguisement que j'ai cru nécessaire. Si je ne contiens pas tous mes mouvements, je me décèle bientôt; car ils tendent tous à peindre au vrai ce qui se passe dans mon ame. C'est un défaut très-essentiel qui résulte de l'excès d'une qualité estimable; et certainement, je chercherai à m'en corriger tout-à-fait, comme j'y suis déjà parvenu en partie : mais ce n'est point avec Sophie que je m'observerai jamais; je ne puis que gagner à ce qu'elle voie mon cœur tel qu'il est; car elle y règne absolument et sans partage. Les traces de jalousie qu'elle y remarquera ne lui paraîtront qu'un hommage de plus, dont elle me saura gré. Je ne te cacherai pas même les événements qui peuvent t'affliger, parce que je sais que c'est un soulagement très-réel que de savoir jusqu'à quel point on est malheureux. Les doutes et

les craintes étendent les maux à l'infini, et il est impossible de prendre des résolutions et des mesures sur des objets qui n'ont point de bornes, et qu'on ne voit qu'à travers un brouillard épais.

Changer? ah! non, tu n'en admets pas la possibilité; et jamais Gabriel n'aura besoin de se justifier d'un crime atroce dont tu ne pourrais le croire coupable, sans lui donner une preuve complète du plus parfait mépris. Mais ne vas pas croire que des considérations de devoir et d'honneur entrent pour rien dans ma constance. Je t'aime parce que je vis. L'amour est mon souffle. Penser à ne plus t'adorer, me paraîtrait une supposition aussi absurde que celle de continuer de vivre sans un cœur pour distribuer le sang dans mes veines, et sans des poumons pour respirer.

Je t'assure, ma Sophie, que je n'ai pas plus de mérite à t'aimer, que les rivières n'en ont à couler, ou le feu à brûler : c'est ma nature, c'est mon essence. Je t'adorerais assurément encore, quand il me serait libre de choisir l'indifférence ou l'amour, la constance ou l'inconstance; mais cela ne me l'est pas; et je t'aime, ne pouvant faire autrement... Aime-moi donc de même, si tu peux; mais non pas par reconnaissance, car je n'en mérite aucune.

Pourquoi donc est-ce qu'Alexandrine soupe avec toi, dès que cela te gêne? Donne-moi les plus petits détails de ta vie journalière. Hélas! je voudrais minute par minute te voir, te suivre, t'entendre.

Qu'il est heureux cet inséparable! que j'envie son sort! Que j'en serais jaloux, si je pouvais le

remplacer quelquefois! Mais hélas! il ne faut point te reprocher cette faible consolation..... Et puis n'ai-je pas la petite Sophie.... Va, va, je me venge plus et mieux que tu ne crois; et je parie bien que mon représentant ne peut pas t'accuser d'autant d'infidélités qu'elle en a obtenues de moi.

Il en est du moins bien peu, mon tendre amour, *de femmes qui ne soient pas méprisables :* certainement il n'en est qu'une qui sache aimer, et c'est toi. J'ai lu, avec bien du plaisir, avec quelle indignation tu as appris les déportements d'Alexandrine; et cette découverte t'est une double preuve du mépris que mérite ton sexe; car sa confidente est aussi méprisable qu'elle de t'avoir dit des choses qui doivent la perdre dans ton esprit. Au reste, tu devais bien te douter de la dépravation de ses mœurs, du moment où tu t'apercevais de familiarités, et de familiarités si indécentes avec son geolier. Mais par quel hasard *l'as-tu vu manger dans la même assiette?* Est-ce que cet homme mange devant toi? est-ce que tu manges avec lui? Assurément je ne le crois pas, ni ne le dois croire, et je te prie que cela ne soit pas. Tiens toutes ces espèces à la distance immense où elles doivent être de toi, et que cet homme ne soit jamais que ton valet, comme en effet il n'est que cela. De la douceur sans doute, des ménagements aussi; mais de la politesse, non, non; et des familiarités... mille fois non, moins dans ta position que dans toute autre. C'est dans l'adversité qu'on se doit à soi-même le plus de respect.

Mon amie, j'ai une frayeur horrible. J'ai été à la messe ce matin; j'ai laissé dans une feuille de mon papier compté, celle de tes lettres à laquelle je répondais. Je ne craignais aucune espèce de surprise, M. de Rougemont étant occupé aujourd'hui à l'arrangement de la fête. Quand on est venu me tirer de ma tribune, on m'a dit qu'il allait me voir; et, en rentrant dans ma chambre, je l'y ai trouvé. Le cœur m'a manqué. Rien n'était dérangé sur ma table. J'avais laissé un gros livre sur mes papiers, qui y était encore; mais il m'a paru plus avancé. Cependant j'ai trouvé le commandant très-riant et très-ouvert, mais point assis. Il m'a dit : J'ai trouvé votre chambre ouverte; je vous y ai attendu, pour ne pas vous faire descendre plus bas. Ensuite il m'a parlé de ma santé : je lui ai dit qu'elle n'était pas bonne; et cela est vrai, surtout aujourd'hui, que je n'ai absolument point dormi, et qu'une moiteur universelle m'épuise et m'affaiblit.

Je lui ai demandé la permission d'écrire à M. Lenoir, pour me plaindre de l'état où on me laissait. Il m'a dit : « Écrivez-lui sur vos affaires, et ne lui parlez pas encore de vos hardes. Monsieur votre père m'a fait demander un rendez-vous, comme je vous ai dit. J'ai été si occupé, que je n'ai pu le voir. C'est sûrement pour cela qu'il veut m'entretenir; ainsi, il rejetterait sur moi ce délai. Je vous promets de lui parler très-ferme, et, s'il fait la sourde oreille, je m'en plaindrai à M. Lenoir, et vous écrirez aussi fortement que vous voudrez. »

Je suis tombé d'accord de tout; je ne pouvais

faire autrement. Il m'a beaucoup parlé du projet de me faire mettre au château, et a fini par me dire que, pour me distraire un peu, il me ferait monter cet après-midi à la lanterne du donjon (c'est le sommet), pour voir le coup-d'œil de la foire où serait tout Paris, et la superbe vue. Je l'ai beaucoup remercié; et, en effet, il me faisait le plus grand plaisir, non par la chose en elle-même, mais parce qu'il ne semble pas que, s'il m'eût surpris tes lettres, ce qui est ici le crime le plus irrémissible, il m'eût donné cette marque de satisfaction. Cependant je suis cruellement inquiet; mais il en dira sûrement quelque chose à mon porte-clefs, s'il s'en est aperçu; et je le saurai. Hélas! qu'y remédierai-je? Il empêcherait P*** de venir; je serais perdu.

Peut-être, ô mon amie! n'est-ce qu'une vaine terreur. Du moins, quand tu liras ceci, tu seras bien sûre que nous en sommes quittes pour la peur : ainsi tu ne partageras pas mes angoisses. Je lui ai dit, quand il est sorti : « Monsieur, si vous voyez Brugnière, rappelez-lui, je vous en prie, que son mois est bientôt écoulé. Il m'a promis de venir au moins tous les mois. »

« Je le vois rarement, m'a-t-il dit; mais, si je l'aperçois, je le lui rappellerai. » Il est bien dissimulé, ou il ne s'est douté de rien. Quoi qu'il en soit, je n'avais que faire de cette nouvelle crainte, et j'ai bien du chagrin. Je reviens à tes lettres pour l'adoucir un peu.

Tu trouves bien étrange qu'on ait un comédien,

ma tendre amie; mais je t'assure que ce Clairval[1], chéri d'Alexandrine, a eu les plus huppées de Paris; et, au fait, il a rendu service à une branche des Choiseuls, en lui donnant un héritier. Puis, assurément ce n'est que par air qu'Alexandrine s'est livrée à lui; car aujourd'hui il est las, flétri, et ne doit plus avoir les talents qui séduisent les femmes à tempérament : puisqu'elle s'est livrée à celui-là, elle est sans doute de celles qui sont rivales de toutes les femmes, sans aimer aucun homme. Elle l'a eu parce qu'il était à la mode. Toutes ces *diseuses* de grands mots sont plus grandes *faiseuses* encore, crois-moi. Je me rappelle à ce propos une certaine madame Carrouge, dont je ne crois pas t'avoir jamais parlé, que je me mis en fantaisie d'avoir, parce qu'elle me parlait toujours de ses premières amours, qui seraient les dernières. Elle était amie et confidente de la Brémond et de la Latour-du-Pin, et elle savait par elles que j'avais quelque mérite dans un tête-à-tête. Je connaissais l'objet de sa tendresse, petit, boiteux, malingre et absent. Je trouvai plaisant de tenir sa place le jour même de son arrivée.

Il revenait le soir, et devait coucher avec elle. Je le savais par la Brémond, qui me dit qu'elle ne souperait point avec nous à cause de cela. Que fais-je? Je vais chez la tendre amante pour me plaindre du mauvais tour qu'elle nous joue; je la

[1] Célèbre acteur de la comédie italienne, qui jouait avec succès les Amoureux dans l'opéra-comique. Il avait été perruquier avant de se faire comédien.

presse de venir avec moi: elle me dit qu'elle attend Guérin; je l'assure que je la ramenerai de bonne heure : elle refuse; j'insiste, je la tiraille; elle résiste, m'entraîne sur son sopha, et j'ai l'honneur.... Cela fut si facile, que j'en fus presque indigné.

Oh çà, convenez, lui dis-je, que bien qu'exclu de vos dernières amours irrévocablement destinées à Guérin, je vaux mieux que lui. Avant d'en convenir, je crois qu'elle voulait m'admettre à de nouvelles preuves; mais je savais que la Brémond en attendait de moi, et je me ménageai. Quand la Carrouge vit qu'il n'y avait pas moyen d'être encore une fois offensée, elle déplora son malheur, pleura, se mit en colère et voulut me dévisager. Je m'en allai, et ne l'ai jamais touchée depuis.

Voilà, mon amie, ce que sont toutes ces héroïnes ; voilà ce qu'est la Cabris : voilà ce qu'était la Latour-du-Pin, qui parlait mieux que qui que ce soit au monde de sensibilité, de délicatesse, d'amour, de passion. Ah! qu'on est plus simple dans son langage, quand on est vraiment ému! et que tu es bonne de te laisser duper encore par ces grands étalages, que l'accent, la physionomie et les manières démentent autant que la conduite! Il est bien aisé de voir si une femme aime réellement, surtout en la considérant avec d'autres hommes que son amant. Une ame vraiment remplie de son objet, n'est pas susceptible de certaines distractions. L'amour est une fleur si délicate, que le moindre souffle étranger la détruit; et je ne croirai jamais qu'une femme, capable de voir avec

plaisir les hommes, et d'entendre sans répugnance leur jargon et leurs fadeurs, le soit d'aimer constamment et tendrement.

Mon opinion doit être comptée pour quelque chose en fait d'amour et de sensibilité; car j'ose dire que je sais aimer. Je suis persuadé que le cœur n'est pas même susceptible d'unir une passion violente et des goûts vifs.

Tu ne saurais croire quel plaisir m'a fait ce jeu de mots : *J'ai le cœur trop plein de toi pour pouvoir m'attacher.* J'ai toujours été convaincu qu'une amitié vive était elle-même une espèce d'infidélité, non pas criminelle, mais qui décèle la faiblesse de l'amour. Au reste, j'ai besoin de penser ainsi, cher toutout, pour ma propre justification; car, depuis que je t'adore, je n'aime plus rien: je suis susceptible d'émotion, de pitié, d'empressement à obliger, mais non pas d'un attachement quelconque. Quand le cœur est une fois brûlant, il ne sent pas ce qui est tiède, ou la sensation que cela lui procure lui est pénible. Tu ne saurais imaginer combien, avant même que je fusse convaincu que la Saint-Belin était méchante, fausse et perfide, j'étais affligé de l'ascendant que je lui voyais sur toi; si cela avait continué, je n'aurais jamais cru que ton amour fût vraiment fort et durable. La confiance, la tendresse exclusive me paraissent les vrais symptômes d'une passion : ce sont ceux de la mienne, et tu permets bien que je dise qu'il n'en est pas une autre aussi tendre: j'en excepterai seulement la tienne, pour que tu ne boudes pas.

Oui, ma Sophie, je le crois je le crois, du fond de mon ame, nos cœurs étaient uniquement faits l'un pour l'autre; toi seule pouvais me rendre constant, et même amoureux; car tu ne dois pas croire, ô mon amie, que j'eusse jamais connu l'amour avant toi. La fièvre de mes sens n'avait pas plus de rapport aux transports que tu m'inspires, qu'il n'y a de comparaison à faire entre toi et les femmes auxquelles j'ai porté mes hommages avant d'être ton époux. Je te l'ai dit cent fois : ta langue, ta langue parfumée, quand elle erre sur mes lèvres, me trouble mille fois plus que je ne le fus jamais par le dernier degré du plaisir dans les bras d'une autre femme. C'est un triomphe que tu ne sauras jamais apprécier, mon amie, mais qui me console d'avoir si long-temps encensé d'autres beautés, en me prouvant quelle différence il y a entre les désirs de la nature et ceux de l'amour, et que par conséquent je n'aimai jamais que toi.

Tu sais, mon amie, la plupart de mes frivoles exploits dans la carrière du plaisir. La vigueur de ma constitution paraissait autrefois par la multiplicité et la variété de ce que j'appelais mes jouissances; mais jamais une seule femme n'était l'objet d'un grand nombre d'assauts. Une seule fois la lubricité d'une Messaline (tu sais qui c'est) pensa me tuer. Tout le reste de ma vie, jusqu'à toi, n'a guère été que celle des autres hommes. Mais ces lauriers que je croyais avoir cueillis si glorieusement, insensé que j'étais! comme l'amour les a flétris! que de guirlandes de fleurs il a substituées

à quelques brins d'herbes! Dans quel délire ne m'as-tu pas plongé? Quelles incroyables victoires n'ai-je pas remportées sur ton sein? Oh Sophie! belle Sophie! que de volupté je trouve à y penser, et que mes forces étaient encore inférieures à mes désirs!

Mais l'ardeur de mes sens n'est pas la meilleure preuve que je n'aimai jamais que toi. C'est l'union des ames qui met le sceau à notre tendresse: c'est ce dévouement sans bornes et sans exemple, qui fait que l'univers entier n'est à nos yeux qu'un atôme; que tout intérêt cède devant l'objet aimé, ou plutôt se confond avec lui; que tout sacrifice est une jouissance, tout sentiment un devoir; que le crime et la vertu, l'honneur et la honte, le bonheur et l'infortune, ne sont et ne seront jamais pour nous que dans ce qui peut servir l'amour ou lui nuire, plaire à Sophie-Gabriel ou l'offenser. O mon amante! relis et rappelle-toi tout ce que je t'ai écrit de plus tendre, de plus énergique, de plus enthousiaste, fais-en un seul tableau; repais-en ton cœur, remplis-en ta mémoire; ce n'est encore que l'ébauche, la faible ébauche de ce que sent ton ami, dans les moments où il paraît le moins occupé de toi!

Ah! dis-le-moi, dis-le-moi souvent, que tu n'as jamais aimé comme tu aimes, que je suis le seul que tu pusses aimer ainsi! Dis-le-moi, que je tâche de le croire! ô amante chérie! Ne te fâche pas surtout de ce que je t'ai parlé de ces hommes: crois que j'en ai des raisons essentielles, et que, si je n'eusse été que méfiant, je me serais tu. Pour ja-

loux, je ne puis l'être. Je sais bien que tu ne les verras pas, parce que tu n'en es pas capable; et d'ailleurs tu ne le peux point. Mais dis-moi tout, je t'en conjure; et nie tout, soit à cet égard, soit à celui de M. P***, à d'autres qu'à moi.

LETTRE VI.

A M. LENOIR.

19 août 1777.

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance, monsieur, la permission que vous voulez bien me donner d'écrire à ma mère. Il semble que ce soit mon sort de trouver plus de bienveillance et de pitié chez des étrangers que dans ceux dont la nature avait fait mes appuis. Les bons procédés et l'intérêt que me témoignent ceux près de qui je n'ai d'autres titres que le malheur, me touchent d'autant plus, que l'ingratitude des êtres dont j'avais attendu des services et de la reconnaissance, a dû m'affecter davantage.

Votre bonté m'accorde, en cet instant, ce que mon père m'eût infailliblement refusé, si je le lui eusse demandé; mais je lui épargnerai, autant qu'il sera en moi, le tort des refus; car je n'attends, n'espère et ne désire rien de lui. C'est votre justice et votre sensibilité que j'invoque. Quand ma résignation et ma patience vous auront persuadé que mon père est au moins coupable d'exagéra-

tion, vous m'admettrez à prouver qu'il est le plus partial, le plus dur, et, pour me servir une fois du terme propre, le plus inique des pères. Alors le ministre, éclairé par vos soins, voudra bien se rappeler que, comme citoyen, je n'ai qu'un maître; c'est le souverain qui, père de tous ses sujets, doit les protéger contre la tyrannie domestique comme contre toute autre violence.

Le jour de la vérité luira sans doute, monsieur; elle est fille du temps et non du crédit. On s'apercevra tôt ou tard que mon père ne tient que de sa propre générosité le titre d'*Ami des hommes;* que ce n'est pas au sein de sa famille qu'il faut chercher les preuves de sa sensibilité; et qu'un homme qui se dit tendre, compatissant, *le législateur des rois*, le bienfaiteur de l'humanité entière, et qui est l'oppresseur de sa femme et de ses enfants, doit être écouté avec quelque précaution.

J'espère que vous trouverez dans ma lettre à ma mère la circonspection qui m'a été prescrite. Je ne cherche qu'à m'assurer de sa santé et à me rappeler à son souvenir. Quand je lui écrirais librement, je vous jure, monsieur, qu'elle ne recevrait de moi que des conseils modérés, parce que je l'aime trop pour lui en donner d'autres. Si l'on m'avait voulu croire des deux côtés, lorsque je voulais étouffer toute semence de discorde publique, jamais l'éclat scandaleux et funeste qui a amusé tout Paris aux dépens de mon père, et perdu ma pauvre mère, n'aurait eu lieu. Au reste, je n'ai jamais voulu qu'être neutre dans cette étrange affaire, jusqu'à ce qu'on

m'ait contraint à être partie : peut-être même dois-je me reprocher ma modération à cet égard ; car ma mère n'aurait pas été si facilement terrassée, si elle eût été mieux défendue. Le seul mémoire que j'aie écrit pour elle, à sa demande, et sans autre instruction que ses lettres, a été imprimé en Hollande, et arrêté en France par le crédit de mon père, avant que d'être rendu public. Celui que l'on a imprimé sous mon nom n'est pas de moi, et je crois pouvoir dire, sans trop d'amour propre, que cela est aisé à deviner en le lisant. Ainsi mon père ne peut s'en prendre à moi d'aucune des humiliations que lui a values son odieux procès.

N'importe ; je sais que son amour propre est excessivement offensé de l'intérêt que j'ai pris à ma mère, et surtout du dédain que j'ai affiché pour sa *secte* [1]. Qu'y ferai-je ? le mal est consommé, et je n'ai nulle envie de me rétracter. Je ne suis, ni ne veux être bel esprit. Je hais les *sectes* et méprise les *sectaires*. Mon unique prétention est d'avoir un cœur bon et honnête ; il n'est pas étonnant que l'infortune d'une mère qui m'a toujours chéri, et qui a pu vingt fois assurer sa tranquillité à mes dépens, m'ait affligé et indigné. Mon père ne me pardonnera pas, je le sais bien. Je souffrirai jusqu'au bout avec courage, espérant toujours que vous me sauverez tôt ou tard de l'oppression d'un homme aussi haineux qu'implacable.

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments respec-

[1] La secte des économistes.

tueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU, fils.

Une faveur en appelle une autre, et m'encourage à vous la demander. Il y a fort long-temps que je n'ai vu M. de Brugnière; et le temps est double et beaucoup plus que double pour qui n'a pas sa liberté. Voudriez-vous m'accorder la consolation de lui permettre de venir ici?

LETTRE VII.

A SOPHIE.

... août 1777.

Mon amie, guide-toi toujours suivant les circonstances; sois réservée, prudente, mais active; et sois en garde contre ton cœur, trop fécond en confiance, en bonté, et fautif en pressentiments. Autrefois je croyais aux miens, et m'en suis bien corrigé; cependant le 31 juillet m'a un peu raccommodé avec eux; car, au premier mot que me dit Berard [1], je pensais involontairement à P***, et j'étais persuadé au fond de mon cœur que je l'allais voir, quoique convaincu par la réflexion que je n'avais aucune raison de l'espérer.

Les songes m'affectent à présent, et je n'avais jamais éprouvé cette faiblesse. Je sais que le cours

[1] Concierge.

fortuit des esprits animaux réveille au hasard, pendant le sommeil, les idées qui ont le plus fortement préoccupé l'ame pendant le jour; mais cela ne satisfait que ma raison, et le sentiment reste vainqueur. Il me semble impossible qu'il n'y ait pas entre nous une espèce d'attraction invisible, qui nous avertisse réciproquement de ce qui nous intéresse relativement aux sentiments l'un de l'autre. Depuis que j'ai reçu tes lettres, mes rêves sont plus heureux, et souvent ils sont délicieux; mais auparavant j'en ai eu un surtout qui me fit fuir de mon lit, tant j'avais de crainte de le retrouver. Maintenant chaque nuit me rappelle quelques-uns des événements passés de nos amours; souvent l'illusion est si forte que je t'entends, je te vois, je te touche. Il y a trois jours que j'étais chez la Barbaud[1], le jour même où tu consentis à me rendre heureux. Tout se retraça, ou plutôt se répéta à moi jusqu'aux plus petits détails. — O dieux! je frissonne encore d'amour et de volupté, quand j'y pense. Ta tête appuyée sur mes bras.... ton beau cou, ton sein d'albâtre.... livré à mes brûlants désirs: ma main, mon heureuse main ose s'égarer: je soulève ces remparts redoutables dont tu m'avais toujours écarté avec tant de soin.... Tes beaux yeux se ferment.... tu palpites, tu frémis.... *Sophie.... oserais-je? O mon amie! veux-tu faire mon bonheur?* Tu ne réponds rien... tu caches ton visage dans mon sein.... la volupté t'enivre, et la pudeur te tour-

[1] Dame de Pontarlier, qui protégeait les rendez-vous de Mirabeau et de Sophie.

mente.... Mes désirs me consument; j'expire.... je renais.... je te soulève dans mes bras.... inutiles efforts! le parquet se dérobe à mes pieds.... je dévore tes charmes et n'en puis jouir.... L'amour rendait la victoire plus difficile pour en augmenter le prix. Ah! ces obstacles étaient bien inutiles.... D'importuns voisins m'ôtaient toutes les ressources.... Quels moments! quelles délices! que de contrainte! que de transports étouffés! que de demi-jouissances cueillies!

Eh bien, mon amante, j'ai revu, j'ai éprouvé de nouveau tout cela; je t'appuyais contre ce lit qui depuis fut le témoin de mon triomphe et de ma félicité.... Je te pressais sur ces chaises où tout m'offrait d'invincibles résistances; car quel genre de beautés ne réunis-tu pas?... Enfin, je me réveillai d'agitation et de trouble; et je m'aperçus jusqu'où avait été mon délire....

Es-tu quelquefois aussi heureuse, ô chère amante! tes rêves semblent-ils réaliser mon amour? sens-tu mes caresses, me prodigues-tu les tiennes? Tes baisers de feu animent-ils un peu l'inséparable? O fanfan, tu me dis que tu rêves, et tu ne me dis pas ce que tu rêves! Ne me dois-tu pas compte de tes nuits comme de tes jours? Ah! oui, oui sans doute. Elles sont tout à moi.

Raconte-moi donc tes illusions, ô épouse chérie! trompe l'absence; embrasse ton ami; fais-lui voir qu'il possède ton imagination aussi-bien que ton cœur. Ah! ton ame est si brûlante! tes sens seraient-ils glacés? Non, non, sans doute; la nature

te donna toutes les sensibilités; tes sensations sont exquises comme tes sentiments délicats : je me plais à le croire du moins, c'est là mon seul amour propre; je n'en ai que par toi, et tout le reste est en toi. Adieu, chère, chère et incomparable amante. Adieu, épouse de mon cœur, bien aimée de Gabriel. Adieu, son tout, sa déesse, son ame, sa vie, son univers. Reçois tous les baisers que tu voudrais me donner. Je les disperse sur ton beau corps. Ah! la plus petite place en est couverte; et combien se réfugient à l'ombre de ce délicieux bosquet qui couvre le temple de l'amour.

En me promenant aujourd'hui au jardin, j'ai vu que ce qui m'avait passé ce matin par la tête était fort bien trouvé. Un soldat consentirait plus volontiers à cette manière qu'à toute autre, parce que, quand la lettre serait surprise, on ne pourrait jamais savoir qui l'a remise. Mais il serait impossible qu'elle le fût. Il ne s'agit que de la mettre sous le banc de pierre, du côté de la petite cahute, dans le jardin où se promènent les prisonniers. Comme il y a là une sentinelle toute la nuit, tous les soldats de la garnison y passent fréquemment tour à tour; et, comme j'y vais tous les jours, elle n'y languirait pas, et je placerais ma réponse le lendemain. Ensuite il te dirait à combien de jours de distance sa garde au donjon revient, afin que je ne remisse ma réponse que le jour où il pourrait la prendre, de crainte d'accident. Je sais bien que nous sommes loin de pouvoir nous servir de cet expédient, mais il est toujours bon de savoir tout, à tout événe-

ment. Pour la fenêtre, n'y pense plus, elle est trop dangereuse, et presque impossible. Il ne l'est pas de passer des lettres ici, mais cela ne se peut guère qu'à force d'argent.

Je te dirai positivement le nom de la fille de Bérard et son adresse; il faut que je prenne des détours pour m'en informer, pour ne pas inspirer de méfiance. Je suis convaincu qu'une négociation de ce côté-là réussirait, parce que le bon-homme est idolâtre de sa fille, et qu'il voit bien qu'il n'est question que d'une intrigue d'amour, sans aucune trace d'évasion. Quand le grand Condé était ici, il était gardé à vue, et cependant il recevait des lettres du dehors; mais c'est qu'on gagnait ses gardes à force d'argent. Ce qui fait la plus grande sûreté de cette maison-ci à présent, c'est précisément l'attention qu'on a que les gardes ne voient jamais les prisonniers. Le sieur de Bar, qui était chargé de ne quitter jamais le prince, était souvent lui-même l'instrument dont se servait Montreuil, secrétaire du prince de Conti, pour faire passer des lettres. Il avait fait faire des écus qui se fermaient à vis; on les mêlait avec ceux qu'on envoyait aux princes de Condé, de Conti, et à M. de Longueville, pour jouer, et que l'on confiait au sieur de Bar lui-même, pour les leur remettre, comme un simple envoi d'argent.

Le Duc de Beaufort est le dernier prisonnier qui se soit évadé du donjon, et il y a de cela plus d'un siècle, car c'était en 1648. Mais les prisonniers se promenaient dans le bâtiment qui fait notre en-

ceinte et qui était alors une galerie découverte. Il gagna un valet qu'on lui avait donné pour le servir, nommé Vaugrimaut, par le moyen duquel il entretenait un commerce de lettres avec ses amis.

Aujourd'hui, quand on a un domestique, il est aussi surveillé que le maître, c'est-à-dire aussi seul (et c'est la meilleure manière de surveiller).

On convint qu'à l'heure du dîner des gardes, cinq hommes fort robustes se trouveraient sur le bord du fossé, avec une corde, à un certain endroit, et qu'à quelque distance de là il y en aurait cinquante autres qui attendraient le duc de Beaufort. Le duc de Beaufort se promenait dans cette galerie (où nous n'allons jamais à présent, et qui d'ailleurs est couverte) avec un officier nommé La Ramée, qui ne le quittait pas. Vaugrimaut ferma deux ou trois portes, par lesquelles il fallait passer pour arriver à la galerie, et en prit les clefs; actuellement nous n'entrons jamais nulle part que nous ne soyons enfermés. Quand il fut dans la galerie, le duc et lui se jetèrent sur La Ramée, le bâillonnèrent, et lui lièrent pieds et mains. Le domestique descendit le premier dans le fossé, parce que c'était lui qui courait le plus de risques, s'ils eussent été découverts. Le duc descendit après lui; mais la corde s'étant trouvée trop courte, il se laissa tomber : sa chute le fit évanouir, et il resta étendu sans qu'on pût le secourir; mais, étant revenu à lui, il eut encore assez de force pour se lier lui-même par le milieu du corps à la corde que les cinq hommes firent descendre dans le fossé, et ils le ti-

rèrent à force de bras. Il se trouva mal encore, mais enfin il se sauva. Une femme et un petit garçon qui cueillaient des herbes dans le jardin qui est vis-à-vis, le virent bien : mais on les menaça de les tuer, s'ils criaient ou s'ils sortaient du jardin. Voilà, mon amie, la dernière évasion qui se soit faite ici, et encore tu vois que ce n'est qu'à l'aide de mille circonstances qui n'existent plus.

Il s'est bien en allé sous M. d'Yonnet, prédécesseur de M. de Rougemont, un prisonnier; mais c'est qu'on le destinait à sortir bientôt, et qu'en conséquence on le menait promener dans les fossés. Un matin qu'il faisait un gros brouillard, en remontant il prit sa course, et se jeta dans le parc. Tu crois bien qu'on ne va plus se promener dans les fossés : encore cet étourdi s'est-il fait reprendre à Paris.

Lorsque le fameux cardinal de Retz était ici, en 1652, il écrivait et recevait des lettres, malgré les ordres les plus précis du cardinal Mazarin. Mais la présidente Pommereu, qui l'aimait à l'adoration, engagea tous ses diamants pour lui faire tenir les écrits qu'on lui adressait; et il en coûta cinq cents écus (ce serait plus de mille aujourd'hui) pour celui qui se chargea de lui donner le premier billet qu'on lui envoya.

Tu en ferais bien autant, toi, et mille fois plus; mais tu n'as ni diamants, ni argent: d'ailleurs tout est changé; on ne voit plus jamais, et sous aucun prétexte, qu'un seul homme, qui est le porte-clefs. Si celui-là est incorruptible, adieu toute espérance.

Or tous ces porte-clefs sont des gens d'un certain âge, qui attendent la pension, et ne sont pas tentés de perdre une expectative sûre, pour des hasards très-périlleux, et peu séduisants quand on est vieux. Le moyen du banc que je te donne est excellent, mais il n'aurait pas lieu, si les ordres de M. de Rougemont étaient exécutés; car le porte-clefs ne doit jamais nous quitter. Il est vrai que Bérard a beaucoup plus de confiance en moi qu'en tout autre, parce qu'il sait que je ne suis pas prisonnier d'état; et je ne doute presque pas qu'il ne se laissât même gagner pour passer des lettres, pourvu qu'il n'y fût jamais nommé.

Tu vois, mon amie chère, comme je me tue la vue pour écrire fin et ménager mon papier : encore ne puis-je diminuer mon caractère à ce point que le soir, parce qu'alors le soleil donnant à plomb sur ma chambre, j'y vois bien clair, au lieu qu'en tout autre temps elle est si obscure, que je suis gêné pour écrire. N'oublie pas de m'en faire donner bientôt et abondamment, ou je serais chagrin.

Pour finir de te récapituler aujourd'hui tout ce que je t'ai demandé précédemment, donne-moi une explication bien nette et bien détaillée sur Martin et sur Sage. L'un des deux est sûrement un lâche coquin, et peut-être tous deux. Surtout ne dis à personne que je t'en ai parlé, et n'oublie pas que c'est plutôt un ami qui veut te servir, qu'un époux qui pourrait s'offenser, qui t'interroge. Tout est pardonné, je te le proteste ; mais au nom de

l'amour, plus de tergiversation et de réticence. Ne néglige pas non plus les mémoires que je t'ai demandés; ils feront mes délices. Écris-les avec détail, tendresse et naïveté; fais, pour mon usage, une petite récapitulation des dates des principaux événements de nos amours (à la fois si heureux et si infortunés) depuis que je te connais. Comme tu as tout marqué sur ton almanach, cela te sera aisé. Adieu, bonheur de Gabriel; adieu, mon ame : j'espère que tu signeras toujours désormais : mais je t'avertis, par avance, que je soufflète Marie-Thérèse[1], et ne donne et ne reçois de baisers que de *Sophie-Gabriel.*

LETTRE VIII.

A LA MÊME.

... août 1777.

Bonjour, bonne et douce mimi que j'adore. J'ai assez bien dormi, malgré le gros ouragan; et je ne me porte pas mal aujourd'hui. Je compte à présent les jours où ma santé ne souffre pas; mais je ne compte point ceux où je suis tranquille, car il n'en est pas un seul. Agitée d'espérance ou d'inquiétude, de douleur ou de désirs, mon ame, quoique gouvernée sans cesse et exclusivement par le même sentiment, est le jouet de mille sensations contraires qui s'entrechoquent, et ne me lais-

[1] Prénoms de Sophie.

sent pas un moment de repos. Quelquefois je me repais de toutes sortes de chimères; j'invente, je conjecture, je combine; je me persuade presque que je puis compter sur des ressources qui n'existent peut-être que dans mon imagination. Mais, quand l'édifice de mon bonheur est élevé, une seule réflexion vient le détruire; et je trouve plus aisément encore des raisons de me désespérer, que je n'avais saisi celles de me flatter.

C'est ainsi que mes jours se passent. Quelque chose que je fasse, par quelque lecture que je m'efforce de me distraire, je ne puis donner de l'attention à rien. Entièrement absorbé par mon amour, aucune distraction n'a de prise sur moi. Les belles-lettres, qui avaient tant de charmes pour ton Gabriel, l'ennuient et le fatiguent. La politique, dont je faisais mon étude la plus sérieuse, me dégoûte : je ne puis supporter que les hommes fassent tant de sacrifices et commettent tant de crimes pour des intérêts qui me paraissent si petits. L'histoire me met en colère, en m'offrant sans cesse la perfidie des hommes, la tyrannie des grands, la bassesse des subalternes, et surtout la lâcheté des historiens, qui font de la profession la plus respectable, la plus utile et la plus noble, un vil commerce d'adulations, d'erreurs et de mensonges. Je parcours des pages entières avec humeur ou sans intérêt. Je tue le temps. Je ne m'occupe pas, si je ne trouve un trait qui ait quelque rapport avec la disposition présente de mon ame. Je me réveille; je lis, je relis avec empressement : je médite; le

livre se ferme, et me voilà replongé dans mon ordinaire rêverie.

Hier au soir, j'ai éprouvé cela d'une manière très-vive, en lisant, dans une assez mauvaise histoire de Louis XII, une anecdote que je ne connaissais pas. Ce prince était très-beau. Thomassine Spinola, Génoise, devint éperdument amoureuse de lui, dans un bal à Gênes, qu'on lui donnait. Elle lui parla plusieurs fois, et lui fit l'aveu de sa tendresse, en le priant de vouloir bien être son *intendio* [1]. Jusqu'ici tu ne vois qu'un compliment en italien, dans le genre de la C. M. P. L. Tu trouves même, comme moi, qu'il faut être bien inflammable pour être si amoureuse d'un roi, qui est ordinairement un assez sot homme; mais la pauvre Thomassine va t'intéresser. Du moment où Louis XII eut reçu ses serments (et l'on prétend qu'il n'en reçut que cela, ce qui, par parenthèse, est assez sot), elle dédaigna le commerce du reste des mortels, et rejeta avec mépris les caresses et les empressements de son mari. Livrée entièrement à sa passion, elle écrivait sans cesse à son amant pendant son absence, et sut rendre son amour précieux et respectable à ses concitoyens, par les graces qu'elle leur en obtint.

Sa tendresse lui coûta la vie. Le bruit courut en Italie, pendant une grande maladie du roi, qu'il était mort. Cette fausse nouvelle trancha les jours de son amante. Thomassine s'enferma dans une

[1] Le *cigisbeo* est l'amant qui possède la personne; l'*intendio* le cœur; le *patito* attend son tour.

chambre obscure, où, tout entière à sa douleur, elle invoquait la mort. Une fièvre ardente la consuma en moins de huit jours. L'ingrat Louis XII lui donna quelques larmes, et fit graver une épitaphe sur un magnifique tombeau que lui élevèrent les Génois.

Ne te sens-tu pas émue, ma tendre amie? Il faut être bien sensible pour pouvoir aimer à ce point sans retour et sans espoir; et cette Italienne infortunée méritait un *intendio* plus reconnaissant.

O chère et douce amie, comme tout ce qui vient du cœur y retourne! Qu'il est doux d'être aimé pour soi-même! Celles qui aiment ainsi méritent seules le titre de vertueuses, de sensibles, et le nom d'amantes. Mais, entre des millions de femmes, en trouve-t-on quelqu'une à laquelle on puisse le donner? Au premier rang comme au dernier, c'est ce qui flatte leur vanité qui touche leur cœur; et, depuis le sceptre jusqu'à la houlette, l'éclat de la couronne et celui du ruban sont les talismans qui enchaînent ton sexe.

Oh combien différente est ma Sophie! que tous les riens pompeux ou frivoles ont peu d'accès dans son ame! que tous les rois de la terre lui paraissent petits auprès de son amant! Oui, chère épouse, j'ose le croire, tes regards ne se détourneraient pas de dessus les miens, pour fixer le plus puissant des mortels qui t'adresserait son hommage. Gabriel, fût-il né dans un état obscur, dans un rang subalterne, eût touché sa Sophie, s'il eût été connu d'elle. Ce ne sont pas les titres, ce n'est pas

le faste que tu aimes, c'est ton amant; et la fleur qu'il place sur ton sein fait battre ton cœur que ne séduirait point un diadème.

Voilà quelle idée j'ai de ta délicatesse et de ta sensibilité. Ah! ne crains pas que Gabriel, qui se croit aimé d'un tel amour, puisse être jamais sensible à l'ambition, aux honneurs, à tout autre désir qu'à celui de te posséder! son but unique, la fin de son être, l'objet de toutes ses démarches, sera la réunion des deux moitiés que la tyrannie a séparées, mais que la mort seule peut désunir.

23 août.

Je suis maintenant, ma tendre amie, dans cette agitation que tu m'as si bien dépeinte, et qui ne te laissait pas un moment de relâche quand tu attendais P*** chaque jour. Je compte sur sa promesse, parce que j'ai besoin d'y compter; et je me dis, dès l'aube du jour : Hélas! sera-ce aujourd'hui? Si notre bon P*** lambine, comme il y est un peu sujet malgré son excessive vivacité, il commet une grande cruauté sans dessein. Il se hâtera sûrement (car il a bon cœur) s'il compare les inconvénients que nous souffrons par ses longueurs, avec les motifs qui suspendent peut-être sa visite.

Tu sais du moins, ma tendre amie, s'il viendra, ou s'il ne viendra pas; mais moi, je suis dans une continuelle attente, et l'espérance ne se présente jamais à mon ame que suivie de la crainte; de sorte que ces deux mobiles, réunis à l'objet toujours présent de mon amour, de mon inquiétude,

de mes désirs, de ma douleur, me tiennent dans une tension continuelle. L'espérance adoucit un peu mes peines; mais la crainte fait équilibre, et, quelquefois, emporte la balance. Cependant celle-là rend ma situation supportable, et je contiens celle-ci; mais je n'en serai pas maître long-temps.

Hélas! mon amie, tout ce que je te dis de mon chagrin n'est que trop applicable au tien; et je te prie de croire que je ne perds jamais de vue cette triste vérité. Oh! que nous sommes bien unis par tous les liens, chère amante! les mêmes plaisirs ont fait notre bonheur; les mêmes disgraces nous affligent aujourd'hui; et, comme tu le dis si bien, nous tenons l'un à l'autre *par l'union de nos douleurs* comme par tant d'autres nœuds: mais qu'on nous fasse les épancher dans le sein l'un de l'autre. Hélas! c'est le seul bien qui nous reste après tant de félicité. O mon amie, que n'était-elle inaltérable! que ne nous étions-nous réfugiés dans des déserts inconnus aux tyrans! C'est là que le flambeau de l'amour eût toujours lui pour nous d'une clarté céleste et pure.

Je ne crois pas, ma Sophie, qu'il soit un autre exemple d'une tendresse aussi soutenue que la nôtre; et graces t'en soient rendues, ô mon amante, dont l'imperturbable douceur enchaînait de roses ma fougueuse sensibilité. Pourquoi tous les amours, même les plus délicats, finissent-ils? c'est qu'on s'imagine y goûter des plaisirs qu'on n'y trouve pas; c'est que, chez presque tous les mortels, l'imagination est plus active que le cœur n'est sensible.

Toi, toi seule es une source intarissable de joie et de bonheur, parce que tu n'es sujette ni à la bizarrerie, ni à l'humeur, ni à l'impatience; et ta tendresse est si vive, qu'elle te dérobait tous les défauts de ton ami, toutes les infirmités de son esprit.

Qui eût jamais obscurci cette douce sérénité due à tes vertus, à ton ame, à tes principes, et, j'ose le dire, à ta passion? Rien au monde : ah! jamais rien. La foudre seule a pu nous séparer; et ce n'est que d'au-dehors de nous que pouvaient venir les malheurs.

LETTRE IX.

A LA MÊME.

... août 1777.

Si tu voyais comme je pleure, ma Sophie! Est-ce donc une honte à un être malheureux et sensible de verser des larmes? Hélas! c'est la seule douceur qui me reste; car, quand je pleure, ma tristesse est mêlée d'une certaine volupté indéfinissable, mais réelle.

O mon amie, quel sentiment que l'amour, puisqu'il peut adoucir de si cruels malheurs! Nous lui devons la force de supporter notre douleur, comme nous lui avons dû nos transports. Mais le sentiment de la perte est aussi vif que celui de la jouissance, et bien plus durable. Ah! j'ai goûté tous les biens

de l'amour heureux : j'éprouve tous les supplices de l'amour persécuté..... Je n'ose décider, mais je pleure, et je n'ai pas assez de soupirs pour tous mes maux.

Quel courage n'y succomberait pas, ô amante? Quel effort veux-tu que je fasse sous un tel fardeau? Peut-il éclore en moi une pensée, un sentiment, une sensation qui n'en augmente le poids? Le commun des hommes trouve qu'il y a du courage à ne pas craindre la mort. Ne dirait-on pas qu'ils sont bien heureux? Non; mais ils n'aiment qu'eux, et cependant ils sont toujours hors d'eux. Ils ont mille désirs, mille goûts, et pas une passion. Ah! s'ils aimaient un objet unique qui fît tout leur espoir, qui réunît toutes leurs affections, tous leurs vœux; alors qu'ils le perdraient, ils ne craindraient plus rien, ils braveraient de folles terreurs.

La réflexion et la raison suffisent assurément pour rabaisser le prix de la vie; mais les maux du cœur ne lui en laissent aucun. Eh! qui voudrait la posséder pour n'en plus jouir! Sophie, il nous faut bien plus de courage pour ne pas souhaiter la mort, que pour ne point la craindre. Puisque le temps, dont la durée excessive est une véritable mort, a dévoré nos plaisirs, que lui disputerions-nous encore s'il ne doit pas nous les rendre? Ah! je lui abandonne sans regret tout ce qui ne t'est pas destiné. Je deviens plus triste chaque jour, mon amie; et je verse, malgré moi, sur le papier, les poisons dont mon cœur est abreuvé. Tu sais bien que deux

lignes, deux lignes de toi me guériraient bien vite; et sans doute tu n'as pas moins de besoin d'entendre les plaintes de ton Gabriel, que lui de recevoir tes consolations. Ma Sophie, pour être moins emportée, n'est pas moins sensible; et je sens tout ce qu'elle souffre dans ces mêmes moments d'attente et de tourment où je gémis plus haut, mais non pas plus amèrement. Qui sait même si l'avantage de savoir tout ce que j'ignore n'est pas un tourment de plus pour toi, chère épouse? J'espère du moins encore, et peut-être tu n'espères plus.

Adieu, ma Sophie-Gabriel, que j'aime, que j'adore infiniment plus que je ne puis le dire, et qu'elle-même ne peut le croire. Je te donne des millions de baisers que tu prendras et que tu me rendras *sans compter*. Je caresse le petit, et je le prie de remuer bien fort, mais non pas cependant jusqu'à incommoder sa maman; car je l'aime bien cet enfant; mais qu'il ne s'avise pas de vouloir jamais rivaliser avec Sophie.

Tu ne veux donc absolument pas m'envoyer des nouvelles de ta grossesse? Ah! si je savais du moins qu'elle est heureuse, que tu souffres peu, que tu marches beaucoup, que ce pauvre petit remue! Ma mie bonne, je crois t'avoir donné, dans mes premières lettres, quelques avis utiles sur la conduite que tu dois tenir à cet égard. La grossesse orageuse dont j'ai été le témoin et l'observateur très-attentif, m'en a beaucoup appris. Sophie, habille-toi bien large, pour que ton enfant se place à

son aise; mange des choses saines, pour qu'il se porte bien et toi aussi; ne crois point aux envies, mais contente tes désirs avec modération, pour qu'il ne soit ni malingre, ni gourmand, ni capricieux; et surtout, marche beaucoup, quoique sans t'excéder, pour faciliter tes couches.

Hélas! c'est sur cette importante révolution que je voudrais veiller; car la santé des femmes dépend de leurs couches. Point d'imprudences, mais point de recettes de bonnes femmes : elles sont toutes fausses, pernicieuses et importunes.

LETTRE X.

A LA MÊME.

... août 1777.

M. de Rougemont m'a fait dire, en réponse à ma lettre, qu'il me verrait demain; d'où je conclus qu'il compte parler aujourd'hui à mon père. Il ne laisse jamais partir mon porte-clefs à l'heure du rapport, quand il a une lettre de moi, qu'il ne l'ait lue; faveur qui, dit-on, m'est particulière, mais dont, au fait, je ne retire rien. Toute l'honnêteté de ses propos et de ses manières n'avance pas le moins du monde mes affaires; je sais trop que, dans sa place, on n'est guère poli qu'aux dépens de la sincérité: et n'est-ce pas à peu près de même dans la société? La franchise, cette qualité noble et généreuse, qu'on ne trouve plus, pas même

dans nos romans, et qui est aussi loin de nos mœurs que les vertugadins le sont de nos modes, n'est plus la manie que d'un certain nombre d'hommes qu'on appelle fous ou imprudents. Cependant, ma chère amie, elle est presque toujours la marque d'une ame véritablement élevée, et le plus souvent aussi, elle est accompagnée d'un courage indomptable; mais tout contribue à l'éteindre.

Cette vertu, hors de mode, si je puis m'exprimer ainsi, n'est presque plus que dangereuse. Être sincère dans le monde, c'est se présenter au combat avec des armes inégales, et lutter, le sein découvert, contre un homme plastronné qui vous tend un poignard. Les vains compliments, les perfides protestations qui surchargent tous nos discours, nous accoutument à tout altérer, à tout exagérer; et l'on ne peut penser sans indignation à quel bas prix on doit réduire, dans le cours de cette fausse monnaie, les expressions les plus énergiques d'amitié, de bienveillance, de soumission. On se dit le serviteur de tout le monde, parce qu'on n'est l'ami de personne; l'on offre tout, parce que l'on ne veut rien donner.

Eh! qu'on ne croie pas que ces faussetés de convention n'influent point sur la conduite et sur l'ame. Celui qui prostitue ses lèvres ne peut avoir un cœur pur. Si sa conscience était délicate, sa bouche le serait aussi. L'habitude et l'exemple encouragent, parce que la plupart des hommes n'ont point de caractère; et l'on a bientôt, pour

tout principe et toute conscience, un recueil de formules dont il n'y en a presque pas une qui ne soit une perfidie déguisée.

Il me semble, mon amie chère, que je t'ai toujours dit cela, et que ce n'est pas l'humeur que peut me donner le malheur qui me fait parler ainsi. Au reste, quand j'invectiverais les hommes avec un peu trop d'aigreur, je serais bien excusable; car j'ai bien sujet d'être mécontent d'eux, et j'ai acquis le droit de me plaindre, sans être accusé de misantropie.

Ce matin Fontelliau voulait me consoler, parce que, disait-il, il y en a d'autres beaucoup plus malheureux. D'abord, je ne crois pas que cela puisse être; et puis, je voudrais bien savoir si la jambe cassée de mon voisin raccommode ma tête brisée. O les sottes gens que ceux qui veulent consoler des peines du cœur! Le chagrin, dit celui-là, ne sert qu'à vous tourmenter vous-même, sans remédier à vos maux. Fort bien! mais dépend-il de moi de séparer le chagrin du mal? Vous étiez prédestiné, crie cet autre, par une fatale nécessité, à ce que tel malheur vous arrivât. Ma foi, celui qui a fait la prédestination est un être très-injuste, et je ne vois pas que votre découverte soit fort consolante. Si vous êtes malheureux, assure gravement ce ballon bouffi qu'on appelle philosophe, c'est que vous devez l'être; cet accident concourt à l'harmonie de l'univers: si cela n'était pas ainsi, le plan de la Providence serait bouleversé. Au diable soit la philosophie et ces grands mots auxquels

on n'entend rien que la suffisance du fat qui les prononce. Quel est le sot qui sera satisfait par de pareilles raisons? Quand on me convaincrait que mes plaintes sont inutiles, soulagerait-on ma douleur? Eh non! on ne ferait que l'aggraver; on me mettrait plutôt au désespoir par cette méthode, qu'on ne me consolerait.

Je ne sais quel imbécile disait à un homme désespéré de la perte d'une personne qu'il chérissait, que ses pleurs ne la feraient pas revivre.... Et c'est pour cela même que je m'afflige, répondit celui-ci. Laisse-les dire, ô ma Sophie! tous ces charlatans qui ne parlent que de dompter les passions, parce qu'ils sont incapables d'en sentir. Ils appellent leur dureté sagesse; et le triomphe de leur raison est fondé sur la sécheresse de leur cœur.

Oh! qu'un de tes baisers me serait plus salutaire que toutes les méditations et les froides harangues de ces vendeurs de mots! Je n'étais pas prédestiné à être malheureux, puisque j'ai goûté le bonheur suprême dans tes bras. Notre amour ne trouble point l'harmonie de l'univers, puisque le soleil ne fut jamais plus serein que lorsque nous en jouîmes ensemble, l'air plus pur que lorsqu'il nous était transmis par la bouche l'un de l'autre. Eh! comment l'amour pourrait-il intervertir l'ordre du monde qui ne vit que par lui?....

Ah! qu'on nous laisse nos chagrins, jusqu'à ce que les larmes du plaisir effacent les traces de celles que nous arrache la douleur. Nous pleurons, nous pleurons amèrement; mais l'amour qui fait couler

nos larmes y mêle quelque douceur. Eh! qui de nous deux voudrait être heureux, tandis que l'autre moitié de soi-même gémit? Voudrais-tu recouvrer le bonheur ailleurs que dans les bras de Gabriel? Voudrais-tu effacer de ta vie les moments qui nous ont conduits dans un labyrinthe de peines? Oh! non, puisque ce serait détruire une partie de notre amour. Nous ne serions pas exposés à tant de chagrins, si nous eussions donné moins d'étendue à notre bonheur; à cause de cela, voudrions-nous avoir été moins heureux? Pour moi, je refuserais la liberté à celui qui me l'offrirait au prix d'ôter de ma mémoire les traverses qui me l'ont ravie, puisque ce serait priver mon ame d'une partie de sa passion.

Adieu, ma Sophie-Gabriel, adieu; reçois tous les baisers de ton ardent et tendre époux.

24 août, dimanche.

Certains peuples de l'Afrique, au moins aussi raisonnables que nos dévots, prétendent, ma bonne amie, que tout ce qu'ils souhaiteront dans le ciel viendra d'abord se présenter à eux. C'est là l'idée qu'ils ont du bonheur à venir. Si cette croyance n'est pas chimérique, il serait aisé de me rendre aussi heureux sur la terre que je pourrais jamais l'être en paradis; car je ne forme qu'un souhait, je n'ai qu'un désir, et la possession tranquille de Sophie suffit à mon bonheur : ainsi je ne serais pas incommode à leur dieu; car, tandis que les uns lui demanderaient des promenades

magnifiques, les autres une musique voluptueuse, ceux-ci toutes sortes de plaisirs, ceux-là une variété continuelle d'objets qui les intéressent et les occupent, tous mes désirs, réunis en un, n'exigeraient qu'une seule jouissance. Toutes les facultés de mon ame tendent vers toi; c'est Sophie que je veux voir, entendre, aimer: c'est d'elle seule que je suis capable de recevoir le plaisir et l'exercice de tous mes sens intérieurs et extérieurs.

Ainsi, si le bonheur d'une autre vie doit être le bonheur de l'homme tout entier, c'est ma Sophie qui le constituerait encore. Quand bien même on parviendrait donc à nous rendre de *vrais croyants*, de zélés dévots, nous aspirerions à nous réunir, comme les ames pieuses aspirent à leur salut; car c'est là le nôtre. Peut-on nous désapprouver de chercher à anticiper sur le bonheur céleste, et nous assimiler aux bienheureux dès cette vie?...

Comment trouves-tu cette théologie, ma bonne amour? je crois qu'elle sera de ton goût, et cela me suffit; car je prétends qu'elle ne soit qu'à notre usage. Laissons aux cœurs glacés la leur: que, renfermés en eux-mêmes, ils feignent de s'élancer vers un être imaginaire[1], pour lequel ils ne se piquent d'amour que parce que, ne chérissant, dans le fait, que leurs individus, ils s'intéressent on ne peut moins à ceux de leur espèce, ce qu'ils n'osent avouer: qu'ils gardent leur religion qu'ils accommodent à leur égoïsme et à leur méchanceté, ou plutôt qui en est le produit; et nous sui-

[1] On sait que Mirabeau était matérialiste.

vrons la nôtre inspirée par la nature et dictée par l'amour ; nous écouterons notre cœur, et nous lui obéirons, hélas ! quand nous pourrons, car nous ne sommes pas les plus forts ; que dis-je ? nous ne sommes pas maîtres du moindre de nos mouvements ; mais nous le serons toujours de nos sentiments et de nos principes.

N'est-il pas vrai ? ô ma Sophie ! Nos membres peuvent céder à la tyrannie ; mais nous serions aussi vils que nos tyrans, s'ils pouvaient asservir nos ames. Luttons contre la mauvaise fortune, chère amante, et croyons que l'amour nous élèvera au-dessus d'elle : soutenons courageusement nos cruelles épreuves ; le triomphe en sera plus doux, et notre passion, s'il se peut, plus heureuse et plus tendre. J'ai toujours vu, ma tendre amie, les hommes et les femmes donner une longue liste des vertus et des bonnes qualités qu'ils exigent de leurs amis, ou de leurs amants ou maîtresses ; mais bien peu tâchent de les acquérir eux-mêmes, ou d'en donner l'exemple.

Pour moi, tout en avouant ta supériorité, et le plaisir délicieux que je ressens à trouver dans toi mille qualités qui me manquent, je crois du moins pouvoir assurer que je ne le céderai jamais à qui que ce soit en courage, en constance et en tendresse. Je t'accorde tout le reste, ô mon amie chère ! et je m'en glorifie, puisqu'étant un autre toi-même, j'ai quelque droit de m'attribuer, d'une certaine manière, tes vertus ; mais laisse-moi le prix de la tendresse, et permets que je partage

celui de la constance et de la fermeté. Le véritable devoir de l'amour est d'inspirer de l'ardeur, du zèle, du courage. Animé par un mobile si puissant, on se surpasse soi-même; et voilà pourquoi Gabriel peut figurer quelquefois à côté de Sophie.

J'ai passé de mon trou à un autre trou, ma tendre amie, auprès duquel on a jargonné ce tissu de solécismes qu'on appelle la messe; mais je ne me suis pas pour cela élevé de l'amour profane à l'amour divin, car j'avoue que je suis terrestre.

26 août, mardi.

J'ai dormi assez long-temps, mon amie chère; et j'en avais bien besoin; car je souffrais cruellement, et je ne suis point tranquille encore. Ma faiblesse est extrême : je ne puis pas me lever de ma chaise sans être couvert de sueur. Mais quelque tourmenté que soit mon corps, ce n'est pas la partie de mon être la plus malade : mon cœur et ma tête sont excessivement agités, et je ne sais à quoi aboutiront tous ces combats. Mon ame flétrie par la douleur est fermée à tout autre sentiment que l'amour désespéré. Une sombre mélancolie, une tristesse habituelle ont succédé à cette sérénité, à cette humeur enjouée, vive et même pétulante, qui formaient le caractère de ton Gabriel.

Il est vrai qu'il était déjà fort altéré, et que l'infortune avait beaucoup pris sur moi; mais je n'étais encore qu'inégal, et tu me le pardonnais. L'amour, les désirs, toutes les affections les plus douces régnaient sur moi avec empire, et prenaient

tous les jours de nouvelles forces, quoique resserrées quelquefois par des mouvements subits ; mais aujourd'hui tout a pris en moi la teinte du deuil que je porte, et l'espérance ose à peine approcher de ma caverne.

O mon amie! ce n'est pas la moindre de mes inquiétudes, que de craindre de perdre dans cet horrible séjour presque tout ce qui t'a pu plaire en moi. Hélas! je le sais depuis long-temps : il est plus facile à un homme adroit et rusé, qui n'est point amoureux, de persuader à sa maîtresse qu'il l'aime, et d'arriver à son but, qu'à celui qui sent vraiment une passion violente. L'amour sincère est accompagné de mille soucis, d'impatiences, de ressentiments qui rendent un homme peu aimable aux yeux de la personne qu'il veut toucher, si elle n'est blessée du même trait. J'avoue que je ne l'ai jamais été moins que depuis que je te connais, et je vais achever de perdre le peu qui me restait. Mon amour rempli de craintes m'abat l'esprit, me navre le cœur, me brise par des secousses cruelles. Ah ! Sophie, le contraste est trop fort; passer du bonheur suprême au plus terrible malheur, est au-dessus de l'humanité. Livré, dans la solitude, aux regrets, au désespoir, à la haine, que veux-tu que je devienne? Hélas! puissé-je conserver ma raison! Alors je mériterai du moins toujours ton estime : elle soutiendra ta tendresse.

O mon amie, comme ton Gabriel est dégradé! La nature l'avait-elle donc fait pour perdre des jours inutiles dans un gouffre tel que celui-ci? son

esprit mâle et actif n'avait-il pas une autre destination? son cœur bon et tendre ne méritait-il pas un autre sort? Hélas! je ne demandais rien que ce que je possédais : mon ambition était satisfaite, et toutes mes passions enchaînées par l'amour. L'orage de l'adversité s'est levé contre moi : c'est du port même qu'il m'a arraché; et, ce qui est mille fois plus douloureux que tout le reste, je n'ai pas péri seul dans ce funeste naufrage. Mon amie, nous l'avons prévu; mais l'avons-nous pu éviter? Ah! je crois que non, puisqu'il n'était pas dans nous de présumer d'horribles perfidies.

Celui qui a dit qu'on doit vivre avec son ami comme devant devenir notre ennemi, était peut-être fort prudent; mais cette maxime n'est pas à notre portée; elle sent trop la ruse; elle ravit un des plus grands plaisirs de la vie; elle ne saurait enfin s'accorder avec la droiture de notre cœur, même aujourd'hui que le malheur a dû nous rendre si défiants. Nous nous garderons bien de croire aux amis; mais si, sous ce nom, l'on nous surprenait encore, nous serions encore trompés, et le monde serait assez vil pour condamner plutôt notre imprudence que la perfidie dont nous serions victimes. Ne nous engageons donc plus dans de dangereuses amitiés; car nous ne devons compter ni sur notre expérience (elle ne nous a donné que des craintes), ni sur notre discernement (quiconque touchera notre cœur, aveuglera notre esprit).

Quant à la finesse, c'est encore une faculté hors de notre portée; et ne nous en plaignons pas, ma

divine amie. Va, laisse dire; la finesse ne fut et ne sera jamais que le partage des esprits médiocres et des cœurs équivoques : c'est une vue courte qui découvre les petits objets qui l'avoisinent, et ne peut saisir ceux qui sont éloignés. La ruse est le talent des égoïstes; elle ne peut tromper que les sots qui prennent la turbulence pour l'esprit, la gravité pour la prudence, l'effronterie pour le talent, l'orgueil pour la dignité. Laissons le masque à ceux qui ne pourraient, sans rougir, se montrer à visage découvert. Pour nous, soyons francs et sincères; nous n'avons rien à perdre à nous montrer tels que nous sommes aux honnêtes gens. Soyons réservés avec les autres, discrets avec tous; mais ni faux ni fins avec personne.

Je suis bien empressé de revoir monsieur de Rougemont pour savoir comment il aura pris la proposition de mettre à part une somme pour notre enfant. Si je vois qu'il y consente volontiers, je lui demanderai qu'il soit ici. Pour deux louis par mois, il serait parfaitement bien au château : encore la nourrice ne demanderait-elle que huit livres, et j'emploierais trois livres pour lui acheter, de temps en temps, de la viande de boucherie. Je mettrais, en outre, douze ou dix-huit francs de côté par mois pour acheter ce qu'il faudrait pour l'entretien de l'enfant, et tu ferais de ton côté ce que tu pourrais. Hélas! tu voudrais sûrement bien lui servir de nourrice toi-même, et je serais bien plus tranquille pour ta santé. D'ailleurs il m'eût été si doux qu'il s'imbibât de ta substance, qu'il pom-

pât tes vertus! L'agneau qui tète une chèvre, prend les inclinations de sa nourrice; sa laine s'altère et se rapproche du poil. Une greffe entée sur une tige de différente espèce, change les productions de cette tige. Notre pauvre enfant tombera dans les mains d'une femme qui ne sera peut-être saine ni de corps ni d'esprit, et qui n'aura sûrement jamais la cent millionième partie de ta tendresse pour ce pauvre petit innocent.

Il est certain que les humeurs et les qualités d'une femme doivent passer, avec son lait, dans le corps d'un enfant; et une expérience très-générale confirme les raisonnements de la théorie. Pourquoi les affections morales ne se communiqueraient-elles pas comme les infirmités physiques? Ne découlent-elles pas de la même source? Oh! mon amie, qu'il t'eût été agréable de prodiguer tes soins et ton sang à l'enfant de Gabriel! Que tu es loin de penser comme ces mères aussi folles que dénaturées, qui prennent des prétextes faux et donnent des raisons absurdes pour se dérober au devoir le plus sacré de la nature, et à leur intérêt le plus pressant! Elles immolent leur fruit à leur caprice, à leur passion, à leur insensibilité; et le plus souvent, par une juste vengeance de la nature, elles sont les victimes de leur inhumanité.

Chère, chère Sophie! qu'il te sera cruel, après avoir porté et nourri neuf mois dans ton sein cette précieuse partie de toi-même et de ton ami, d'abandonner ton enfant lorsqu'il verra le jour, et que, par ses cris et ses larmes, il implorera ton

secours, il te sollicitera de lui donner ta mamelle remplie de sa subsistance! Une véritable mère ne doit pas seulement produire; elle veut nourrir et entretenir encore, comme la terre, cette mère commune de tout ce qui a vie.

Ah! que cette cruauté favorisée par la mode, est sûrement loin de ton cœur! Que tu désirerais de sacrifier la coutume à la nature, et non pas la nature à la coutume! Mais, hélas! la nécessité, l'impérieuse nécessité nous impose ses rigoureuses lois. Aidons du moins, autant qu'il sera en nous, le fruit de nos entrailles, jusqu'à ce que nous puissions le recueillir dans notre sein.

Tu me dis quelque part : *Le voilà réalisé le projet chéri, mais ce n'est pas pour nous.* Ah! cela est trop vrai, et tu seras la première à t'en apercevoir, ô ma malheureuse amie! Si ta maison eût été tranquille, convenable et décente, je n'aurais pas balancé à te conseiller de nourrir, et tu ne te le serais pas fait dire. Mais l'intérêt de l'enfant se tait devant celui de la mère; et je ne voudrais pas, pour rien au monde, que tu restasses dans cette maison deux heures de plus que tu n'y seras contrainte. Cette privation n'en est pas moins un grand chagrin pour moi, et sera un supplice pour toi qui baigneras de larmes bien amères ton malheureux enfant, quand on l'arrachera de tes bras; encore, douté-je qu'on te le laisse embrasser.

O mon amie! si tu obtiens cette grace, donne-lui pour moi de tendres et tristes baisers. Qu'il reçoive de ta bouche le gage de ma tendresse, et

peut-être, hélas! la seule assurance qu'il en aura jamais. Oh! non, le sort sera moins cruel pour Sophie que pour son époux: tu le reverras, cet enfant de nos plaisirs et de nos larmes; tu lui apprendras le nom de son père: tu lui diras qu'il fut le plus tendre et le plus malheureux des hommes; que tout son bonheur eût été de faire le tien et le sien; qu'il expira en nommant son épouse et son enfant; qu'il n'aima et ne regretta la vie que pour eux; et que le plaisir de les voir un instant lui eût fait oublier tous ses malheurs.

Adieu, chère amante: je suis trop attendri; je ne te dirais plus que des choses trop tristes. Reçois mes baisers, mes tendres baisers, et aime ton fidèle Gabriel, qui t'adore et t'adorera à jamais.

LETTRE XI.

A LA MÊME.

27 août 1777.

J'ai beaucoup saigné du nez cette nuit, mon adorable amie, et cela m'a réveillé au milieu d'un songe bien doux. J'étais avec toi à Pontarlier. Nous étions seuls; j'humectais de mes lèvres tes paupières mourantes où pesait le doux poids de mes baisers. Je séparais ta bouche en deux roses, et, descendant toujours, je m'ouvrais un passage dans tes plus secrets appas. Je t'enveloppais de mon amour; nos cœurs s'appelaient, se répondaient:

nos haleines unies formaient de voluptueux murmures ; des soupirs entrecoupés tenaient lieu de nos voix qui n'étaient plus ; je venais d'expirer : ton ame allait suivre la mienne..... Mais, hélas ! cette illusion a fui comme une vapeur légère...

O mon amie ! ces rêves brûlants m'offrent l'objet que je désire, mais je n'en saurais jouir..... S'ils donnent quelque plaisir, il est si tôt évanoui ! Loin d'apaiser la soif qu'il procure, il ne sert qu'à la redoubler. Toujours enflammé et jamais satisfait, je me consume, et mes pleurs n'éteignent pas le feu qui me dessèche.

Hier, en travaillant à mon quatrième dialogue, j'ai éprouvé un vrai plaisir ; c'est d'avoir trouvé et réuni la démonstration complète que tu ne m'as rendu heureux que parce que tu l'as dû. Telle que je l'ai écrite, je la mettrais sous les yeux du moraliste le plus sévère, pourvu qu'il ne fût pas bigot. Ce dialogue est trop long pour que je le transcrive ; mais je veux te dire en substance comment j'ai prouvé que, comme madame de Monnier, tu étais libre de me rendre heureux. C'était là sans doute ce qu'il y avait de plus difficile à manier, car tu n'avais pas fait le vœu de chasteté, et tu étais maîtresse de ta personne, si les devoirs de la fidélité conjugale ne te liaient pas.

Après avoir invoqué mon honneur et ma générosité, tu me demandes 1° si j'approuve la conduite de madame de Mirabeau ; 2° si les devoirs du mariage sont des mots dépourvus de sens : et je réponds à la première question : Non, sans doute ;

je la déteste : mais c'est plutôt sa perfidie que son infidélité que j'abhorre. Si elle eût choisi tout autre amant que l'homme qui me devait tout, qui avait mon amitié, que je regardais comme un frère, qui m'a trahi à l'ombre de ma confiance, elle me serait moins odieuse. Cependant ce n'est ici que mon sentiment particulier que j'expose; et mon opinion n'est pas un principe. L'infidélité de madame de Mirabeau serait toujours une action très-lâche, quel que fût son complice. Elle m'avait épousé par amour, disait-elle : j'avais été préféré par son choix à cinq rivaux. Je lui avais fait de grands sacrifices pour sauver sa réputation : j'avais lutté contre ma famille et la sienne, et bravé tous les malheurs que me présageait l'odieuse parcimonie de mon père. Mes procédés ne se sont pas démentis un instant. La plupart de mes dettes ont été contractées pour elle. J'ai couru au-devant de ses goûts, et prévenu toutes ses fantaisies. En un mot, je me suis toujours conduit avec elle comme si j'eusse été son amant, et je ne l'étais pas. Mon âge et ma conduite ne lui laissaient point d'excuse. C'est donc de gaieté de cœur, si je puis m'exprimer ainsi, et par une infame dépravation d'ame et d'esprit, qu'elle s'est égarée.

Aucune de ces circonstances n'a de rapport à toi. Immolée à la cupidité de ta famille, tu as été plutôt livrée que mariée. Cette différence infinie en apporte une considérable dans vos devoirs mutuels. Mais il ne faut pas traiter une question si importante seulement dans quelques-uns de ses détails;

il faut l'approfondir. Les devoirs du mariage sont-ils un vain nom? La réponse n'est pas douteuse. Le mariage est une institution civile souverainement respectable : c'est un contrat sacré dont les obligations sont la base de la société. Elles intéressent à la fois l'ordre politique et le bonheur des individus, même des célibataires ; car ils ont un père et une mère, et l'union domestique est le meilleur garant du bien-être des enfants.

Tous les hommes sont donc intéressés à respecter et à maintenir la force du lien conjugal; et si quelques circonstances peuvent excuser l'infraction des devoirs qu'il impose, aucune ne la justifie.

Ce n'est pas là la morale du siècle, mon amie, mais c'est la vérité ; et je suis incapable de l'altérer, quoique je n'aie pas été assez vertueux pour me conduire selon ses principes.

Mais, ma Sophie, es-tu mariée? Unie à un homme qui serait bien ton aïeul, tu n'as de commun avec lui que les armes, la livrée et le nom. — Mon amie, ceci n'est-il pas plutôt une *excuse* qu'une *justification?* Je me sers de ta propre distinction, parce qu'elle exprime parfaitement mon idée. Je serais peut-être moins coupable qu'un autre de céder à l'amour, mais je serais coupable. Tu supposes que mes sens me commandent tellement, que l'indispensable sceau du mariage est pour moi la jouissance ; et cette supposition me paraît humiliante. Mon amie, nous ne nous sommes pas proposé de faire des romans platoniques. Nous examinons ce qu'exigent de toi les différents devoirs d'une femme,

et d'une femme mariée ; et la fidélité conjugale est celui auquel nous nous arrêtons en cet instant.....

Qu'est-ce que le mariage ? C'est l'union d'un homme et d'une femme, dont la société se rend le garant. Mais pourquoi s'en rend-elle le garant ? C'est sans doute parce qu'elle y a un intérêt. Cet intérêt est la naissance des enfants qui en doivent provenir, et sur lesquels elle a des droits, et leur existence civile qu'elle doit assurer et maintenir. Le but social du mariage est donc la propagation de l'espèce ; et cela est si vrai, que les lois sont toujours prêtes à dissoudre toute union dont l'un des contractants ne peut remplir ce but.

La fidélité conjugale n'est un devoir qu'en ce sens, quoique, considérée comme chasteté, elle soit une vertu morale. Nous n'en sommes point encore à cette question, que nous agiterons tout-à-l'heure : je n'ai prétendu qu'examiner en ce moment ce que tu te devais comme madame de Monnier ; et je vois que tu es parfaitement libre.

Si cela n'est pas raisonné, ma bonne Sophie, je ne m'y connais point. Je passe ensuite à toutes les autres faces de cette question. Je te demande si, quand tu fais une société agréable avec M. de Monnier, tu n'es pas acquittée envers lui des obligations que tu lui as pour la petite partie de sa fortune que tu partages ? quelle prétention il peut avoir sur tes charmes dont il ne peut pas jouir ? s'il doit être tout à la fois auprès de toi vil eunuque et sultan impuissant ? Je te prouve qu'il recueillera des avantages très-réels pour une perte très-ima-

ginaire, puisque, te trouvant plus heureuse, tu combattras plus aisément le mépris et la répugnance que t'inspirent son humeur superstitieuse et monacale, son ame aride et inflexible, que lorsque tu ne peux t'empêcher de penser que cet homme que tu as si peu de raisons d'estimer et d'aimer, est la cause du malheur de l'amant que tu chéris.

Après cela, je passe à l'examen de la vraie et de la fausse pudeur, de la vraie et de la fausse chasteté, etc. En un mot, je te répète toute la conversation qui a fait mon bonheur; et, à ce propos, je pense à la singularité unique qui fit que ce fut devant trente personnes que tu pris la résolution qui est ordinairement si cachée, et que je te dis (à l'oreille, il est vrai) toutes mes raisons pour t'y décider.

Remarque qu'il fallait absolument que cela fût ainsi; car, quand j'étais seul, je n'étais occupé que de mes désirs, et toi qu'à te défendre. Quelque éloquents que fussent mes baisers, ils ne te persuadaient pas. Je t'attaquais sans cesse : il fallait une trève pour pouvoir capituler; et la présence d'un cercle aussi nombreux qu'importun pouvait seule te la donner.

O mon amie! d'un bout à l'autre ils sont bien uniques, nos amours. Notre tendresse est sans exemple, aussi-bien que les événements qu'elle a suscités.

Tout mon quatrième dialogue est très-joli [1].

[1] Les dialogues écrits au Donjon de Vincennes sont entre les mains d'une personne qui n'a pas encore consenti à les publier.

Quand tu m'auras envoyé beaucoup de papier, je te les ferai passer tous; mais comme ils ont chacun quatre grandes pages in-folio, et quelques-uns plus, tu vois bien que je ne puis pas faire une pareille dépense sans me réduire à la mendicité. Adieu, mon amie bien chère. Je suis très-las d'attendre P***; mais je n'ose pas t'en parler, de peur de devenir si triste, si triste que j'en perde la raison. J'aime bien l'égarer sur tes lèvres et sur ton sein. Ah! combien de fois j'y ai trouvé le délire et laissé la vie!

Adieu, chère amante, épouse adorable, univers, Sophie-Gabriel, charme de ma vie, consolation de mes maux, et tout ce que j'adore et adorerai toujours.

LETTRE XII.

A LA MÊME.

... septembre 1777.

Fontelliau sort d'ici; il me rassure sur mon œil qui est presque absolument fermé. Il me dit que je suis l'enfant gâté de M. de Rougemont; qu'il l'a fait prier, ce matin, d'aller chez lui au sortir du donjon, pour lui dire comment je suis. Cela lui paraît d'une merveilleuse tendresse. Nous avons un peu ri ensemble, et Bérard en tiers, de ce qu'il me dit, l'autre jour, sur notre nourriture. Ils assurent qu'ils prendraient à prix fait de nous nourrir à un

écu, et y gagneraient gros, et que nous ne pouvons coûter quarante sous, traités comme nous sommes. C'est donc quatre livres qu'il gagne par jour, sur chacun de nous : mettez qu'il y ait toujours, l'un portant l'autre, dix prisonniers; c'est quarante livres par jour. En outre, le roi lui passe quatre mortes-paies, ce qui fait vingt-quatre livres; c'est donc vingt mille livres de rente qu'il se fait sur notre seule nourriture, sans compter les profits sur le bois, les appartements, les jardins, etc.

Je trouve tout simple qu'il gagne dans sa place, puisqu'il a cru devoir l'accepter, et que ce sont des émoluments dont ses prédécesseurs ont joui en tout temps; mais il ne devrait pas me croire assez simple pour penser qu'il fait la guerre à ses dépens, et par conséquent son conte était au moins inutile. Fontelliau, qui est goguenard, est fort bon à entendre sur cela; et j'en suis d'autant plus content, que, ne le croyant ni patelin, ni courtisan, ni hypocrite, je compte bien plus sur lui. Je ne l'ai vu qu'un instant et devant le porte-clefs; ainsi nous n'avons parlé ni de toi ni de P*** : mais nous avons l'air de nous entendre à merveille, car rien ne ressemble mieux à la plus vive amitié, que les liaisons que l'intérêt de notre amour nous fait rechercher et cultiver, quoique, dans le fait, je te le répète une seconde fois, l'amour et l'amitié s'excluent l'un l'autre.

Je ne t'aurais pas dit cela autrefois, parce que j'aurais craint d'avoir l'air du despotisme; mais tu m'as enhardi, en me peignant, dans tes dernières

lettres, la situation de ton ame inaccessible à tout autre intérêt que celui de la passion dominante. Ah! quel plaisir tu m'as fait! et qu'il m'est doux de pouvoir te dire librement qu'on n'aime autant qu'on peut aimer, que lorsqu'on aime uniquement un seul objet, sans distinction d'amour ni d'amitié!

J'avais une sorte de pressentiment intérieur que je verrais P*** aujourd'hui; mais ce n'était qu'un désir travesti: je vois qu'il y faut renoncer. Hélas! ce n'est jamais sans avoir les yeux pleins de larmes, que je prends ce parti, à la fin de chaque jour. Adieu, ma bien aimée, adieu, la plus aimable et la plus aimée des femmes; je presse ton cœur contre le mien; et mes lèvres ardentes cueillent sur tes lèvres humides le bonheur et la volupté. Donne-la, ah! donne-la, cette langue parfumée que je cherche, et qui m'apporte la vie et la mort.

7 septembre, lundi.

Être avec les gens qu'on aime, dit La Bruyère, cela suffit. Rêver leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses plus indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal. O mon amie, que cela est vrai! et qu'il est vrai aussi qu'on en prend tellement l'habitude, que cela devient une partie nécessaire de l'existence! Hélas! je sais bien, je dois savoir trop bien, depuis trois mois que je gémis loin de toi, que je ne te possède plus, que mon bonheur est fini.

Cependant, chaque matin, lorsque je me réveille, je te cherche, il me semble que la moitié de moi-

même manque, et cela est trop vrai. Vingt fois dans le jour je me demande où tu es : juge combien l'illusion est forte, et qu'il est cruel de la voir disparaître! Lorsque je me couche, je ne manque pas de te faire ta place; je me pousse tout près du mur, et laisse un grand vide dans mon petit lit. Ce mouvement est machinal, ces pensées sont involontaires. Ah! comme on s'accoutume au bonheur! Hélas! on ne le connaît bien que lorsqu'on l'a perdu; et je suis sûr que nous ne savons combien nous sommes nécessaires l'un à l'autre, que depuis que la foudre nous a séparés.

Elle n'est pas tarie, la source de nos larmes, chère Sophie : nous ne nous guérirons point, nous ne nous consolerons point; nous avons dans le cœur de quoi toujours aimer, et, par conséquent, de quoi toujours pleurer. Laisse dire ceux qui prétendent être sortis d'une grande affliction par vertu, ou par force d'esprit; ils ne sont consolés que parce qu'ils sont faibles et légers.

Il est des pertes auxquelles on ne doit pas s'accoutumer; et lorsqu'on ne peut plus faire tout le bonheur de ce qu'on aime, on en doit faire le malheur : disons la vérité même, on le veut; et ce sentiment délicat, quoi qu'on en puisse dire, est dans la nature d'un tendre amour. Sophie ne serait-elle pas désespérée, si elle savait Gabriel consolé? Eh bien! pourquoi le même sentiment serait-il interdit à Gabriel? Il est vrai, il est très-vrai, très-exact, que dans une grande passion, on aime sa maîtresse ou son amant plus que soi-même, mais

non pas plus que leur amour. On peut tout sacrifier, que dis-je? on désire tout sacrifier, excepté la tendresse de l'objet aimé.

S'il est un être humain qui pense autrement, qu'il ne se croie pas plus désintéressé que moi; il n'est que moins amoureux.

Il n'est qu'un seul moyen de sacrifier l'amour de ce qu'on idolâtre; c'est de se percer le cœur. Si je croyais que ma mort fut nécessaire à ton bonheur, et que tu pusses le recouvrer à ce prix, je ne balancerais pas un instant à m'immoler. Je le ferais avec joie, parce que je t'obligerais; mais surtout, parce que c'est une vengeance très-douce pour celui qui aime comme moi, de faire par son procédé, d'une amante ingrate, une personne très-ingrate. Je le ferais sans regret, parce qu'il serait évident que tu ne m'aimes plus, puisque tu pourrais être heureuse indépendamment de moi, sans moi.

Ce n'est donc pas ton amour que je sacrifierais; c'est ton inconstance dont je me vengerais sur moi-même, seule manière de me venger de Sophie. Loin de renoncer à ta tendresse, je me punirais de l'avoir perdue. L'amant qui ne pense pas ainsi se trompe lui-même, ou veut tromper: il croit aimer plus qu'il n'aime, ou veut le faire accroire.

Pour moi, aussi simple que vrai, voilà ma profession de foi. Je puis te sacrifier tout au monde, excepté ton amour. Je ne sais si c'est manquer de générosité, et le jour où tu le croiras, je suis prêt à m'en punir; mais je sens que j'aime ainsi, et je ne crois pas qu'il soit dans l'humanité d'aimer plus

que je fais : car mon cœur a un degré d'énergie et d'activité dont je n'ai point vu d'exemples; et jamais amant ne dut autant à une aussi aimable maîtresse, que Gabriel reconnaît devoir à Sophie.

C'est un plaisir si pur pour mon ame que celui de la reconnaissance, qu'elle suffirait pour me rendre amoureux; mais ma tendresse est fort indépendante de toute autre considération qu'elle-même; et je doute que, quand tu m'aurais poursuivi de la plus belle haine, j'eusse pu guérir de mon amour, une fois que je t'ai connue, tant il est devenu rapidement mon despote et mon maître. Tandis que tes agréments, ta fraîcheur, ta physionomie fine, douce et voluptueuse occupaient mes yeux, chacun de tes discours allait jusqu'à mon cœur. J'aurais bien voulu jouir des droits d'amant et n'être que ton ami, car je craignais terriblement l'amour; mais tu me menais malgré moi plus loin que l'amitié, et c'est de très-bonne foi que je te disais que je ne pouvais pas être ton ami.

Trop jeune, trop jolie pour ne pas plaire à mes sens, tu étais trop séduisante pour ne pas intéresser mon ame. Chaque découverte que je faisais serrait mes liens. Pleine de vivacité et de sentiment, quoique dérobant celui-ci le plus souvent que tu pouvais, tu me surprenais et tu me touchais. Ces saillies si heureuses et si naturelles qui sortent de ta bouche comme un éclair, et frappent d'autant mieux qu'elles sont plus imprévues, m'enchantaient; et, quand je réfléchissais, j'étais troublé. C'était ce trouble-là qui m'inquiétait. Cependant

je me rassurais. Je disais : j'en ai tant vu, tant eu ; elle a si peu d'expérience! comment me subjuguerait-elle? c'est un enfant. Mais cette enfant était si aimable, flattait tant mon amour propre, par l'avidité avec laquelle elle m'écoutait, le compte qu'elle semblait faire de ce que je disais, le discernement avec lequel elle appréciait les moindres mots, que sa société me paraissait délicieuse et me devenait un besoin très-impérieux.

Rien de ce qui sortait de ma bouche n'était perdu avec toi; mais mille petits riens qui échappaient, étaient aussi avidement recueillis. Nous nous aimions déjà sans vouloir nous l'avouer à nous-mêmes. Si simple, si naïve, et par cela même si éloquente, ma Sophie me paraissait un chef-d'œuvre de sincérité et de sensibilité : il ne lui manquait que de l'ardeur, et l'amour me promettait à l'oreille de lui en donner. Elle était *elle*, ne ressemblait à rien, avait même des singularités ; mais tout cela lui allait si bien, qu'eût-elle été farouche, j'aurais voulu l'apprivoiser, et je ne sais quoi m'assurait que j'en viendrais à bout.

Je ne me suis pas trompé; mais, en séduisant, j'ai été séduit; et je ne m'y attendais pas : et je le craignais même. Insensé que j'étais! à quel bonheur je voulais me refuser! Je substituais l'orgueil à l'amour. Pardonne, ô ma Sophie, pardonne; je ne connaissais pas les délices d'une tendresse mutuelle : toi seule pouvais me les faire goûter. J'ai bien expié mon crime. Ah! je chéris mes chaînes mille fois plus que je ne les ai craintes.

LETTRE XIII.

A M. LENOIR.

17 septembre 1777.

Je prends la liberté de vous adresser, monsieur, une nouvelle lettre pour ma mère. Je suis fort inquiet de n'avoir point reçu de réponse à celle que vous m'avez permis de lui écrire. Sa santé est très-mauvaise depuis quelques années; et c'est un vif sujet d'alarmes pour moi, dans un moment où je n'ai de compagnon que ma tristesse et mes craintes. Je ne saurais douter que ma mère n'eût eu beaucoup d'empressement à me donner de ses nouvelles, si quelqu'obstacle invincible ne l'en avait empêchée. Cet obstacle ne peut venir de l'autorité, puisque vous avez approuvé que je lui écrivisse. Trouvez bon que je lui demande quel il peut être, et que je lui recommande encore de se contenir dans les bornes qui nous ont été prescrites.

Je crains que cette réserve ne lui ait beaucoup coûté. Elle a la vivacité d'un cœur sensible. Après quinze ans de persécution, elle est trop excusable d'avoir quelque humeur, et il lui paraît dur à cinquante-deux ans d'être obligée de se gêner en écrivant à son fils. Pour moi, qui suis aussi malheureux qu'elle, mais qui ai moins de droit à l'indépendance, je sens, autant que je le dois, monsieur, combien il entre de bonté dans la permission,

quoique limitée, que j'ai reçue de vous, de m'entretenir avec elle; et ma reconnaissance est très-sincère et très-pure.

J'ai une autre demande à vous faire, monsieur, qui ne vous paraîtra pas moins juste, et que je ne vous adresse cependant qu'avec répugnance; mais la nécessité m'y contraint. Depuis trois mois que je suis arrivé ici avec un très-petit porte-manteau, M. de Rougemont a eu la bonté de représenter plusieurs fois mes besoins; mais mon père n'a pas daigné s'en occuper encore. Il est cependant vrai, monsieur, que je suis presque nu, réduit à deux culottes de basin, à un habit qui tombe en loques, et que je n'aurais point de bas, si M. de Rougemont n'avait bien voulu m'en faire donner.

En vérité, monsieur, il est aussi désagréable pour moi d'écrire de pareils détails, qu'il sera ennuyeux pour vous de les lire; et ce n'est pas sans étonnement que je me vois forcé de demander à être vêtu. Tout me manque; je n'ai précisément ici que la nourriture de bonne, sans doute parce qu'elle ne dépend point de mon père; mais la nourriture n'est pas le seul nécessaire physique. Il est bizarre que mon père m'ait arraché, à grand frais, d'un pays où je ne faisais point de mal, où je ne lui coûtais rien, pour me plonger à la fois dans un cachot et dans la plus complète indigence.

Si le roi jugeait à propos de faire mettre ici le fils de mon fermier, il y serait mieux que je ne suis, parce que le roi donne l'entretien outre la subsistance; et certainement, quand ses ministres

ont accordé à mon père que je fusse détenu dans ce fort, ils n'ont pas prétendu lui permettre de tout me refuser. Quand il ne pourrait m'y entretenir qu'à ses frais, il y serait obligé, puisqu'il m'y a fait mettre. Je ne lui demandais pas cet asile, et, s'il veut m'en faire ouvrir les portes, je vivrai sans son secours. Mais quel nom donner à ses refus, lorsqu'on pense qu'il touche, depuis quatre ans, mes revenus, et qu'il en dispose à sa volonté? Je ne sais pas si je m'aveugle, mais cette conduite me paraît à moi-même si singulière, qu'à peine la surprise laisse-t-elle dans mon cœur place au ressentiment.

Tant qu'on se contentera de représenter à mon père et de recevoir ses promesses, il faut s'attendre à d'éternels délais : j'ose donc vous supplier, monsieur, de lui faire déclarer formellement, et le plus formellement possible, que l'intention du ministre n'est pas que je sois dénué de tout. Mon silence doit lui prouver que ce n'est pas pour mon plaisir que je l'importune. C'est à regret que je réclame une très-petite partie de ce qui est à moi. S'il veut me permettre d'aller chercher fortune dans un pays qu'il n'habite pas, je lui abandonnerai volontiers la jouissance de la mienne. Je voudrais qu'il fût aussi bien en mon pouvoir de lui céder tous mes droits à venir. Si ce n'est point dans une prison perpétuelle qu'il a prétendu me confiner, il ferait mieux de s'épargner des frais qu'il trouve si onéreux; je le délivrerais de moi, dussé-je mettre les mers entre nous; il serait moins con-

trarié et moi moins malheureux. Si c'est ici la demeure qu'il me destine, qu'il se résolve du moins à me vêtir pendant quelque temps; je puis l'assurer que cela ne sera pas très-long.

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XIV.

A SOPHIE.

... septembre 1777.

C'était Ninon de Lenclos qui disait qu'elle remerciait Dieu tous les soirs de son esprit, et qu'elle le priait tous les matins de la préserver des *erreurs* de son cœur. Je dis *erreurs*, parce que le mot effarouche moins ma pauvre mère; mais qu'est-ce que Ninon entendait par *les sottises de son cœur?* les faux-pas multipliés où l'entraînaient sa complexion et son tempérament. Elle-même n'approuvait sûrement point ses légèretés, ou plutôt ses prostitutions. Jamais on ne fut plus aimable en amitié, et plus méprisable en amour. Ma pauvre mère a d'autres inconvénients encore à redouter de sa constitution presque aussi fougueuse qu'à vingt ans; c'est l'emportement où elle l'entraîne, l'inégalité, les indiscrétions et les imprudences que cette inéga-

lité nécessite. Je lui ai dit qu'elle était trop vraie; mais, dans le fait, elle n'est que trop inconsidérée. A mesure que ses sens se sont éteints, son caractère a pris de leur ardeur, et l'habitude du malheur et de la contrariété a encore accéléré cet embrasement.

Quand je lui ai dit qu'on pouvait me faire le même reproche, je n'ai prétendu parler que du défaut de méfiance, sur lequel je ne puis me vaincre, et qui me fait tant de mal. Quoiqu'une triste expérience m'ait convaincu qu'il y a très-peu d'honnêteté dans ce monde, et m'ait donné fort mauvaise opinion de l'humanité, je ne sais point, ou je sais trop tard appliquer cette mauvaise opinion à quelqu'un en particulier. J'excepte, de la meilleure foi du monde, de ma règle générale ceux en qui je vois quelqu'apparence de vertu; et je suis, sinon surpris, du moins affligé quand je vois que j'ai eu tort de les excepter.

Tu es tout de même, ô mon amie! et voilà dans quel sens je prétends qu'il nous faut méfier de notre cœur, car il est certain que cette duperie est la suite d'une bonté naturelle trop peu surveillée. C'est vraiment à nous, et seulement en ceci, que le mot *erreurs du cœur* convient. Mais je n'ai jamais voulu profaner de ce nom, ni notre amour, ni même aucune autre véritable tendresse. Crois-tu de bonne foi que ce fut le cœur qui conduisit Ninon dans les bras de dix hommes en un jour? Ce qu'elle appelait son cœur était son tempérament inflammable, aiguisé par une imagination

pervertie qui, quand elle était assouvie pour quelques instants, trouvait un juge sévère dans la droiture de ses sens et la délicatesse de sa raison. Si son cœur n'avait pas été dépravé, ou plutôt si elle avait eu réellement un cœur, il aurait contenu cette imagination en lui donnant pour pâture un seul objet de désir. Nous savons bien, nous dont les sens ne sont pas plus engourdis que ceux de tant d'autres, que, quand on aime vraiment, ils sont très-inflammables; mais ce n'est qu'au feu de la passion qu'ils peuvent s'allumer.

Certainement la véritable vertu ressemble aussi peu à ce que l'on appelle ordinairement ainsi, qu'au vice même. Elle n'est point cette exigeance monacale et contradictoire à la nature, appelée continence. La véritable vertu ne dépend point du caprice des mortels, des illusions des fanatiques, des temps, des lieux, des sexes; elle consiste dans un cœur droit, incapable de lâcheté, sincère. Mais on ne me persuadera pas que changer d'hommes au gré de l'appétit de ses sens, que faire un commerce de parjures et de tromperies, puisse s'accorder avec la vertu et l'honnêteté, telle que je la définis sans sévérité. Une femme peut être très-chaste et très-voluptueuse; mais celle qui se prostitue à plusieurs hommes ne peut pas plus être chaste que celle qui trahit sa foi ne peut être honnête; et, comme on l'a très-bien remarqué, la nature venge l'honnêteté trahie par le plaisir, en flétrissant ce plaisir. Toute femme libertine est bientôt blasée : d'autant plus malheureuse, qu'elle est plus

méprisable; d'autant plus éloignée de la volupté, qu'elle la poursuit avec plus d'ardeur.

Mais est-ce l'amour qui guide cette *Messaline?* On pourra donc dire des animaux les plus lubriques qu'ils sont très-amoureux? On a appliqué le mot d'amour à l'action universelle de la génération qui reproduit les êtres, parce que, par une fausse et ridicule délicatesse, le mot propre à cette opération de la nature est devenu trop libre pour des femmes qui n'avaient de chaste que les oreilles. Mais cette application détournée a avili ce mot si sacré d'*amour*. Les femmes galantes en ont été enchantées, parce qu'elles ont voilé de ce mot (toujours sûres de s'attirer ainsi de l'intérêt et de l'indulgence) leurs excès méprisables et même dégoûtants. Nous autres amants, nous nous inscrivons en faux; et, plus connaisseurs en vraie volupté que qui que ce soit, nous ne sommes pas moins avides des délices des sens; mais nous savons que c'est de la sincérité, de la tendresse, et de sa vivacité qu'ils reçoivent leur plus précieuse saveur; et ce n'est qu'à cette réunion que nous devons le mot amour.

Ne crois donc pas, ô mon amie, que le cœur puisse induire en erreur en amour; c'est au contraire lui qui le discerne, et qui seul peut préserver les femmes d'une avilissante galanterie. Ce n'est pas le cœur non plus qui produit les emportements de la tête; c'est au contraire lui qui la ramène. Ce sont les ravages de l'imagination, qui, n'ayant plus de diversions du côté des sens, aigrissent le caractère, qui portent certaines femmes à

des excès de déraison, tels que ceux qui font tant de tort à l'infortunée que nous plaignons. C'est cela qui me rend croyable cette puérile malice d'aller arracher des fruits non mûrs, pour faire enrager des religieuses qu'elle hait.

Encore, s'il y avait de la gaîté et de l'invention dans ce ressentiment, on en rirait; mais malheureusement la tristesse et l'humeur ennuient et irritent lorsqu'elles ne touchent pas, et c'est ce qui arrivera à ceux sous la dépendance de qui elle est. La célèbre madame de Mazarin [1], par exemple, celle qui s'enfuit en Angleterre, ayant été mise à Sainte-Marie, de la Bastille où elle s'ennuyait, remplissait d'encre le bénitier pour faire barbouiller les nonnes. Cela divertit tout Paris. Elle s'était associée avec une certaine madame de Courcelles, aussi maligne qu'elle; elles couraient par le dortoir pendant le premier sommeil des nonnes, avec beaucoup de petits chiens, en criant *tayaut!* Une autre fois, elles demandèrent à se laver les pieds: les religieuses s'avisèrent de le trouver mauvais, et de leur refuser ce qu'il leur fallait, comme si elles eussent été là pour suivre leur règle. La duchesse et son amie remplissent d'eau deux grands coffres qui étaient sur le dortoir; et parce qu'ils ne la tenaient pas, et que les ais du plancher joignaient fort mal, ce qui se répandit perça ce mauvais plancher, et alla inonder les lits des bonnes sœurs. Ces tours-là sont fort bons, et ne fâchent que les vieilles et les dévotes.

[1] Nièce du fameux cardinal.

Cependant, ma toute belle, ne va pas t'aviser de les mettre en pratique dans le couvent où tu vas : tu es assez espiègle pour rivaliser avec madame de Mazarin ; mais je t'avertis que tu ne voudrais pas l'imiter en tout ; ainsi autant vaut ne pas commencer. C'était la femme du monde qui avait le plus de beauté, d'agréments et d'esprit ; mais le premier visage d'homme lui tournait la tête, et elle a eu à peu près autant d'amants qu'elle a vu d'individus de notre sexe. Les eunuques, les laquais, étaient pour elle des hommes comme les autres. Elle avait un odieux mari, dévot, fanatique, cupide, fou ; elle le planta là, et il lui fit un grand procès qui ne l'empêcha pas de vivre fort heureuse et très-libre dans le pays étranger. Mais cette femme si belle, qui avait apporté vingt millions à son mari, c'est-à-dire beaucoup plus que les plus grandes reines n'en apportent à leurs époux ; qui avait pensé épouser le roi d'Angleterre et le duc de Savoie, ne put seulement pas obtenir une pension honnête de M. de Mazarin, et vivait à Londres pensionnée par le gouvernement.

C'est elle qui, ne sachant que faire un matin, jeta avec sa sœur quelques centaines de louis par les fenêtres du palais Mazarin, pour avoir le plaisir de faire battre les laquais qui étaient dans les cours.

Eh bien, chère amante! elle est morte heureuse et libre, cette femme qui avait fait un tel éclat, ayant quatre enfants de son mari, et traînant partout ses amants qu'elle laissait là pour les premiers

venus. Et toi, épouse adorée, toi, l'innocence et la vertu même, qu'aucun de ces liens ne retenait; qui avais un mari tout aussi dévot, tout aussi bête, tout aussi jaloux, tout aussi avare que le sien, et qui était embelli, par dessus le marché, de soixante dix ans; toi, qui ne connaissais aucun des dédommagements qui se présentaient en foule à cette femme légère; toi, qui n'as fui qu'après la plus horrible des persécutions, suscitée par ta propre famille, tandis que la sienne la protégeait et la soutenait; toi fidèlement, inséparablement unie à l'amant à qui tu t'étais si généreusement sacrifiée; toi, modèle de constance, de tendresse, d'innocence, de pureté, tu gémis dans une hideuse maison, réceptacle de servitude et de corruption! Les tribunaux retentissent de ton nom, on veut te couvrir d'infamie, t'ôter tous tes droits, ta modique dot!.... Ta liberté t'est déjà ravie! O fortune! voilà de tes coups: ô providence! voilà ta justice.

Je me suis rappelé les aventures de cette femme, qui ont tant de rapport aux tiennes, en lisant un livre où il en est question; et cela m'a fait faire de tristes et cruelles reflexions. Il y a des mémoires d'elle que tu trouveras, je crois, dans les œuvres de l'abbé de Saint-Réal, ou même à part; lis-les: elle y arrange tout à sa fantaisie, elle n'y avoue aucun de ses torts; mais cela est assez bien écrit, rempli d'anecdotes, et l'on s'amuse avec elle sans s'intéresser; car on voudrait plus de franchise; et son affectation à vouloir paraître une vestale, alors même que sa narration donne le plus à entendre

le contraire, n'inspire pas, à beaucoup près, d'estime pour elle.

Adieu, ma tout-tout bien chère : embrasse-moi comme je t'aime, et crois que tu es pour ton Gabriel la plus belle des femmes, comme tu es en effet la plus aimable et la plus vertueuse.

11 septembre, jeudi.

J'ai trouvé, dans ce recueil de mélanges où il est question de madame de Mazarin, des mémoires pour et contre elle. Tu ne saurais croire combien il y a de rapport entre M. de Mazarin et M. de Monnier, à la distance de la vieillesse près. Je vais ramasser quelques-unes des anecdotes, des folies de celui-là, pour que tu fasses la comparaison de ces deux odieux personnages. Le Mazarin était de la dévotion la plus monacale, la plus folle et la plus absurde ; il faisait des fondations de maîtresses d'école de cent mille écus, tandis qu'il refusait tout à sa femme ; il distribuait des catéchismes de sa façon dans les villages (cela serait fort digne de M. de Monnier, s'il avait l'esprit de les rédiger) ; il voulait ériger en couvents les corps-de-garde des places où il commandait. (M. de Monnier qui n'a point de commandement, assemblait ses domestiques pour prier Dieu, et ne voulait pas qu'ils eussent des maîtresses.) Un des plus vieux domestiques de M. de Mazarin, qu'il menait ordinairement en carrosse avec lui dans ses voyages, le pria de lui permettre d'aller à cheval, ne pouvant plus soutenir ses entretiens mystiques. (Je crois que

les gens de M. de Monnier voudraient bien pouvoir s'affranchir du joug de sa dévotion.) M. de Mazarin prescrivait la bienséance que doit garder un garçon apothicaire lorsqu'il donne un lavement; il défendait aux femmes de traire les vaches et de filer au rouet, à cause de la posture et du mouvement. (Cette législation-là est dans le genre de M. de Monnier.) M. de Mazarin mutila toutes les superbes statues que lui avait laissées le cardinal, parce qu'il ne pouvait pas voir de nudités. (Assurément voilà du Monnier tout pur.) Il vendit sa charge de grand-maître d'artillerie, par scrupule que l'exercice dans la guerre n'en fût criminel. (M. de Monnier a laissé perdre la sienne, pour être plus détaché des choses de ce monde par ce sacrifice de trois à quatre cent mille livres.) M. de Mazarin était du zèle le plus ardent pour la conversion des autres. Un jour, il alla trouver le roi pour l'informer que l'ange Gabriel lui avait apparu, et l'avait chargé de dire à sa majesté de renvoyer madame de la Vallière. Il m'a aussi apparu, lui répondit ce prince, et m'a assuré que vous étiez fou. (Tu sais combien M. de Monnier s'intéresse au salut de tout le monde.) Les rapports vont devenir plus étroits et plus surprenants encore.

M. de Mazarin, qui avait toujours le diable présent à son imagination, éveillait la nuit la plus belle femme de l'Europe ; devinerais-tu pourquoi? pour lui faire part de ses visions. On allumait des flambeaux, on cherchait partout; madame de Mazarin ne trouvait de fantômes que celui qui était

auprès d'elle dans son lit. (Tu te souviens bien du temps où tu étais éveillée pour écouter le moindre bruit que faisait une souris; mais ce temps n'est pas celui que tu as passé en Hollande.)

M. de Mazarin, après avoir voulu marier sa fille aînée à un de ses écuyers qu'il aimait beaucoup, étant empêché de cette folie par toute sa famille, fut arrêté par un très-singulier scrupule, quand le marquis de Richelieu la demanda en mariage; il se ressouvint qu'étant jeune il avait eu des habitudes d'écolier avec le duc de Richelieu, père du jeune homme, et s'imagina que leurs enfants se trouvaient par là dans un degré de consanguinité qui ne leur permettait pas de s'épouser. Il alla consulter sur ce cas de conscience les évêques de Grenoble et d'Angers, l'abbé de la Trappe, etc. (N'y aurait-il pas quelques scrupules de M. de Monnier à peu près équivalents?)

Sa fille n'attendit pas que ces doutes fussent éclaircis; le marquis de Richelieu l'enleva. Aussitôt son pieux père la déshérite, elle et son premier enfant. (Tu vois que ce n'est pas d'aujourd'hui que les dévots sont mauvais pères.)

Madame de Mazarin quitte son mari et fuit d'abord en Italie. Le chevalier de Rohan, son amant, la suivit jusqu'à son premier relais, lui laissa un de ses gentilshommes pour la faire accompagner; aussitôt M. de Mazarin rend plainte, fait décréter le chevalier, et même le duc de Nevers, frère de madame de Mazarin. (Je crois que M. de Monnier avait ce détail de sa conduite sous les yeux, lors-

qu'il a commencé la procédure dont nous sommes les victimes.)

M. de Mazarin avait été éveiller le roi à trois heures du matin, pour le prier de faire courir après sa femme. — Vous devriez plutôt me demander, dit le roi, des ordres aux gouverneurs pour l'empêcher de revenir en France, que pour l'empêcher d'en sortir. (M. de Monnier serait bien heureux, et nous aussi, s'il avait trouvé quelqu'un capable de le conseiller ainsi.)

M. de Mazarin envoya tout le long de la route qu'avait suivie sa femme, pour s'informer de ce qu'elle y avait fait. (La commission de Sage est un peu plus folle et un peu plus indécente que celle-là.)

Madame de Mazarin ayant écrit pendant son voyage à son amant, sa lettre fut interceptée; son mari la montra au roi, et la donna au parlement. Ainsi, disait M. de Bussy, *n'étant pas cocu de chronique* (parce que la lettre n'était pas publique), *au moins le sera-t-il de registre.* (M. de Monnier, après avoir déposé au greffe la culotte de l'amant de sa fille, y a mis les lettres de celui de sa femme, parce que celui-ci ne perd pas si aisément ses culottes; aussi a-t-il la double satisfaction d'être *cocu de chronique et de registre*, et de passer pour l'homme le plus fou et le plus vil qui soit en France.)

Au reste, ce n'était pas la peine que M. de Mazarin recherchât avec tant de soin les preuves de son cocuage: sa femme ne l'en laissait pas manquer, et le chevalier de Rohan était dès la troi-

sième journée, et peut-être dès la première, remplacé par Courbeville son gentilhomme. (Quant à M. de Monnier, il n'avait qu'à laisser faire ses confidents et ses prêtres, et son insensée famille : tous ces énergumènes-là eussent bien fondé sa réputation et ses titres, sans que les juges s'en mêlassent.)

Madame de Mazarin eut assez de bonheur pour que sa famille et le crédit de ses parents assoupissent cette affaire. (Les tiens ont ébruité et envenimé la nôtre.) Celle de madame de Mazarin se termina, plusieurs années après, en une demande en perte de dot et droits matrimoniaux. (Je suis persuadé que M. de Monnier répondra, comme M. de Mazarin, aux propositions d'accommodement qu'on pourra lui faire, *qu'il se ferait scrupule d'entrer dans la moindre négociation ni d'écouter aucune proposition, quelle qu'elle fût ; qu'il te poursuit et te poursuivra en justice :* car en tout temps et en tout pays, les méchants, les dévots et les fous se sont ressemblés).

Comme tu serais peut-être embarrassée de deviner pourquoi M. de Mazarin défendait aux femmes de traire les vaches et de filer au rouet, je te dirai que c'est à cause d'un exercice des doigts et d'un mouvement de pied, qui peuvent donner des idées malhonnêtes.

Il demande, dans ses réglements pour ses terres, une grande pureté aux bergères qui conduisent les moutons, plus grande encore aux bergers qui gardent les chèvres. Il ordonne à tous ceux qui gardent les taureaux, ou leur amènent des vaches, de

détourner les yeux de l'accouplement. Tout cela n'est pas plus fou que bien des anecdotes que tu m'as racontées.

J'ai cru que ce parallèle entre M. de Mazarin et M. de Monnier t'amuserait un moment; et je suis si peu dans la situation et dans la possibilité de dire des choses gaies, que je n'en ai pas manqué l'occasion. Au reste, cependant, quand je réfléchis sur ce qui nous donne le désir de chercher de tels rapports, le souris que l'anecdote arrache est bientôt enseveli dans une morne et sombre douleur. A quel cadavre on t'avait unie! et que ne te faut-il pas souffrir pour en être séparée! O mon amie! le bonheur de notre vie se réduira-t-il donc à une année? Nous faudra-t-il périr, parce que nous avons été fortunés pendant neuf mois? Quel horrible sort! et comme chaque jour l'aggrave par sa durée!..... O mort! accours vite à notre aide, si nous sommes malheureux sans retour. O amour! si tu veux nous réunir, hâte-toi; chaque instant nous détruit, et nos larmes usent une vie qui devrait t'être consacrée.

Mais, mon amie, P*** ne viendra donc point? Voici un nouveau mois qui s'écoule; tout-à-l'heure nous sommes à sa moitié. Ta grossesse s'avance; je ne sais rien de toi, de ta santé, de tes affaires.... Ah! je suis très-malheureux! Fontelliau, que je n'ai point revu, n'a sûrement point été à Paris; je crains de le demander : on conçoit si aisément des soupçons, et ils seraient si dangereux! O amie! aie donc pitié de moi; envoie-moi P*** : qu'il n'attende

pas d'avoir un prétexte pour demander à me voir. On me l'a promis pour consolation, et non pour affaires. S'il attend que mes effets soient revenus de Hollande, hélas! en voilà pour mille ans. Je n'y tiendrai pas, je t'assure; je patiente encore, mais je me tiens à quatre. Voici le quarante-deuxième jour que je n'ai rien de toi; multiplie les minutes par les quarante-deux, et tu auras le nombre de mes supplices. L'autre fois j'en ai été cinquante et un, mais aussi j'étais au désespoir : hélas! je m'abonnerais presque à présent à n'être pas davantage.

Adieu, ma toute bonne et tendre amie, mon épouse, mon adoration si chère! Je suis bien triste, je t'assure; il me faut bien des pages pour me consoler, et surtout bien de la tendresse, la certitude que tu te portes bien et que tu m'aimeras toujours. Donne-moi des nouvelles du petit. Hélas! nous n'arrangeons rien pour lui; et je ne puis pas être un moment sans mille inquiétudes diverses.

Je t'embrasse mille fois.

LETTRE XV.

A LA MÊME.

12 septembre 1777.

Que le brave Givri, que le tendre d'Humières, qui se firent tuer de désespoir d'une infidélité, me semblent heureux! Dès qu'ils aimaient bien, ils avaient la vie en horreur après une perfidie. Mais

moi, j'expire de douleur, et je suis adoré de la plus aimable des femmes. La vie me serait si précieuse, si j'étais libre! je l'ai en horreur à vingt-sept ans. Avec un nom, une fortune considérable, quelques talents, et, ce qui devrait effacer tous ces avantages comme l'astre du jour éclipse une faible lampe, une maîtresse charmante, je suis le plus infortuné des hommes. Il n'est point d'inquiétudes que je n'éprouve, de malheurs dont je ne sois assailli; mon amie les partage tous. D'impitoyables tyrans, déchaînés contre nous, nous rendent malheureux pendant leur vie, et s'assurent chrétiennement la certitude que nous serons misérables après leur mort. Nous nous débattons dans un abyme sans fond : la cruelle consolation de savoir les détails de notre infortune nous est refusée. De tous les supplices le plus cruel, et le seul intolérable tant que l'objet aimé respire, l'incertitude, est notre partage. Les espérances prochaines nous sont interdites; les plus éloignées nous échappent; en un mot, vivre serait le plus terrible des maux pour nous, puisque notre existence est un tissu de tant de peines, si l'amour n'était pas le produit de notre vie; et cet amour, quelles que soient ses angoisses, est le plus doux des biens; car être indifférent, c'est trouver le néant sans mourir; et la vie en elle-même est bien haïssable.

Aimons donc, ô mon amie! Qu'aimer bien soit notre mérite et notre récompense : que tout le reste soit subordonné à ce sentiment consolateur et vainqueur de tout. Eh! quelle différence y au-

rait-il entre mon affreuse solitude et mon tombeau, si je n'aimais pas? c'est que je souffre, et que dans le cercueil je ne sentirai rien. La mort ne serait-elle donc pas mille fois préférable à ma situation? Quel autre attachement ai-je au monde, que celui de mon amour? Je n'ai ni amis, ni parents: ceux-là m'ont trahi, ceux-ci, ou me sont odieux, ou me sont indifférents. Le lien le plus naturel, l'inclination la plus douce qui se forme au sein des familles, n'existe plus pour moi. La conformité d'éducation que l'on reçoit, et la ressemblance des sentiments qu'elle produit ordinairement, la communication des intérêts, des secrets, des affaires, y contribuent plus que la nature. Les noms de frère et de sœur ne seraient que des mots, sans les relations civiles; et les liens du sang sont très-chimériques.

Mais si, loin de concourir à cette liaison, on tend à la détruire; si l'on ne trouve parmi les siens que haine ou froideur, insouciance ou tyrannie; de bonne foi, le hasard qui, de la conjonction de ma mère et d'un homme quelconque, fit naître un individu, m'impose-t-il beaucoup de devoirs? et dois-je une aveugle tendresse à mon père, parce que, dans un moment de désir, il lança dans le sein de sa femme le germe dont je suis né, quoiqu'il ait été depuis mon plus cruel ennemi? Quand on ne se laisse pas abuser par de grands mots, et qu'on ne reçoit pas, sur parole, des maximes gigantesques ou des rêveries spéculatives, on rabat à sa juste valeur toute cette morale dont on étourdit

notre jeunesse [1]. Ceux qui nous la prêchent, ont vraiment un grand intérêt à nous la persuader. Ils nous parlent sans cesse de nos *devoirs*, mais jamais de nos *droits* : aussi ne peuvent-ils pas tromper long-temps un être qui réfléchit; et les patelins qui se montrent si crédules, ne me persuadent guère que de leur hypocrisie.

Le grand lien de l'humanité, c'est la bienveillance, ce sont les bienfaits, c'est l'amour. Je dois tout à ma Sophie, parce qu'elle a tout sacrifié pour moi : je la chéris, parce qu'elle a fait mon bonheur, et qu'elle y est nécessaire. Mais je n'aime, ni ne dois, ni ne puis aimer ceux qui m'ont fait du mal, et du plus cruel, ou qui s'engourdissent dans leur indolence lorsqu'ils pourraient me servir.

Je demande si un hasard, qui est dans le cours des choses possibles, faisait que, par la découverte de quelques circonstances jusqu'ici ignorées, je me trouvasse être le fils de M. et de madame de Ruffei, et qu'il me fût démontré que je suis un des fruits de leurs chastes ardeurs, leur en devrais-je beaucoup plus d'attachement pour cela? Me serait-il possible d'échanger le juste ressentiment que j'ai de leurs procédés, pour la tendresse et le dévouement filial? Si l'on ne convient pas que non, je demande encore ce qu'est une obligation qui descend d'un nom et suit ses variations? Si, dans le nom de Ruffei où il y a six lettres, dont quatre se trouvent dans le mien, on en ôte deux pour y substituer

[1] Ces maximes sont du livre des *Mœurs* de Toussaint.

quatre de celles qui composent le nom de Mirabeau, je me trouve tout devoir, mon obéissance, mon sang, ma vie, à ces mêmes gens qui, dans la position actuelle des signes élémentaires de nos dénominations, ne méritent que ma haine et mon mépris? En vérité, voilà un code bizarre : crois-tu de bonne foi que des êtres raisonnables puissent l'adopter? et ne faut-il pas conclure de son absurdité, que ce sont les bienfaits des parents qui seuls nous imposent le devoir de la tendresse et de la reconnaissance?

O mon amie! je ne dois qu'à toi; je me le dis chaque jour : aussi toute ma vie te sera-t-elle consacrée. Si je ne puis me réunir à toi, au moins tous mes vœux, tous mes sentiments, toutes mes pensées seront dirigées vers toi; et, quand la mort viendra fermer mes yeux pour jamais, mon unique désir sera de les attacher sur toi. Ma passion, longtemps nourrie de difficultés, a été à l'épreuve de la jouissance. Je ne me suis point refroidi au sein du bonheur : je ne changerai pas au milieu de l'adversité. Je n'ai jamais été aveuglé sur toi; je t'ai vue telle que tu étais; et, à mesure que ton cœur s'est mieux développé, je t'ai aimée davantage. Ma jalousie, allumée par les plus légères apparences, n'a jamais eu d'autre principe que l'amour. Elle pourrait peut-être m'emporter aux extrémités les plus violentes, mais elle reviendra toujours aux éclaircissements, et ne peut jamais servir qu'à augmenter le sentiment qui l'a fait naître. Ton ami est incapable de cette jalousie sombre, méprisable et

odieuse, produite et nourrie seulement par l'orgueil : en un mot, ma tendresse n'est pas fondée sur un caprice de l'amour. Quel autre objet pourrait jamais séduire mon imagination et t'enlever mon cœur? J'ai trouvé en toi tout ce que j'ai jamais désiré, tout ce que j'ai jamais cherché dans une femme. J'avais renoncé à l'espoir de voir s'accomplir le rêve de mon imagination; tu l'as réalisé. Que me reste-t-il à désirer, que de jouir de mon bonheur? Mais, hélas! comme il s'éloigne à ma vue!

P*** ne vient point; peut-être il ne viendra point. Hier j'avais quelque espoir, parce que c'est un jeudi que je l'ai vu la dernière fois; mais j'ai encore été trompé. Cependant je ne puis plus tenir à mon agitation et à mon inquiétude. Ta grossesse avance; je ne sais rien de ta santé. Je ne vois aucune apparence à ma liberté. Les chicanes de mon père me prouvent que c'est une pension viagère qu'il a prétendu m'assigner; encore dira-t-il que c'est par pitié qu'il m'ensevelit dans une prison perpétuelle; qu'il m'épargne la honte de la condamnation. Personne au monde ne sollicite pour moi. Tous mes parents sont ou prévenus, ou indifférents. Les ministres préposés, élevés, payés pour tout entendre, n'ont le loisir de rien écouter. On ne lit pas mes lettres : que dis-je? il ne m'est pas même permis de leur en adresser; il faut que tout passe par un intermédiaire accablé de distractions et d'affaires. Si je demande à correspondre directement avec M. Amelot, cela ne m'avancera

de rien, et cela préviendra contre moi M. Lenoir, de qui dépendent les permissions de P***.

Je n'en ferai donc rien ; et, après tout, j'écrivais directement à M. de Malesherbes prévenu pour moi ; il y avait alors bien moins de prétextes à alléguer pour ma détention : qu'est-ce que cela a produit? Vois donc, ô mon amie! à quel désespoir je serai infailliblement réduit, si je ne reçois pas bientôt de tes nouvelles, pour faire diversion à mes tristes réflexions et soulager mon cœur?

Je répète toujours la même chose, chère fanfan ; c'est que je sens toujours la même chose. Un certain Suisse alla se noyer, parce que l'uniformité de sa vie l'ennuyait.... Hélas! ma vie est bien plus uniforme encore, et je n'ai pas le bonheur de n'être qu'ennuyé ; mais il n'y a ni rivière ni puits à notre portée, et nos fenêtres sont tellement barricadées, qu'on ne peut pas même se procurer la ressource de se précipiter.

Mais ce ne sont jamais les moyens de finir qui nous manqueront : je voudrais être assuré de la nécessité d'espérer ou de désespérer, pour prendre un parti décisif; et l'anxiété de ma situation est pire que tout le reste. O mon amie! que ceux qui avaient conspiré notre malheur ont bien réussi! et que l'ame infernale des dévots qui nous oppriment doit être satisfaite! Amie bonne, promets-le-moi bien que tu ne seras jamais dévote, et que damnée pour damnée, tu préféreras de l'être par l'amour à l'être par la haine..... Toi dévote, bon Dieu! toi qui, à toutes les graces d'une femme réu-

nis tous les goûts et les vertus d'un homme! toi si franche, si vraie, si sensible! Oh non, tu ne le seras jamais, et j'en serais caution.

Fontelliau m'a tenu rigueur toute la semaine; je commence à ne plus compter sur lui, et à m'apercevoir que je m'étais flatté trop vite. Mais pourquoi m'a-t-il donc fait des avances si marquées? C'était bien la peine, pour se tenir en repos après. Si, par hasard, tu recevais ces lettres-ci avant qu'il eût vu P***, ne manque cependant pas de dire tous les détails que je t'ai mandés à P***, et de le prier bien fort de le venir voir à l'insu de M. de Rougemont; car après tout, il est possible que ses nombreuses occupations ne lui laissent pas de temps, ou qu'il n'ait pas trouvé P*** à Paris, et qu'il ne soit dégoûté des difficultés, tandis que, si on venait le voir, et qu'on lui épargnât des voyages inutiles, il ferait avec plaisir quelque chose qui, après tout, ne le compromet point, puisque P*** est aussi intéressé au secret que lui.

Adieu, mon amie, adieu, ma Sophie-Gabriel. Je suis bien fatigué d'attendre, crois-moi; et il me faut faire effort sur moi-même, pour en obtenir un peu de raison et de sang froid. Je t'embrasse, ou plutôt, hélas! je voudrais t'embrasser. Je caresse le petit, je boude les inséparables, mais je ne les bats pas. La petite, qui s'accommoderait très-bien de ton absence, si ce n'était par compassion pour moi, est triste, triste. O mon amie, que de choses manquent à ton Gabriel! et cependant il ne désire que sa compagne. Mais aussi, que n'est pas

pour lui cette bien-aimée? et comment s'accoutumer à toutes les privations, quand on a connu toutes les jouissances ?

13 septembre, samedi.

J'ai vu Fontelliau aujourd'hui. Mon porte-clefs nous a laissés deux minutes pour aller chercher de l'eau. Il m'a dit : « Je n'ai pas pu aller à Paris; j'ai ici une malade à laquelle s'intéresse fort le duc d'Orléans, et que je ne puis pas quitter. (C'est mademoiselle Desaleu, la tante de cette madame de Montesson qui a eu l'esprit de se faire épouser par ce prince.) Mais, mort ou vif, j'aurai P***, je vous le promets. Votre porte-clefs a vu l'autre jour que vous m'aviez donné un billet. Je le lui ai nié; mais il en a ri et ne m'en a pas cru. Prenez-y garde, car ce serait, pour moi et pour vous, un crime irrémissible. »

Il a fui comme l'éclair, parce qu'on attendait M. de Rougemont, qui cependant n'est point venu. Ainsi m'en voilà encore à l'incertitude, aux lueurs d'espérance, aux craintes déchirantes. Ah! j'en suis bien las, et jamais je ne fus si faible et si découragé. Ma santé redevient fort mauvaise depuis quelques jours. J'ai de nouveau perdu le sommeil, qu'à dire vrai je n'ai jamais bien retrouvé. Je souffre de la poitrine, et j'ai surtout des maux de tête intolérables. Mon œil recommence à s'enfler; en un mot, tout concourt à me contrarier; mais, en vérité, le dérangement de ma santé est une faible diversion à mes véritables maux. Hélas! si je m'as-

surais de ta correspondance, de tes nouvelles, de ton amour, je ne m'inquiéterais guère de tout le reste. Si je ne le puis, que fais-je au monde? Je suis condamné à la mort par la nature. Aucune puissance de la terre ne peut annuler cet arrêt, pas même en suspendre quelques instants l'exécution. Elle ne sera jamais assez prompte à mon gré, s'il me faut être long-temps encore dans l'état de perplexité où je suis. Je puis me dérober à la tyrannie, à la douleur, terminer d'affreux regrets; je n'ai plus qu'un asile, que le despotisme qui me foudroie ne peut atteindre, et dont il ne pourra m'arracher. Pourquoi ne m'y réfugierais-je pas? Je veux croire que ton amour ne change jamais, que tu me restes fidèle alors que tout m'abandonne : n'est-ce pas un tourment de plus, dès que tu ne peux me le dire? Ma chaîne est-elle allégée, parce que tu en traînes une aussi pesante? Aucunes considérations ne pourraient jamais m'engager à me séparer de ce sentiment délicieux, si j'en pouvais recevoir les assurances. Mais, hélas! vivre même aimé de Sophie, mais sans conserver aucune relation avec elle, sans avoir la moindre certitude de son existence, c'est un supplice au-dessus de mes forces, et j'y succomberai, si tu ne me viens pas à l'aide.

Agité par mille idées contraires, tantôt j'écoute en silence cette voix qui me parle, qui m'appelle, qui me crie: *Elle est perdue pour toi; voilà ta dernière demeure; tu ne la reverras plus;* et je suis prêt à me frapper. Tantôt l'amour, par une illusion dé-

licieuse, mais mensongère, me distrait, m'attendrit, me console, me persuade d'espèrer. Je cède à ces douces inspirations, mais pour peu d'instans; et, passant tour à tour du découragement à la confiance, et de l'espoir à la crainte, je suis vraiment le plus malheureux et le plus tourmenté des hommes.

Je lisais hier, dans des mémoires particuliers sur le siècle de Louis XIV, l'histoire d'un certain Huguetan, originaire de Lyon, réfugié, pour cause de religion, en Hollande, et qui y fit une grande fortune comme libraire. Il revint en France, et se rendit nécessaire aux ministres. M. de Ponchartrain, contrôleur-général des finances, le contraignit un jour de signer des lettres de change pour plusieurs millions. Huguetan révoqua par le même courrier, les ordres forcément donnés à ses correspondants, et s'enfuit à la Haye. Il épousa la fille naturelle d'un prince de Nassau, et obtint le gouvernement de Viane, cet asile des banqueroutiers, à peu de lieues d'Amsterdam, où ce fat de Montmirel nous proposait de nous retirer, un quart d'heure avant que nous fussions arrêtés.

Louis XIV, irrité de sa fuite, d'autant plus qu'il avait fait, en partie, les fonds des lettres protestées, donna commission au capitaine Gautier d'enlever Huguetan. Celui-ci, trahi par son valet de chambre, fut conduit jusqu'à la dernière ville de Hollande. La dernière barrière s'ouvrait, lorsqu'un soldat, qui avait entrevu une robe rayée au moment que Gautier sortait du carrosse pour donner quelques

ordres, s'avança et ouvrit la portière pour voir la personne qu'on lui cachait avec tant de soin et qu'il supposait être une femme. Il vit un homme en bonnet de nuit, les fers aux mains, un bâillon à la bouche. La barrière se ferma; Gautier et ses recors furent saisis et eurent la tête tranchée.

Je n'ai pas pu lire cette anecdote, que je connaissais, mais que j'avais perdue de vue, sans de bien tristes réflexions. C'est dans ce pays, où l'on était si libre autrefois, et si jaloux de ses libertés, que notre infortune a été consommée; que nous avons été arrêtés au mépris du droit des gens, des lois et de la constitution du pays. Je n'ai pu m'empêcher aussi de rêver à cette bizarrerie, qui avait procuré à un mauvais revendeur de livres, des ressources qu'un être de ma sorte, qui peut-être n'est pas sans talents, n'a pu rencontrer. Ce Huguetan fit fortune en vendant des bréviaires et des missels. Il ne savait rien, mais il avait le génie du commerce. Il erra en divers pays, poursuivi par ses craintes et par le contrôleur général; enfin il devint un seigneur en Danemarck, où il est mort âgé de cent et quelques années. Assurément, ceux qui nient l'ascendant du sort et l'influence du hasard, sont bien incrédules. La Hollande s'exposait à tout le ressentiment d'un roi puissant et implacable, en réfugiant Huguetan; et notre perte n'intéressait que des particuliers méprisables ou inconnus.

J'ai pensé que je ne ferais peut-être pas mal d'écrire au maréchal de Noailles. Il est parent de

ma mère, et me voyait avec plaisir autrefois. C'est celui qui a été si fameux, comme duc d'Ayen, par ses bons mots. En général, les Noailles n'aiment pas à se mêler des intrigues de cour; mais ils sont assez empressés à obliger tout ce qui tient à eux. Celui dont je te parle n'était rien moins que scrupuleux; et, si j'étais beau garçon, j'aurais encore plus de droits à l'intéresser. Mais il me semble qu'il est devenu dévot; et alors je m'adresserais mal; au moins quelqu'un me l'a-t-il dit. J'ai cependant de la peine à le croire, car il a beaucoup d'esprit; et puis, en fait de gens de cour, la dévotion est un état et non pas une affection de l'ame: or, notre cour n'est pas dévote. D'ailleurs, quand on tient à tout et que les coups de la fortune ou la perte de la réputation ne rendent pas ce sacrifice nécessaire, on ne le fait guère. J'en hasarderai donc la proposition; mais je demanderai qu'il me soit permis de dire que je suis à Vincennes, etc., sans quoi cela n'en vaut sûrement pas la peine.

Il y aurait un assez bon incident, si ma mémoire me permettait de m'en servir. M. de Villereau, ancien major de la légion de Lorraine, est actuellement lieutenant-colonel ou colonel commandant d'un régiment de cavalerie ou de dragons à un Noailles. Je suis certain que cet homme, qui m'a toujours beaucoup aimé et regardé comme un grand officier en herbe, dirait beaucoup de bien de moi. Le chevalier me disait, quand je passai à Tournon, qu'il ne pouvait passer un jour sans parler de moi. Mais, malheureusement, je

ne me rappelle point du tout le nom du régiment ni celui du Noailles (qui ne porte pas ce nom) auquel il appartient, et il m'est impossible de me procurer un almanach militaire. Quoi qu'il en soit, le Noailles a toujours beaucoup crié contre les lettres de cachet. Il a toujours dit très-haut qu'elles devaient être employées tout au plus contre les traîtres à l'état; je l'ai entendu parler sur cela avec la plus grande force.

Et, en effet, qui pourrait dévoiler les injustices horribles dont cette jurisprudence, toujours violente et si commode, est le voile, ferait rougir les distributeurs de coups d'autorité et frémir tous les citoyens. On n'a point d'idée du genre de vie que l'on mène ici, d'où il ne peut sortir que des fous, si l'on y laisse long-temps les malheureux que l'on y renferme, et où l'on meurt enragé. Quels supplices pourraient être aussi cruels que ces sévérités muettes et terribles !

Encore si elles n'atteignaient que des coupables, elles ne seraient que barbares; mais elles oppriment l'innocent; elles sont l'arme la plus sûre, la plus inévitable, la plus tranchante du crédit, de la vengeance, du caprice, de la cupidité. Je n'ose pas même t'écrire tout ce que je pense sur cela : tu le sais assez ; mais tu crois bien que mes idées se sont étendues par la funeste expérience que je fais de cette inquisition plus redoutable, aussi injuste et non moins cruelle que l'inquisition religieuse. Ce qu'il y a de bien sûr, et je le dirai à M. Lenoir, c'est que je ne donnerai pas à mon père le plaisir

de me voir tomber en démence, et de me faire enfermer, à ce titre, dans une maison de force pour le reste de mes jours. Je ne laisserai point à l'infortune le temps de me réduire à un tel état.

Tout ce que je t'écris est bien triste, mon amie, mais c'est qu'en vérité je suis trop malheureux. Je me sens aujourd'hui d'un abattement, d'une faiblesse qui me montre combien, peu à peu, mais trop rapidement, ma position prend sur moi. Je m'anéantis au moral comme au physique, et ma tête n'est pas moins délabrée que ma santé. Il n'y a que mon cœur, chère Sophie, qui, quoique brisé de douleur, soit toujours le même; et ce qui me console un peu, c'est que, ne renonçant pas de mon propre mouvement aux sentiments qui le remplissent, nul homme au monde ne peut me les arracher. Adieu, ma bien-aimée, mon amie, mon tout, mon épouse, mon amante. Ne compte plus sur rien au monde, relativement à moi, que sur mon amour; mais aussi compte qu'il règnera uniquement et absolument sur ton Gabriel jusqu'à son dernier soupir.

LETTRE XVI.

A LA MÊME.

14 septembre 1777.

J'ai été entendre tristement la messe aujourd'hui, dans l'espérance que je verrais M. de Rou-

gemont à la sortie. Il y était en effet; mais il n'a parlé à personne, m'a-t-on dit : il s'est informé de ma santé, ce qui me touche peu; mais comme elle t'intéresse, je te dirai que je n'ai pas dormi, et que je suis toujours fort mal à mon aise. L'abattement de mon ame ajoute encore à mes maux, et mes réflexions ne servent plus qu'à me tourmenter. Hélas! disais-je ce matin, pendant cette sotte cérémonie dont j'entendais bourdonner les formules, si j'étais homme à me persuader les rêves des dévots, je convaincrais Sophie pour que nous nous hâtassions bien vite de mourir. Notre séparation finirait alors. Nous nous rejoindrions l'un à l'autre dans des lieux où nos cœurs seraient réunis pour toujours; et où la mort, les persécutions, l'absence, l'infortune, ne troubleraient plus notre éternelle félicité. Car, enfin, nous aurions sûrement le même sort; damnés ou sauvés, nous serions ensemble : et quel est l'enfer où je ne serais pas heureux avec ma bien-aimée?

Mais, ma chère amie, nous ne sommes point assez heureux pour nous repaître de telles illusions; au moment où nous finirons, tout notre être finira avec nous; et nous avons sûrement besoin de cette opinion pour supporter la vie; car la crainte de perdre notre amour est le seul sentiment qui puisse lui donner quelque prix.

O mon épouse! que nous paraîtrions insensés à tous ceux qui ne savent point aimer, s'ils lisaient nos lettres, qui contiennent tant d'assurances d'un dévouement éternel! comme toutes ces femmes

pétries de petitesse, de déraison, de perfidies, et de tout ce qu'engendre cet intérêt de rivalité qui est leur première et peut-être leur unique passion, te prendraient en pitié! Pour celles qui ont autant de désirs qu'elles voient d'hommes, et autant d'amants qu'elles ont de désirs, elles diraient seulement, comme M. de Ruffei, que tu es folle et qu'il te faut des bains. Et ces hommes frivoles et vains, violents et menteurs, insolents et volages, toujours gouvernés par l'amour propre et par conséquent toujours portés vers l'ingratitude, parce qu'ils croient mériter fort au-delà de ce qu'on fait pour eux, ou parce qu'ils pensent qu'il y va de leur gloire d'être inconstants et de se signaler sans cesse par des infidélités; que crois-tu qu'ils disent de moi?

Pour ceux qui, semblables à MM. de Ruffei, n'ont que le goût des plaisirs les plus grossiers et les plus abjects, et ne seront jamais susceptibles d'un amour tendre et délicat, parce qu'ils n'ont ni cœur ni esprit, ils auront la bonté de me refuser jusqu'à ces sentiments dont ils n'admettent pas la possibilité, parce qu'ils en sont incapables; et, du plus grand sang-froid du monde, ils diront que je me suis perdu pour le plaisir de faire un éclat; que ton amour n'est que surprise des sens, faiblesse de cœur et opiniâtreté d'esprit; que je t'ai corrompue; que, dans un moment dangereux, tu m'as fait le sacrifice de ta personne, et que je t'ai persuadée que tu me les devais tous après celui-là; que, dans la suite de ton aveuglement, tu t'es laissée entraîner aisément à commettre les actions

les plus folles; que tu ne dois pas être considérée comme ayant disposé de toi-même; que l'ascendant de mon esprit et l'impulsion de tes sens ont tout fait; en un mot, ils te feront l'honneur de te justifier, en s'efforçant de prouver que je suis un scélérat, fier (peut-être même diront-ils insolent), intéressé, sans honneur, sans discrétion, sans générosité; mais que ces vices sont balancés par un esprit insinuant, une conduite adroite, des manières agréables, une finesse souple et déliée.

Je prends un vrai plaisir à coudre toutes ces atroces absurdités, parce qu'il me semble que je les entends parler et que je veux te laisser un modèle de leurs beaux propos, afin que tu voies si je ne les ai pas bien copiés. Eh bien, mon amie, c'est d'après ces gens-là que je serai jugé, et l'on dira: Que cet homme est dangereux, que cet homme est méchant! quel dommage que tant d'esprit soit si indignement employé!... Juste ciel! quand serai-je donc assez bête pour qu'on veuille bien me croire honnête? Ou bien, quand cessera-t-on d'être assez sot pour me juger sur les propos de mes pires ennemis; pour croire qu'un homme à qui on accorde des combinaisons et des vues, ait fait de si grands écarts sans autre motif que celui de perdre une femme pour laquelle il s'est perdu?

Je voulais faire un éclat..... Mais, méchante vipère, à quoi mènerait-il cet éclat? Avais-je besoin d'emmener une femme en pays étranger pour me faire la réputation d'avoir une femme? Ne sait-on pas que les laquais en trouvent plus qu'ils n'en

veulent? Si ce n'était qu'une femme que je désirais, en manquais-je? Si ce n'eût pas été une amie respectable, adorable, dont je voulais faire le bonheur et recevoir le mien, que je voulais sauver des persécutions et des persécuteurs que je lui avais attirés, mon sort était-il si désespéré, et mon existence si méprisable, que je n'eusse rien à perdre? M'appropriais-je des trésors avec lesquels je pusse mener une vie d'épicurien dans le pays étranger? Celle que j'y ai menée était-elle bien désirable, si l'amour ne l'eût pas embellie? Prêtez des motifs vils, faux, intéressés, à ces hommes odieux, qui, pour fuir une mauvaise affaire, ou l'indigence, ou l'ennui, errent dans le monde au gré de leurs caprices et des hasards, et emmènent avec eux des infortunées qui, pour prix de leur crédulité, sont lâchement abandonnées par le monstre qui les a séduites et dépouillées. Mais moi, qu'ai-je fait pour motiver vos atroces calomnies? n'ai-je pas partagé jusqu'au bout le sort de ma maîtresse? Je n'ai fait que mon devoir, sans doute, et à Dieu ne plaise que je sois assez méprisable pour désirer d'en être loué; mais du moins, en faisant son devoir, on a le droit de n'être pas injurié : il y a tant de gens qui ne le font pas!

Si cependant vous voulez absolument me déchirer, dites des choses qui aient quelque vraisemblance, quelque bon sens; et ne criez pas que, pour le plaisir de faire un éclat, je me suis exposé à me voir obligé de gagner ma vie, et à me faire enfermer peut-être pour le reste de mes jours. Tu

verras aussi que c'est pour faire une singularité que je me suis laissé prendre, et que je suis venu à Vincennes sans chercher à m'évader. Je voudrais bien qu'on me dît aussi en quoi je suis si délié et si fin, moi que tout le monde a trompé comme un enfant, moi dont l'esprit si vanté n'a jamais pu réussir à me préserver des piéges des plus sots, des plus grossiers animaux que la nature ait fabriqués. Ah ! bon Dieu ! S'il ne faut que se trouver bête jusqu'à en faire pitié, pour posséder l'humilité chrétienne, je serai sauvé, quoique amoureux; cela est immanquable.

Quant à ma fierté, elle est si considérable que tu m'as vu encourager des manants à me manquer, par mon excessive affabilité. Au reste, avant que de reprocher à un homme qu'il est fier, je voudrais qu'on me définît la fierté. Il est des circonstances où un homme d'honneur est incapable de n'en pas avoir. On confond la fierté et l'orgueil; c'est l'erreur des esprits très-courts et des ames basses. La pierre de touche de l'orgueilleux, c'est l'adversité; il est vil alors, tandis que l'homme fier se redresse.

Pour ce qui est de mon honneur, je ne réponds pas à ces choses-là. Un coquin parle toujours de sa probité, un poltron de sa valeur, et un secrétaire du roi de sa noblesse. La fausse modestie, qui fait que nous nous défendons des bonnes qualités qu'on nous attribue, est un ridicule d'un autre genre, presque aussi général et plus singulier. Monsieur, vous avez un si bon cœur! — Ah! point du

tout, monsieur. — Vous l'avez donc mauvais, dirais-je volontiers ?

Il est de ces vertus nécessaires qui constituent l'honneur, dont on ne doit pas plus se vanter que se défendre. Dirai-je que j'ai un bon cœur ? non ; parce que ma conduite doit le prouver sans que je le dise. Le nierai-je ? je m'avouerai donc un monstre. Mais, par la même raison, que répondrai-je à un homme qui dit, loin de moi, et sans que je le puisse joindre, que je n'ai pas d'honneur ? rien, absolument rien.

C'est quand les Ruffei en sont à mon indiscrétion, qu'ils triomphent. J'avoue que je suis très-indiscret dans les lettres que je t'écris ; et que, lorsqu'ils les font arrêter et les tiennes aussi, nos indiscrétions deviennent très-publiques, puisqu'ils les montrent jusqu'à un officier de police qu'ils n'ont jamais vu. J'avoue encore que notre fuite n'est pas fort discrète, surtout quand il s'ensuit une procédure. Si je voulais chicaner, je demanderais lesquels, des amants qui écrivent, ou de ceux qui arrêtent et divulguent leurs lettres ; des amants qui s'enfuient, ou de ceux qui constatent leur fuite par une information criminelle, sont les plus indiscrets. Mais je ne veux pas disputer pour si peu, et je passe condamnation de tout mon cœur.

Il n'en est pas tout-à-fait de même de mon humeur *intéressée*. Je suis forcé d'avouer en conscience que je suis dans la misère, et que je n'y serais pas si j'avais été un peu plus rangé : mais je ne puis conserver ce ton d'ironie..... Moi intéressé ! moi, qui,

toute ma vie, me suis sacrifié pour les autres, qui sans cesse fus leur dupe! et ce sont ces êtres dont la cupidité, dont la vile cupidité est la première passion, qui osent m'en accuser! Les odieux calomniateurs vous repousseraient avec indignation, si vous aviez l'audace de leur offrir un louis qu'on ne donne qu'à un domestique; mais ils s'attendriront devant des rouleaux de cette même monnaie; ils feront des bassesses, des infamies pour l'obtenir. La pile en augmentant, diminue, efface l'insulte. C'est cette observation si humiliante, mais si vraie, qui m'a rendu prodigue. J'ai su trop tard que cette boue jaune que je méprisais si souverainement, est le mobile de toutes les jouissances, et que la pauvreté expose à toutes sortes d'humiliations, de contrariétés, et de malheurs réels. Quand je l'ai su, mon pli était pris; et lors même que je me suis surveillé avec le plus d'attention, je me suis souvent surpris à une négligence en fait d'intérêts, impardonnable, après les épreuves où j'ai passé, et surtout quand je ne souffrais pas seul de mon indigence.

Mais je m'échauffe dans mon harnois assez inutilement; car tu n'as pas besoin que je réfute les sottises de ton honorée famille; et un ange du ciel viendrait pour les convertir sur mon compte, qu'assurément il ne serait ni écouté, ni cru.

Adieu, mon amie bien chère. J'ai toujours grand mal aux yeux, et le vent du nord me serre la poitrine; mais mon cœur, quoique malade, et très-malade, ne perd rien de sa vigueur et de son énergie.

15 septembre, lundi.

Tant qu'il plaira au vent de souffler au nord, et à P*** de ne pas venir, assurément je ne dormirai pas, et toute ma machine sera très-dérangée. Mes lettres, par un autre coup nécessaire, s'en ressentiront : elles affligeront ma Sophie, en lui retraçant ce qu'a souffert son Gabriel. Ah! mon amie, crois, je t'en supplie, que je fais tous mes efforts pour t'entretenir le moins que je puis de mes maux; mais je retombe sans cesse, avec quelque soin que je me roidisse. Hélas! comment veux-tu que cela soit autrement? Toute mon existence n'est-elle pas douleur et mal-être? De quoi t'entretiendrais-je, si ce n'est de mon amour, et puis-je en parler sans me plaindre? Tu me trouverais bien froid et bien sot, si je voulais, pour m'en distraire et varier un peu cette correspondance si triste, faire le philosophe ou le bel esprit. Et comment en aurais-je la force? je ne puis pas combiner deux idées, pas même saisir celles d'autrui, et, après avoir lu toute la journée, je ne sais pas un seul mot de ce que j'ai lu.

LETTRE XVII.

A LA MÊME.

19 septembre 1777.

Il a croulé, ma tendre amie, le frêle édifice de mon bonheur. Je n'ai pas même vu M. de Rougemont, qui n'est point resté aujourd'hui à Vincennes; ainsi j'ai passé vingt-quatre heures dans la perplexité, la crainte et le désir, et je n'en suis aujourd'hui qu'un peu plus malheureux. Que je devrais être déshabitué d'espérer quelque chose! Après tant et tant de traverses, de fausses espérances peuvent-elles m'abuser encore? Je pleure amèrement, comme si j'avais eu lieu de penser que la source de mes larmes fût tarie; elles couleront, sans doute, jusqu'au moment qui finira tous mes maux.....

Mais quelle cruauté que de se faire annoncer à l'avance, et de ne point paraître! Ne devrait-il pas penser que la moindre chose me fait révolution? Hélas! mon amie, il est certaines professions qui sèchent le cœur; ou du moins est-il vrai de dire que l'habitude familiarise ceux qui les exercent avec une insouciance, une dureté qui devient leur seconde nature. Et puis, le moyen de penser aux malheureux, quand on ne l'est pas! Leur souvenir est importun à ceux qui, quoique susceptibles d'une sorte de pitié machinale, s'aiment trop pour

risquer de troubler leur bien-être, en réfléchissant sur cette émotion. Mais du moins, quand les infortunés dépendent de nous, on leur devrait quelques ménagements.

O Sophie! que de choses j'ai perdues, quand l'illusion qui m'entourait s'est détruite! Dieux! que tes lettres m'étaient nécessaires! que je suis inquiet! que je souffre! Tant d'événements ont pu survenir! Qu'ont fait les Ruffei? qu'ont-ils écrit, arrangé, projeté? Où es-tu? que fais-tu? Peux-tu te supporter au milieu de ces femmes? continue-t-on à avoir des égards pour toi? Tu m'as laissé tant de sujets d'inquiétude, en me dépeignant ton séjour! Je frémis si souvent en pensant à l'odieuse compagnie qui t'y obsède! Hélas! ton Gabriel n'en a pas d'autre que celle des idées lugubres, désespérantes, qui le déchirent nuit et jour. Et ta grossesse.... ta grossesse, qui avance chaque jour, qui avoisine son terme, et dont je ne sais rien! Dans quel antre tu vas supporter les maux de l'enfantement! Quelle cruelle préparation que nos chagrins et nos malheurs!... Ah! Sophie, tu n'auras aucun de ces tendres adoucissements qui peuvent soulager dans de si douloureux moments. Ton Gabriel, qui te les eût prodigués, est loin de toi. C'est pour lui que tu souffriras; mais aussi c'est lui qui a produit ces affreuses circonstances qui aggraveront tes tourments.... O amie si chère! savoir que son amante souffre, être dans l'impuissance de la soulager, ou du moins de la consoler, s'imputer son malheur, c'est la situation la plus affreuse qu'il soit possible

à l'imagination humaine de concevoir.... et c'est celle où gémit ton Gabriel.... Hélas! tu n'entends pas même mes soupirs, mes sanglots, mes cris.... Ah! du moins, tu te les figures.

Deux tendres amants, forcés de se quitter, convinrent de s'entretenir à la plus grande distance, en regardant la lune à une certaine heure : tous deux se nourrissaient de la pensée que chacun d'eux, au moment même, considérait le même objet. Hélas! je n'ai pas ce moyen de donner le change à ma douleur; jamais je ne l'aperçois, cet astre des amants : mais tu peux bien dire et croire qu'à tous les moments du jour et de la nuit, ton époux est occupé de toi; tu n'as pas besoin d'en déterminer aucun. O ma Sophie! réfléchis sur l'horreur de mon sort, et tu ne trouveras pas que mon affliction soit au-dessus de mes maux. Mais non, ne t'en occupe pas, s'il est possible. Il est des moments où je suis presque capable de souhaiter que tu me sacrifies. Ah! si je pouvais croire que ta félicité est attachée à l'instant où tu m'oublieras, je m'immolerais tout à l'heure à ta tranquillité; mais je sais bien qu'il n'est plus de bonheur pour Sophie sans son époux. Chère amie! son bien suprême, ou le dernier degré de son infortune, sa vie ou sa mort dépendent entièrement de la conduite que tu tiendras à son égard; mais il ne demande que ce que dictera ton cœur.

Oh! oui, nous retrouverons un asile, dussions-nous habiter le fond des déserts, garder des troupeaux dans des montagnes ignorées, courir au bout

du monde, partout enfin où l'on peut jouir de la liberté de l'amour. O mon amie! nous avons moins d'années qu'eux, et autant de persévérance dans notre amour et nos désirs, qu'ils en peuvent avoir dans leur haine et leur tyrannie. S'ils ne m'ont point enseveli pour toujours, si mon corps trop affaibli peut résister à ce cruel esclavage, le bonheur n'est pas perdu pour nous sans retour, et je le vois au bout de la carrière que je parcours en ce moment; mais, hélas! qu'elle est longue!

Au reste, je ne serais pas le premier de ma race qui aurais péri ici. Le maréchal d'Ornano, dont mon quatrisaïeul avait épousé la fille, y est mort. J'avais cru, jusqu'à présent, que c'était à la Bastille; mais j'ai lu hier, dans l'histoire de Louis XIII, que c'était ici. Un certain d'Hélicourt était lieutenant de roi: il le traitait avec la plus grande dureté. Dans le commencement, le maréchal était nourri par la bouche du roi; on ordonna ensuite que les gens de M. d'Hélicourt le serviraient et lui feraient à manger. Lorsque le maréchal s'en aperçut, il refusa de toucher aux mets apprêtés par eux, craignant d'être empoisonné. D'Hélicourt lui dit: Quoi! vous craignez que je vous empoisonne? quelle idée! Allez, allez, n'ayez point de peur, je n'en prendrais pas la peine; car si le roi m'ordonne de vous poignarder de ma propre main, je suis prêt.

Le pauvre maréchal, entendant, quelques mois après, le canon et tous les signaux d'une réjouissance publique, demanda au farouche commandant ce que c'était. L'autre lui dit: C'est le duc d'Or-

léans qui épouse mademoiselle de Montpensier. (Tu observeras que le maréchal d'Ornano avait été gouverneur du duc d'Orléans, frère du roi, et s'était toujours opposé à ce mariage, ce qui était, en partie, cause de sa détention.) Dieu soit loué! dit-il, vous ne m'aurez pas long-temps en votre puissance. Pourquoi cela, dit d'Hélicourt? C'est, répondit d'Ornano, que Monsieur aura obtenu, avant que de consentir à ce mariage, la promesse de ma liberté. Désabusez-vous, reprit le satellite du tyran, il se marie sans condition, et on ne pense à vous que pour faire votre procès. D'Ornano désespéré tombe malade et meurt à quarante-six ans.

Tu vois que ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons à nous plaindre du despotisme. Cependant le gendre du maréchal d'Ornano est le seul de nous qui ait jamais reçu quelque chose de la cour, car c'est pour lui que Mirabeau a été érigé en marquisat.

Le papier me manque, ma Sophie.

LETTRE XVIII.

A M. LENOIR.

29 septembre 1777.

J'use de la permission que vous m'avez fait donner, monsieur, d'écrire à ma mère; mais je n'en profite pas, puisqu'aucune réponse ne me parvient. Certainement on cesserait d'être homme dans les

tristes lieux où je suis détenu, si l'on cessait d'aimer; car le corps et l'esprit, également affaissés, n'ont plus de ressort; mais mon cœur qui souffre m'apprend que je vis encore. Pourquoi donc, dans la foule des maux qui m'obsèdent, faut-il que je sois déchiré de ceux-là même que vous aviez désiré m'épargner? Vous devinez aisément toutes les craintes qui m'agitent sur le sort d'une mère que j'aime tendrement et que je regarde comme mon unique ressource. J'étais moins inquiet lorsque je ne pouvais lui écrire; je n'attribuais son silence qu'aux raisons qui nécessitaient le mien. Maintenant je ne sais que penser; et, dans cette solitude profonde où je suis enseveli, mon imagination ne s'occupe qu'à grossir le nombre de mes tourments.

J'ose vous le demander, monsieur, que me ferait-on de plus, si j'étais un perfide conspirateur ou un sujet turbulent et factieux? Un crime d'état et le juste ressentiment de mon roi m'exposeraient-ils à plus de rigueurs, qu'une erreur de jeunesse et la dureté d'un impitoyable père m'en font éprouver? Quelque coupable que je fusse, j'espérerais encore dans la clémence du souverain qui, maître de punir, daigne souvent pardonner. Mais, victime de haines domestiques, je sais trop que je ne dois attendre de celui qui me poursuit que des persécutions qui dureront autant que lui, et qu'il s'efforcera même de prolonger après le moment où il ne jouira plus du plaisir de haïr. Il déclame, il invective contre moi, il ourdit des trames, il ameute des amis, tandis que, réduit à souffrir et à me taire, j'ignore ses

imputations, et que je ne puis même répondre à celles que je connais.

Qu'il me soit permis de le dire, monsieur, tout homme qu'on empêche de parler pour sa défense, est probablement innocent. Si mon père ne redoute pas que je le convainque d'en imposer sur la plupart des faits qu'il allègue, pourquoi prend-il tant de précautions pour étouffer ma voix? Il a déjà tant d'avantages! il a tant de confiance en sa plume! il est père; il se croit l'objet de l'admiration universelle. *Ses preuves* de sensibilité, d'honneur, de bienfaisance *sont faites*, dit-il: à la bonne heure; mais, quand le roi le confina dans ces mêmes lieux d'où je vous écris, aurait-il trouvé fort équitable qu'on l'empêchât de se réclamer du secours de ses parents et de ses amis? Sa femme, cette épouse, qui depuis.... (il ne l'aimait pas davantage alors, mais il s'en faisait servir) sa femme, dis-je, venait, chaque jour, verser des consolations dans son sein; sa mère recevait ses lettres; son frère, ses amis, correspondaient avec lui: une semaine vit naître et finir sa servitude. Cependant il s'est cru, il s'est dit le martyr du bien public; et les *économistes* comptent cette détention, si adoucie et si courte, dans les fastes de leur secte, comme les fanatiques orientaux révèrent l'hégire de leur prophète.

Je sais, monsieur, combien le parallèle, que je fais en cet instant, semblerait odieux à mon père: sa détention est, à son avis, le sceau de sa gloire: mais les fumées de l'enthousiasme ne m'enivrent pas, et j'ai vu de trop près l'idole pour l'adorer. Ce

n'est point à moi qu'il appartient de décider, ni même de discuter jusqu'à quel point la liberté d'écrire peut être innocente ou coupable; je dis seulement que mon père était prisonnier d'état, et que, sous ce point de vue, il avait moins de droits à l'indulgence que moi qui ne suis détenu qu'à la réquisition de ce père très-partial, très-haineux, et qui a un intérêt évident et direct à me perdre. J'ajoute qu'il a surpris la religion du roi et de ses ministres, et que, si j'ai mérité une punition, ce ne peut être le supplice rigoureux que j'endure. Il n'y a point d'exagération à dire que c'est plus, beaucoup plus que mourir. Priver de la vie un particulier qui n'est pas légalement condamné, est un forfait si odieux qu'il révolte tous les hommes et jette l'alarme dans la société. Cependant l'assassin fait peu de mal à l'homme assassiné. L'humiliation, le silence, les angoisses d'une prison où l'on ne laisse à un malheureux, de sa vie, que le souffle, est une punition beaucoup plus sévère que le dernier supplice. Nulle correspondance, nulle société, nul éclaircissement de son sort, nulle distraction au présent, nulle connaissance de l'avenir.... quelle effroyable mutilation de l'existence! L'infortuné, qui éprouve des douleurs si aiguës pendant des mois, pendant des années entières, souffre-t-il moins que celui que le glaive frappe une minute? et la pitié ne doit-elle se faire sentir aux hommes que lorsqu'ils voient le sang couler?... Voilà ma situation coloriée avec force, mais dessinée avec vérité. Qu'ai-je fait pour mériter un tel sort?

« Ce que vous avez fait? criera mon père.... Votre « adolescence a présagé les désordres de votre jeu- « nesse. J'ai été obligé de vous faire enfermer à « l'âge de dix-sept ans; et, pour ne parler que des « événements les plus marqués de votre vie, en « voici le précis. Aussitôt que vous avez joui de « quelque indépendance, vous avez contracté des « dettes énormes. Lorsque, pour sauver la fortune « de mon petit-fils, je vous ai fait exiler dans mes « terres et interdire, vous avez rompu votre ban « pour courir à de nouvelles extravagances; vous « vous êtes fait décréter dans une affaire criminelle; « vous m'avez forcé de vous envoyer dans une ci- « tadelle, et vous avez usé de la liberté que vous « laissait l'indulgence du commandant, pour séduire « une femme qualifiée et l'enlever. Sans doute on ne « vous fait pas justice; mais c'est en vous soustrayant « à la sévérité des lois qu'on manque d'équité envers « vous. »

Je ne crois pas, monsieur, que vous m'accusiez d'avoir affaibli les chefs d'accusation que mon père présente contre moi. Il est aisé de composer un bloc de griefs et de délits, et je ne doute pas que mon père (sans doute pour épargner le temps des ministres), ne récapitule ainsi les différentes époques de ma vie, qui sont toutes, en effet, marquées par des lettres de cachet; car, malgré tout le mal qu'en a dit l'*Ami des hommes*, c'est son arme favorite, et l'on prétend qu'il en a obtenu plus de trente en sa vie. Ce que je sais bien, c'est que, dans l'espace de deux ans, son intercession m'en a valu huit. Mais

mon père croit-il qu'il soit très-juste de ne présenter qu'un côté des faits? qu'on ne puisse pas facilement noircir, par cette méthode, l'homme le plus honnête, et le plus innocent? et que le mérite, dont il a la plus haute opinion, le premier génie de l'Europe, selon lui (je veux dire lui-même), échappât à de telles attaques? Trouverait-il équitable, par exemple, qu'on dît:

« Le marquis de Mirabeau, après la jeunesse la « plus fougueuse, a signalé son âge mûr par les « traits suivants: Il a poursuivi l'un de ses frères, « en France et dans les pays étrangers, avec un acharnement qui a fait croire qu'il était embarrassé de « payer sa légitime. Il s'est *ruiné* en créant une *économie politique*. Il a endommagé de deux millions « le bien de ses enfants et celui de sa femme, en « déclamant contre le luxe et les dettes. Il s'est « opiniâtré à fonder une secte à Paris, malgré le dérangement de sa fortune, tandis qu'il criait à tous « ses concitoyens de se retirer dans leurs terres. Il « a infecté, trois fois, sa femme des maux les plus « honteux, en prêchant les bonnes mœurs. Il a affiché scandaleusement des maîtresses, en déplorant la dépravation du siècle. Le sensible et tendre « ami des hommes, dont l'ame, trop haute pour « s'abaisser aux affections vulgaires, dédaigne sa « famille, et n'aime que le genre humain, a persécuté sa femme et tous ses enfants. Il a chassé de « chez lui, et confiné dans un couvent, une épouse « qui lui avait donné cinquante mille livres de rente « et onze enfants. Il lui a refusé sa subsistance, est

« contrevenu aux engagements les plus précis, et « l'a harcelée, d'année en année, de lettres de ca- « chet. Il a fait interdire sa belle-mère et son fils « aîné, parce qu'il aime les curatelles, et qu'il est « excellent administrateur. (Soit prouvé par son « bilan.) Il a forcé sa fille aînée à se faire religieuse. « Il a persécuté ses fils, et leur a refusé les plus « légers secours pécuniaires. Il a voulu étendre sa « tyrannie jusque sur une de ses filles mariées, dont « le mari ne se plaignait pas; et enfin, il a traité « de la même manière tous ses enfants, une seule « fille exceptée, qui a trouvé grace devant lui, parce « qu'elle s'est rendue la complaisante de sa maî- « tresse, et que son rusé mari est passionné pour « *les moulins économiques.* »

Tous ces faits, auxquels on en pourrait ajouter d'autres, sont exactement vrais, monsieur; il n'y en a pas un seul qu'il soit possible de détruire. Je veux croire que les détails justifieraient pleinement mon père; mais comme cet assemblage, dépouillé de tout éclaircissement, n'est pas beau, j'en conclurai seulement qu'il est bon d'écouter toutes les parties et de tout entendre.

Certainement, monsieur, les bornes d'une lettre ne me permettent point de vous alléguer tous mes moyens de défense; mais voici quelques considérations générales qui peuvent vous donner à penser que mon père ne dit pas tout, quand il parle contre moi.

1° Je le somme hautement de déclarer pourquoi j'ai été détenu à l'île de Ré. Qu'il allègue autre

chose, s'il le peut, qu'une intrigue de femme, qui lui fit craindre une union mal assortie.

2° Pour éviter une discussion longue et inutile, je dirai seulement à cet égard, qu'il n'a aucun droit de rechercher des faits antérieurs à mon mariage, puisqu'à cette époque j'étais chargé, depuis deux ans, de sa procuration générale en Limousin et en Provence; puisque j'avais été présenté, de son aveu, à la cour; puisque je puis fournir deux cents lettres où il me traite comme un *fils chéri*, comme un *conseil estimé*, comme un coopérateur *utile* et *nécessaire*. Les Éphémérides [1], si tant est qu'elles existent encore, renferment quelques-uns de ces témoignages. Si elles sont aussi *oubliées* qu'*oubliables*, laissons en repos les cendres des morts, et qu'on daigne demander à MM. de Vioménil et d'Harambure, sous lesquels j'ai servi en Corse; à M. de Vaux, général de l'armée; à M. de Guibert, major-général, etc., comment j'ai servi. Le travail immense que j'ai fait dans ce pays, et qu'il a plu à mon père de soustraire, quoiqu'il fût demandé par toute la Corse, et qu'il eût obtenu des suffrages flatteurs, prouvera du moins qu'à dix-huit ans je savais m'occuper [2].

[1] Les *Ephémérides du citoyen*, ou chronique de l'esprit national, publiées par le marquis de Mirabeau et l'abbé Baudeau, de 1765 à 1768, continuées jusqu'à 1772 par Dupont de Nemours. La collection, peu recherchée, forme 63 vol. in-12.

[2] Mirabeau fit, à dix-huit ans, la campagne de Corse. Après la soumission de l'île, il prit la plume pour retracer le tableau de l'oppression que Gênes avait fait peser sur ce pays. Ce travail imparfait, où l'indignation n'avait pas trop altéré l'exactitude des faits, fut jugé digne de l'impression par les états de la Corse. Le père de l'auteur, qui l'avait reçu en dépôt, s'empressa de l'anéantir : il était jaloux de la gloire de son fils. Le jeune Mirabeau lui dit dans le mé-

3° Quand mon père aura justifié la ridicule parcimonie avec laquelle il me maria; quand il aura expliqué surtout pourquoi il ne m'avança pas un denier pour les frais et les présents de noces; pourquoi il refusa à mon beau-père et à moi de donner quittance pour le paiement de mes dettes, dont se chargeait mon beau-père, à compte de la dot de sa fille, dans un temps où elles étaient très-légères encore, où des intérêts usuraires n'avaient pas absorbé mon revenu; quand il aura expliqué tout cela, dis-je, je conviendrai que j'ai dépensé trop d'argent. Jusque-là je dirai qu'il m'a réduit à des expédients ruineux, par une dureté inouïe et inexcusable; car son grand argument, *il recommencera*, n'est pas recevable. Il n'est pas permis de deviner le mal; il faut l'attendre. Me libérer une fois était m'ôter tout excuse dans le cas d'une rechute. J'ajouterai à ceci, que ces *dettes énormes* peuvent être liquidées pour moins de quatre-vingt mille livres, sur laquelle somme il faut défalquer mes revenus depuis que je suis interdit.

4° Mon père n'a pas eu une grande peine à obtenir mon interdiction; car je ne l'ai point contestée, quelque illégale qu'elle fût. J'espérais qu'il paierait mes créanciers, dès qu'il s'en imposait le devoir, en m'en ôtant les moyens. Je me suis trompé, car il n'a payé personne. Cela est d'autant plus commode, qu'il peut toujours parler de mes *dettes énormes*, et qu'il a fréquemment besoin d'argent.

moire qu'on verra ci-après: « Mais, mon père, quand vous n'auriez « que de l'amour propre, mes succès seraient encore les vôtres? »

5° J'observerai en général qu'il est bizarre qu'un homme de soixante ans, qui, soit en fonds aliénés, soit en dettes exigibles, soit en contrats à constitution de rente, a fait un tort à sa fortune d'environ deux millions, et ne s'en croit pas moins, pour une telle bagatelle, des droits aux respects de l'Europe entière, dont il est le *Confucius* depuis la mort du vieux Quesnay [1]; que cet homme, dis-je, représente son fils comme un sujet gangrené, incapable d'aucune gestion, et d'une inconduite *inimaginable*, pour avoir dépensé soixante ou quatre-vingts mille livres dans le premier feu de sa jeunesse. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que le bien du père était grevé de substitutions qui devaient le rendre plus scrupuleux que le fils, qui avait l'expectative assurée d'une grande fortune libre sur sa tête. Vous remarquerez surtout que le jeune homme s'est arrêté de lui-même, lorsqu'il a vu que les efforts pour pallier son dérangement l'aggravaient; que, pour reculer l'éclat, il s'engageait dans un labyrinthe inextricable: vous observerez enfin que, depuis son interdiction, il n'a pas fait pour cinquante louis de dettes, si l'on en excepte celles de Hollande, qu'en vérité il aurait bien payées sans qu'on s'en mêlât.

6° Il est très-vrai que je suis sorti sans permission du lieu de mon exil; et je ne prétends pas excuser cette irrégularité, quoique je fusse entouré alors d'exilés parlementaires, qui couraient, de

[1] Chef de la secte des économistes, mort octogénaire en 1774. Il se vantait d'avoir trouvé la quadrature du cercle.

notoriété publique, les maisons de leurs amis. Quant à l'affaire qui m'attira un décret, elle est telle, que tout homme d'honneur non-seulement l'avouerait, mais ne pourrait l'éviter. Si j'ai trouvé un lâche qui aimait mieux se battre par procureur que s'expliquer personnellement, je suis malheureux, mais je ne suis pas coupable[1]. Au reste, je l'ai dit au ministre et je vous le répète, monsieur, pour éviter des longueurs : s'il est dans la province où se passa cette affaire, un seul gentilhomme qui nie que je me sois conduit en honnête homme vis-à-vis de mon adversaire, je souscris à un arrêt infamant; et je dois ajouter à la louange de tous les *Villeneuve*, qu'ils ont été les premiers et les plus ardents à me rendre justice, et à soutenir ma cause. Quel a été le résultat de ce décret qu'on a fait sonner si haut? J'ai été condamné à donner de l'argent à M. le baron de Villeneuve-Moans, parce que l'ordonnance enjoint au battant de payer le battu; parce que l'on dédommage pécuniairement un laquais insolent qu'on régente, et qu'un gentilhomme qui, par sa lâcheté, s'assimile à un laquais, doit être traité et dédommagé comme lui.

7° Je crois qu'il n'y a qu'un seul père au monde qui fût capable de ne pas soutenir son fils dans une affaire où il s'était compromis; mais le mien

[1] Mirabeau était exilé dans les terres de son père. Il rompit son ban pour venger une de ses sœurs (madame de Cabris) que M. de Villeneuve-Moans avait insultée : celui-ci répondit par un procès. Le marquis de Mirabeau profita de l'occasion pour faire détenir son fils au château d'If, d'où il fut transféré au fort de Joux en 1776.

n'avait garde : car je défendais une sœur chargée du poids de la haine de madame *de Pailli*[1] ; je fus conduit dans un fort. Le commandant de ce fort existe, pour dire comment je m'y suis comporté, pendant huit mois que j'y suis resté. J'ai ses certificats, et ils sont imprimés. Certainement, huit mois d'une prison aussi désagréable par la société qu'elle renferme, que par la privation de la liberté, auraient expié ma faute, si je n'eusse été puni que de m'être absenté huit jours du lieu de mon exil. Mais mon père se trouvait trop heureux d'avoir une occasion de me vexer, pour la laisser aisément échapper. Il répondit à toutes mes sollicitations par une lettre de cachet de transfération; comme si ce n'était pas ma liberté, et non point un changement de prison, que j'eusse demandée! et, par un raffinement de cruauté unique, tandis qu'il me mettait dans l'impuissance de poursuivre l'atroce calomniateur qui avait osé me traduire en justice, il le voyait agir sans daigner me défendre. *Laissez-là*, m'écrivait-il froidement, *M. de Moans et son fumier*. Les raisons de cette conduite étaient faciles à deviner. Mon père voulait pouvoir toujours alléguer, pour le maintien de ma lettre de cachet, 1° mes dettes, comme si elles n'existaient pas avant ma détention; 2° ce fameux décret rendu à un tribunal subalterne, dans une procédure qui n'avait pas l'ombre de la vérité ni du bon sens, et que le féal et preux Villeneuve, qui vingt fois a eu

[1] Maîtresse du marquis de Mirabeau.

l'audace de proposer des accommodements, n'a osé poursuivre que quand il m'a su dans le pays étranger, et engagé dans un autre procès tout autrement sérieux.

8° Enfin, tous les reproches de mon père n'aggraveront pas ceux que je me fais de ne m'être point opposé aux sacrifices que la tendresse de madame de Monnier lui a suggérés, et de n'avoir pas combattu la terreur qui l'a forcée à fuir. L'amour grossissait peut-être à nos yeux le danger. Quoi qu'il en soit, si ma malheureuse amie peut m'imputer son infortune, c'est dans mon ame qu'est son vengeur. Mais j'ose dire que cette faute si grave, et dont les suites sont si cruelles, offrira à tous les êtres sensibles des circonstances qui diminueront les préventions qu'elle pourrait inspirer contre moi, et changeront la sévérité en compassion. Ma conduite a prouvé que je sais aimer, et que la ferveur d'une passion ardente et persécutée m'a seule égaré.

Je ne vous répéterai pas, monsieur, ce que j'ai eu l'honneur de vous mander plusieurs fois, et ce que j'ai exposé sous vos yeux à M. de Marignane, à cet égard. Mon cœur est trop serré quand j'écris sur un si triste sujet. Mais cette faute, que je ne cherche point à justifier à moi-même, a-t-elle mérité un arrêt de proscription tel que celui que je subis? Est-ce justice ou faveur que l'on prétend me faire, en me détenant ici? Si c'est justice, qu'il me soit permis de m'offrir à celle des magistrats. Je ne dois point être puni avant d'être convaincu. Si c'est faveur, on se trompe : on apprécie trop

haut mon amour pour la vie, et je préférerais de beaucoup finir ma triste existence, à la traîner ainsi.

Mais je ne puis croire que le délit et la peine soient si inégalement proportionnés dans un gouvernement aussi doux que le nôtre. Je me persuade qu'on ne veut que laisser passer l'orage qui me menace, et assoupir dans la retraite la fermentation qui bouillonne dans mon cœur. Ah! monsieur, vous pouvez penser que la douleur et l'infortune l'ont beaucoup flétri. Ce n'est point à ma vie, ce n'est point à ma santé, ce n'est point à ma raison qu'on en veut sans doute? Mon père ne demanderait pas mieux que de me réduire à un état de démence qui le mît à même d'usurper à jamais tout mon bien, et de me jeter dans quelque maison de force, où, pour une rétribution modique, il me ferait enchaîner, battre et nourrir comme une bête malfaisante. Mais le père commun de tous les Français, le roi, dont je suis né sujet, et sujet de cette classe dont l'épée fut, dans tous les temps, l'ornement et le soutien du trône; le roi, qui veille sur mes propriétés, quoiqu'il m'ait privé de ma liberté, est le défenseur que j'implore contre le père que m'a donné la nature, et que la haine a rendu mon tyran. Vous connaissez les hommes, monsieur; il y a long-temps que vous êtes occupé à démêler leurs intérêts et leurs passions. Vous savez s'il est possible que la tête ne s'altère pas dans la situation où je suis. Obtenez donc, je vous en conjure, qu'elle soit adoucie. Je n'ai pas mérité ces sévérités muettes réservées pour la punition des

hommes les plus criminels et les plus dangereux. Froissé par la douleur et l'incertitude, tout s'émousse en moi, mon esprit et mes sens. Ma vue se perd : le peu de talents que j'ai acquis m'échappe ; je deviens un être aussi inutile qu'infortuné. D'un mot, d'un seul mot vous pouvez tout changer. Ah ! qu'il est doux de pouvoir faire si aisément des heureux !

J'espère, monsieur, que vous n'avez pas oublié la promesse que vous avez daigné me faire, que je verrais quelquefois M. de Brugnière. Il y a deux mois que je n'ai eu ce plaisir, le seul qui me reste ; et deux mois, qui sont souvent bien longs pour les heureux, sont deux siècles pour les prisonniers.

J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XIX.

A SOPHIE.

5 octobre 1777.

J'espérais voir aujourd'hui M. de Rougemont, ou du moins savoir par Berard si le jour de M. Lenoir était fixé ; mais M. de Rougemont est parti dès le matin. En conséquence, je n'ai rien de nouveau à te dire. Je n'ai point été à la promenade, parce qu'il m'a été impossible de dormir qu'environ une

heure ce matin ; et point à la messe, parce que cela m'ennuie, ce que tu croiras aisément. Heureusement M. de Rougemont n'est pas dévot, quoique la promenade ne soit jamais ici que la suite de la messe ; c'est-à-dire, qu'un prisonnier n'obtient pas la permission de jouir de la promenade, qu'il n'ait entendu la messe, sans doute pour remercier Dieu de cette faveur signalée.

Au reste, je n'aurai jamais de querelle avec personne pour un sujet si peu important, selon moi. Je trouve tout simple qu'un homme qui s'est rangé de bonne foi d'une secte, ne veuille point s'astreindre aux pratiques d'une autre ; mais celui qui ne croit rien en passe sans scrupule par tout ce que l'on veut pour être tranquille, pourvu qu'on n'exige de lui que ces momeries qui ne font ni bien ni mal à personne.

Ce sont là, selon madame de Ruffei, des *principes sacriléges* ; mais son anathème n'effraiera ni toi ni moi ; et je déclare d'avance que celui qui nous rendra dévots est le plus signalé convertisseur du siècle. Je sais bien que si j'étais assez faible pour avoir absolument besoin d'une croyance religieuse, notre système théologique serait le dernier que je choisirais. A supposer la nécessité d'une religion pour le peuple, hypothèse très-fausse selon moi, la multiplicité des dieux, avec des dogmes proportionnés à une telle idée, serait le dogme le plus favorable à la tranquillité de la société humaine. La mythologie du paganisme exilait tout esprit d'intolérance, toute fureur de su-

perstition, malgré le nombre infini de leurs dieux et la variété de leurs rites, par la facilité d'admettre dans ces systèmes religieux toutes sortes de cultes.

Je ne vois pas que les passions humaines dont le paganisme revêtait les êtres célestes, aient été plus perverses lors de cette opinion, que dans les jours les plus purs du christianisme. Après tout, les païens ne faisaient que ce que font et feront toujours les hommes, en attribuant leurs affections, leurs sentiments, leurs désirs, leurs facultés aux êtres célestes. La raison de cette erreur est bien simple; c'est qu'il est impossible à l'humanité de se former une idée de quelque chose absolument hétérogène et disparate à tout ce qu'elle connaît. Mais les systèmes théologiques des anciens favorisaient par leur nature la tolérance: le polythéisme (la pluralité des dieux), absurde aux yeux du philosophe, ne l'est guère davantage que tout autre système religieux admis dans nos sociétés, à le considérer dans toute son étendue. Il avait du moins cet avantage de concourir à la sociabilité, au lieu que nos idées métaphysiques, qui ont produit les subtilités et les disputes scolastiques, ont soufflé partout l'intolérance et la superstition.

Au fond, il faut convenir que l'unité de Dieu ne sera jamais la religion d'aucun peuple. Ce dogme pur et simple ne sera jamais à la portée du vulgaire; et, dans tous les pays du monde, le commun des hommes se fera un Dieu ou des dieux à sa mode, ou à celle de ses prêtres, intéressés à compliquer la croyance et les pratiques. Des opinions pure-

ment spéculatives ne les accommoderaient point. On a donc troqué, dans le fait, polythéisme pour polythéisme; mais le nôtre est âpre, insociable, turbulent, et celui des anciens était infiniment plus politique. Ils avaient vraiment la religion des sages et celle du peuple. Dans le christianisme, on veut que tout le monde soit peuple. Le plus grand inconvénient, cause de tant d'effroyables malheurs que les disputes des prêtres ont fait fondre sur tout le globe, c'est que l'autorité s'est mêlée de leurs débats. Quand la puissance civile se déclare en faveur d'une opinion religieuse, l'intolérance est la suite nécessaire de cette partialité. En fait de religion, comme dans tout le commerce de la vie civile, la concurrence est le garant le plus sûr de l'équilibre, et la digue inexpugnable à élever contre les fripons et leurs monopoles.

Je suis donc loin de croire que la multiplicité des religions soit un mal. Chacun a le droit de suivre son jugement en matière de doctrine, pourvu que sa conduite soit du reste absolument subordonnée aux lois, qui doivent protection à tous. Aucune secte ne prévaudra, quand le magistrat ne s'occupera point de discussions religieuses, quand il s'opposera à la persécution, au prosélitisme, aux tumultes, et à toute action qui puisse troubler la société. Les principes spéculatifs ne sont point de son ressort. Voyez la Hollande, cette école et ce théâtre de tolérance, où il n'y a que cela de bon. Dans ce pays paisible, il y a plus de fanatisme qu'ailleurs; et cela doit être à raison de

la quantité de sectes émules l'une de l'autre, dont les prosélites exercent les pratiques religieuses de leur croyance dans les mêmes lieux; mais jamais ce fanatisme ne produit aucune explosion, parce que le magistrat est toujours neutre, et ne s'occupe qu'à préserver la société de tout trouble.

Je sais bien le grand argument des dévots intolérants. Il est absurde, disent-ils, d'opposer l'intérêt frivole et temporel de la société civile, à celui du salut et de la vie éternelle. Il n'y a qu'une réponse à faire à cela; car attaquer leur vie éternelle serait une controverse aussi interminable que les autres, et qui les réveillerait toutes : le magistrat civil n'est préposé que pour avoir soin des intérêts temporels; et, en cette qualité, il ne peut, ni tourmenter les hommes pour leur acquérir une félicité éternelle qui ne le regarde pas, ni permettre qu'on attente dans le même objet à leur liberté et à leur tranquillité présente, qu'il est chargé de protéger. Il doit laisser au premier être le soin de sa gloire et de l'établissement de sa loi, s'il est vrai que la puissance créatrice puisse désirer et exiger un culte des faibles créatures, qui forment un point si imperceptible dans l'immense chaîne de ses ouvrages.

Le fameux comte de Peterborough disait, à propos d'un bill proposé dans le parlement d'Angleterre contre l'athéisme, qu'il était bien pour un roi parlementaire; mais qu'il ne voulait pas avoir un Dieu de la main du parlement, non plus qu'une religion, et que si la chambre se déclarait pour une loi de cette espèce, il irait à Rome, et ferait ses ef-

forts pour être nommé cardinal, d'autant que, pour traiter de pareilles affaires, il aimerait mieux être assis dans le conclave, qu'avec leurs seigneuries. Cette opposition est au fond aussi sensée, qu'elle est plaisante dans la forme...

Mais je m'aperçois que je te fais une dissertation sur la tolérance, ce dont je n'ai ni la force ni l'envie. Je finis donc, ma toute bonne. Tu sais comme je laisse courir ma plume quand je t'écris, bien sûr que tout ce qui vient de ton ami te fait plaisir, et que tu aimes à raisonner, comme à sentir avec lui.

6 octobre, lundi.

O ma chère amie! que l'attente est longue et cruelle, quand c'est le cœur qui espère, qui désire et qui souffre! Que tous les autres malheurs qui peuvent affliger l'humanité sont légers, comparés à ceux qui affectent l'ame et ses passions! Qu'un amant malheureux est infortuné! La mort, cette ressource immanquable pour tous les maux et si précieuse pour tous les hommes courageux, malheureux sans espoir, est pour lui seul un expédient redoutable. Quand le désespoir pousse sa main, la tendresse l'arrête.... L'idée, l'image de ce qu'il aime lui rend la vie précieuse, au moment où la sienne est le plus abreuvée d'amertume; il regrette la lumière, alors que tout autre à sa place l'aurait en horreur....

Ces réflexions, que j'ai faites si souvent depuis que je suis enfermé dans ces murs odieux, se sont réveillées avec véhémence en moi ce matin, en li-

sant une anecdote si singulière que je vais te la répéter, mais qui prouve bien qu'aucune passion ne peut entrer en comparaison avec l'amour, puisque la tendresse qu'on ressent pour ses enfants, et l'attachement conjugal, sont si impuissants, dans certains malheurs, contre le dégoût de la vie.

Richard Smith, relieur de livres, et retenu pour dettes dans un quartier privilégié à Londres, persuada à sa femme de suivre son exemple, en se faisant périr elle-même, après avoir tué leur enfant. Ce malheureux couple fut trouvé dans la chambre où ils couchaient, pendus à quelque distance l'un de l'autre; et dans une autre chambre, on trouva leur enfant mort dans son berceau. Ils avaient laissé deux papiers, enfermés dans une lettre très-courte adressée à l'hôtesse de la maison, pour lui demander ses soins en faveur de leur chien et de leur chat. Ils laissèrent aussi de quoi payer celui qui devait porter les papiers aux personnes dont ils avaient mis les adresses. Dans l'un de ces papiers, le mari remerciait celui à qui il écrivait, des marques d'amitié qu'il en avait reçues, et se plaignait des mauvais procédés de quelques autres.

L'autre papier, signé du mari et de la femme, contenait les raisons qui les avait portés à agir si cruellement contre eux-mêmes et contre leur enfant. Cette lettre était écrite gaiement, et portait tous les symptômes d'une délibération tranquille. Ils déclaraient qu'ils se retiraient eux-mêmes de la misère où ils étaient tombés par une suite inévitable d'accidents fâcheux : ils prenaient leurs voi-

sins à témoin de leur industrie et de leur application au travail ; ils se justifiaient sur le meurtre de leur fille, en disant qu'il était moins cruel de l'emmener avec eux, que de la laisser sans amis dans le monde, exposée à l'ignorance et à la misère. Ils marquaient leur foi et leur confiance en Dieu, qui ne pouvait se plaire en la misère de ses créatures, et lui résignaient leur vie sans remords et sans terreur.

Ces deux infortunés avaient toujours été industrieux et sobres, d'une probité à toute épreuve, et remarquables par leur affection conjugale. Ni ce lien, ni celui qui devait les attacher à leur enfant, ne put leur rendre la vie tolérable, tandis qu'ils étaient obligés de lutter sans cesse contre le besoin et ses contrariétés.....

Chère amie, je suis certainement mille fois plus malheureux qu'eux, et ma vie est infiniment plus triste, quoique ma subsistance soit assurée. Cependant je ne puis penser, sans frémir, à en trancher le fil; et ce sentiment conservera toute sa force, tant que je n'aurai pas perdu tout espoir de sortir des lieux où je suis enseveli, pour voler dans tes bras. Je pense sur le suicide comme ces deux Anglais infortunés; je le crois très-juste et très-naturel, quand la somme des maux l'emporte absolument sur celle des biens attachés à l'existence. Je ne manque sûrement pas de courage, et il n'en faut pas beaucoup pour s'ôter la vie quand on l'a en horreur. J'ai un fils; mais je n'y pense jamais depuis que je t'ai voué mon existence, et

surtout depuis que tu portes dans ton sein le fruit de nos amours. J'ai une mère que j'aime sincèrement ; mais je ne supporterais pas un moment pour elle la vie que je mène ici. Toi seule, et l'espoir de te revoir, me retiennent donc encore.

O Sophie! quel est le charme de l'amour, qui attache à la vie, lors même qu'elle est un supplice? O chère Sophie! ce n'est pas sans raison que je désire de pouvoir saisir une idée étrangère à mon amour quand je t'écris; car, lorsque je suis la pente naturelle de mon cœur, un torrent de douleurs m'entraîne et sort de mon sein pour ravager le tien. L'image qui me réfléchit le passé, vers lequel le désir et l'amour m'entraînent, me rend le présent plus horrible et l'avenir plus redoutable. Jamais ta présence n'excita en moi un amour plus brûlant, des désirs plus violents, que ceux qu'allume ton souvenir; et leur impétuosité aiguise le tourment des privations. Eh! que me reste-t-il de la vie, loin de toi? que m'en resterait-il quand je serais libre? Des amitiés stériles ou perfides, des haines injustes et implacables, des préventions odieuses et enracinées, de lâches et continuelles faiblesses, voilà ce que j'ai à moissonner dans le monde.

Je ne suis plus à ce temps où je me repaissais de projets gigantesques ou d'espérances vaines, où je me faisais des biens et des maux imaginaires, où je m'engouais de bagatelles, où, avide de dissipation, j'étais à l'affût des événements, des occasions, et faisais ressource de tout pour le plaisir.

Je n'ai plus qu'un objet d'affection, d'ambition, de désir; je ne connais plus qu'un bonheur, et toi seule peux me le donner. Je ne brigue plus l'estime des hommes, le crédit, les titres, les honneurs, le pouvoir. Ma passion, mon unique passion est trop grande, trop exclusive, pour que j'obtienne jamais les applaudissements de ceux qui n'aiment pas comme moi, et je ne veux qu'un suffrage dont je suis bien sûr. Je n'ai qu'un besoin; je ne puis goûter qu'un plaisir; je ne forme qu'un vœu: mais s'il est déçu, si ce besoin unique n'est pas satisfait, si ce plaisir délicieux m'est à jamais refusé, si je suis voué à brûler dans les désirs, sans atteindre jamais la jouissance, il n'est plus de bonheur pour ton Gabriel: il n'en est plus pour lui sans sa Sophie, puisque Sophie est l'unique source de sa félicité.

Hélas! mon amie, j'espère encore; mais n'est-ce pas la violence de mes désirs que je prends pour la probabilité de leur succès?... Est-il possible?.... ma tendresse ne m'aveugle-t-elle pas? Ah! mon amie! tu sais si aucun autre nœud m'attache à la vie, que celui de mon amour. Si ces nœuds sont brisés, ou du moins (car tu ne me soupçonnes pas sans doute de prévoir qu'ils puissent se détacher dans nos ames), s'ils ne peuvent plus nous unir, quelle autre illusion pourrait enchanter mon cœur? Pourquoi laisserais-je mes yeux ouverts à ce jour que je hais, dès que ce n'est plus le flambeau de l'amour qui l'allume?..... O Sophie! si tu ne dois plus presser de tes beaux bras ton

époux, que t'importe que ce sein, brûlant sous tes baisers, soit glacé et devienne la proie des vers, quand celui dont tu partageas les goûts, les plaisirs, le cœur, l'existence, ne serait plus? Serais-tu séparée de lui plus que tu ne l'es en ce moment, où tu ne peux pas même recevoir des papiers baignés de ses larmes et empreints de son amour? Cet amour te refuse le bonheur que tu en attendais : pourquoi désirerais-tu que le cœur qui le nourrit conservât son inutile existence?

Ah! ma Sophie, je ne conterai plus d'histoires tragiques; elles me rendent trop sombre. Adieu, mon amante. Pardonne-moi mes tristes élégies; pleure en les lisant; donne des larmes à la douleur de ton ami; mais n'oublie pas que, lorsque tu en recevras l'expression, si ces lettres te sont remises par P***, j'aurai reçu un grand soulagement, puisqu'assurément j'en aurai des tiennes; et que si, par un hasard que je ne puis prévoir, elles te parviennent par une autre voie, j'aurai du moins la consolation de te savoir moins inquiète et plus tranquille que moi. Adieu, ma bien-aimée; tu sais s'il est un amour plus tendre que celui de ton Gabriel.

O mon amie! ton amour, ta fidélité, voilà la base sur laquelle je m'appuie : sans cette confiance, je serais déjà englouti dans l'abyme de douleur sur lequel la fortune m'a suspendu. Aimer sans cesse est le besoin de mon cœur; être toujours aimé est son vœu et son espoir consolateur. Amour, source de toutes les vertus, de tous les plaisirs, de toute félicité, mon ame t'appartient tout entière. Mon

unique envie, mon seul devoir est d'obéir à ta voix; tu soutiens ma vie; tu m'es bien plus cher qu'elle, et je ne la conserve que pour toi : c'est toi seul qui m'en donneras la force et le courage, et non ces principes soi-disant philosophiques qui masquent la faiblesse ou l'apathie de leurs prosélytes, ou ces croyances superstitieuses qui dégradent l'humanité.

Ils prétendent que nuls malheurs ne doivent abattre l'homme, ces ridicules déclamateurs, qui ne connaissent pas la véritable infortune ni le vrai bonheur, qui se vantent de vaincre les passions qu'ils sont incapables de sentir, et jettent des cris aigus quand les douleurs de la goutte les tourmentent. Ils veulent qu'on soumette tout à la religion, ces pieux charlatans qui font un Dieu pour qu'on leur obéisse et qu'on les révère; et, quand on examine ce que c'est que cette religion qui réclame un empire si absolu, on voit que la politique et la fraude, de concert avec l'ignorance et la crédulité, en ont jeté les fondements, et que les diverses religions varient dans leurs dogmes, sans varier dans leurs vues et leurs exigences; parce que le caprice a produit ceux-là, tandis que l'intérêt des prêtres, qui est toujours le même, guide celles-ci. Singulier code à donner à l'homme, que celui qui dépend absolument du hasard de sa naissance! Aveugle esclave de tyrans audacieux, il faut qu'il soumette, non-seulement sa raison, mais encore ses sentiments, aux impressions qu'il a reçues dans son enfance, et sur lesquelles toute

réflexion, tout retour lui est interdit. C'est dans l'âge où sa pensée n'était pas née, où son cœur n'était pas développé, où ses sens, encore informes, existaient à peine, qu'il a subi le joug auquel il doit soumettre, pour le reste de sa vie, ses idées, ses sensations, ses sentiments....

O ma Sophie! toi, dont le souffle m'anime encore, quoique arraché de tes bras, tu repousses, comme ton époux, cet odieux et insensé despotisme. Tu vis pour ton ami, tu vis pour l'amour, lui seul a le droit de nous dicter des lois. Notre cœur le désire encore en le possédant; il nous pénètre, il nous embrase; c'est à lui seul qu'est consacré notre être, et pour lui que nous conservons une vie dont le flambeau s'éteindra au moment où ses feux n'en entretiendront plus la lumière.

LETTRE XX.

A MADAME LA COMTESSE DE MIRABEAU.

14 octobre 1777.

Je reçois, madame, en cet instant votre billet en date du 29 septembre, qui m'a fait tant de plaisir, que, quoique alité depuis dix jours et prodigieusement faible, je prends aussitôt la plume pour vous en remercier. J'étais inquiet de n'avoir aucune nouvelle de mon fils, depuis les derniers jours de juillet que je vous ai écrit pour vous prier

de m'en donner quelquefois; et, quoique j'expliquasse aisément votre silence, il m'affligeait....

Je suis très-aise de savoir mon fils auprès de vous. Les soins les plus empressés ne remplacent qu'imparfaitement la tendresse d'une mère; et, puisque mon enfant est privé, peut-être pour toute sa vie, des embrassements de son père, je désire que celle qui lui donna le jour l'en dédommage. Tout ce que vous m'en apprenez est très-satisfaisant. On ne peut pas former de pronostics bien justes sur une enfance si tendre; mais je lui souhaite en effet, pour son propre bonheur, plus de *douceur* que de sensibilité; plus de *réflexion* que d'imagination.

Quant à sa constitution physique, cet objet presque unique des soins d'un premier éducateur, elle ne peut que gagner à la campagne, et j'espère qu'on le laissera jouir de tous les bénéfices de son âge, je veux dire de la liberté la plus active. Il se cassera le nez quelquefois; mais il s'en portera bien mieux, et deviendra beaucoup plus fort. Vous avez été inoculée, madame; ainsi M. de Marignane est partisan de cette méthode, et vous devez vous en louer. Mon père a fait inoculer mon frère, et ne se refusera pas sans doute aux mêmes précautions pour mon fils. Son âge permet cette opération bienfaisante. J'espère que vous insisterez pour qu'elle lui soit faite bientôt; c'est prévenir de vives inquiétudes et une maladie bien sérieuse; et certainement il faut compter pour quelque chose la certitude de n'être pas défiguré;

je serais fort aise que mon fils ne fût pas si laid que son père. N'oubliez pas, je vous en prie, ce que M. Bourgeois vous a dit souvent, et ce qui est très-vrai : qu'un enfant gâté donne beaucoup plus d'embarras qu'un autre, et même est exposé à quelques dangers dans l'inoculation.

Je ne vous dissimulerai pas, madame, qu'après les premiers mouvements de plaisir que m'ont causés les nouvelles de mon fils, la forme de votre billet m'a un peu étonné. Si je pouvais méconnaître votre écriture, je douterais qu'un bulletin qui m'est adressé, et où celle qui écrit s'énonce sans cesse à la troisième personne, fût de madame de Mirabeau. La mère de mon fils ne sera jamais *on* pour moi, madame, je vous assure. Je vous réitère cependant tous mes remercîments pour votre lettre, plus obligeante dans le fond que dans la forme; et je compte sur la promesse que vous me faites de m'instruire de l'état de mon fils. Vous le voyez à tous les moments du jour; c'est un bonheur dont je vous félicite et que je vous envie. Embrassez-le quelquefois au nom de son père.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments que je vous ai voués, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE XXI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE NOAILLES.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

L'honneur que j'ai de vous appartenir me donne le droit d'invoquer votre secours pour sortir de l'abyme où je suis. Je ne sais si le bruit de mes fautes et de mes malheurs est parvenu jusqu'à vous ; mais j'ose croire que, si vous êtes bien informé, vous m'avez trouvé plus infortuné que coupable. Mon père, animé depuis long-temps par des gens intéressés à ma perte, aigri par les poursuites de ma mère pour laquelle il connaît tout mon attachement, poussé par un caractère ardent et implacable, saisit, il y a trois ans, le plus frivole des prétextes pour obtenir une lettre de cachet contre moi. Après deux ans d'impuissantes sollicitations et d'une conduite irréprochable, j'ai pris le parti de fuir par le conseil d'un homme[1] dont les conseils étaient une permission et même un ordre, et qui savait mieux qu'un autre que des raisons, quelque bonnes qu'elles fussent, ne contrebalanceraient pas le crédit de mon père.

Ma fuite a été suivie d'un écart de jeunesse, dont les effets ont été très-funestes. Une passion, exaltée par les contrariétés et la persécution, m'a emporté loin de toute réflexion, et a fourni à mon

[1] M. de Malesherbes.

père des raisons plus sérieuses d'exciter le ministre contre moi. J'ai été arrêté dans les pays étrangers, où l'ambassadeur de France me sera témoin que je me suis conduit avec toute la décence possible. On m'a confiné dans la prison la plus sévère, où je suis malade et souffrant. Vous sentez, monsieur le maréchal, qu'il m'est impossible de vous développer ces détails dans une lettre. Si vous daignez prendre quelqu'intérêt à mon sort, je vous supplie de me fournir les moyens de vous apprendre la vérité dans toutes ses circonstances, et de me justifier auprès de vous des imputations dont on ne manquera pas de me noircir. Je serais bien reconnaissant que vous chargeassiez une personne de confiance de me voir et de m'entendre, ou que vous permissiez que je vous adressasse un mémoire. Vous pouvez compter sur la sincérité la plus entière, et je me déclare indigne de toute indulgence, si l'on peut prouver que j'altère un seul fait dans mes défenses. Si, après les avoir vues, vous trouvez que, pour être coupable sur certains points, je n'ai point cessé d'être honnête, et peut-être même intéressant par la nature de mes erreurs; si vous reconnaissez que je suis poursuivi par l'animosité et la cupidité réunies et acharnées contre ma pauvre mère et contre moi, je ne doute pas, monsieur le maréchal, que vous n'interposiez vos bons offices en ma faveur.

J'aurai bientôt vingt-huit ans. C'est un âge où, avec de l'émulation et quelques connaissances, on peut n'être pas tout-à-fait inutile; mais c'est aussi

celui où l'on n'a plus de temps à perdre. Il vous sera facile, monsieur le maréchal, de faire demander à M. le chevalier de Villereau, lieutenant-colonel du régiment de monsieur votre neveu, sous les ordres duquel j'ai fait une campagne en Corse, s'il n'y aurait pas quelque parti à tirer de moi, plutôt que de me laisser périr de douleur dans la servitude et l'inaction. Je vous cite cet excellent officier, comme étant plus à portée de vous donner les informations que vous pourriez désirer. M. le baron de Vioménil et M. le vicomte d'Harambure, qui commandaient le corps dans lequel j'ai servi en Corse, ne me refuseront pas des témoignages avantageux. Je ne me réclame d'aucun autre chef, parce que mon père, qui a toujours voulu m'ôter du service, m'a empêché, depuis que je suis capitaine de dragons, de rejoindre aucun régiment.

Monsieur le maréchal, daignez sauver un jeune homme plein d'ardeur, que ce bienfait attachera à jamais à votre maison par les liens les plus étroits et les plus sacrés; qui désire de réparer le temps perdu; de faire oublier, par son zèle et ses services, la fougue de sa jeunesse, à ceux qu'elle aurait pu prévenir contre lui, et dont le plus grand crime, aux yeux de son père, est d'aimer sa mère, d'avoir fait quelques dettes, de dire la vérité avec trop de hauteur et de feu; de dédaigner les sectes et la morgue philosophique, de tourner en ridicule tous les noms en *iste*, et d'être appelé aux substitutions de sa maison, qui sont publiées, ce qui n'est pas la circonstance la moins aggravante.

Vous dire qu'il m'est défendu de nommer ma prison, que le respect dû à votre personne et à votre rang peut seul me faire accorder la permission de vous écrire, que toute correspondance et société me sont interdites, c'est assez vous apprendre où je suis. D'ailleurs, on ne vous refusera certainement pas de vous en instruire, si vous daignez le demander.

Je suis avec un profond respect,

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

17 octobre 1777.

J'ai l'honneur de vous prévenir que rien ne me peut parvenir que par la voie de monsieur le lieutenant de police.

LETTRE XXII.

A M. LENOIR.

24 octobre 1777.

Vous êtes trop clairvoyant, monsieur, pour ne pas vous être aperçu hier du trouble où j'étais en vous parlant, quelque encourageantes que soient

votre patience et votre douceur. J'ai perdu l'habitude de la société, qui peut seule donner la facilité de s'énoncer. Je n'ai pas toujours été si lourd, monsieur; mais le chagrin détruit toutes mes facultés : d'ailleurs la multiplicité des choses que j'avais à vous dire, et l'impossibilité de les resserrer dans le peu de moments que vous pouviez me donner, mettaient une grande confusion dans mes pensées. J'espère que le mémoire, que vous m'avez permis de rédiger, suppléera à ce qu'il m'a été impossible de vous expliquer. Je vous supplie de lire vous-même celui que je destine pour vous. Ce ne sera qu'un résumé, mais où l'animosité de mon père sera représentée sous son véritable jour et dans ses principaux motifs.

Il serait imprudent de lui montrer trop clairement que je l'ai démêlé, et le grand mémoire est fait pour être mis sous ses yeux, puisque je désire qu'on l'oblige d'y répondre, et que sa réponse me soit communiquée pour y répliquer. J'ai l'honneur de vous répéter que mon père aurait tort de croire s'abaisser en se prêtant à cette discussion. Il s'en est imposé le devoir, au moment où il a invoqué l'autorité contre moi : il s'est rendu *partie;* et il n'est pas juste de n'en entendre qu'une. Je ne peux ni deviner ni prévoir ce qu'il lui plaît ou lui plaira de dire, ni répondre à ce que je ne devine ni ne prévois. J'espère que vous voudrez bien ordonner que mon porte-feuille me soit remis le plus tôt possible, afin que je puisse rédiger mon mémoire avec exactitude et célérité. Je proteste d'avance que je con-

sens à tout ce que mon père pourra demander contre moi, s'il parvient à détruire un des faits que j'alléguerai, ou à prouver que j'en aie altéré un seul. Dans cette disposition, il m'est important de ne pas donner prise; et j'y serais exposé, si je ne consultais tout ce que j'ai écrit relativement à mes affaires. Les détails sont tout autrement exacts, lorsqu'ils sont écrits dans le temps même où les événements arrivent.

J'ai l'honneur de vous adresser la lettre que vous m'avez permis d'écrire à monsieur le maréchal de Noailles. J'espère que vous ne désapprouverez pas que je lui aie fait entendre dans quel lieu je suis détenu. Il serait très-inutile que je l'intéressasse en ma faveur, s'il ne pouvait parvenir jusqu'à moi; et je ne vois pas, après tout, quelle justice il y aurait à exiger que l'auteur de mon infortune, qui ne cesse d'exciter le ministère contre moi, seul de tous mes parens fût instruit de mon sort. Je sais qu'il est père, quoiqu'il ne se souvienne que des droits que lui donne ce titre, sans penser aux devoirs qu'il lui impose.

Je n'oublie point que je suis son fils, et je souffre lorsque, pour l'intérêt de ma défense, je suis obligé d'exposer trop durement ces vérités. Cependant, monsieur, je suis père aussi; j'ai commencé une nouvelle génération; j'ai donc d'autres relations que celles de fils. Pourquoi serais-je privé du droit de tout autre citoyen? J'appartiens à toute ma famille, à la société même, à laquelle je ne suis peut-être pas incapable de faire quelque bien, pour ex-

piation d'un mal particulier qui ne serait jamais arrivé sans la plus odieuse et la plus funeste des provocations. Mais, pour ne parler que des *miens*, sont-ils tous représentés par un seul homme et celui de tous mes ennemis (car il l'est, quoique la nature l'eût destiné à un rôle bien différent) le plus intéressé à ma perte?

Je joins à ce paquet une lettre pour M. le duc de Nivernois. J'oubliai de vous demander la permission de lui écrire; mais vous savez qu'il est l'intime ami de mon père, et la source de son crédit auprès de M. de Maurepas. Ainsi cette démarche ne saurait être suspecte.

J'ai eu l'honneur de vous le dire, monsieur, si l'on trouve trop d'inconvénients à me donner ma liberté, je me borne à demander qu'on me rende ma prison supportable. N'est-ce pas concilier à la fois la prudence et l'humanité que de m'accorder le château de Vincennes pour prison? J'y serai sous la main du roi comme au donjon, et à l'abri de toute sorte de procédure. Je n'y recouvrerai de ma liberté que ce qui est nécessaire à la santé du corps et de l'esprit, *l'exercice et la société*. Si j'en abusais, le donjon est-il donc si éloigné ?.....

Mais pourquoi prévoir toujours le mal? Ne dirait-on pas que je suis un incendiaire, un brigand? Qu'on demande à l'ambassadeur et aux consuls de France quelle vie j'ai menée en Hollande, où je n'avais sûrement aucun mentor. L'étude occupait presque tout mon temps; et un homme qui aurait eu le double de mon âge aurait été moins séden-

taire. Mais aussi quelle ressource n'avais-je pas pour l'activité de mon ame et de mes sens? Maintenant que j'ai perdu tout ce qui faisait mon bonheur, je chercherais en vain des consolations; l'exercice et la société me fourniraient au moins des secours contre le chagrin.

Ah! monsieur, craint-on que je fusse trop heureux, quand je n'entendrais plus de verroux et que je sortirais de mon hideux cachot?..... Si ce n'est point une prison perpétuelle qu'on me destine, ne devrait-on pas me mettre à même de mériter ou de démériter; de regagner la confiance de mon père (si c'est de bonne foi qu'il me l'a retirée, et par inquiétude sur mes principes), ou de la perdre sans retour; de justifier ses imputations ou de les détruire? Mais, j'ai eu l'honneur de vous le dire, monsieur, mon mépris pour le fanatisme des économistes, ma tendresse pour ma mère, et le hasard qui m'a appelé aux substitutions de ma maison, voilà mes vrais crimes, ceux qu'on me pardonnera d'autant moins qu'on ne peut pas les avouer, ceux qui demandent que le silence le plus profond me soit imposé, de peur que je ne me défende avec quelque succès.

Quelle reconnaissance vous m'avez inspirée, lorsque vous avez bien voulu me promettre de ne pas me laisser ignorer l'événement des couches de madame de Monnier! et combien vous avez mis mon cœur à l'aise, quand vous m'avez assuré des soins qu'on aurait de son enfant! Oui, monsieur, *c'est l'enfant de mon sang, s'il n'est pas celui de la loi.*

Ce sont vos propres termes, ils sont gravés dans mon cœur. Je dois d'autant plus à cet enfant, que ma faute lui ôte davantage : il m'est d'autant plus cher, que j'aime sa mère plus tendrement. La nature, en le formant, n'a pas calculé si madame de Monnier et moi étions liés par le contrat civil appelé mariage; mais elle fait circuler notre sang dans ses veines, et il serait horrible qu'il fût la victime de mon insensibilité, de mes intérêts, de ma politique, après avoir été le fruit de mes plaisirs. En un mot, monsieur, je crois devoir plus à ce malheureux enfant qu'à mon fils né de madame de Mirabeau; car, si j'étais capable de négliger ou d'oublier celui-ci, les lois veillent sur lui et pour lui; mon héritage lui est assuré : mais celui-là, triste jouet des coups de la fortune, qui l'ont atteint même avant sa naissance, n'a de ressources que dans ma tendresse. J'ose me flatter que l'hôpital ne sera pas le refuge de mon enfant : je ne suis pas l'*Ami des hommes*, mais je serai toujours celui de mes enfants.

Je vous supplie de ne pas oublier que c'est dans les mains de M. de Brugnière qu'est mon porte-feuille, et qu'il me serait bien doux que ce fût lui-même qui prît la peine de me l'apporter.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance respectueuse, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XXIII.

A SOPHIE.

1er novembre 1777.

Ah! chère, chère amie! si jamais nous nous revoyons, n'aurons-nous pas mille raisons pour nous aimer plus encore que par le passé? Quelles épreuves n'aurons-nous pas subies? Que de larmes il nous faudra essuyer! Que ton ami aura de graces à te rendre pour ta générosité, ta constance, ton courage! Ah! tu avais déjà tout son amour; mais son estime pouvait encore augmenter, puisqu'il te restait des occasions nouvelles et si funestes de développer tes vertus.

Qu'ils rougiront au fond de leur cœur ceux qui voudraient te dégrader, t'avilir, en changeant tes sentiments et tes principes, quand ils verront que leurs suggestions, leur tyrannie, tout le poids du temps, de l'adversité, de la douleur, n'a pu te lasser un moment; que ton courage, égal à ta sensibilité, dompte leur acharnement; qu'on a pu séparer ton corps de celui de ton malheureux époux, mais non pas ton cœur du sien; qu'aux yeux même du public sévère ou malin, qui ne croit point à l'amour, parce qu'il n'en voit point, tu auras su honorer ce qu'il appelle *ta faute*, et la rendre aussi respectable qu'intéressante; que tu auras démontré qu'il est une femme tendre et vertueuse,

voluptueuse et constante, sensible et courageuse, qui a su fouler aux pieds les préjugés, et leur substituer les vrais principes de la nature et y persister! Que diront-ils alors? ils frémiront de rage, mais ils étoufferont de honte.

Eh bien, oui: celle qui porta le nom d'un vil et méprisable septuagénaire ne se crut pas sa femme parce qu'un prêtre avait permis à ce vieux satire de salir sa couche; elle donna son cœur à un amant qu'elle trouva vertueux; elle lui donna sa personne; elle lui voua sa liberté, sa vie; elle quitta tout pour lui; elle crut lui devoir le dédommagement des maux qu'elle pensait lui avoir attirés. Nul lien ne l'attachait à la société; elle n'avait point d'enfant; elle n'était pas même, dans la rigueur du droit, l'épouse du débile vieillard auquel on l'avait unie. Non content de l'abreuver de dégoûts, d'humiliations et d'ennuis, il en voulait à sa liberté, et était résolu de la sacrifier aux prêtres haineux qui avaient juré sa perte. Elle crut devoir se soustraire à leurs trames, et non pas repousser le bonheur qui l'attendait, précipiter son ami dans les malheurs qui la menaçaient, et sacrifier elle-même, et ce qu'elle avait de plus cher, à la vaine terreur du *qu'en dira-t-on.*

Après tout, ses amours étaient aussi ébruités avant qu'après sa fuite, graces aux folies et aux noirceurs de ses parents; et son évasion était annoncée à tout le public par eux-mêmes, ce qui équivalait, pour sa réputation, à l'exécution même de ses projets. Mais, quoi qu'il en soit, cette chi-

mère, appelée *réputation*, ne lui paraissait pas pouvoir faire équilibre avec l'alternative inévitable de son infortune ou de sa félicité. Elle s'est donc jetée dans les bras de son amant; elle a fui la terre arrosée de ses larmes et habitée par ses tyrans, pour aimer et jouir en liberté. Voulez-vous qu'elle ait fait une imprudence? elle seule l'a expiée. Personne au monde, qu'elle et son amant, n'a été puni de leur *erreur*, si vous appelez ainsi leur démarche.

Mais comment nommerez-vous le courage avec lequel elle a soutenu le plus affreux des revers; la persévérance dans ses opinions et ses sentiments; la hauteur de ses démarches au milieu de la plus cruelle détresse; la décence de sa conduite dans des circonstances si critiques; l'uniformité de ses principes; l'héroïsme de son amour, et la délicatesse de sa constance? Si ce ne sont pas là des vertus, je ne sais ce que vous appellerez ainsi; et, si vous convenez avec moi que ce sont des vertus, et des vertus rares, peut-être uniques à un tel âge, dans ce sexe, et dans une situation dont on citerait à peine un autre exemple, je vous abandonnerai ce que vous appelez sa *faute*. Certes il y a plus de mérite à *faillir* ainsi, qu'à suivre, en tâtonnant, la route vulgaire de la mode et des préjugés.....

Oui, ma Sophie! je te dirais mieux encore et avec plus d'assurance, si tu n'étais pas mon amante, parce que mon ame serait moins exigeante et moins tourmentée de jalousie et d'inquiétude, tu es le chef-d'œuvre de la nature; et si tu per-

sistes jusqu'au bout, tu laisseras bien loin ton sexe et le nôtre.

J'aurais voulu voir le commandant aujourd'hui, pour écrire une nouvelle lettre à ma mère. Voici le neuvième jour que la première est partie; il est fort probable que la sienne a été arrêtée, car la mienne ne donnait aucune prise. J'ai prévu cet effet de sa pétulance. Elle gâtera jusqu'au bout ses affaires et les miennes, et sera toujours la dupe de sa propre violence ou de ses conseils. Elle n'a pas le tact assez sûr, et sa sensibilité dégénère trop en emportement. O mon amie! c'est bien toi qui m'as rendu difficile en fait de jugement; mon épouse est le modèle de comparaison auquel je rapporte tout : et quel contraste ceux que j'ai le plus chéris ne m'offrent-ils pas? Tu prétends que mon image dépare tout à tes yeux; ce sentiment là nous est bien commun, je t'assure. Je ne puis pas confier au papier toutes les preuves que je pourrais t'en donner; mais il s'est fait dans mes opinions et mes idées une révolution beaucoup plus étendue que tu ne saurais le penser. C'est un grand tourment de notre position que de n'oser pas même nous dire tout à cœur ouvert, nous, accoutumés depuis si long-temps à penser tout l'un avec l'autre. Tu éprouves doublement ce supplice, en ce que la prudence ne te permet point de faire aucune confidence à personne. C'est une contrainte vraiment douloureuse. Avec une confidente fidèle et sûre, les inquiétudes sont plus légères, c'est-à-dire moins envenimées par la fermen-

tation intérieure : si les peines ne diminuent pas, au moins elles sont plus supportables.

Je me surprends quelquefois, au milieu d'une grande agitation de sentiments et de pensées, à parler tout haut, à faire des exclamations involontaires. Le cœur a besoin de s'épancher, et le silence où il faut que je l'ensevelisse est un accroissement de peine. Il y a sur les gens qui t'entourent et sur mes affaires, mille choses que je voudrais te dire, et que je n'ose pas même entamer, de peur de me livrer trop. De même, il y a peut-être des circonstances qui pourraient me faire apprécier le zèle et la sincérité de certaines personnes, que tu crains de me raconter dans des papiers qui restent si long-temps hors de tes mains, avant de parvenir dans les miennes. Au moins, ma tendre amie, nous ne risquons rien de nous dire absolument et sans réserve tout ce qui ne nous est que personnel, et tu me le dois. Dissimuler est un crime en amour, presque aussi grand que feindre et déguiser.

Souviens-toi de cette maxime d'un ancien, si belle et si vraie, et si honorable pour l'amitié : *On traite mieux un ennemi qu'on hait ouvertement, qu'un ami à qui on se cache, avec qui on dissimule.* Que dis-je, *souviens-toi?* consulte ton propre cœur, et tu l'y trouveras gravée en caractères de feu. Si tel est le devoir de l'amitié, combien doit-on plus à l'amour, à cette passion si supérieure à toutes les autres, et dont les engagements sont mille fois plus sacrés, par cela même qu'ils sont infiniment plus étroits? Mais pourquoi donner ce nom de passion

à toute autre émotion de l'ame? Tous les mouvements de l'esprit et du cœur ne sont-ils pas subordonnés à l'amour? On est gai, triste, colère, timide, ambitieux, et tout ce que sont les hommes, quand on est indifférent: les puissances subalternes forment et varient les caractères; mais l'homme vraiment amoureux n'est rien de tout cela. Sa passion assujettit toutes ces faibles affections; son cœur ne s'y porte que selon qu'il plaît à la tendresse qui l'occupe tout entier. O ma Sophie! si douce et si tendre, ce n'est jamais toi qui te plaindras que je parle avec trop d'enthousiasme de l'amour et de ses devoirs; toi, exemple unique de dévouement et de sensibilité! Ah! ne la désavoue jamais, cette sensibilité divine qui fait toutes tes vertus, ou plutôt qui l'emporte sur toutes, qui est ton essence, le bonheur de ton Gabriel, la source de son amour. Elle produit quelques maux, mais elle les soulage tous, et fait goûter la jouissance de tous les biens. Elle te donne le plus précieux de tes charmes; la facilité de ton esprit, la naïveté de tes sentiments: si jamais tu enveloppais ceux-ci, je n'y croirais plus; je penserais que ta tendresse épuisée ne te permet plus d'avoir une passion véritable. C'est ton ame toute nue que je veux voir; ce sont ces détails si simples et si chers aux vrais amants, que je cherche avec ardeur. Quand on les néglige, c'est qu'on a recours à l'esprit pour plâtrer la sécheresse du cœur, et que ces délicieux riens, où les yeux d'un amant lisent son sort et démêlent la vérité, paraissent à celle qui devient indifférente, insipides et puérils.

Je suis l'homme du monde le plus maladroit en fait de dissimulation, chère amie, et je n'envie pas ce talent; mais je pénètre aisément, et je crois que l'amour, tout magicien qu'il est en toi, ne me fascinerait pas la vue; car le mien lutterait dans cette seule occasion contre le tien; et il est trop intéressé à savoir la vérité pour se laisser facilement tromper. Le moindre déguisement ne lui échapperait pas; mais la simplicité et la franchise lui inspirent une douce sécurité; et quand je vois tes lettres aussi faciles qu'autrefois, je me tiens assuré que ton cœur est le même. Je ne voudrais cependant pas qu'elles fussent si courtes; car enfin, joli démon que tu es, tu as assez d'esprit pour te donner le change à toi-même un quart-d'heure par jour; c'est la variété successive de tes sentiments et de tes pensées, que je voudrais examiner.

Tu commences une page où il y a quinze lignes par une caresse; tu la finis de même. Comment veux-tu que je sorte d'ivresse? malgré toute ma sagacité, je n'y vois rien que mon trouble. Tu ne me laisses pas assez de sang froid pour te juger. Si tu étais à la même épreuve que moi, obligée de tout tirer de ton cœur, parce que ton esprit serait épuisé par la solitude, et la quantité d'écritures que de longs intervalles te feraient accumuler, comment t'en tirerais-tu?.... Je cesse cette plaisanterie, ma bonne et tendre amie, qui n'est vraiment qu'une plaisanterie. Si j'avais quelque doute sur la véritable disposition de ton ame, je ne t'en parlerais pas de ce style-là; mais il est certain que si tu

trouves dans mes lettres du feu et de la variété, ce doit être une grande preuve que ma tendresse est inépuisable; car jamais mon esprit ne fut plus aride; et quand il serait ce qu'il a été, il ne suggérerait sûrement pas, dans un sujet unique, cette foule d'idées et d'expressions toutes différentes. Le cœur seul peut donner une telle fécondité.

Un bel-esprit mandait à un exilé : Si vous avez une maîtresse à Paris, oubliez-la le plutôt qu'il vous sera possible, car elle ne manquera pas de changer, et il est bon de prévenir les infidèles. Tu ne crains pas que j'adopte ni cette opinion, ni ce principe, parce que tu sais combien je te place au-dessus de ton sexe. J'en attends donc plus de délicatesse et de sensibilité, et, par conséquent, plus de soins et d'empressement, qui en sont les suites immanquables; ainsi je n'ai pas cru exiger trop de ta complaisance; j'ai pensé ne faire que prévenir le mouvement naturel de ton cœur. Une expérience très-générale a fait passer en maxime, et presqu'en proverbe, que les courtes absences animent les passions, et que les longues les font mourir. Il nous est réservé de prouver que cette règle, comme toutes les autres, a son exception. Mais, comme nous n'aimons pas pour le public, mais pour nous, nous ne devons pas attendre l'événement, c'est-à-dire, l'issue peut-être éloignée de nos affaires, pour nous démontrer que nous n'avons pas trop présumé de la passion l'un de l'autre, de notre courage, de notre honneur; chaque jour nous en devons consigner la

preuve dans des écrits tristes, mais fidèles interprètes de nos sentiments.

Serions-nous assez lâches pour trahir les serments jurés tant de fois et répétés chaque jour? Oh! non, non, et ton Gabriel est ta caution, tu ne refuseras pas d'être la sienne. Certes, l'adversité n'a jamais lassé sa constance; s'avilirait-il, lorsqu'il est embrasé de la plus noble et de la plus généreuse des passions? L'animal le plus timide, le plus pusillanime, devient audacieux lorsqu'il s'agit de garantir ou de défendre l'objet de son amour. Si l'homme faible et méprisable ne montre pas le même courage, c'est qu'il n'aime pas, c'est qu'il est incapable d'aimer. Il est des constitutions débiles et des cœurs dépravés où l'amour ne saurait germer : ceux où il peut naître sont incapables d'une lâcheté, surtout lorsque sa flamme divine leur a communiqué toute son énergie. Il a centuplé celle que m'avait donnée la nature; et le cœur de ton Gabriel est devenu d'autant plus riche, que le malheur a plus appauvri en lui tout le reste.

Je m'en console, amie, bien sûr que j'aurai toujours assez d'esprit pour te dire que je t'aime, et te le persuader. Il y a long-temps que j'ai renoncé avec toi à tout autre mérite qu'à celui d'une incomparable tendresse. L'émotion de l'ame ne laisse pas la liberté de penser beaucoup, et encore moins celle d'embellir ses pensées; et quiconque est ingénieux dans la douleur ou l'amour, me persuade beaucoup plus son esprit que son sentiment : celui qui est vraiment profond, s'exhale sans art, et l'on ne

raisonne ni avec de grands maux, ni avec une vive passion : aussi avons-nous peu disserté quand l'amour nous a réunis. Nous ne méritâmes jamais le reproche que la princesse d'Isenghien faisait à un bavard romancier : *Que d'esprit mal employé !* disait-elle ; *à quoi bon tous ces discours, quand deux amants sont ensemble ?*

O mon épouse chérie ! jamais une telle tiédeur ne fut notre partage. Persuadés tous deux qu'il est aussi sot d'aimer sans jouir, qu'il est odieux de jouir sans aimer, la volupté a marché sur nos traces. Ah ! ta présence seule ne la faisait-elle pas naître, et nos transports ne parlaient-ils pas plus éloquemment de notre tendresse que les discours les plus recherchés ne l'auraient pu faire ? Il y a des gens pour qui *aimer* c'est être galant et parler d'amour. Pour nous, plus passionnés que galants, nous sommes tout entiers à notre passion ; et ce n'est pas de l'esprit que notre ame reçoit sa chaleur.

Éloignés par un coup affreux qui nous eût ôté l'être si l'amour n'était pas notre vie, ce ne sont point des élégies que nous prétendons faire ; nous ne voulons que soulager notre cœur et ce que nous aimons. Si nous étions ensemble, nos yeux, nos soupirs, nos larmes, nos caresses, notre délire exprimeraient tout ce que nous avons à nous dire ; mais, hélas ! privés d'un bonheur suprême, nous gémissons, nous soupirons comme notre cœur nous inspire, bien sûrs d'être encore trop éloquents, pour nous qui sommes brûlés des mêmes feux, et dévorés des mêmes peines.

Peut-être ne ferions-nous pas un grand effet sur des gens accoutumés à rejeter dans les romans toutes les passions fortes qu'ils sont incapables de concevoir, parce qu'ils ne peuvent les produire. Que nous importe? nous ne causons qu'avec nous, et nous serions fâchés d'avoir l'approbation de ces êtres-là, loin d'en être flattés. On ne trouve plus que sur les théâtres les amants et les amis fidèles; ainsi le dévouement et la fidélité doivent être improuvés, puisqu'ils ne sont plus à la mode. Aimer et jouir commodément est la morale du siècle; mais nous savons ce que cela veut dire, et il nous suffit de nous entendre. Nous l'avons dit, il y a long-temps, *nous sommes notre univers :* il n'est pas étonnant que nous ayons une langue particulière. Nous renfermons nos désirs dans notre passion; nous n'imaginons aucun bien qui ne vienne d'elle; ainsi nous devons paraître singuliers à ceux qui ont besoin de toute sorte d'ingrédients étrangers pour animer leurs liaisons. Ils ne peuvent concevoir nos délices, à la bonne heure; mais qu'ils n'exigent pas que nous préférions leurs dissipations et leurs amours sans amour.

Nous pouvons aisément nous les figurer ; il n'y a point de rue qui, dans le mois de mai, n'offre le spectacle de plusieurs amants de leur espèce ; mais il n'est pas de même à leur portée d'apprécier nos sentiments et nos principes. Ils ne parlent jamais que du *cœur*, dans tous les discours qu'ils font sur l'amour; mais leur cœur n'est pas le nôtre, ou du moins n'est qu'une partie subordonnée du nôtre.

Le mot, qu'ils dénaturent, est le masque de leur dépravation et l'excuse de leurs erreurs; il les meut absolument par des ressorts très-physiques; il donne et détruit avec la même légèreté leurs affections; il produit les scènes bizarres, si ce n'est déshonorantes, dont le monde est le théâtre. Nous sommes des êtres d'une autre espèce. L'amour agit de concert sur notre ame et sur nos sens, et cette harmonie ne finira pas. Peut-être y a-t-il moins de philosophie à cela; mais notre pli est pris, et l'on ne nous convertira point....

J'ai cependant trouvé près de toi, ma chère amie, le moyen d'être *inconstant;* oui, *inconstant*, je n'en rabattrai rien, quand tu ferais des soubresauts plus violents. Tu m'inspirais toujours de nouveaux désirs; dans l'habitude d'un commerce continuel, tu me faisais sentir toutes les délices d'une passion naissante. Tu me donnais donc, à toute heure, le plaisir de l'inconstance. Jamais je ne changeais, ni ne changerai pour ta personne; mais je préférais à tous les moments, quelqu'un de tes charmes à celui qui venait de me rendre heureux. J'abandonnais tes yeux pour ta bouche, ta bouche pour ton sein, celui-ci pour ton cou; je portais successivement mes ardentes caresses à chacun de tes traits, et bientôt ils étaient négligés pour un trésor plus précieux encore, puisqu'il est uniquement à moi, puisque ma vue seule peut s'en rassassier, puisque les regards importuns de ces hommes que je hais, qui me semblent souiller ta beauté en la fixant, sont arrêtés par d'invincibles barrières, et qu'ils

sont forcés de deviner la perfection de ce qui achève mon bonheur.

Tu vois, mon adorable Sophie, qu'avec une constance éternelle, on peut être volage. Ainsi j'ai éludé l'arrêt du sort qui condamne, dit-on, tout ce qui respire à changer. Je change à chaque moment près de toi : c'est Sophie que j'adore; mais je varie mes hommages sur les beautés sans nombre dont l'orna la nature. A peine ai-je assez pu trouver de baisers, pendant neuf mois, pour les compter; cependant je crois bien les connaître, ô mon épouse chérie! et ce souvenir ne m'en est que trop présent, hélas? puisqu'il allume tant d'inutiles désirs qui me tyrannisent et me consument.

LETTRE XXIV.

A M. LENOIR.

10 novembre 1777.

J'attendais, monsieur, pour vous remercier de la visite de M. de Brugnière, que j'ai vu avant-hier, que la fièvre qui me tourmente me laissât quelque relâche; mais j'attendrais peut-être longtemps, surtout si je voulais recouvrer assez de tranquillité pour pouvoir donner à mes idées la netteté et le coloris convenables. J'invoque donc votre indulgence, monsieur; et, après vous avoir prié d'agréer les assurances de ma gratitude, je vais

vous faire une demande dont le succès m'intéresse infiniment plus que je ne puis l'exprimer.

Vous m'avez fait l'honneur de me dire, monsieur, qu'on n'avait pris aucune mesure pour l'enfant de madame de Monnier. Son intention, et la mienne, avait toujours été de lui dérober la connaissance du nom de sa mère, et par conséquent celui du père que les lois lui donneraient droit de réclamer. Outre le juste scrupule d'introduire dans une famille un enfant qui lui est étranger, je sentais que j'aurais trop de tendresse pour celui que me donnerait mon amie pour permettre qu'un autre me dérobât le doux nom de père. Les choses sont bien changées. Je ne prévoyais alors ni que je serais enseveli dans une prison où toute espèce de correspondance me serait interdite, ni que le délabrement rapide de ma santé rendrait probable que ma mort réelle suivrait peut-être bientôt ma mort civile. Tous les possibles, qui échappent si aisément au sein du bonheur, où l'on repousse la prévoyance, s'offrent maintenant à mon imagination et à mon cœur. Je pressens les maux qui peuvent fondre sur cet enfant, pour lequel je ne pourrai peut-être jamais rien; et je n'envisage pas sans horreur l'idée que ce malheureux être, dont j'aurai fait l'infortune en lui donnant la vie, mourra peut-être de faim, parce que j'ai aimé sa mère, tandis que, selon l'ordre de la nature, il devait être riche.

Je l'avoue, monsieur, dût un moraliste sévère me l'imputer à crime, les intérêts de la famille de M. de Monnier, que je ne connais que par des

procédés très-vils, ne me sont point assez chers pour que je leur sacrifie ceux de mon enfant, et je désire qu'à tout événement on lui prépare une ressource, en lui donnant le nom que lui assure la loi. Si je vis, si je recouvre les droits d'homme, assurément il ne demandera rien à des gens qu'il ne connaîtra pas. Si je meurs, si sa mère, dépouillée de tout son bien, n'a rien à lui laisser, la crainte d'un procès bon ou mauvais, mais toujours douteux, engagera les Valdhaon, les Monnier, les Ruffei, et toute cette ligue, qui sait mieux calculer que sentir, ou même raisonner, à sacrifier un peu pour sauver beaucoup.

Cependant, monsieur, comme je sens que votre bonté peut être gênée par des considérations ou des ordres supérieurs, et que vous n'êtes malheureusement pas le seul à opiner dans cette affaire, je me borne à vous demander que mon enfant soit déposé aux mains de M. de Brugnière, qui veut bien être mon créancier pour les frais de nourrice. J'espère qu'un enfant né de mon sang ne sera pas plongé dans un hôpital, où, malgré votre vigilance et celle des autres administrateurs, vous savez, mieux que moi, qu'il règne de tristes abus et une continuelle mortalité. S'il est nécessaire aux vues de ceux qui, ayant assez de crédit pour perdre le père, en auront sûrement assez pour perdre l'enfant, qu'il entre dans un de ces refuges, il me semble que vous pouvez concilier les mouvements de votre cœur et les intentions des parents de madame de Monnier, les devoirs de l'humanité et

ceux de votre place, et me donner la satisfaction que j'espère de vous comme homme bon et sensible, bien plutôt que comme homme public. M. de Brugnière, qui n'a besoin que de votre permission pour me rendre service, peut visiter l'hôpital où serait le pauvre enfant (si des barbares qui n'ont aucuns droits sur lui l'exigent), paraître s'intéresser à lui, traiter avec les commissaires, et remplir, à cet égard, les formalités d'usage. Vous parler si librement, monsieur, ce n'est pas, je crois, vous offenser; c'est vous prouver qu'il n'est rien que je n'espère de votre bienfaisance, et de la bonté de votre cœur.

J'ose croire aussi, monsieur, que la visite que j'ai reçue de M. de Brugnière n'empêchera pas qu'il m'apporte la nouvelle des couches de madame de Monnier. Vous sentez combien l'incertitude de cet événement aggraverait les chagrins amers, les inquiétudes dévorantes dont je suis la proie. J'ai découvert à vos yeux toutes les plaies de mon cœur; elles sont vives et saignantes; je vous les ai montrées avec d'autant plus de confiance, que vous m'avez fait voir plus d'aménité et de sensibilité, dans le peu de moments que j'ai eu l'honneur de passer avec vous. D'ailleurs mes sentiments sont honnêtes et justes. Sous quelque point de vue qu'on envisage l'amour, toujours restera-t-il incontestable que, lorsqu'un homme a accepté des sacrifices, il doit les reconnaître, parce que la gratitude est le plus sacré des devoirs. Vous êtes homme avant d'être magistrat, monsieur; ainsi, quand je

n'aurais à faire valoir auprès de vous que les sentiments les plus doux et les plus impérieux qu'inspire la nature, j'espérerais encore vous intéresser.

Mais ce n'est pas sous cet aspect que mes relations avec madame de Monnier doivent être envisagées. Malheur à celui qui les regarderait comme une de ces intrigues dont chaque jour voit naître et finir un grand nombre, qui n'ont d'autres causes que le désir ou la vanité, et d'autres liens que le plaisir ou la convenance! Les pieuses invectives d'une aigre dévote, ou les déclamations véhémentes et mensongères d'un soi-disant philosophe, qui, raisonnant sur les droits et sur les devoirs, abuse de tous ses droits et méconnaît tous ses devoirs, n'influeront certainement pas sur votre opinion; vous ne croirez point que madame de Monnier, à moins d'être la plus vile des créatures, puisse oublier les nœuds volontaires, et par cela même plus sacrés, qui l'attachèrent à moi, et vous penserez que je serais un scélérat, si j'étais capable de démentir les sentiments que je lui ai voués. Vous-même m'avez dit, avec autant de précision que de force, ce que je devais à l'être auquel elle donnera bientôt le jour. Mais les droits de la mère sont antérieurs à ceux de son enfant. J'ose donc espérer que mon inquiétude sur sa santé, dans le moment d'une révolution aussi critique que celle d'un premier accouchement, vous paraît naturelle et louable, et que vous daignerez, comme vous me l'avez promis, m'en faire donner des nouvelles.

Au reste cette faveur ne sera pas moins précieuse pour elle que pour moi; ce qu'elle devinerait de mon inquiétude ajouterait beaucoup à ses maux, dans un moment où elle aurait tant de besoin d'avoir du moins l'esprit tranquille.

Présenter ainsi ma cause unie à la sienne, c'est, je crois, le moyen de rendre la première plus intéressante; car qui, plus que cette infortunée, a droit à l'attendrissement des cœurs sensibles? Peut-être rougiront-ils un jour au fond de leur cœur, ceux qui voudraient la dégrader, l'avilir, en changeant ses sentiments et ses principes, quand ils verront que leurs suggestions, leur tyrannie, tout le poids du temps, de l'adversité, de la douleur, n'auront pu lasser un moment cette femme douce, mais courageuse.

L'imprudence qu'elle a commise doit m'être imputée; elle seule et son ami l'expient; mais le courage avec lequel elle a soutenu sa démarche, sa persévérance, la décence de sa conduite, la pureté de ses mœurs après une si grande témérité, l'uniformité de ses opinions et de ses principes, tant de délicatesse unie à tant de passion, toutes ses vertus enfin lui appartiennent à elle seule, et j'ose croire qu'il n'y a que mon cœur qui puisse l'en récompenser.

Je finis, monsieur, cette lettre trop longue pour mon état, et qui s'en ressent peut-être; mais infiniment trop courte pour les choses que j'aurais à vous dire. Je travaillerai, aussitôt que je le pourrai, à mon mémoire; mais à peine m'est-il possible, en

ce moment, d'enchaîner deux idées ou même de diriger ma plume.

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments de reconnaissance et de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

Je vous supplie de permettre que mes malles me soient remises aussitôt qu'elles seront arrivées. Elles ne contiennent que des habits et des livres, et je suis dans la disette absolue de ceux-ci. J'aurai l'honneur de vous observer, à cet égard, que si l'on suivait, pour me les donner, la formalité de ne choisir que ceux qui auraient une approbation, on ne m'en donnerait aucun. Ce sont des livres achetés en Hollande, où vous savez que l'on contrefait tout; ainsi tel livre, quoique très-approuvé à Paris, sera dans ma caisse et n'aura point de privilége. Il y en a quelques-uns qui peut-être n'ont pas cours en France; mais, au fait, je les connais, puisqu'ils sont à moi. Je ne suis plus un enfant; et vous croyez bien que j'ai lu, dans toutes les langues, tout ce qu'on peut dire sur les matières politiques. Quand je serais capable d'en abuser, mon champ de bataille serait mal choisi à Vincennes. Souffrez donc qu'on ne me refuse pas cette société si peu dangereuse, et source unique des distractions que je puis encore me procurer.

LETTRE XXV.

AU MÊME.

18 novembre 1777.

J'avais demandé, monsieur, de rédiger un mémoire pour ma défense, et vous l'avez permis. Vous trouverez peut-être singulier que je n'aie point eu l'honneur de vous l'adresser encore; je vous dois compte des raisons qui m'ont fait changer de dessein. En résumant les faits qu'il m'est impossible de passer sous silence, si je ne veux trahir ma cause, je me suis aperçu souvent qu'il en était un grand nombre que mon père ne me pardonnerait jamais d'avoir avancés et prouvés. Je prendrais mon parti, malgré cette considération gênante, si je pouvais espérer de ne dépendre que de l'équité du ministre et de la justice de mon droit. Mais je ne puis malheureusement douter que mon père n'ait beaucoup de crédit, assez du moins pour me perdre. Mon mémoire lui sera communiqué; je dois même désirer que cela soit ainsi. Il y répondra comme il l'entendra, niera ce qui l'embarrassera trop, travestira le reste; car le même événement peut fournir une infinité de récits; et, comme ses réponses ne me seront point données pour y répliquer, il aura toujours raison.

Ainsi mon mémoire ne fera qu'augmenter son ressentiment, si cependant il peut l'être. Une ex-

périence trop universelle et ma propre histoire m'apprennent, monsieur, que ce n'est point par des écritures qu'on parvient à vaincre le crédit. Tant que le même homme sera juge, partie et témoin dans ma cause, que puis-je espérer? Plusieurs intérêts le poussent à me perdre : il faut que je dévoile ces intérêts; mais c'est à son propre tribunal qu'il faut que je plaide contre lui. Croyez-vous qu'il n'en sache pas autant que moi-même sur ses véritables intentions? Que lui apprendrai-je donc? On est bien sûr de ne pas convaincre, quand on est obligé de prouver ce qui est si clair. M. de Malesherbes, avec toute la bonne volonté possible, les bons témoignages du commandant sous les ordres de qui j'étais, les sollicitations continuelles de ma mère, les comptes rendus les plus favorables de M. de Montpesat, rapporteur qu'il m'avait nommé, M. de Malesherbes, ministre, ennemi, par principes et par sentiment des coups d'autorité, n'a rien pu pour moi dans un temps où j'avais évidemment raison, sans que l'apparence d'un tort sérieux fît le moindre contre-poids dans la balance de l'équité. Il avoua, en termes formels, son impuissance, et me fit donner, en conséquence, un conseil[1] que j'ai mal suivi. Que sera-ce donc aujourd'hui que ma pauvre mère ne saurait se faire entendre, et qu'on a des reproches graves et fondés à me faire?

Mon père, qui, dans le fond de son cœur, sentait toute la force de ce que je disais pour ma dé-

[1] De fuir en lieu de sûreté.

fense, et encore plus celle de ce que je taisais (car j'ai peine à croire que l'orgueil tue absolument la conscience), a sûrement été très-irrité que j'eusse raison contre lui, quoiqu'il n'en remplît pas moins ses vues. Peut-être est-il moins ulcéré actuellement que je lui ai donné tant d'avantages; mais il n'est pas plus généreux, et son triomphe en est plus facile. Mes défenses sont très-compliquées, par la multiplicité des incidents et des détails. Ce n'est pas seulement sur les faits que je dois être jugé; c'est aussi sur les circonstances. Mon affaire demanderait donc l'examen le plus approfondi et le plus impartial. Je ne me déguise point que je ne puis espérer ni l'un ni l'autre. L'on n'a pas le temps de s'arrêter beaucoup sur ce qui n'intéresse qu'un particulier, et l'on ne peut imaginer que mon père ait tort contre un fils qui n'est connu que par une action assez téméraire, et par les cruelles impressions qu'on ne cesse de donner contre lui.

Toutes ces raisons m'ont fait penser, monsieur, que je devais attendre des circonstances où je pusse espérer qu'on n'aura pas dans l'*Ami des hommes* une foi si implicite. Peut-être ne vivrai-je pas jusque-là : eh bien ! il faut me résigner; je ne serai ni le premier ni le dernier dont le malheur aura passé la faute. La nature songe aux espèces, et s'occupe assez peu des individus. Les ministres pensent en cela comme elle. Je souffrirai tant que je pourrai; mais j'aime mieux ne fournir aucune défense, que d'en donner une incomplète et

tronquée, qui serait inutile et même dangereuse. Mon mémoire restera donc dans mon porte-feuille, à moins que vous ne le demandiez. Certainement, si je pouvais croire que vous eussiez le temps et la bonté de le parcourir, je désire trop votre estime pour ne pas le mettre avec empressement sous vos yeux ; mais il y aurait de l'indiscrétion à espérer de vous une telle complaisance, d'autant que je sais trop bien qu'en ce moment elle serait infructueuse. Vous-même m'avez fait l'honneur de me dire que vous ne décidiez pas seul relativement à moi. Que n'ai-je un tel juge! quelle ne serait pas ma confiance et mon espoir!... Quant aux ministres, sur les bontés desquels je n'ai aucune raison de compter, et dont je réclame seulement la justice, n'est-ce donc pas leur offrir des considérations assez importantes, que de leur dire :

« Si ceux qui m'accusent étaient de bonne foi, ils ne s'opposeraient point à ce que j'employasse tous les moyens d'une légitime défense ; ils ne m'auraient pas fait condamner à un silence semblable à celui des morts, que du moins on ne persécute plus; ils ne déroberaient pas mon existence à toutes les personnes intéressées, par le sang ou par l'amitié, à me soutenir, à me sauver. Ceux qui m'accusent n'auraient pas tant d'inquiétudes, de soupçons et de craintes, s'ils n'étaient embarrassés de jouer leur rôle, de prouver ce qu'ils avancent. Que mes ennemis s'élèvent hautement, sans m'attaquer dans l'ombre des bureaux. Les lois sont-elles donc sans force en France? le sou-

verain n'en est-il pas le protecteur et le gardien? Si la justice est respectée, si les tribunaux sont ouverts pour tous, on peut me faire juger en toute sûreté, soit que je sois innocent ou coupable. Les magistrats ne suffisent-ils point pour m'absoudre, ou me condamner?

« Sont-ce les Ruffei, les Monnier, qui me poursuivent? S'ils ont de l'honneur, qu'ils ne m'accusent pas devant le prince, qui, tout bon, tout juste qu'il est, peut être aisément prévenu et surpris; mais qu'ils me traduisent devant les juges que le souverain lui-même a préposés pour terminer les affaires particulières et litigieuses. Ces juges ont des règles; ils ont le temps d'examiner; c'est leur charge et leur devoir: ils sont, si j'ose parler ainsi, la conscience du maître, et ne peuvent paraître redoutables qu'aux criminels et aux calomniateurs.

« Si c'est mon père qui s'acharne à ma perte, pourquoi donc les lois ne seraient-elles pas aussi entre lui et moi? S'il s'y oppose, n'est-ce pas une preuve qu'il a sujet de les craindre? il ne doit point trouver étrange, en ce cas, qu'on ne le croie point. Qu'alléguera-t-il pour soustraire lui et moi à nos juges naturels? la crainte d'un jugement déshonorant pour moi, et qui rejaillira sur sa famille? Quoi! il redoute un jugement infamant, dans une action qui n'a rien d'infame, si ce n'est du côté de ceux qui la poursuivent! Et cette crainte, qu'il lui plaît de se former, lui donne-t-elle le droit d'ordonner ma mort civile? et ce jugement en sera-t-il

moins rendu, s'il doit l'être, parce que je suis enfermé? n'ai-je pas déjà été jugé par contumace? Je ne l'aurais sûrement point été de même, si j'eusse pu me défendre; mais c'est un droit qui m'a toujours été refusé.

« Avant le départ de madame de Monnier, mon père me tenait enfermé, sans doute de peur que je ne l'enlevasse; après ce départ, il me garotte, parce que, dit-il, je l'ai enlevée, et qu'il faut éviter un arrêt. Après l'arrêt, il faudra me tenir encore enfermé, pour éviter, dira-t-il, son exécution. Ainsi, le résultat de tout cela est que, sans être entendu, je suis jugé, condamné et puni, et qu'il me faut, en outre, mourir d'une mort lente, cent fois plus cruelle que la hache du bourreau. Que dira-t-il encore, ce père si prévoyant et si craintif? Ce qu'il dira? une infinité de faits que le ministre n'a pas le temps de discuter, et que je ne puis contredire, parce qu'ils ne parviennent pas jusqu'à moi; mais je connais assez l'animosité qui l'excite, pour être convaincu qu'il ne dira pas une vérité. Ses yeux fascinés par la passion lui permettent-ils seulement de la voir? Il s'est déclaré contre moi dans une affaire où toute une province était témoin que je m'étais conduit avec l'honneur le plus rigide et le plus délicat; dans une affaire où tous les parents de mon lâche adversaire ont exalté mes procédés: dois-je espérer qu'il m'aide dans celle où j'ai vraiment des torts, mais des torts qui n'attaquent ni mon cœur, ni mon ame?

« Encore une fois, j'ose le demander, et cette

question suffit pour fonder la justice de mes réclamations : pourquoi me soustrait-on à la justice ordinaire, pour me punir plus sévèrement qu'elle ne me punirait, dût-elle m'ôter la vie, ce qui ne peut être? Mon affaire est-elle un de ces cas si graves, si rares, si effrayans, qui ne sauraient souffrir les lenteurs des formes judiciaires? S'agit-il de la sûreté du prince, du salut de l'état? Suis-je un criminel de lèse-majesté, à qui l'on ait fait la grace de laisser la vie? Cruelle grace que celle qui livre un malheureux au bec dévorant du vautour, sans qu'il ait d'autre ressource à ses maux que la mort qu'il invoque vainement, s'il ne sait la contraindre à l'entendre!.... »

Ce n'est pas là le langage d'un courtisan, et je doute, monsieur, qu'il réussît dans les cours ; mais c'est celui d'un homme né libre, plein de respect pour l'autorité légitime, mais qui connaît ses droits naturels et acquis, et que l'adversité, la douleur et la persécution réunies n'aviliront pas. Il n'y a pas dans tout ce qui précède un seul mot qui ne soit une vérité évidente ; mais, je l'ai dit plus haut, *on est bien sûr de ne pas convaincre, quand il faut prouver ce qui est évident.* Il vaut donc mieux se taire ; et je me tairai, jusqu'à ce que vous vouliez bien m'encourager à rompre le silence.

J'ai prié M. de Rougemont de vous demander, de ma part, si vous jugiez à propos que j'envoyasse à mon père un compliment de bonne année. Quoiqu'il n'y ait rien d'humiliant à prier un père, je ne voudrais certainement pas lui demander une

grace que je n'attends, ni ne désire de lui; mais je ne voudrais pas non plus qu'il pût dire que l'humeur me fait manquer à mon devoir, s'il peut être vrai que des phrases formulaires fassent partie du devoir. Quoi qu'il en soit, j'ose espérer que vous daignerez me guider dans cette occasion.

Je ne puis finir cette lettre, sans vous rappeler que vous avez bien voulu me promettre que je saurais, par M. de Brugnière, l'événement des couches de mon amie, et que cette consolation est nécessaire à ma vie.

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments de gratitude et de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

Ne daignerez-vous pas donner des ordres relatifs à mes malles? Je vous rappelle d'importunes vétilles; mais tout, dans ma situation, ramène sans cesse les mêmes besoins et les mêmes idées.

LETTRE XXVI.

AU MÊME.

22 décembre 1777.

C'est plutôt à un homme dont on m'a vanté la bonté, monsieur, qu'à un magistrat chargé de veiller à la sûreté des citoyens, que je pense écrire en cet instant. Je ne sais ce qu'est la démarche que je

vais faire; prudente ou imprudente, assez peu m'importe. Un cœur droit, pénétré d'un sentiment honnête, d'une douleur juste et d'une inquiétude trop bien fondée, me l'inspire; j'ai la conscience de mes intentions, et cela me suffit.

Des ordres absolus et la garde sévère qui nous entoure rendent toute correspondance entre madame de Monnier et moi tout-à-fait impossible. S'il n'était question que de moi, je me tairais, je ne vous importunerais plus, après tant d'inutiles prières; je ne chicanerais pas si long-temps avec la vie : mais celle d'un être tout autrement intéressant est menacée; il faut que je parle.

Lorsque madame de Monnier fut arrêtée à Amsterdam, l'idée de me quitter et de rentrer sous la dépendance d'une famille tyrannique, après un éclat dont elle ne pouvait se dissimuler le désagrément, la jeta dans un morne désespoir. Elle résolut d'attenter à ses jours, et me l'écrivit par une voie indirecte. Ma tête et mon cœur, qui n'étaient pas plus calmes que les siens, m'inspiraient, comme à elle, ce triste projet; mais une voix intérieure me cria qu'elle portait un germe dans son sein; et très-convaincu qu'il nous était libre de nous affranchir de nos maux, je ne me persuadai pas de même que nous eussions des droits sur la vie de notre enfant.

Je prévins M. de Brugnière; il fit ce qu'un homme sage devait faire : il s'efforça de gagner la confiance de madame de Monnier, de lui rendre quelque tranquillité; et il crut que le meilleur

moyen, ou plutôt le seul, était de m'employer à cette tâche difficile. M. de Brugnière se chargea de nos lettres ouvertes, et mit pour condition à une entrevue qu'il promit à madame de Monnier de lui ménager avec moi, qu'elle lui remettrait l'opium dont elle était munie. Ces complaisances produisirent l'effet que nous en attendions. Je rappelai aisément à une femme qui est tout amour et toute sensibilité, ce qu'elle devait à son enfant. Elle me promit d'arriver paisiblement à son terme; mais elle fit serment, en même temps, qu'à une certaine époque, que je ne puis vous nommer, mais qui n'est pas éloignée, si elle n'avait nul moyen et nul espoir de recevoir de mes nouvelles et de me donner des siennes, elle saurait échapper à l'esclavage et à la douleur.

N'allez pas croire, monsieur, je vous en supplie, que ce soit un amour romanesque exalté qui lui ait suggéré cette idée, et que le temps ait pu la détruire; votre méprise serait funeste. Il est des cœurs qu'il ne faut pas juger par les principes ordinaires; ce serait prendre l'horizon pour les bornes du monde. Je connais bien madame de Monnier, je connais cette ame douce, mais forte, sur laquelle j'ai régné avec tant d'empire. Mon amie n'est point une femme à grands mouvements au-dehors; mais son cœur est un volcan. On la verra sereine et tranquille un quart-d'heure avant la catastrophe, qui n'en arrivera pas moins, si on la réduit au désespoir. Elle semble avoir toute la timidité de son sexe; mais elle a vraiment toute l'audace du nôtre. Elle n'a plus

ni famille, ni biens, ni réputation, ni liberté; sa seule consolation est dans son ami; elle ne pourra jamais supporter l'ignorance absolue de son sort.

Ce n'est point à moi qu'il appartient de vous suggérer des réflexions. J'ai dû vous dire le fait; il vous est facile de le vérifier. Le second est aussi bien connu de M. de Brugnière, que le premier. Au fond, quelles que soient mes craintes, je suis, en un certain sens, très-désintéressé à cet égard; car l'événement m'apprendra bientôt quel parti il me reste à prendre, et un homme recouvre sa liberté quand il veut.

J'ai cru, monsieur, qu'il était nécessaire que cette lettre ne fût vue de nul autre que de vous, afin qu'aucune considération ne gênât votre bonté. Voilà le motif des précautions que j'ai prises. Je crois que vous tenez dans vos mains la vie de deux personnes plus infortunées que coupables, et qu'en dépit des clameurs des hypocrites ou des dévotes, la mort seule peut désunir.

Daignez songer, monsieur, que nous pourrions profiter de vos bontés, sans que nulle personne au monde que M. de Brugnière, qui n'a besoin que d'une permission tacite, sût ce que vous feriez pour nous. Que nos lettres, s'il nous était permis d'en écrire, fussent ouvertes et lues, nous ne le craignons point; on n'y trouverait que les consolations mutuelles de deux honnêtes gens qui s'aiment comme ils doivent s'aimer..... J'en dis plus que je n'en dois dire; mais je vous jure, monsieur, qu'il y a peu d'hommes en place à qui je voulusse

écrire ainsi... Vous parler avec tant de franchise et de confiance, c'est une preuve non équivoque des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

Quel que soit le parti que vous daigniez prendre, je vous supplie, monsieur, de brûler cette lettre.

LETTRE XXVII.

AU MÊME.

26 décembre 1777.

J'obéis, monsieur; et en vérité cette obéissance n'est pas sans quelque mérite; car il me suffisait, pour m'empêcher d'écrire à mon père, du cruel embarras où m'a jeté l'idée seule de faire cette lettre. Je ne puis ni approuver, ni flatter, ni prier l'injustice : non, je ne le puis; et je le voudrais, que ma main ne s'y prêterait pas. Peut-être un homme souple et subtil parviendrait-il, à ma place, à raccommoder ses affaires : l'esprit m'en fait bien découvrir les moyens; mais mon cœur ne saurait les adopter. Je n'aurais qu'à écrire à madame de Pailly des lettres basses et suppliantes; intercéder M. du Saillant, et le supplier d'être mon médiateur; ne pas me rebuter des premières tentatives, jurer un repentir sincère, parler comme eux de mes prétendus *crimes*, exprimer énergiquement mes

remords, invoquer leur secours comme mon unique ressource, les assurer mille fois que je ne me conduirai plus que par leurs conseils, demander, pour toute grace, d'aller dans une terre de mon père être son fermier, consacrer ma plume à la défense de la doctrine, et surtout accuser ma mère. Peut-être à ce prix se laisseraient-ils fléchir, en faisant leurs conditions, de peur d'y être forcés tôt ou tard par autorité, et de me voir alors exercer rigidement tous mes droits.

Mais puissé-je être en horreur à tous les honnêtes gens, le jour où je demanderai des graces à une femme à laquelle j'ai tous les malheurs de ma mère et ceux de ma famille à reprocher! Je me mépriserais moi-même, si je désirais quelque chose d'un homme aussi vil que M. du Saillant, et que j'ai si bien démasqué. J'ai reçu de cruels outrages, je les ressens : ma cause est juste, je n'en puis douter; et, quoi qu'il arrive, l'on ne peut exercer plus de force et de constance à m'opprimer, que j'en emploîrai à me conserver le témoignage intérieur de ma conscience. Non je n'ai mérité par aucune bassesse mon sort et mes malheurs. J'ai des torts, je le sais, je l'avoue; mais ma punition ne leur est pas proportionnée; mais on les exagère; mais ils ne sont ni la vraie cause de ma détention, ni celle de l'animosité de mon père. Cette animosité est telle, que je suis perdu, si l'autorité ne se jette entre lui et moi. Il a conjuré ma perte; son intérêt, son dérangement, ses passions, celles de tout ce qui l'entoure, le poussent à la consommer.

C'est aux ministres à savoir s'ils doivent sacrifier un citoyen à un autre citoyen ; car un père injuste et tyran n'est plus que cela vis-à-vis de son fils : il perd ses droits quand il en abuse avec une odieuse persévérance. Les choses sont donc égales entre nous. Mais j'ai vingt-huit ans, quelque force encore, du zèle et du courage ; ma carrière commence ; mon père est sur le déclin de la sienne. Peut-être ces considérations devraient-elles faire pencher la balance en ma faveur, dans les mains d'un homme d'état. Quoi qu'il en soit, je suis homme. Hélas ! je ne suis qu'un homme ; mais c'est assez pour avoir droit à la justice et à la pitié.

Je ne sais, monsieur, si je suis plus coupable que je ne le crois : je suis trop près de moi-même pour me bien voir ; mais enfin, si les autres voient mieux, moi je souffre ; ainsi je dois nécessairement sentir plus qu'eux ; et c'est sans exagération, c'est, dans toute la sincérité de mon cœur que je vous assure que mon état est intolérable.

Recevez, monsieur, à la fin de cette année, mes vœux pour l'accomplissement de tous vos souhaits, et mes remercîments pour les graces que vous m'avez accordées. Daignez y en joindre une bien plus essentielle que toute autre que je recevrai jamais de vous : accordez-moi, monsieur, je vous en conjure, de savoir par un témoin oculaire l'état de madame de Monnier, aussitôt qu'elle sera accouchée, si elle ne l'est pas. Si elle l'est, permettez, ordonnez qu'on me l'apprenne le plutôt possible.

Ah ! que je finisse cette année, ou que je com-

mence l'autre sous des auspices plus favorables! Que je n'aie pas sous les yeux à tous les moments du jour et de la nuit, l'image de mon amie morte ou mourante! que je n'entende plus ses cris qui me déchirent l'ame! que ces cruelles illusions qui me jettent dans un vrai délire, finissent! il est temps. Daignez donc, daignez m'envoyer M. de Brugnière, et puissiez-vous être exaucé de même quand vous désirerez, quand vous demanderez; puissiez-vous surtout ne jamais connaître le trouble où je suis!

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments de gratitude et de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XXVIII.

A SOPHIE.

28 décembre 1777.

Après un silence de plus de six mois, savoir des nouvelles de ce qui nous est mille fois plus cher que nous-mêmes, c'est un bonheur que je ne chercherai point à exprimer. Que ma Sophie tâte son cœur, qu'elle l'écoute quand elle ouvrira cette lettre : il lui dira ce qui se passe dans celui de son Gabriel!

Mon inquiétude était horrible, parce qu'il ne me

restait presque plus d'espoir. Elle est adoucie, mais non pas dissipée.

Il est des écritures que je devrais savoir lire ; mais il est aussi des gens qui griffonnent tellement, qu'ils déroutent la science et l'habitude, et qui font un 20 comme un 10, de sorte que, dans un moment où les dates sont si importantes, on reste dans l'incertitude ; mais, fût-ce le 20 que les précieuses nouvelles sont parties, quel immense espace du 20 au 28, quand il ne faut qu'une heure, une minute, une seconde, pour amener des événements que je voudrais, au prix de mille vies, si je les avais, savoir à l'instant!

Eh! que ne donnerais-je pas pour que ma Sophie lût cette lettre avant la crise où il lui serait si nécessaire d'avoir quelque tranquillité d'esprit!.... Le passé n'est pas en mon pouvoir (hélas! rien n'y est) ; profitons du présent, s'il est possible. Hâtons-nous. Ah! que ne puis-je faire voler ces lignes que je trace d'une main tremblante des palpitations de mon cœur!

Tu n'as pas vu Brugnière depuis la fin de septembre; quelle n'a donc pas été ton inquiétude! Je ne puis expliquer le ralentissement de son zèle. Je l'ai vu le 13 juillet, et sa visite me fit le plus grand plaisir. Je l'ai vu aussi le 15 novembre ; et, quoique satisfait de savoir par un témoin oculaire que ta santé n'était pas mauvaise, je le fus bien moins que la précédente fois. Il me parut qu'il avait été tracassé à cause de nous. Il me dit que tu avais donné ta parole d'honneur de ne pas m'écrire : je

ne le crus pas; je ne le croirai jamais. Outre que, n'ayant point de liberté, tu n'as point de promesses à faire, il en est que Sophie ne prononcera jamais.

Tu as vu M. Lenoir; je l'ai su par Brugnière. Je l'ai vu aussi, comme il te l'a dit; et il me parla avec douceur et bonté. Il me dit les mêmes choses de toi, qu'il t'a dites de moi; et, par les mêmes raisons, cela ne me rassura pas. J'avais été assez malade avant sa visite; j'étais mieux, et je suis bien : ma santé a été souvent chancelante, quelquefois mauvaise; mais tu sais qu'il est pour moi des remèdes infaillibles, et ce sont ceux qui vont au cœur. Sois donc tranquille à cet égard, tant que tu seras tranquillisée par moi. Je ne te dirai que ce que je te pourrai dire; mais ce que je te dirai sera vrai. Je ne sais pas tromper; je ne sais surtout pas te tromper. Pouvoir t'écrire, n'est-ce pas renouveler ma vie? Je ne sais si je le pourrai longtemps; mais, quand une voie a réussi, pourquoi ne continuerait-on pas de la tenter?

On m'a toujours promis de ne pas me laisser ignorer l'événement de tes couches; mais je sens que la bonté de ceux qui s'intéressent à nous ou qui en ont pitié, est gênée. J'en reçois bien plus que je n'attendais. Ne tarde pas un moment à achever de me rassurer. Un *je t'aime*, *j'existe*, et mes poumons reprendront du ressort.

Le pauvre enfant! ah! sans doute, après toi, c'est ce qui m'est le plus cher. J'avais pensé que, dans tous les cas qui peuvent se présenter à mon esprit, le parti le plus sage, le plus noble, le plus sûr, le

plus tendre, que tu pusses prendre, était de le nourrir. Il faut qu'il y ait des objections très-fortes que je ne devine pas, puisque la pensée ne t'en est point venue. Au reste, mes idées ont peu de poids à cet égard, car je ne sais rien. Quant au nom qu'il faut donner à cet enfant, je te dirai plus hardiment mon avis, parce que les événements que j'ignore n'y sauraient influer. Nos principes ont toujours été qu'une femme ne doit point donner à l'homme dont elle porte le nom, un enfant qui n'est pas de lui. En conséquence, nous avions projeté de faire baptiser et élever notre enfant sous un nom convenu entre nous. Eh! quand nous n'aurions pas eu d'autres raisons, ne me serait-il pas bien cruel qu'un autre me dérobât le titre de père de mon enfant? Cependant mes idées sont changées, en partie, à cet égard, et voici pourquoi. Mon sort est caché sous un voile très-obscur. Je ne puis pénétrer dans l'avenir, ni m'assurer que je serai jamais libre de disposer de rien. «Tous les possibles, qui échappent si aisément au sein du bonheur où l'on repousse la prévoyance, s'offrent à mon imagination et à mon cœur. Je ne sais si ta modique fortune (car tes droits nuptiaux sont sûrement perdus) n'est pas fort hasardée; je pressens les maux qui menacent cet enfant, pour lequel je ne pourrai peut-être jamais rien : car enfin, tout jeune que je suis, ne suis-je pas mortel? Je n'envisage pas sans horreur l'idée que ce malheureux être, dont j'aurai fait l'infortune en lui donnant la vie, mourra peut-être de faim, si nous venions tous

deux à lui manquer, parce que je t'ai aimée, tandis que, selon l'ordre de la nature, il devait être riche. Les intérêts de la famille de M. de Monnier, que je ne connais que par des procédés très-vils, ne me touchent pas assez pour que je leur sacrifie ceux de mon enfant; et je désire qu'on lui prépare une ressource, à tout événement, en lui donnant le nom que lui assure la loi. Si je vis, si je redeviens libre, assurément il ne demandera rien à des gens qu'il ne connaîtra pas, puisqu'on peut fort bien, en l'élevant, lui cacher son nom, et, selon les circonstances, lui en dérober à jamais la connaissance. Si je meurs, si, dépouillée de tout ton bien, tu n'as rien à lui laisser, il aura du moins une planche pour se sauver du naufrage : et la crainte d'un procès[1] engagera les Valdhaon à sacrifier un peu pour sauver beaucoup. »

Voilà ce que j'ai mandé, à ce sujet, à M. Lenoir; voilà à nu le fond de mon cœur. Il ne m'est pas possible de te déduire toutes les raisons qui m'ont fait changer d'opinion; mais elles sont solides, naturelles, et même justes. Et il me semble que si ta famille raisonne bien, elle verra que c'est peut-être là le moyen le plus sûr d'accommoder ton affaire, et de rendre tes ennemis circonspects. Brugnière m'avait fort honnêtement proposé d'être mon créancier pour les frais de nourrice de mon enfant. Cette dépense n'est pas exorbitante, et nous aurions pu aisément y subvenir; mais je ne dis rien à cet égard, d'abord parce que j'ignore

[1] Voyez ci-devant page 193 et 194.

tous les arrangements pris (j'espère que je les saurai par toi), ensuite, parce que, probablement, mes avis arriveraient trop tard. Si ce pauvre enfant n'est pas né encore, son sort est du moins décidé.

Je m'étonne que ta mère croie lui devoir *le nécessaire*. Quoi qu'il en soit, si je ne suis pas mort civilement pour toujours, il ne lui sera pas à charge; et ce n'est que des avances qu'elle fait. Je ne m'arrête point à te recommander de veiller, autant qu'il sera en toi, sur le malheureux fruit de notre amour. Ah! qui connaît mieux que moi ton cœur! la plus tendre des amantes ne sera-t-elle pas la meilleure des mères?

Tu as bien fait de demander à voir un avocat, pour te guider dans les circonstances où tu n'as ni conseils, ni les connaissances nécessaires pour t'en passer.

Je crois voir que ta mère est beaucoup adoucie; je craignais le contraire, sur quelque chose que m'avait dit Brugnière. Elle avait soupçonné, dit-il, que je te dictais tes lettres; mais, quand elle croirait possible que nous correspondissions, pourrait-ce jamais être avec assez de régularité pour que je te dictasse tes réponses? Ne se déshabituera-t-elle pas de penser que tu ne peux trouver dans ton cœur et dans ton esprit assez de ressources pour être constante, si l'on ne t'excitait pas sans cesse? Cette erreur lui a coûté si cher qu'elle devrait y renoncer. Eh! quelle idée a-t-elle de toi, si elle imagine qu'en quelques mois tu aurais pu oublier un homme à qui tu as tout sacri-

fié, et qui a les droits les plus sacrés sur ta personne et sur ton cœur, s'il n'embrasait continuellement ton imagination? Quoi! tu n'es pas encore délivrée du dépôt que mon amour uni au tien a placé dans ton sein; tu ne peux jeter les yeux sur toi-même, tu ne peux sentir palpiter ton cœur, sans que les tressaillements de l'être que ton sang nourrit te rappellent les devoirs de ta tendresse; et l'on veut que tu les oublies!

L'enthousiasme de l'amour ne m'égare point, et le raisonnement que je fais est simple et à la portée de tout être qui fait quelque cas de l'honneur. La persevérance peut seule justifier ta conduite. Je le dirais devant tous les juges et toutes les puissances de la terre; c'est en ce moment que l'homme le plus froid et le plus désintéressé pensera comme l'amant le plus tendre et le plus dévoué, sur la conduite que tu te dois; tous deux conviendront, par des principes différents, mais unanimement, que tu n'as plus la liberté du choix; qu'il faut que tu sois un modèle de constance, pour ne pas devenir un objet de mépris à tous ceux qui sentent et qui pensent. C'est ta profession de foi que je viens de faire, ô mon amie! mais, à plus forte raison, est-ce la mienne, puisque l'attaque étant du côté de notre sexe, c'est moi qui t'ai séduite. Je n'en dirai pas davantage sur cela. Je serais bien malheureux, si j'avais besoin de te répéter des serments tant de fois jurés. En faut-il beaucoup pour te persuader que je ne suis pas le plus perfide et le plus ingrat des hommes?

Je te recommande, mon amie, d'éviter avec soin les occasions de parler de moi à madame de Ruffei. Je suis comme sûr que tu ne les as point cherchées; n'as-tu pas été la première à lui marquer le désir de n'en jamais parler avec elle, puisqu'assurément vos principes et vos opinions ne pouvaient être les mêmes à ce sujet? mais fais plus que de ne pas les chercher, évite-les. Tâche de la ramener, tâche de retrouver la paix, autant du moins que les circonstances te permettent de la goûter.

Je ne sais s'il y a le moindre ordre et quelque bon sens dans ce que je t'écris. Je me hâte; car chaque moment que je garde cette lettre me paraît un cruel larcin que je te fais; et je suis si troublé d'un bonheur inattendu, que je n'ai bien libres ni la faculté de penser, ni celle de m'exprimer.

Encore un mot sur cet enfant, sur mon enfant: tâche, je t'en conjure, qu'on ne le laisse point dans un hôpital. Quoi! mon sang et le tien serait plongé dans un hôpital, où, malgré la vigilance de M. Lenoir, il règne et ne peut que régner de tristes abus et une mortalité continuelle! Si l'on juge absolument nécessaire qu'il entre dans un de ces refuges, on peut l'en faire retirer par un tiers, cela arrive tous les jours, en remplissant les formalités d'usage. Presse, supplie M. Lenoir: il est bon, il est sensible; j'ai plus d'une raison de croire qu'il s'intéresse à nous. En un mot, ô ma Sophie-Gabriel! toi seule restes à notre enfant; sauve-le, conserve-le au plus tendre des pères.

Si, par un heureux hasard, cette lettre te parvient avant tes couches, demande à nourrir ton fruit. Certainement ce serait un grand avantage pour ta santé et la sienne; ce serait pour toi une source intarissable de consolations et de jouissances. C'est un autre moi-même, un autre toi-même. Ah! le délicieux plaisir de l'allaiter, de le voir croître sous tes yeux, ne peut-il pas compenser bien des peines? Mais, encore une fois, ceci n'est qu'un conseil hasardé, parce que je ne sais ni quelle tournure a pris ton affaire, ni quelle nouvelle retraite on te destine après tes couches. C'est donc une idée que je te donne, et non une demande que je te fais, ou une démarche que je te prescris.

Ce que je te demande à genoux, c'est de m'écrire aussitôt qu'il te sera possible, et en aussi peu de mots que ton état l'exigera, l'événement de tes couches. Je ne veux pas te peindre mon inquiétude; mais tu peux te la figurer aisément. Ah! dis-moi bientôt que tu vis, que tu ne souffres plus; sur tout ne me trompe pas. Dis-moi ce que sera devenu ton enfant, les baisers qu'il aura reçus de toi, ceux que tu lui auras donnés pour son malheureux père.... Délivre moi de l'étouffante perplexité qui m'oppresse. Tu sais de quelle sensibilité mon cœur est formé, toi qui lui donnas la vie. Je te vois, je t'entends, tu me poursuis: en vain je fermerais mes yeux et boucherais mes oreilles; hélas! le fantôme n'est-il pas dans mon cœur?

Ne va pas t'inquiéter cependant de cette crise si naturelle et si facile à supporter à ton âge; calme

ton esprit et ton cœur. Ne fais aucune imprudence; songe que c'est la moitié de moi-même sur laquelle tu attentes, quand tu ne soignes pas ta santé. Ne hâte pas ton accoucheur; souffre sans impatience: c'est à la nature à se délivrer.... Ah! je détourne les yeux de ce tableau; mon faible cœur palpite et ne saurait le supporter.

Je n'ai que faire de te recommander de m'écrire avec prudence; cette lettre le dit assez; encore me suis-je peut-être trop livré au torrent de ma tendresse. — Je ne te dirai pas: *sois tranquille, sois contente;* je sais trop que ce serait exiger l'impossible. Mais je te dirai: patiente, et ne t'affecte pas plus de mes malheurs que des tiens; car, au fond, les tiens seront toujours la partie la plus terrible des miens. Tu vois qu'au moment du découragement le plus funeste, lorsqu'on n'espère plus rien, une ressource inattendue peut s'offrir. Qui sait si l'avenir ne nous cache pas des événements plus favorables que nous n'osons en prévoir? Je n'ai pas mérité toute mon infortune, je le sais, et ton cœur te le répète trop souvent; mais je n'avais pas mérité non plus tout mon bonheur. Il nous a été bientôt enlevé; hélas! dès la première moisson de notre amour. Peut-être n'est-il pas échappé sans retour, ma Sophie; et ne t'y déroberais-tu pas, si la douleur détruisait ta santé, abrégeait ta vie? Ne l'oublie point, mon aimable amie: le seul de mes maux, auquel il n'y ait point de remède, est celui que tu peux me faire. Considère ce que je dis là, dans tous les sens, et tu auras la clef de tous mes sentiments

et de toutes mes pensées. Je te dirais beaucoup davantage sur ce sujet, si j'avais du temps, et si je ne craignais de lâcher la bride à mon cœur; car je crois avoir vu que ton cœur et ta tête sont bien malades.

Au reste, ce qui se passait en moi m'apprenait assez ce que tu dois éprouver. Je tremblais qu'on ne tardât trop à te connaître. On te voit si douce et si modérée, qu'on n'imagine pas de quelle énergie ton cœur est capable. L'on ne sait pas assez que les esprits les plus doux et les plus modérés, sont les plus inflexibles lorsqu'ils ont pris un parti, parce qu'ils ne s'y sont arrêtés qu'après une mûre délibération; et il ne me paraissait donc que trop probable qu'on s'attendrait que les agitations que tes malheurs et ta tendresse ont excitées dans ton ame, auraient le sort de tous les grands mouvements, de toutes les crises extraordinaires, qui est de finir bientôt. Moi, qui te connaissais si bien, je savais que personne au monde ne possède à un plus haut degré que toi la fermeté, quand tu es convaincue que ton amour et la justice sont intéressés à ta persévérance dans une opinion, un désir ou une tentative; en un mot, que tu peux bien mourir, mais non pas changer. Je frémissais donc de leur erreur qui t'allait réduire à l'extrémité, que peut-être ils ne soupçonnaient pas.... Mais enfin, il est sûr que j'ai de tes nouvelles, et que je ne puis douter de leur authenticité; il me paraît certain que tu auras des miennes. Calme-toi donc, ô mon tout! calme-toi, et attends du moins de nouveaux mal-

heurs, s'il nous en est réservé d'autres, pour désespérer de notre étoile....

Je finis, car le temps me presse, ô mon amie! et je ne suis peut-être que trop indiscret. Je te le répète, tu connais mon cœur; tu ne peux méconnaître mon écriture; tu es donc sûre que je vis: c'est assez te dire que je t'aime et comme je t'aime.

GABRIEL.

Ajoute tout ce que je n'ose joindre à ce nom. Brûle cette lettre; cela est prudent et convenable.

MÉMOIRE.

MON PÈRE,

Après avoir long-temps raisonné avec moi-même sur le parti qui me restait à prendre, je m'y suis enfin arrêté; et maintenant que ma résolution est fixe et invariable, je puis et je dois vous écrire la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser.

Il n'est pas digne de vous d'être ma partie, mon père; car c'est beaucoup dégrader la dignité paternelle que de vous abaisser au niveau de votre enfant; mais il n'est point répréhensible en moi de vous prendre pour juge dans votre cause, de porter à votre propre tribunal mes réclamations contre vous. Daignez me lire avec le sang froid qui vous convient; daignez me relire, pour être bien sûr

qu'aucun premier mouvement ne vous empêchera de faire justice à votre fils, et, si j'ose le dire, à vous-même. C'est une maxime bien noble et bien vraie, que j'ai entendu sortir souvent de votre bouche: Qu'il est d'un plus grand homme de savoir avouer sa faute, que de savoir ne la point faire. Pour moi, je vais vous développer tous les replis de mon ame: m'adresser à vous, c'est dire assez que je veux être vrai.

Vous m'avez condamné à une mort civile, ô mon père! et c'est beaucoup plus qu'à une mort violente, vous le savez bien. Souffrir dans une solitude profonde toutes les privations et toutes les inquiétudes, être arraché à tout ce qu'on aime, n'est-ce pas plus, infiniment plus que mourir? La mort délivre de tous regrets, de tous désirs, de toutes peines: l'emprisonnement que je subis est donc une punition plus sévère. Les angoisses d'une situation où l'on ne me laisse de la vie que le souffle, sont un supplice incomparable à tout autre, par cela seul qu'il est infiniment plus long. L'amitié, l'amour, ces bienfaiteurs du monde, sont mes bourreaux. Plus mon cœur est sensible, plus mes sens ont d'énergie, plus mon ame est élevée, et plus mes tourments sont aigus et multipliés. Mort à tous les plaisirs, je ne vis que pour la douleur. Toute correspondance m'est ôtée; toute société m'est interdite. Je n'ai nul éclaircissement du sort qui m'est réservé. Une enceinte de dix pieds carrés est mon univers. Quelle effroyable mutilation de l'existence! Certainement, mon père, vous n'avez

pas envisagé sans horreur ces sévérités muettes, avant de les ordonner; certainement vous n'avez point imaginé me punir avec moins de rigueur que si vous versiez tout mon sang. Celui qui souffre d'intolérables douleurs pendant des mois entiers est plus à plaindre que celui que le tranchant de la hache frappe une minute.

Il faut donc que vous soyez très-convaincu que je suis non-seulement un criminel indigne de toute pitié, mais encore un homme tout-à-fait incapable d'amendement et de repentir, et que vous me regardiez tout à la fois comme l'opprobre de votre famille et un importun fardeau pour la société : car vous n'ignorez pas que vous avez tous ces comptes à rendre. Je suis votre fils, je suis homme, je suis citoyen, vous êtes responsable de moi à vous-même, à votre famille, à l'humanité, à la patrie; et c'est apparemment par un effort d'équité que vous immolez votre enfant.

Il faut même qu'à ces considérations, il s'en joigne d'autres plus fortes encore que je ne saurais deviner. Car, enfin, vous me jugez, vous me condamnez sans m'avoir entendu; vous vous élevez au-dessus des formes et des lois; vous consacrez par vos demandes des ordres arbitraires que vous avez combattus avec force; vous me dérobez aux magistrats, à mes juges naturels : ainsi vous vous chargez seul de tous leurs devoirs, sans doute pour que justice me soit plus sûrement et plus rapidement faite.... Sans doute aussi vous vous êtes bien examiné vous-même; vous avez la conscience de

votre impartialité, de vos lumières, de votre infaillibilité. Vous êtes sans prévention, suffisamment informé, pleinement instruit; sans quoi vous auriez frémi de l'idée de prononcer un tel arrêt de proscription.... Je suis donc bien criminel! Permettez-moi d'entrer dans cet examen avec vous: peut-être est-il juste que je sois entendu au moins une fois dans mon procès.

Tout ce dont vous pouvez m'accuser se réduit à quatre chefs. Je les rangerai par l'ordre de la date des faits, et non par celui de leur importance. 1° Mon dérangement pécuniaire: 2° la procédure entreprise contre moi à la requête de M. de Villeneuve, et ensuite de laquelle un tribunal subalterne m'a condamné, par contumace, à *des réparations au palais;* 3° ma conduite dans les forts où j'ai été détenu ensuite de cette procédure; 4° l'enlèvement de madame de Monnier qui m'est imputé.

Peut-être serez-vous étonné qu'au nombre des griefs articulés contre moi je ne compte point mes procédés envers madame de Mirabeau, que l'on m'a dit avoir été dénoncés à vous et à tout Paris. La raison de mon silence est simple: je n'ai aucune preuve de la vérité de ce fait. J'étais prisonnier au château de Dijon, lorsque des personnes, peut-être suspectes, m'informèrent que le ministre parlait de mes torts envers madame de Mirabeau. Elle était auprès de vous. Je lui écrivis un billet court, mais substantiel, par lequel je la sommais de se rendre chez M. de Malesherbes, alors ministre, pour lui rendre compte de ma conduite envers elle, et là,

justifier ou former sa plainte. Madame de Mirabeau répondit que son père lui avait *défendu de se mêler de mes affaires*. Quelque temps après, elle partit pour la Provence. Peu importe ce que je pensai de son excuse; mais, pour éviter, à cet égard, toute discussion qui ne pourrait être qu'infiniment douloureuse pour vous et pour moi, voici mon allégation que je n'appuirai d'aucuns détails: *mes procédés pour madame de Mirabeau ont été aussi généreux qu'il soit possible d'en imaginer*. Si elle juge à propos de le nier, qu'elle expose les sujets de mécontentement que je lui ai donnés. Ma réponse sera comprise dans quelques feuilles de papier qui ne sont pas de mon écriture; mais elle en connaît le caractère, et ne récusera pas le témoignage qu'elles lui offriront. Tout est dit à cet égard, jusqu'à ce que je sois provoqué. Elle m'entend, et cela doit suffire. Personne au monde, pas même vous, mon père, qui avez toute autorité sur moi, excepté celle-là; personne au monde, dis-je, n'a le droit de se mêler, malgré moi, de ce qui se passe entre nous.

J'omets aussi, dans les accusations auxquelles je me prépare à répondre, tout ce qui vous est purement personnel. Un père ne saurait avoir d'animosité particulière contre son fils. Si elle s'était glissée dans son cœur, ce lui serait sans doute une raison de se montrer plus rigoureusement équitable et impartial. Je ne dirai donc à ce sujet qu'un seul mot, le respect que je dois aux auteurs de mes jours m'interdisant toute explication: *Les écrits sous mon nom ont été supposés ou altérés, et tous publiés*

à mon insu. Je crois, sans trop d'amour-propre, que la première partie de cette assertion est aisée à deviner en lisant ce mémoire. Quant à la seconde, je la puis prouver par lettres originales, aussi-bien que les plaintes que j'en ai faites; et des papiers publics contiennent mon désaveu.

Après ces observations préliminaires, je passe aux quatre griefs que j'ai énoncés, et qui forment un corps de plainte redoutable. Je les parcourrai successivement, et je m'appliquerai autant à développer les motifs de mes actions, que ces actions mêmes : car je sais que les uns ont été encore plus empoisonnés que les autres auprès de vous. Je serai long, parce que je serai obligé d'entrer dans beaucoup de détails, puisque ce sont eux qui caractérisent les faits et constituent la vérité. D'ailleurs je n'ai pas la force d'être précis. Je suis persécuté depuis quatre ans, froissé par le malheur, dévoré d'inquiétudes et de chagrins, malade depuis six mois, enseveli depuis neuf dans la solitude la plus austère : la vigueur de l'esprit peut être altérée par de telles épreuves. J'invoque donc votre patience et votre indulgence.

Je voudrais pouvoir n'accuser personne; car les récriminations répugnent à mon cœur. Mais il faut bien se résoudre à parler, puisqu'il s'agit de ma liberté, de mon honneur, de ma vie. O mon père! je ne m'annonce pas plus que je ne me crois irréprochable : que celui qui l'est, mais que celui-là seul, me lance les premiers coups. Je m'accuserai sincèrement; je m'excuserai de même. Je n'aurai

ni mauvaise foi, ni fausse modestie. Je ne diminuerai ni ne grossirai en rien la vérité. Lisez, pesez, jugez; décidez si mon honneur est souillé par des bassesses, si mon cœur est une sentine de corruption, si mes peines sont proportionnées à mes délits.

Je passerai sous silence les premiers orages de ma jeunesse; vous n'en voulez tirer aucune conséquence contre moi sans doute, mon père, puisque je suis rentré depuis dans vos bonnes graces, et que vous m'avez long-temps honoré de votre confiance. Je n'en ai probablement pas moins été indigne, tant que j'en ai joui. Je pourrai dire que dès mon enfance et mes premiers pas dans le monde, j'ai reçu peu de marques de votre bienveillance; que vous m'avez traité avec rigueur avant que je pusse avoir démérité de vous; que vous avez dû voir de bonne heure cependant, que cette méthode excitait ma fougue naturelle, au lieu de la réprimer; qu'il était également aisé de m'attendrir et de m'irriter; que ce premier chemin me menait au but, que le second m'en écartait; que je n'étais pas né pour être traité en esclave; qu'en un mot un *Lambert* pouvait me perdre, et un *Vioménil* tout obtenir de moi. Les détails jetteraient de grandes lumières sur votre conduite et sur la mienne, et lieraient étroitement les effets à leurs causes: mais je n'ai déjà qu'une trop longue et trop pénible carrière à courir dans cet écrit, et je suis loin de chercher à m'avantager sur vous. Je n'entrerai donc point dans cette discussion. Qu'il me soit permis

seulement de vous rappeler qu'après m'avoir reçu en grace, vous m'avez avoué, dans une de vos lettres, que vous aviez été *au moment de m'envoyer aux colonies hollandaises, lors de ma détention à l'île de Ré.* Ce mot fit une profonde impression sur moi; il a prodigieusement influé sur le reste de ma vie : et voilà pourquoi je vous le rappelle. Daignez réfléchir, en y pensant, que vous êtes prompt à envisager les partis les plus violents. Qu'avais-je fait à dix-huit ans pour que vous eussiez une telle idée, qui me fait frémir encore aujourd'hui que je suis enseveli tout vivant dans un tombeau?... J'avais aimé.

Passons au temps où j'ai perdu à la fois votre cœur et votre confiance. Tous mes malheurs, toutes mes fautes sont enchaînées à ce fatal moment.

C'est à vous, mon père, que j'adressai ces paroles une heure après que vous m'eûtes rouvert vos bras paternels : nous étions dans la garenne d'Aigue-Perse. « Mon père, osai-je vous dire, accordez à votre fils une grace nécessaire à notre tranquillité mutuelle. Je suis bien jeune; j'ai mille défauts : ils se mêlent aux qualités qui les compensent peut-être. Ma sensibilité est excessive. Si je vous vois sombre un instant, si vos regards ne m'annoncent pas toujours la sérénité de votre cœur, je serai désespéré; mais je garderai le silence; le vôtre nécessitera le mien; je me croirai condamné sans être entendu. Daignez donc me parler chaque fois que quelque chose vous aura blessé dans ma conduite; je l'expliquerai, ou j'avouerai mon tort;

vous serez détrompé, ou vous pardonnerez. Rien ne fermentera dans votre sein, rien ne déchirera mon cœur. Nous nous entendrons toujours, et mon bonheur sera inaltérable, parce que je serai sûr de ne plus perdre votre tendresse. » Vous me promîtes ce que je vous demandais, mon père : m'avez-vous tenu parole ?

Je ne parlerai point des tracasseries que l'on me fit auprès de vous, pendant l'hiver que je passai à Paris, et dont je ne fus assuré que par des voies étrangères; car, bien que votre physionomie m'annonçât vos inquiétudes, vous gardâtes le silence. Je retournai, l'été suivant, en Limousin, à la conduite de vos affaires; ainsi vous n'étiez point encore mécontent. Cette année, comme la précédente, vous daignâtes combler d'éloges ma gestion, sans doute pour m'encourager à les mériter. Vous approuvâtes tout ce que je fis. J'eus le bonheur de vous rendre quelques services que vous appelâtes *importants*, et je repris de la sécurité. A peine revenu au Bignon, j'entrai dans les détails d'une proposition que vous aviez accueillie dans mes lettres, et à laquelle vous m'aviez ordonné de réfléchir : alors vous ne dites ni oui, ni non. Je vous pressai; vous me refusâtes sèchement. Je vis clairement que l'on vous avait prévenu et dissuadé de vos propres opinions; car rien n'était plus dans vos principes et dans vos intérêts, que ce que je vous demandais..... Ah! que ne l'avez-vous accordé! vous auriez épargné, à vous, un funeste procès, à moi, une déplorable alliance et d'énormes fautes.

Vous m'envoyâtes en Provence avec de nouvelles marques de confiance, mais infiniment moins raisonnées que les précédentes, si je puis parler ainsi. Déjà vous étiez en défiance; pourquoi? je l'ignore, ou je veux l'ignorer. Je le vis; je m'en affligeai profondément. Je vous quittai dans une occurrence bien critique. Je confiai à mon oncle toutes mes angoisses. Il essaya de me rassurer; il me promit son secours, sa vigilance. Il me pressa de me marier, et de me marier en Provence. Il me détailla ses vues. Je vous demandai si elles s'accordaient avec les vôtres. Vous me répondîtes avec ambiguité. Je partis sans aucun projet déterminé, que celui de remplir ma mission avec tout le zèle possible et toute l'intelligence qui était en moi.

Je conviens qu'à mon passage à Lyon je fis quelques dépenses fort inutiles; le hasard m'y précipita. Un de mes parents m'exposa à des tentations séduisantes; je n'y résistai point. Cette étourderie ne fut pas bien chère; mais enfin elle en fut une; et, comme c'est l'époque du changement de vos procédés et de votre style, je suis obligé de la noter.

A peine arrivé à Mirabeau, j'apprends que j'ai été épié et suivi à Lyon par vos ordres. Cette inquisition sévère me prouvait que vous aviez conçu des soupçons que je ne méritais pas. Elle me navra le cœur. Je pris un parti droit et honnête, je dis tout à mon oncle. Je fus grondé; je m'y attendais: j'espérais être pardonné; je ne le fus point.

Je m'enferme à Mirabeau. Je travaille nuit et jour à vos affaires, avec toute l'application et l'ac-

tivité que la vigueur de mon tempérament peut me fournir. Bientôt j'éprouvai ce que j'avais prévu. Vous n'étiez plus le même depuis que votre conseil était augmenté ; vous n'approuviez plus aucune de mes démarches. Je n'avais jamais ni bien ni assez fait. Peut-être péchais-je par maladresse ; mais, en vérité, mon zèle était aussi ardent et mes intentions aussi pures que jamais.

L'aventure de Boyer survint. J'ose dire que je m'y conduisis avec une sagesse au-dessus de mon âge ; non assurément que je ne fusse poussé par des conseillers assez violents. La province s'étonna de mon procédé, et y applaudit. Un de vos parents dit au milieu d'un grand cercle : *Je n'aurais jamais cru que du sang de macreuse coulât dans les veines d'un Mirabeau.* Vous savez si c'est à la lenteur de mon sang qu'il fallait attribuer ma modération. J'obtins tout le succès que je pouvais désirer; et si je n'eusse arrêté, par une déclaration formelle et publique, le lieutenant-criminel, entraîné par des témoins qui sans doute avaient mal vu, Boyer était condamné à la corde. Privé des talents du célèbre Thébain, j'en avais du moins les sentiments. Ma conduite, me disais-je, satisfera mon père ; et cette idée me touchait. Mon père m'écrit : *Si vous savez profiter de la circonstance, vous vous donnerez la réputation d'être modéré dès votre début dans cette province, et cela est bizarre....* O mon père ! ce mot était bien dur ; il me découragea, il m'atterra, il me perdit.

Je vis que j'étais chassé de votre cœur ; je vis qu'on lançait des dards envenimés contre tout ce

qui pouvait partager votre confiance et votre tendresse; je vis que j'aurais toujours tort, parce que je n'étais point aimé. Vous repoussiez tout ce qui venait de moi, jusqu'aux actions les meilleures et les plus sages. Ces établissements du Limousin, qui m'avaient valu tant de vos éloges, étaient détruits parce qu'ils étaient mon ouvrage. Chaque moment me développait un système d'usurpation dont je devais tôt ou tard être la victime. Le passé me revint à l'esprit, et ces souvenirs assombrissaient beaucoup le tableau du présent. Mon imagination, toujours agitée par l'idée de Sumatra[1], oppressait mon cœur inondé de chagrins. Je n'eus plus ni force, ni zèle, ni confiance. Je m'étourdis pour me distraire; et cet étourdissement est l'avant-coureur de bien des fautes.

Sur ces entrefaites, madame de Limaye m'apprend que le public marie mademoiselle de Marignane, et me compte au nombre des prétendants. Elle me presse de me mettre en effet sur les rangs, et m'entraîne à Aix, où je vais plutôt par curiosité que dans aucun dessein.

A peine y suis-je, que M. de Clapiers me confirme les bruits publics, et m'apprend en même temps que, dès le lendemain, il fera une proposition à M. de Marignane. Dans les dispositions où j'avais laissé mon oncle, je pouvais croire que son intime ami avait ses instructions et les vôtres. D'ailleurs, il est des hommes négociateurs par nature, que l'on n'arrête point. Je laissai donc M. Clapiers

[1] Où son père voulait l'envoyer.

faire à sa mode. M. de Marignane lui déclare, avec toutes les politesses requises, qu'il a des engagements. Je vous mande purement et simplement le fait. Vous me répondez que *toutes mes démarches sont dignes les unes des autres, et que j'ai perdu ma fortune par ma faute.*

Je dois vous l'avouer, mon père, ce reproche me parut étrange; car il me semblait d'abord que personne ne peut faire la fortune d'un gentilhomme qui en a une. En second lieu, le mariage de M. de la Valette avec Mademoiselle de Marignane était arrangé et les articles dressés, avant que j'eusse paru à Aix. Je ne méritais donc point ce que vous m'écriviez. Malheureusement, et très-malheureusement, je m'en piquai, et j'entrepris de renverser un mariage presque fait, pour vous prouver que je ne l'avais pas manqué *par ma faute.*

Vous savez, aussi bien que moi, ce qui en arriva. En huit jours, M. de la Valette fut congédié: en huit autres, je fus proposé, et j'avais un parti dans la famille de la demoiselle. Je ne m'étais point avancé au-delà des promesses que vous aviez bien voulu me faire. Je déclarai que j'attendais de vous douze mille livres de rente, et la nomination aux substitutions de ma maison; et que j'espérais de mon oncle l'assurance de ses biens. Vous vous souvenez que cette donation se traitait alors. J'ajoutai que j'avais tout lieu de me flatter que mon oncle vivrait avec son neveu et sa nièce: j'étais autorisé à parler ainsi. Malgré tout cela, les difficultés n'étaient pas médiocres. M. de la Valette n'était fait

en aucun sens pour rivaliser avec moi. Aussi, malgré la cabale puissante qui le protégeait, j'avais pu l'éclipser. Mais sa retraite avait fait reparaître M. d'Albertas, le jeune marquis de Grammont, le vicomte de Chabrillant, le marquis de Caumont, et presque M. de Valbelle. M. de Marignane aimait M. de la Valette. Piqué du refus de sa fille, il lui avait dit : *Vous ne voulez pas de M. de la Valette? eh bien, vous ne l'aurez pas; mais, comme je ne veux point de M. de Mirabeau, vous ne l'aurez point non plus.*

Vous savez que les prétendants que je viens de vous nommer possédaient beaucoup plus que je n'avais offert. M. d'Albertas faisait les propositions les plus séduisantes; et cette alliance confondait des partages épineux, terminait ou prévenait des procès. M. de Grammont donnait à son fils vingt-cinq mille livres de rente, et lui en assurait cent mille. Il destinait à sa belle-fille des diamants estimés quarante mille écus, et savait bien le dire. Le jeune homme était beau comme l'amour, et le nom de Grammont ne le déparait pas. M. de Chabrillant jouissait de trente mille livres de rente, et avait un régiment. M. de Caumont est riche et faisait des offres d'autant plus fortes que plusieurs terres auxquelles il a des prétentions confinent à celles de M. de Marignane. M. de Valbelle joignait à cinquante mille écus de rente l'avantage d'être l'intime ami du père de la demoiselle, et madame de Valbelle vint exprès de Paris pour décider son fils à se marier. Tous ces messieurs, excepté le vi-

comte de Chabrillant, étaient les parents proches des Marignane, et par conséquent leurs négociations en devenaient plus agréables et plus faciles.

Je ne doutais pas que vous ne me sussiez bon gré de l'emporter sur mes rivaux, puisque vous m'aviez montré de l'humeur de me voir exclu de la lice. Je me trompais beaucoup. J'ose vous attester, mon père, que toutes les difficultés vinrent de vous, et qu'il fallut d'incroyables efforts ou plutôt des ressorts uniques pour les vaincre. J'en vins à bout. Vous allâtes cependant jusqu'à m'ordonner de quitter *Aix*, presqu'à la veille de mes succès; *à faute de quoi*, disiez-vous, je devais être conduit publiquement par la maréchaussée, aux îles Sainte-Marguerite. Je me crus le droit de désobéir, dans une occasion où il n'eût pas été de votre service de vous plaire. Tous vos amis m'approuvèrent et me défendirent auprès de vous. En vérité, j'étais bien malheureux d'avoir besoin d'être défendu dans un temps où ma conduite était irréprochable. On vous poussait en sens contraire de votre intérêt et du mien, par toutes sortes d'animosités qui troublaient votre repos. Je n'entrerai point dans tout ce détail. Permettez-moi seulement d'éclaircir deux faits, pour vous donner une idée de tout ce que je tais en ce genre.

On vous mande que j'avais battu un laquais de madame de Limaye, moi qui n'ai pas, trois fois en ma vie, frappé un des miens. Le champ de bataille eût été mal choisi. Madame de Limaye est votre parente; elle était mon amie; je logeais chez

elle. Il faut convenir que j'aurais mal reconnu l'hospitalité, par un emportement de cette espèce. Voici ce que c'était que cette histoire. Je me trouvais à un pique-nique avec la moitié de la ville d'Aix. L'aubergiste monta pour me dire que mon laquais insultait sa femme, et que, par respect pour ma livrée, il ne l'avait pas assommé, mais qu'il me demandait justice. Je descendis, et trouvai mon valet dans la posture la plus indécente, et prenant des manières de mari, et d'un mari brutal, avec cette femme. Je lui dis de sortir; il était ivre-mort. Il prit une chaise, et essaya de m'en frapper. Je lui cassai mon épée sur la tête; il s'enfuit. Je crois qu'à tout cela il n'y a rien de fort étrange. Cet homme courut chez le lieutenant-criminel, qui le menaça du cachot quand il entendit mon nom. M. d'Albertas, chez qui quelque charitable protecteur l'adressa, ne fit pas de même. Il lui nomma un procureur, sans m'en parler le moins du monde. Le grand-prévôt, à quelqu'autre tapage, fit sortir de la ville cet insolent Allemand; je ne me mêlai pas plus de cette démarche que de toutes les autres; et voilà le fait que l'on vous a raconté si singulièrement.

J'ai su qu'en divers temps, vous et mon oncle vous étiez plaints amèrement de mes procédés envers M. de Clapiers. Voici ces procédés. Aussitôt que j'eus entrepris le mariage de mademoiselle de Marignane, il chercha à m'en détourner par mille et mille raisons qui n'avaient pas plus de vérité que de sens, et que depuis il vous a délayées dans

un grand nombre de lettres, sans compter les anonymes. Je ne m'ouvris point à lui de mes démarches, je l'avoue. Je ne lui croyais pas le don du silence, et une indiscrétion pouvait m'arrêter tout court. Lorsque ma recherche devint publique, M. de Clapiers fut très-offensé du secret que je lui avais fait, et voici comme il s'en vengea. Il prétendait alors à madame de Clapiers d'aujourd'hui, dont il manqua l'alliance; et ce ne fut point par un excès de bon sens et d'honnêteté. Cette demoiselle avait le même maître de clavecin que mademoiselle de Marignane: ce maître de clavecin fut chargé d'une *grosse* de calomnies pour son écolière. Heureusement *Raspaud* était ami de ce virtuose. Je sus tout, et je parai à tout. Vous me ferez bien la grace de croire que la plus haute marque de respect que j'aie pu donner à mon oncle, a été de n'en pas parler à son prétendu ami. On s'y attendait si peu que M. de Vauvenargues vint chez moi me demander de la modération et me promettre justice. Je lui déclarai que, quand je ne me la faisais pas, je ne l'attendais de personne. «Malgré tout le plaisir, ajoutai-je, que j'aurais de ménager un homme de votre nom, par égard pour vous, je dois à la vérité de vous dire que la considération de mon oncle m'a seule décidé au parti que je prends.» J'ai depuis fait une visite d'honnêteté à cet homme pour vous plaire, mon père; et je doute que je l'eusse faite pour obéir au roi.

Eh! bien, mon père, c'est ce même M. de Clapiers qui a osé écrire à mon oncle que je tenais d'inso-

lents propos de lui (mon oncle). « Oh! pour cela, disait, à ce sujet, la vieille madame de Marignane, qui n'était cependant pas ma meilleure amie, car j'étais fort dérangé, et je n'aimais pas la musique française : oh! pour cela, j'ai toujours vu et entendu le comte de Mirabeau enthousiaste de son oncle jusqu'au fanatisme. » Mon père, lorsqu'on faisait mes preuves pour les honneurs de la cour, Chérin vous assura que la *Provence seule fournissait plus de libelles et de mémoires que tout le reste du royaume ensemble*, et vous me le répétâtes. Je vous ai entendu dire cent fois que *les calomnies et les écrits diffamatoires étaient les péchés mignons de ce terroir*. Malheureusement vous avez oublié cette théorie dans la pratique. On a toujours été sûr de trouver créance auprès de vous, en disant du mal de moi. Il faut l'avouer, vous avez été singulièrement servi par vos amis. Ils abusaient de vos confidences les plus délicates et les plus dangereuses; ils remplissaient l'hôtel de Marignane, ou les attenances, de lettres anonymes. Pour moi, ma politique et mon système de défense étaient simples : je montrais toutes vos lettres, avantageuses ou désavantageuses, aux parties intéressées. J'ai vu qu'en cela, comme en géométrie, la ligne droite était la plus courte.

Vos propositions pécuniaires arrivèrent enfin. Elles étaient fort au-dessous et de mes engagements et des apparences. J'atteste madame de Mirabeau, qu'avant de faire un pas de plus dans la négociation de son mariage, je lui prédis presque tout ce

qui s'en est suivi.... Mademoiselle, lui dis-je, on ne nous donne pas de quoi vivre. Je me connais : je ne supporterai point l'humiliation de vous voir au-dessous de votre état, de vos espérances et de vos désirs. Cet amour propre, bien ou mal entendu, m'entraînera très-loin. Je m'endetterai; je suis déjà dérangé : mon père est inexorable pour ces sortes de fautes; nous nous préparons mille et mille chagrins. D'après cette exposition naïve du possible, et même du certain, décidez; j'ai dû prévoir pour vous, j'ai dû vous dire ce que j'apercevais : j'attends vos ordres. Mademoiselle de Marignane me répondit tout ce que la tendresse peut suggérer de plus courageux et de plus touchant. Elle était de bonne foi alors. Elle avait des droits sur moi : je ne crus pas qu'elle dût me donner l'exemple d'oser. J'allai porter à son père le message embarrassant dont j'étais chargé.

Il en fut révolté, mais il se conduisit en galant homme. Il remit à me répondre après avoir parlé à sa fille; il la pressa de lui dire, comme à son ami, quelle espèce de liaison était entre nous. Elle parla d'*inclination;* elle insista, elle persista : je reçus un refus. Je devais m'y attendre, d'après la pusillanimité de sa fille. Elle me l'avoua, et me pria de la réparer. Enfin ce mariage se conclut contre toute vraisemblance.

Je sais, mon père, que vous avez imprimé que, quelqu'avantageux que dût être naturellement ce mariage, vous auriez dû *sans doute déférer davantage à votre propre pensée, et ne pas me marier du*

tout. Pourquoi, mon père, j'ose vous le demander, pourquoi l'auriez-vous dû ? Qu'avais-je fait alors pour mériter que vous négligeassiez mes avantages? et si je l'avais mérité, pourquoi m'avez-vous marié? Mon père, je le dis dans l'amertume de mon cœur, il n'est pas digne de vous d'avoir publié ces phrases de pur remplissage, qui échappent dans des moments d'aigreur, et peuvent causer des maux irréparables quand elles sortent de la plume d'un homme aussi considéré que vous. Ou vous avez dû me marier convenablement, ou vous n'avez point dû me marier. Vous m'avez marié : nous verrons bientôt si c'est *convenablement.*

J'atteste M. de Marignane, que je lui déclarai, avant la signature des articles, que je devais environ quatre ou cinq cents louis, et que je lui représentai combien il m'était important d'être libéré pour pouvoir m'arranger sur mon très-modique revenu. Il regarda cette dette comme rien, et il eut grand tort. Il me promit qu'elle serait payée, et il me promit infiniment plus qu'il ne pouvait obtenir de vous.

Vous voudrez bien remarquer, à ce sujet, qu'à l'âge de vingt ans je n'avais pas en ma puissance la plus petite pièce de monnaie, au moins que je tinsse de vous; que, pendant treize mois que j'ai été en Corse, où j'ai fait une campagne, vous ne m'avez pas fait toucher dix-huit cents livres; que jamais la pension de cent louis que vous m'avez assignée depuis, ne m'a été exactement payée, que j'étais arrivé à Aix avec un habit et l'argent néces-

saire pour les frais de poste; qu'il fallut nécessairement me vêtir avec décence, et même élégance : car enfin, il n'y a pas jusqu'à la belliqueuse Camille qui aimait la parure; et Virgile lui a soigneusement conservé, au milieu des combats, ce trait caractéristique de son sexe. L'intrigue très-délicate et très-compliquée, qui pouvait seule faire réussir mon mariage, entraînait aussi quelques dépenses. A ne considérer la chose qu'économiquement, encore était-il certain que, dans la supposition du succès, je mettais mon argent à très-gros intérêt. Si vous voulez bien faire ces réflexions, vous ne serez point étonné que j'eusse des dettes.

Je pressai M. de Marignane pour que mes noces se fissent à Marignane, où elles ne nous auraient presque rien coûté. Il ne le voulut pas. Vous savez, mon père, mais, malheureusement pour moi, vous voulûtes ignorer alors qu'il est d'usage en Provence de faire des présents à tout ce qui vient à la noce. Elle fut somptueuse; l'hôtel ne désemplit pas pendant huit jours. Madame de Mirabeau avait des compagnes sans nombre, qui lui avaient fait, à leurs mariages, de fort beaux dons : il ne lui convenait pas d'en rendre d'inférieurs. Madame de Mirabeau se mariait avec une seule robe, et cette robe était de taffetas ; il me semble qu'il lui en fallait d'autres. Ce sont là des faits incontestables. M. de Stuzaire vous insinua tout cela. Vous répondîtes par un refus de me donner le moindre argent comptant. Le revenu que vous m'aviez assigné était de six mille livres. Madame de Mari-

gnane m'en donnait trois mille dont il fallait que je rendisse cent louis de pension alimentaire à sa mère, et non deux cent pistoles, comme il vous à plu de le faire imprimer. J'avais donc six mille six cents livres pour subvenir aux frais de noces qu'il n'avait pas tenu à moi de m'éviter ; pour habiller moi, ma femme et mes gens, pour payer les intérêts de mes dettes, pour faire les présents d'usage dans les communautés de madame de Marignane, et pour vivre une année. Je vous supplie de vous demander à vous-même si je pouvais ne pas contracter des dettes. J'en fis avec excès; c'est un tort, j'en conviens, un grand tort, dont, après tout, je suis le seul puni.

Le voilà donc ce mariage où vous soutenez m'avoir libéralement pourvu. Vous me donniez, avez-vous dit, six mille livres de pension, qui devaient croître jusqu'à la concurrence de huit mille cinq cents livres. Oui, mon père, en cinq ans. Oserais-je vous demander si cela m'aidait beaucoup la première année, et si ce n'est pas cette première année que j'ai fait des dettes, qui ont nécessité les autres? *Vous fîtes les présents d'usage à votre belle-fille.* Oui, mon père; et trouvait-elle des robes dans ces présents? *Vous me donniez, en outre, la jouissance de votre château de Mirabeau tout meublé.* Mon père, vous oubliez, sans doute, que vous exigeâtes que mon domicile serait chez la grand'-mère de votre belle-fille, ce qui me força à payer une pension très-onéreuse. Vous concluez enfin que vous m'avez très-bien pourvu en 1772, parce

qu'en 1776 je me serais trouvé, par la mort de madame de Marignane, *quatorze mille cinq cents livres de rente*, si je fusse demeuré. Ayez la bonté, mon père, d'apprendre, d'apprécier vous-même cette conséquence.

Pour moi, je le dis, dans toute la sincérité de mon cœur, à la manière dont on me mariait, il était impossible que je ne fisse pas des dettes; mais j'en devais faire beaucoup moins. Ces dettes en nécessitaient d'autres; mais je pouvais et devais m'abstenir des inutiles dépenses, des affaires ruineuses auxquelles je me suis livré. Peu de mois après mon mariage, je regardai mon état de situation : j'en fus effrayé. Un enfant de famille ne peut guère se procurer d'argent qu'au prix des plus énormes usures. Pour réparer une brèche il en faut faire dix autres. Il est incroyable avec quelle rapidité le peloton se forme. Je m'aperçus que je courais le grand chemin de ma perte. J'ouvris mon cœur à M. de Marignane; il me fit une offre qui prouve la bonté du sien. Il me proposa de m'avancer, sur votre quittance, la somme qu'il me devrait à la mort de sa mère. C'était une fois plus qu'il ne fallait alors pour me libérer. Votre quittance était nécessaire à sa sûreté, puisqu'aux termes de mon contrat de mariage vous seul pouviez recevoir les deniers de la dot de sa fille. Vous refusâtes votre seing; j'ose dire qu'il eût été digne de vous de l'accorder : cela était même juste et de votre intérêt. Il ne vous en coûtait rien; vous vous évitiez les chagrins et les embar-

ras où la suite de mon dérangement devait me plonger. On vous détourna de cette pensée, qui sans doute était la vôtre, puisqu'elle était équitable et sensée. On vous fit accroire que c'était m'encourager à recommencer sur nouveaux frais. Il eût été plus vrai de dire que c'était m'inviter à l'ordre par l'indulgence, m'ôter toute excuse en cas de rechute, et me mettre à une épreuve infaillible. Il eût été plus vrai de dire que la conduite contraire me poussait inévitablement dans le précipice, et que plus je retarderais ma chute, plus elle serait funeste et profonde, parce que je ne pouvais imposer silence à mes créanciers que par de nouvelles créances. En un mot, je ne conçois pas comment la supposition d'une possibilité peut justifier une injustice ou une dureté; comment ce monosyllabe *si* peut donner le droit de laisser périr un homme qui se noie, quand on peut le sauver; et je souhaite, mon père, que jamais votre sommeil ne soit troublé par cette idée : Si j'avais consenti que l'on arrangeât les premières dettes de mon fils, comme on me le proposait, sans qu'il m'en coutât autre chose que ma signature, peut-être serait-il aujourd'hui bon fils, bon père, bon citoyen.

Quoi qu'il en soit, vous offrîtes à M. le comte de Grasdubar dix-huit mille livres pour le paiement de mes dettes. Je vous ouvre mon cœur; permettez-moi de tout dire. Je crus voir un piége dans cette proposition. Dix-huit mille livres ne pouvaient point du tout m'acquitter. L'excédant de mes en-

gagements était toujours chargé d'usures, et eût encore absorbé mon revenu pour le seul paiement des intérêts. Que me serait-il arrivé après avoir accepté cet à-compte? je ne m'en serais pas moins trouvé dans le plus cruel embarras, et forcé de manœuvrer de nouvelles affaires. J'ai payé, auriez-vous dit, et il recommence. Voilà ce que je pensais : c'est à vous, mon père, à chercher dans votre conscience, si j'eus tort.

Je ne dissimulerai point mes fautes. Ma conduite pécuniaire fut extrêmement folle; non-seulement je continuai de mauvaises affaires (j'y étais en quelque sorte forcé), mais encore je commençai à Mirabeau des ouvrages inutiles, dont je calculai fort mal les résultats. Partout la dépense fut triple des devis; dans le fait, elle était décuple par la manière dont je percevais l'argent pour y subvenir. La douleur de voir, par votre refus, échouer le seul plan praticable d'arrangement que j'avais conçu, et le plus sage, j'ose le dire, qu'il fût possible d'imaginer, m'avait jeté dans une sorte de délire. Plus je sentais de trouble intérieur, et plus, pour me soulager, j'augmentais l'agitation du tourbillon qui m'entraînait. Je m'efforçais de ne rien voir au-delà du présent, d'étouffer ma mémoire, et de détourner mes yeux de l'avenir. Voilà la peinture exacte de mon état. Il était déplorable, sans doute; mais, en quelque sorte, forcé par les circonstances.

Remarquez, je vous en supplie, mon père, si, dans l'état de mes dettes, vous en trouverez de contractées au jeu. Daignez vous informer si les bonnes

mœurs furent jamais offensées par quelqu'une de mes dépenses. Non, vous ne compterez parmi mes créanciers que des juifs, des ouvriers, des libraires, ou des artistes. Voilà, ce me semble, une raison de me pardonner mes fautes pécuniaires. Je ne suis point dérangé comme tous les autres prodigues qui s'ensevelissent sous les ruines de leur fortune, en l'engloutissant sous un monceau de cartes ou dans la fange de la corruption. Une ivresse passagère m'a égaré; et le premier faux pas a nécessité ma chute, par la nature du terrain où je courais.

Une preuve manifeste de ce que j'ai l'honneur de vous observer ici, c'est qu'immédiatement après les couches de madame de Mirabeau, je m'arrêtai de moi-même, au risque de tous les événements qu'il n'était pas difficile de prévoir. Mon dernier emprunt a été pour subvenir aux dépenses nécessaires à son état. On a beaucoup crié de ce que je mis alors ses diamants en gage: ce fut de son aveu, dans un moment et pour un temps où elle ne pouvait s'en servir. Assurément je n'avais point agi avec elle en époux qui voulait dépouiller sa femme. Il vous a plu d'imprimer que *tous ses bijoux avaient été la proie de ma folle dissipation*. Sans doute vous n'en avez pas fait l'inventaire; sans doute vous ignorez que je lui ai donné, en ce genre, les choses les plus recherchées, qu'elle doit avoir encore; que j'ai doublé et triplé ses diamants; qu'elle trouvait sans cesse des robes charmantes, faites à son insu, lorsqu'elle voulait s'habiller; que l'amant le plus

tendre n'aurait pas porté plus loin ces sortes d'attentions envers la maîtresse la plus chérie. Je dois à madame de Mirabeau la justice qu'elle m'a souvent grondé de cet excès de générosité, et qu'elle n'avait point de fantaisie à cet égard. C'était à cause de cela même que j'en avais plus pour elle; et je prouverai, quand on le voudra, que les deux tiers, pour ne pas dire les trois quarts de mes dettes, lui sont relatifs. Voilà, mon père, comment *ma folle dissipation a dépouillé votre belle-fille.*

Revenons. Sitôt que je me vis un fils, je sentis qu'il n'était plus question d'éloigner l'orage, mais de l'affronter au lieu de le laisser grossir. Je me retirai à Mirabeau, résolu de ne plus tenter le moindre effort ruineux pour reculer un éclat inévitable. Je gardai encore des ouvriers : vous savez, mon père, si je pouvais les renvoyer. J'écrivis à vous, à vos gens d'affaires, à vos amis; je protestai contre les conséquences qu'on pouvait tirer de ces onéreux délais que je ne pouvais abréger. Trois mois entiers on me laissa le coup d'œil de persévérer dans mes folies au milieu de ma misère. Que ceux qui me jouèrent avec autant de perfidie s'avouent coupables; alors je ne l'étais plus. J'étais exilé, et je m'applaudissais de l'être. Je ne songeai plus qu'à expier, par un long ennui, un trop long égarement. J'avais bien quelque étonnement qu'on accoutumât une jeune femme à avoir des secrets pour son mari, qu'on l'y contraignît même. Ces trames secrètes, qui pouvaient troubler ma tranquillité domestique, le seul bien qui me restât dans mon naufrage, me

donnaient quelque inquiétude; mais enfin j'étais résolu à ne me défendre que par ma résignation. Je ne pouvais pas prévoir tous les dangers de ces ténébreuses négociations: je croyais voir à travers le voile, et je m'en contentai. Si j'eusse osé le lever, j'aurais prévenu bien des malheurs.

Cependant on vous fit accroire que je dégradais la terre de Mirabeau. Je souhaite que personne ne la dégrade plus que moi, et que vos gens d'affaires n'aient eu aucune autre raison de m'en éloigner. On osa vous dire que je vendais vos meubles. Qui voudrait fournir pour cinquante louis tout ce que j'y ai ajouté? Jugez, mon père, de l'exactitude avec laquelle vos correspondants vous instruisaient! Voici un fait qu'il vous était aisé de vérifier.

Lorsque j'allai m'établir à Maurique, par vos ordres, j'étais prêt à commencer, à Mirabeau, une entreprise qui, apparemment, n'était point mal conçue, puisque les deux hommes les plus sages du pays s'y étaient engagés, et m'y fournissaient les fonds nécessaires. Cette entreprise aurait, en dix ans, je ne dis pas payé mes dettes, je dis doublé le revenu de Mirabeau et le nombre de ses habitants. Cette idée était purement de moi, et m'occupait tout entier. La carrière de l'ambition m'était fermée depuis long-temps par votre refus; mes fautes me l'avaient rendue encore inaccessible. Je voulais donc me tourner absolument du côté des occupations que je savais être de votre goût; je voulais vous prouver que, si je m'étais étrange-

ment égaré de *l'ordre* dans la pratique, j'en possédais la théorie, et que j'étais enfin décidé à l'appliquer à ma conduite. J'espérais regagner votre tendresse à ce prix : on ne m'en a pas laissé le temps. La fortune n'a cessé de joncher d'épines la route que j'étais contraint de suivre; et il faut avouer que j'en ai cherché quelques-unes, au lieu de les éviter.... Continuez le tableau dont je ne dessine que le simple trait.

Nouvel exil à Maurique. Entière résignation de ma part; profonde tranquillité; rigoureuse économie. Et ne croyez pas, s'il vous plaît, mon père, que ce fût impossibilité de trouver de l'argent. Non, je vous jure; je m'en fusse aisément procuré, et à bon marché. La preuve en est qu'au moment où je crus madame de Mirabeau grosse pour la seconde fois, je m'assurai des fonds nécessaires pour la réception de mon enfant à Malte, si son sexe lui permettait d'y entrer. Je trouvai, à quatre pour cent, cet argent que je laissai en dépôt jusqu'à l'événement. Si je n'empruntais pas, c'est donc parce que je ne voulais pas emprunter, j'étais sévèrement résolu d'être invariablement rangé. Alors vous me fîtes interdire. Ce coup me fut terrible, vous le savez. Je me faisais une idée très-humiliante de cette formalité qui, d'après la conscience de mes intentions, me semblait au moins inutile. Je vous suppliai de m'épargner ce chagrin; vous ne le voulûtes pas; je m'y soumis, non que je ne pusse m'en défendre. Vous traitâtes de *misérable chicane* ce que je vous mandai à ce sujet. Cette *mi-*

sérable chicane était l'avis de Gassier, le plus fameux avocat d'Aix, et, au fond, le plus savant : c'était l'avis de Rom..., juge fort estimé et mon ami intime, qui, avec la physionomie d'un bœuf, a la perspicacité d'un aigle. Je subis un fatigant interrogatoire; mes réponses, que vous trouvâtes *folles*, et que cependant j'avais fait consulter par des gens sages, étaient remplies de respect pour vous. Dans votre mémoire imprimé, il est dit que *j'avouai cent soixante-dix-huit mille livres de dettes*. Cette imposture formelle est sûrement une étourderie de votre secrétaire, ou une addition de votre procureur. Je ne suis jamais entré, à cet égard, en aucun détail, et vous savez, aussi bien que moi, mon père, que, pour soixante ou soixante-dix mille livres comptant, on aurait, dans tous les temps, payé mes dettes; ce qui m'eût laissé aussi, dans tous les temps, un revenu suffisant pour vivre libre et sans vous être à charge.

Enfin, mon interdiction fut prononcée. Vous avez imprimé, mon père, que les parents des deux familles la provoquèrent. Ces parents étaient vous, mon oncle et mon beau-père : car, pour M. le marquis de Castellane-Esparon, à peine est-il une alliance entre nous, puisque madame votre mère n'était point de sa branche. Pour MM. d'Albertas, il est bon d'entrer dans quelques détails, pour s'assurer s'ils avaient droit de statuer contre moi. Je prendrai la liberté de vous rappeler auparavant que mon beau-père ne vous donna sa procuration, après s'en être défendu, que sur la menace

que vous lui fîtes de m'abandonner à mes créanciers ; il ne réfléchit pas beaucoup en cet instant, puisqu'il s'en effraya.

Il m'est d'autant plus important de vous parler de MM. d'Albertas, que je sais combien on m'a chargé de torts, à ce sujet, dans votre esprit. Vous allez voir la vérité toute nue.

Lorsque j'arrivai à Aix, M. d'Albertas était, comme vous savez, premier président du nouveau parlement. Je n'avais pas puisé chez vous une grande vénération pour ces nouvelles magistratures. Vous avez eu des raisons sans doute d'être ami de M. d'Albertas ; mais vous n'avez sûrement pas été partisan de son usurpation. Mes opinions, à cet égard, étaient les vôtres, et, je crois, celles de tous les honnêtes gens. Il me semble que je puis dire cela, puisque le nouveau roi les a consacrées.

Quels que fussent mes principes, j'allai fréquemment chez M. d'Albertas, après qu'il m'eut fait sa visite, comme c'est l'usage en Provence, où l'on prévient les nouveaux venus. Son fils affecta une très-grande familiarité avec moi. Elle ne convenait point aux circonstances, elle ne convenait point à mon goût. M. d'Albertas le fils est *taré ;* je puis le dire, cela est de notoriété publique. Je le savais mieux qu'un autre, puisqu'un officier de la légion de Lorraine lui a proposé, devant deux mille personnes, des coups de bâton. Beaucoup de vos parents et de vos amis étaient de l'ancien parlement. Une intimité étroite avec les chefs de la

nouvelle compagnie, et plus encore, s'il est possible, l'apparence de cette intimité, eût été en moi fort indécente. Je me refusai à toutes les avances qui pouvaient m'y conduire. Les d'Albertas ne me le pardonnèrent pas, non plus que mes liaisons avec les anciens parlementaires. Mon mariage, qui renversa leurs plus douces espérances et leurs projets favoris, ne raccommoda point les préliminaires. Cependant tout paraissait entre nous comme il devait l'être. Madame d'Albertas vint de Jumenos voir madame de Mirabeau, immédiatement après son mariage, et retourna aussitôt dans sa terre. Nous reçûmes et nous rendîmes des politesses marquées. L'hiver arriva; madame d'Albertas revint à Aix; madame de Mirabeau y était déjà. La première présidente prétendit à la première visite, et je conviens que toutes les femmes, excepté les anciennes parlementaires qui ne la voyaient point, la lui rendirent : mais je ne conviens pas que ce fût une loi pour moi qui ne quête point de soupers. Madame la marquise de Sabran seule s'était abstenue de ce singulier hommage. Je crus que je pouvais me permettre une seule prétention, celle de n'en souffrir à personne. D'ailleurs il me paraissait bizarre d'avoir reçu le premier la visite de M. d'Albertas étant garçon, et d'envoyer, étant marié, ma femme la première chez madame d'Albertas. Madame de Mirabeau se tint donc chez elle. Madame d'Albertas murmura; je la laissai murmurer. On s'entremit, je fis la sourde-oreille. Mon beau-père, qui ne voyait point ces gens-là, c'est

son expression, m'approuva. Madame d'Albertas sentit que sa prétention était ridicule, comme première présidente. Pour ne pas s'en départir, elle la soutint comme *tante à la mode de Bretagne*. Je ris du subterfuge; mais je ris tout bas. Le carnaval arriva; des bals s'ensuivirent. Madame d'Albertas fit tout ce qu'elle put pour avoir votre belle-fille. Je répondis aux négociateurs, qu'assurément si nous allions chez madame d'Albertas, ce serait pour elle et non pour son bal, et qu'ainsi l'occurrence et l'argument étaient également mal choisis. Je crois cette défaite charmante.

Voilà, mon père, les premières semences de nos divisions; elles fermentèrent sourdement. Mon beau-père était syndic de la noblesse, et habitait Tours pendant tout l'été. Il m'avait chargé de suivre avec Gassier, syndic de robe, les affaires qui étaient alors fort compliquées, pour lui en rendre compte. Il y avait de grandes discussions entre l'intendant et les possédants-fiefs; et M. d'Espennes, ami de M. de Marignane et de mon oncle, y était très-intéressé. M. de Monthion avait ravagé toute l'administration de la province, qui demanda union et secours au corps de la noblesse. Les nouveaux parlementaires cabalaient avec véhémence contre nous. Mon beau-père lutta vigoureusement contre eux dans l'assemblée de la noblesse. On prétendit que j'avais contribué à l'échauffer et à le soutenir, ce dont assurément il n'avait pas besoin; car on ne peut être meilleur ami ni meilleur patriote. On opinait d'apparat. Le hasard fit que mon dis-

cours produisit quelque sensation. Nous triomphâmes. C'était un grand crime; mais enfin ce crime m'était commun avec tous les honnêtes gens. Jusque-là rien de précisément personnel n'avait éclaté entre les d'Albertas et moi : l'occasion s'en présenta. Voici le plus noir de mes attentats envers eux; veuillez l'entendre.

Madame de Mirabeau était grosse, et fort incommodée de sa grossesse. Un jour elle allait en chaise à la comédie, et je la suivais à pied. MM. d'Albertas, père, frère et fils, nous croisent presque à la porte du spectacle. La rue est fort escarpée. Leur cocher s'arrête trop juste, et sa voiture retombe. Je l'avertis vivement de se porter en avant. Je n'avais pas le temps de faire des compliments; car la chaise de madame de Mirabeau était en danger. Le cocher ne tient compte de mon avis; sa roue tombe sur un des bâtons de la chaise déjà posée, et blesse un porteur. Par le plus grand et le plus singulier des bonheurs, je retire madame de Mirabeau sans accident de sa boîte. Tout cela se passa aussi vite que la pensée. J'avoue que la colère succéda en moi à la terreur. Je menaçai le cocher; et comme j'étais irrité, et très-irrité que ses maîtres m'en eussent laissé la peine, je répétai, en les voyant sur leur marche-pied, mon apostrophe à leur valet. La comédie finit sans que j'abordasse aucun d'Albertas, parce que je me méfiais de mon ressentiment. Le lendemain, madame la comtesse de Grasdubar, tante de madame de Mirabeau, me fit prier de passer chez elle. Je

la trouvai tout effrayée d'une visite qu'elle venait de recevoir du premier président. Il s'était plaint amèrement de ce que j'avais donné *à lui, à sa famille et à sa compagnie*, une épithète que les crocheteurs se donnent entre eux aux halles, quand ils se querellent. Sans sa considération pour vous, disait-il, il m'aurait poursuivi judiciairement. Vous voyez que j'avais une vaste carrière pour riposter, et même pour persiffler. Je me contentai de répondre en propres mots : « Ma chère tante, vous avez probablement mal entendu ; car j'ai vu hier et aujourd'hui M. le chevalier d'Albertas et son neveu, qui n'ont point la goutte, et ne m'ont fait aucune plainte. » Au reste, je crois que l'on persuadera difficilement à quelqu'un que j'aie apostrophé en pleine rue le parlement, parce que le cocher du premier président est un étourdi et un insolent. Je m'abstins de toute raillerie et de toute chaleur. Toute la ville me parla de cette aventure ; je répondis de même à toute la ville. Ce bruit tomba comme tant d'autres. Cependant il fut tel, que je puis dire qu'avec le moindre grain d'honneur et de délicatesse, MM. d'Albertas se seraient récusés dans le fait de mon interdiction. Voilà, mon père, quels furent mes torts avec eux. Je n'ai pas toujours été si circonspect, j'en conviens. Ils ont cherché à me susciter de mauvaises affaires et je m'en suis démêlé, non sans qualifier leurs procédés et dévoiler leur noirceur. Ils m'ont lancé des épigrammes ; et, comme il y a des temps où certaines personnes ne peuvent jamais avoir raison,

ils n'ont pas eu plus beau jeu en ce fait qu'en tout autre. Enfin ils se sont égayés sur ma naissance, en commentant un article de ce qu'on appelle en Provence le *mauvais livre*. Dans tous autres, je n'eusse vu qu'une calomnie, très-commune en ce pays; mais cela me parut une indicible insolence de la part de gens qui ont l'honneur de m'appartenir, et devraient savoir qu'ils n'ont apporté dans cette alliance qu'une assez mauvaise réputation et une roture fort connue, relevée, il est vrai, par quelques pendus. J'en ai vu les preuves, et si la tante de M. de Marignane ne fût entrée dans cette race, j'eusse peut-être été tenté de les morigéner un peu, en déposant à la chambre des comptes ces titres qui ne sont pas fort vieux. Quoi qu'il en soit, après un tel procédé, je ne les ménageai plus, et je mis le comble à leur haine. L'amitié, et, si j'ose le dire, l'estime de MM. de Castillon, de Cinq-Mars, de Saint-Vincent et de plusieurs autres personnes de cette espèce, me dédommageait avec usure des calomnies d'une cabale pour laquelle je ne déguisais peut-être point assez mon mépris.... Était-ce là de quoi me charger de tant de crimes dans votre esprit?..... Je reviens à mon interdiction, dans laquelle assurément MM. d'Albertas ne devaient point donner leurs voix, et que nuls autres de mes parents n'ont provoquée.

Vous n'ignorez pas que, depuis cette époque jusqu'à mon évasion de Joux, je n'ai point fait de dettes, ni petites ni grandes. Il me semble que c'était au moins un grand commencement de preuve

que j'avais pris la ferme résolution de m'arranger. Il y avait quelque mérite à ne point excéder les bornes d'une pension de mille écus, sur laquelle il fallait entretenir madame de Mirabeau, moi, mon fils, une femme de chambre, une cuisinière, un laquais. Mais je convenais avec moi-même qu'il ne fallait pas peu pour détruire les impressions qu'avaient dû vous donner mes dettes. Depuis cette époque je n'en ai plus fait qui ne fussent impérieusement et inévitablement forcées : vous le verrez bientôt. Mes torts à cet égard ne sont donc pas aggravés : il faut donc chercher une autre cause du sort que je subis. Jamais un dérangement pécuniaire, quelque excessif qu'il eût été, n'eût pu le mériter. D'une lettre d'exil, au donjon de Vincennes, il y a une distance immense. La première punition fut celle que vous crûtes devoir à mon inconduite. Elle a été excessive en fait d'argent, je le répète ; mais je répète aussi que j'y ai été fortement poussé ; que je me suis arrêté moi-même ; que mes fautes en ce genre n'ont porté aucun des caractères qui dénotent une irrémédiable prodigalité, et bien moins encore la moindre tache à mon honneur, à ma bonne foi. J'ajoute que la plus grande punition du dérangement est le dérangement même, que les angoisses dévorantes, les humiliations cruelles, les embarras toujours renaissants qui suivent nécessairement des dettes, et que, plus qu'un autre, j'ai éprouvés et sentis, m'eussent, plus qu'un siècle d'exil, appris à compter. Ce n'est donc point dans cette première partie de mes fautes

que je dois chercher les motifs de l'arrêt que vous avez prononcé contre moi. Passons à l'origine de ma détention.

Vous ne vous attendrez pas, mon père, que j'entre dans les inutiles détails de l'affaire de M. de Villeneuve. Vous ne doutez pas, vous ne pouvez douter que je ne m'y sois conduit avec honneur, valeur et droiture. S'il s'y est mêlé quelques grains d'imprudence, l'imprudence n'est point un crime. Vous savez que M. de Villeneuve est un vil et lâche coquin, et que tout le monde en pense ainsi. C'est vous qui avez écrit : « Laissons-là M. de Villeneuve « et son fumier. » C'est vous qui avez proféré ces mots, quand on vous remontrait la nécessité de poursuivre cette affaire : « On ne soupçonnera pas « plus mon fils que moi-même d'une lâcheté, dans « le pays où il sera connu. » C'est vous qui dîtes à madame de Mirabeau, que vous ne sollicitiez ma détention que pour vous donner le droit, en prévenant la punition du ministre, qui m'en devait une pour m'être absenté du lieu de mon exil, de solliciter plutôt ma grace. Vous savez que mon beau-père m'écrivit, après avoir lu un mémoire sur ce sujet, que le meilleur *écrit qui pouvait paraître pour ma défense, était la propre requête de M. de Villeneuve*. C'était dire assez ce qu'il pensait de ma conduite. Vous savez que tous les Villeneuve ont été les premiers à vanter mes procédés, et à couvrir d'infamie ceux de leur parent. Vous savez que le vieux marquis, devenu, en quelque sorte, chef de cette maison, m'écrivit : *Soyez persuadé, M. le comte*,

que je mettrai toujours une différence infinie entre un ami qui se conduit aussi bien que vous dans les occasions importantes, et un parent qui déshonorerait son nom, si la honte n'était personnelle. Vous savez que le comte, devenu son fils, fit les plus sanglants reproches à son cousin, et sollicita pour moi à Grasse. Vous savez que madame la comtesse de Vence, femme universellement respectée, fut mon avocate et mon conseil dans cette affaire; et que le marquis de Tourettes, qui porte le nom et les armes de Villeneuve, et jouit de l'estime de toute sa province, voulut être mon procureur dans cette procédure. Vous n'ignorez pas que j'ai été condamné par *contumace*, et sans avoir fourni aucune défense, à donner de l'argent à M. le baron de Villeneuve-Moans, parce que l'ordonnance enjoint au *battant de payer le battu;* « parce qu'on dédommage pécuniairement un laquais insolent que l'on régente, et qu'un gentilhomme, qui, par sa lâcheté, s'assimile à un laquais, doit être traité et dédommagé comme lui. » Telle a donc été la suite de ce décret de prise de corps rendu contre un homme de ma sorte, par un vassal de M. de Moans. Eh! quel autre eût osé le rendre dans une affaire de cette nature? Telle a été la suite d'une accusation *d'assassinat et de guet-à-pens*, que l'on n'a osé poursuivre qu'alors qu'on m'a su dans le pays étranger, et compromis dans une affaire tout autrement sérieuse..... Vous savez tout cela, mon père. Vous avez donc la certitude et la conviction que cette aventure malheureuse par l'éclat et par ses suites,

loin de me faire tort, ne pouvait que m'attirer l'estime et l'intérêt des honnêtes gens. Je ne puis croire que vous l'ayez travestie auprès du ministre. Vingt personnes me l'ont dit : encore une fois je ne le crois point. Le plus implacable, le plus noir, le plus perfide ennemi serait à peine capable d'un tel procédé..... Mais, mon père, voici ce que vous ne savez point, et ce que je puis prouver par le témoignage et les lettres originales de madame la comtesse de Vence et de M. de Tourettes.

Un homme comblé de mon amitié m'avait fait le plus sanglant et le dernier des outrages, accompagné d'une infernale duplicité. Un tendre attachement me liait à sa famille. Son père me demanda à deux genoux la vie de ce fils indigne, sa mère baigna mes mains de larmes. Je faillis mourir de honte de voir à mes pieds des cheveux gris. Je pardonnai ; je pardonnai sans réserve et sans retour. En vain, par d'insolentes provocations, par un défi formel, on chercha à me faire sortir de mes résolutions; je me dévorai moi-même. J'eus la gloire d'humilier le vice par le seul ascendant de l'honnêteté. Mon épée ne sortit point de son fourreau, et celle de mon vil agresseur tomba de ses mains. Depuis long-temps je négociais un mariage très-avantageux pour cet homme. Dans les circonstances que je viens de vous décrire, un incident imprévu renverse ce mariage presque arrêté. Le beau-père prétendu était mon ami. L'idée que la famille du jeune homme pourrait me soupçonner de l'avoir aliéné, déchire mon cœur. Je montai à cheval; je

courus à Tourettes. Je pressai, je priai, je conjurai. La négociation fut renouée, et réussit. Voilà le motif de mon voyage. La rencontre de M. de Villeneuve fut une vraie rencontre où il n'entra aucune préméditation, quoiqu'il fût bien dans mes projets de lui faire une visite....

Mon père, en vain la calomnie m'infecte de ses poisons, en vain le poids de mes chaînes abrégera ma vie : tant qu'il me restera un souffle, on ne m'ôtera pas le plaisir de penser qu'une action honnête et digne d'un homme très-vertueux est la cause immédiate de mes malheurs ; on ne m'ôtera point la consolation d'avoir été capable de servir mon pire ennemi, au moment où ne pas le servir était me venger. O mon père ! en vain on me chargera des plus noires imputations ; un homme qui peut se vanter du procédé que je viens de raconter, et que les détails rendraient mille fois plus touchant, n'est pas un homme sans honneur, un sujet gangrené qu'il faille retrancher du livre de vie.

Le voyage de Grasse, qui vous a paru, comme à beaucoup d'autres, comme à mes amis même, une étourderie très-forte, est donc un effort de la plus haute, j'ose dire, de la plus respectable générosité. N'importe ; vous l'ignoriez. J'étais sorti du lieu de mon exil sans permission ; vous pouviez difficilement m'excuser auprès du ministre, dès que cette irrégularité faisait éclat. Sans cela qu'eût-elle été ? J'étais entouré d'exilés parlementaires, qui couraient, de notoriété publique, les maisons de tous leurs amis..... Avançons, et voyons comment

je me suis conduit dans les forts où m'a jeté mon étoile.

Veuillez vous rappeler, mon père, quelle sévérité vous recommandâtes à M. d'Alègre ; quels moyens furent pris pour m'empêcher de recevoir aucune nouvelle, aucune consolation du dehors. Madame de Mirabeau était mon unique correspondante, et ne prit pas long-temps cette fatigue. J'avais laissé mon fils mourant à dix lieues de ma prison ; il fallait que j'écrivisse à cent cinquante pour en avoir des nouvelles. (Mon sort a beaucoup empiré dans tous les sens, car je n'ai plus aucun moyen de m'en procurer.) Ces procédés, qu'il me soit permis de le dire, étaient bien durs. Qu'avais-je donc fait pour les mériter ? J'avais défendu ma sœur. Mon père, souffrez une question, et que la réponse reste dans le fond de votre conscience ; peut-être en sera-t-elle remuée. Si M. de Villeneuve eût manqué à madame du Saillant, comme il manqua à madame de Cabris, si le ressentiment que j'aurais conçu de cet outrage eût eu les mêmes suites, m'auriez-vous traité avec tant de rigueur ? Mon père, je n'ai pas le droit de juger mes sœurs ; mais mon devoir est de les défendre et de les aimer.

Des méthodes si austères me confirmèrent plus que jamais dans l'idée où je n'étais que trop, que l'on était résolu de me pousser à ma perte. Cependant ce sentiment amer n'influa point sur ma conduite au château d'If. J'aurais pu n'y pas venir, si j'eusse voulu m'y soustraire à votre autorité. Un ami m'avait amené une chaise de poste ; il me pres-

sait de prendre cent louis, et de voler vers l'asile qu'il m'avait préparé. Je résistai à ses offres; je résistai à l'éloquente voix de la liberté. J'essuyai patiemment la brutalité des sbires qui m'arrêtèrent comme un coupeur de bourses. Je me laissai mener au château d'If. Ce n'était pas pour y perdre le fruit de ma soumission. Ma conduite y fut donc bonne, et très-bonne. J'eus toute la confiance du commandant, et je n'en abusai pas; toute son amitié, et il ne s'en repentit point : ses certificats, ses lettres en font preuve. Je sais qu'on vous a fait mille et mille histoires d'une cantinière; mais, de bonne foi, n'est-ce pas forger des crimes à un homme, que de lui en chercher de cette espèce? Il n'y avait qu'une femme au château d'If, qui eût figure de femme. J'avais vingt-six ans. C'est un furieux délit que d'avoir donné lieu de soupçonner qu'elle me paraissait jolie! A la fin de son bail, elle quitta son mari qui, deux ou trois fois, avait pensé la tuer, et avait été réprimandé de justice pour ce fait. Ce mari était un usurier connu de tout Marseille, échappé dix fois à la potence, et qui depuis pourrit dans une basse-fosse. Sa femme gagna la frontière. Je la recommandai, à Grasse, à M. de Briançon, qui se disait alors mon ami, et qui la garda. Le mari cria à l'enlèvement, au crime. Singulier enlèvement, où l'enleveur était en prison! crime bizarre, de procurer une condition à une malheureuse obligée de gagner sa vie! On vous écrit; on se plaint; on me déchire. Le commandant avait tout vu, tout surveillé. N'est-il pas la caution naturelle de ceux qui

sont dans son fort? caution très-respectable sans doute que M. d'Alègre, dont la vertu est unanimement révérée dans son pays; qu'il réponde pour moi. Ces détails si fastidieux pour un homme qui porte un grand intérêt dans son cœur, fatiguent ma plume, et sont bien inutiles à ma cause. J'étais sous les ordres de M. d'Alègre; je ne pouvais rien entreprendre au-dehors que de son aveu; au-dedans il était content: tout le monde devait l'être.

Cet homme estimable, franc et généreux, comme un digne militaire, bon pour tous ceux qui dépendent de lui, comme un exellent père, vous avait déplu depuis le moment où il avait dit du bien de moi. Il sollicite ma liberté (vous aviez promis que je l'aurais à son premier mot); vous le croyez séduit, corrompu, trompé; car c'est une idée dont vous ne pouvez vous défendre, mon père, que de croire gagnés par moi tous ceux qui ne me voient pas aussi en noir que vous. Il vous *séduira;* telle est votre formule. Mais ces trois mots ne veulent-ils pas dire: Prenez-garde; si vous n'êtes point prévenu, vous ne le trouverez pas aussi scélérat que je me le figure? Mon père, en quoi donc suis-je si fin, si délié, moi que tant de gens ont trompé comme un enfant; moi qui n'ai jamais pu me préserver des piéges que m'ont tendus les plus sots êtres que la nature ait fabriqués, parce qu'il m'est impossible de deviner une perfidie? Je sais bien que je ne suis pas bête: votre fils ne saurait l'être. Hélas! on a tant parlé de mon esprit, pour me rendre plus odieux, pour me perdre plus sûrement! Il faut donc que je

me reconnaisse cette dangereuse qualité : mais, en vérité, de tous ceux qui la possèdent, je suis le plus simple et le moins subtil. Ne me croyez donc pas un si redoutable enchanteur. Vous savez bien que je ne suis ni hypocrite, ni même assez circonspect. Mes défauts sont donc très-saillants ; et, quand vous prenez encore la peine de les indiquer, comme vous le faites toujours à ceux à la garde desquels je suis confié, vous pouvez être assuré que si je ne leur parais pas un monstre, il faut que je ne le sois point. Je ne comprends pas comment vous voulez que je sois le seul homme du monde dont le caractère ne soit pas mélangé de mal et de bien, ou que l'on n'aperçoive jamais que celui-là.

Pressé par les instances de M. d'Alègre et de M. de Rochechouart, vous accordez, non pas ma liberté, mais ma transfération. Ce n'est assurément point cela qu'ils vous avaient demandé. Vous m'envoyez dans un fort sur la frontière. L'idée me vint que vous vouliez me porter à une évasion, et j'en gémis. La suite a changé en certitude ce soupçon, que je vous avoue avec autant de naïveté que tout le reste. Voici les raisons pour lesquelles je le conçus.

Vous m'écriviez, par l'officier de maréchaussée, une lettre foudroyante qu'assurément je ne méritais pas. Car enfin pourquoi étais-je dans un fort? En vérité, mon père, je n'étais plus un enfant ; je commençais à savoir ma langue, à apprécier les choses et les mots ; je ne me croyais ni ne pouvais me croire criminel. Pourquoi donc cette véhé-

mente diatribe? encore était-ce la première dont vous m'eussiez honoré depuis ma détention. La seule fois que j'avais osé vous écrire, le commandant avait reçu des reproches de vous. *L'ordre du roi ne vous exceptait pas;* c'étaient vos termes. Quoi! mon père, l'ordre du roi, sollicité par vous, obtenu par vous, ne vous exceptait pas de ceux à qui il m'était défendu d'écrire! Louis XIV était bien despote, mon père. Un de ses ministres mit à l'écart, sans le lire, le placet d'un exilé, des sollicitations duquel il était importuné. Quoi! lui dit le monarque, vous refusez à cet infortuné de lire son excuse! J'avais enduré sans peine le silence que vous gardiez sur mon affaire, tant que mes juges naturels étaient destitués; car j'aurais été très-fâché de plaider aux tribunaux dont je ne reconnaissais pas la légitimité. On me mandait de votre part d'attendre, et je m'expliquai facilement la nécessité de ce délai. Mais, au moment du rétablissement de la vraie magistrature, vous m'éloignez de la province où j'avais un procès qui ne pouvait s'accommoder: car on ne transige point avec l'honneur. Que voulait dire cela? Ce décret n'était-il pas un prétexte commode pour éterniser ma détention, et éluder mes demandes? huit mois de prison n'avaient-ils pas expié une irrégularité légère? Vous, aviez-vous besoin d'un grand crédit pour obtenir ma liberté? il ne vous fallait que demander; pourquoi donc cette prolongation de prison? Vous ne parliez point encore de mes créanciers, et, si vous en eussiez parlé alors, j'aurais répondu comme j'ai fait depuis:

ne les avais-je pas, ces créanciers, avant ma détention? la considération de mes dettes y a-t-elle influé pour quelque chose?

Les idées les plus sombres m'assaillirent; et, en vérité, je ne me forgeais pas des monstres pour les combattre. Vous venez de voir ce que je pensais de vos dispositions. Pour m'achever, madame de Mirabeau ne m'écrivait plus. Déjà elle me traitait comme un homme qui lui était devenu étranger. Déjà les menées des personnes dont je devais attendre secours et défense se dévoilaient à mes yeux. J'étais beaucoup mieux informé que je n'aurais voulu de ce qui se passait à Paris. Je voyais que certaines gens m'avaient trop offensé pour ne pas me haïr; que, loin de travailler à mes affaires, l'on ne cherchait qu'à capter à mes dépens votre suffrage, et à s'en faire, à tout événement, un appui contre moi; qu'en un mot, on désertait ma cause, on me calomniait lâchement, qu'on s'élevait sur mes ruines.... Je pardonne.... oui, je me sens capable de pardonner à ceux qui ont encouragé cette conduite, comme à ceux qui l'ont tenue: à ceux qui ont séparé ce que le ciel et les hommes avaient joint; qui ont persuadé à une femme jeune et pusillanime, que quelque chose au monde pouvait lui donner le droit de négliger les intérêts de son époux; que quelque devoir pouvait entrer en parallèle avec celui de le défendre, de lui obéir, de le suivre. Ils ont tâché de détruire mon bonheur: ils ont causé ma ruine, et celle d'un être bien plus à plaindre que moi, né pour la vertu, qui n'eut d'autre crime

que l'amour, si l'amour peut être un crime. Ils m'ont séparé à jamais de la mère de mon fils, et peut-être de ce fils dont je pressai les lèvres agonisantes avec un serrement de cœur qui m'annonçait que je ne le verrais plus. Encore une fois, je leur pardonne; mais s'ils croient à un Dieu vengeur et rémunérateur, ils doivent trembler.

O mon père! rappelez votre mémoire, et décidez si j'étais bien informé. Vous m'avez, dans cette occasion, comme dans presque toutes les autres, condamné sans m'avoir entendu. Cependant aviez-vous étudié ma conduite domestique avec cette *jeune personne aussi aimable et aussi estimable que malheureuse* (c'est ainsi que vous la désigniez dans un mémoire dont le but semble être de me déshonorer)? aviez-vous approfondi mon intérieur? écoutiez-vous les deux parties? aviez-vous assez suivi mes démarches à cet égard pour en pénétrer les motifs? n'étiez-vous point assez prudent pour deviner qu'il est des choses sur lesquelles un homme délicat garde le silence, et que, de deux époux, celui qui parle le premier a communément tort? l'expérience ne vous avait-elle point appris que la naïveté feinte est l'arme la plus commune de l'autre sexe? Il n'est pas nécessaire de partager deux ans le lit d'une femme pour la connaître à fond, mon père. Ainsi vous pouviez soupçonner que, si je témoignais quelques craintes, ce n'était pas tout-à-fait sans raison. C'est précisément parce que ceux dont je n'avais dit que du bien jusqu'alors cherchaient à vous prévenir sur les plaintes que je pouvais former, que

vous deviez penser qu'ils avaient quelque intérêt à prendre les devants.... Mon père, ce n'est que peu à peu, et forcés par le temps, que l'honnêteté la plus pure et le vice consommé viendront à se déclarer. La nature des circonstances et le contraste des caractères concourent également à l'illusion. Vous êtes si éclairé! ne devriez-vous donc pas laisser le peuple de tous les états juger par les événements? ne devriez-vous pas vous rappeler que le contraire des bruits qui courent des personnes et des choses, est bien souvent la vérité?.... Mais mon cœur déborde: je rentre dans les bornes que je me suis prescrites.

Vous comprenez que la nouvelle de ma transférationme jeta dans une inconcevable perplexité. Je ne savais quel parti prendre. M. Veyrier, chargé de me conduire, me demanda ma parole de ne point me sauver. Je lui répondis que les prisonniers de guerre donnaient des paroles; mais que je n'avais jamais ouï dire que l'on en exigeât des prisonniers d'état. Cette réponse l'embarrassa sans doute. On lui avait recommandé de me cacher l'endroit où je devais aller: j'en étais instruit d'ailleurs; mais je voulais en être sûr et voir les ordres. Il me les montra. Je sus donc que j'allais être relégué parmi les ours du mont Jura, et que je serais commandé par un homme que vous ne connaissiez même pas. Le voisinage de la Suisse me parut donc votre seul motif. Si j'eusse su que M. du Saillant était en route pour la Provence, j'aurais compris encore qu'il fallait lui éviter ou l'embarras de me voir, ou l'indé-

cence de ne me voir pas. Je n'aperçus devant moi qu'un abyme sans fond. Vous aviez bien voulu me mander que vous m'envoyiez dans un nouveau château pour améliorer mon sort. Mais quelle manière de l'améliorer que de me tirer d'un pays où j'avais des amis, pour m'envoyer au milieu des frimas et des neiges; de m'ôter à un commandant qui me traitait en frère, pour me livrer à un inconnu! Je me roidis contre mes répugnances et mes pressentiments; je suivis paisiblement mon conducteur qui n'avait aucune escorte. Je portais des pistolets; il n'en avait point: je traversai ainsi le royaume. Vous savez quel compte il a rendu de ma conduite, et vous voyez que j'étais résolu de tenter encore de vous toucher par ma résignation.

Les premiers temps de mon séjour furent assez pénibles. M. de Saint-Mauris, qui est le plus faux des hommes, se déguisait bien, et n'avait encore aucun intérêt à me vexer; mais il y avait de grandes dispositions; car, à la plus dégoûtante vanité, il unit une malignité virulente. Je suis forcé de le dire, et je le dis. Je sais qu'il se prétend parent d'un ministre puissant; mais je pense que ce ministre n'est pas capable d'épouser les querelles de ce misérable mortel, également double, perfide et vindicatif. Quoi qu'il en soit, je ne déguiserai point la vérité, parce que je m'aime mieux que M. de Saint-Mauris. Permettez-moi d'entrer dans ces détails : c'est ici le moment décisif de ma vie; c'est ici la partie importante de ma cause, non comme ce qui m'a le plus nui, mais comme le prétexte le

plus spécieux dont on puisse se servir pour m'opprimer.

Le séjour de Joux ne serait pas supportable, sans le voisinage de Pontarlier. C'est un véritable nid de hiboux, égayé par quelques invalides. Il était assez naturel que je désirasse d'aller à la ville pour y voir des humains : cela m'avait été formellement promis ; mais M. de Saint-Mauris avait des raisons de m'éloigner de Pontarlier, et voici ces raisons :

D'abord il était le bel-esprit renommé, et il ne se souciait pas d'y introduire un autre homme qui eût le sens commun. Cette circonstance paraît bien frivole; vous ne sauriez croire de quel poids elle était sur lui : mais ce n'est rien en comparaison de ce qui suit. Le marquis de Monnier, depuis la suppression de la chambre des comptes de Dôle, dont il était premier président, s'était retiré à Pontarlier, avec la jeune femme qu'il avait épousée pour se venger de sa fille, mariée malgré lui, comme vous savez, à M. de Valdhaon, par arrêt du parlement. M. de Saint-Mauris avait assuré madame de Monnier, *qu'il était fort amoureux d'elle, et qu'il lui convenait d'autant mieux, qu'étant ami de M. de Monnier, sa réputation et son repos domestique n'avaient rien à craindre de ses empressements.* Telles furent les expressions honnêtes et délicates de sa déclaration. Madame de Monnier, qui a infiniment plus d'esprit et d'honneur qu'il n'en faut pour persiffler et mépriser des milliers de Saint-Mauris, l'assura qu'il était indigne d'un honnête homme de re-

garder la confiance d'un ami comme une facilité et un attrait de plus pour le tromper, et que cette façon de penser seule lui inspirerait de l'horreur pour celui qui en était capable, fût-il à ses yeux le plus beau des hommes; ce que M. de Saint-Mauris n'était pas : car il n'est jamais si difforme qu'alors qu'il s'attendrit. Il est aisé de croire que de telles douceurs, fréquemment répétées et continuellement soutenues, blessèrent son amour propre. Il en vint à honorer madame de Monnier de sa haine, et elle la supporta mieux que sa tendresse. Mais la haine des méchants n'est jamais stérile. Je n'avais guère que quarante ou quarante-cinq ans de moins que M. de Saint-Mauris; et si j'étais presque aussi laid que lui, j'étais du moins plus honnête homme. Il craignit que je ne fusse heureux : voilà le premier motif de ses refus à mon égard, quelque explication qu'il leur ait donnée; car enfin je pouvais supporter, sans en être étourdi, le tumulte de Pontarlier, qui n'est qu'un grand village. Il m'éloigna donc très-despotiquement, et j'y souscrivis.

Les fêtes du sacre arrivèrent. M. de Saint-Mauris jouait un grand rôle dans la banlieue. Il me voulut pour témoin de sa gloire, et je dus à sa vanité la permission de venir à Pontarlier. Je fus accueilli avec toutes sortes de bontés dans la maison de madame de Monnier. C'était la seule du pays où je pusse décemment me lier, et c'était la seule dont M. de Saint-Mauris voulût m'écarter. Ses intrigues à cet égard me perdraient trop de temps à raconter. Il partit enfin, et fit une longue absence. Je ne

plus croire qu'il me faille m'excuser d'avoir aimé ce qui était aimable. Quel homme voit-on se montrer sévère pour une passion qui, plus ou moins énergique, est celle de tous les humains? Je dois le dire cependant; je me craignis moi-même dès la première émotion. J'étais très-malheureux, et le malheur double la sensibilité. On me témoignait de l'intérêt : on me développait tous les charmes qui peuvent me séduire fortement, ceux d'une ame généreuse et d'un esprit agréable. Je cherchais un consolateur. Eh! quel consolateur plus délicieux que l'amour? Jusque-là je n'avais connu qu'un commerce de galanterie, qui n'est point l'amour, qui n'est que le mensonge de l'amour. Oh! la froide passion, auprès de celle qui commençait à m'embraser! Mon père, j'ai les qualités et les défauts de mon tempérament : s'il me rend excessivement vif et même fougueux, il forme le cœur de feu qui alimente mon inexprimable tendresse. Ce n'était plus cette forte invitation de la nature, fondée sur les délices attachées aux plaisirs des sens, qui m'entraînait; ce n'était pas même le désir de plaire à un juge d'un goût exquis qui m'excitait; je sentais trop pour avoir de l'amour propre. La convenance, l'uniformité des goûts, le besoin d'une société intime, d'une confidente que l'on maîtrise presque toujours plus que l'on n'en est maîtrisé, n'entraient presque point dans mes vues. De plus puissants attraits avaient remué mon cœur. Je trouvais une femme qui, bien différente de moi, a toutes les vertus de son tempérament, et aucun de ses défauts.

Elle est douce, et n'est ni tiède ni nonchalante, comme tous les naturels doux; elle est sensible, et n'est point facile; elle est bienfaisante, et sa bienfaisance n'exclut ni le discernement ni la fermeté... Hélas! toutes ses vertus sont à elle; toutes ses fautes sont à moi... Je la trouvai, cette femme adorable et toute aimante, et elle réunit les rayons épars de ma brûlante sensibilité. Je la trouvai; et mon cœur impérieusement entraîné fut fixé, fixé pour jamais. Mille femmes sont plus jolies qu'elle, mille plus brillantes, quoique aucune n'ait plus d'esprit naturel et acquis. Mais elle est si timide et si réservée, qu'il faut la connaître pour deviner la moitié des trésors qu'elle recèle. Je l'observai dans toutes les circonstances; je l'étudiai profondément. Je m'arrêtai trop à cette contemplation délicieuse. Je sus ce qu'était son ame, cette ame formée des mains de la nature, dans un moment de magnificence... Si c'est un crime de n'avoir pu résister à une séduction si puissante, ce ne fut pas le crime de ma volonté. J'envisageai d'abord avec effroi le trouble intérieur qui fermentait dans mon sein. Je tentai de me faire une égide de mes devoirs. Insensé que j'étais! commande-t-on à une telle passion? Enfin je le tentai : je vous demandai madame de Mirabeau. Je sentais que ce frein me devenait nécessaire, parce que le respect humain m'aurait peut-être retenu. Assurément du moins madame de Monnier n'eût pas troublé le repos d'une épouse; et, bien différente de ces femmes qui, n'aimant aucun homme, sont rivales de tout leur sexe, elle

n'eût jamais partagé avec qui que ce fût un amant. Faut-il tout dire? oui, il le faut, dussé-je m'accuser. Ce fut elle qui, conservant plus long-temps que moi sa raison, voulut élever une barrière entre nous : ce fut elle qui plaida sa cause, qui me dit que je lui devais indulgence et tendresse; que chacun avait des torts; que chacun devait se rapprocher; qu'elle recevrait de ses mains le don de mon cœur, et serait notre plus tendre amie..... Femme angélique! j'ai mal suivi vos leçons, et vous n'avez pas assez craint le danger. Mon père, vous me refusâtes celle qui portait mon nom, et je cédai à l'amour; je lui cédai même avec joie. Ses philtres m'avaient enivré. Votre refus, je l'avoue, me causa une satisfaction secrète. L'amour est un si dangereux sophiste !

Jusque-là, cependant, je ne faisais aucun mal; j'avais acquis bien chèrement, je vous jure, le droit de disposer de mon cœur. Sans doute madame de Monnier se devait à l'homme dont elle partageait le nom et la fortune (les récriminations ne sont les armes que des ingrats); mais on peut proportionner la reconnaissance au bienfait. Qu'elle procurât à M. de Monnier une vieillesse douce et sereine, qu'elle soignât sa santé, qu'elle l'aidât dans l'administration de ses affaires, n'était-elle pas acquittée envers lui? quelle prétention, quel droit pouvait-il avoir sur des jouissances, dans tous les temps hors de sa portée? devait-il être auprès d'elle à la fois vil eunuque et sultan impuissant? Si l'amour propre en lui, comme en presque tous les autres hommes,

avait survécu aux sens, on pouvait ménager son orgueil sans être victime de sa tyrannie. Voilà ce que je me dis, voilà ce que l'irrésistible voix de l'amour persuada pour moi. Sans doute ce ne sont point les principes d'un casuiste; mais sans doute aussi ils ne sont pas contraires à la morale. J'aimai donc, et je fus aimé sans remords.

M. de Saint-Mauris le vit, et démêla bientôt l'intelligence qui était entre madame de Monnier et moi. Ses regards courroucés m'annoncèrent son ressentiment, et bientôt ses épigrammes l'exhalèrent. Je le ménageai avec plus de soin que je n'en attendais de mon caractère incapable de déguisement. Mais on n'apaise pas la vanité blessée. M. de Saint-Mauris se réservait pour la vengeance, et la préparait avec soin. Il était encore animé par une fille pour laquelle il avait autant de confiance que d'attachement. Cette créature s'était efforcée, assez publiquement, de m'associer à toute la ville dans l'honneur de ses bonnes graces : ma froideur, qui n'était pas du respect, l'irrita, et elle jura de me punir de mon ingratitude. Ce digne couple chercha à exciter contre madame de Monnier les rumeurs de la ville, le zèle des prêtres et autres écrivains de lettres anonymes, sans pouvoir y réussir. Dans ces circonstances, une funeste méprise, ou la ridicule inquiétude d'un marchand de Pontarlier, fit tomber entre les mains de M. de Saint-Mauris, un billet à ordre souscrit de moi. Vous savez, mon père, que, dans les neuf mois que j'ai passés à Pontarlier, je n'ai reçu que cent écus de vous.

Vous savez que j'y étais arrivé avec un habit de camelot, et que j'y trouvai de la neige le 25 mai. Je me fis vêtir, et par nécessité, et sur la parole que m'avait donnée M. de Saint-Mauris, que ces avances trop fortes pour être supportées par une pension annuelle de douze cents livres (c'est à quoi j'étais réduit depuis ma détention), me seraient payées à part. Vous savez qu'à sa prière je travaillais à un ouvrage sur les salines de la Franche-Comté, qui avait nécessité quelques voyages, des recherches et des faux frais, dont il me promit d'obtenir le remboursement. Je n'avais pas vécu, je ne m'étais point habillé, je n'avais point travaillé avec rien. Mon billet parut cependant un crime à M. de Saint-Mauris, et lui fournit l'occasion d'une persécution ardente. Cette méchanceté n'avait point de nom; car il n'était question que de quinze cents livres, et l'on me les avait offertes d'un manuscrit[1] qui, dans peu de mois, devait voir le jour. Si je n'eusse point eu de ressources, je n'aurais sûrement pas rougi d'employer celle-là : il n'est point de propriété plus légitime que ses écrits; et il vaut mieux gagner son nécessaire que de le devoir. A la vérité, mon engagement avait été contracté à Neufchâtel. Mais c'était de l'aveu de M. de Saint-Mauris, que j'avais voyagé en Suisse. N'importe : il vous écrivit à sa manière sur ce sujet, sans m'en dire un mot. Je sus par quelqu'un, qui voyait toutes ses lettres et était le dépositaire de ses secrets, qu'il n'attendait que votre réponse pour me

[1] L'*Essai sur le despotisme*.

consigner au château. J'allai droit à lui, non que j'espérasse le ramener, je le connaissais trop bien; mais je comptais le mettre dans son tort et le contraindre à vous écrire la vérité. M. de Saint-Mauris fut surpris d'abord de voir sa mine éventée; mais il se remit bientôt et feignit le ressentiment le plus violent *d'un procédé inouï*, disait-il, *qu'il assurait le compromettre essentiellement.* Ce prétexte grossier n'avait pas la moindre vraisemblance. Le billet n'était point à son échéance; on ne refusait pas de le payer : le ministre n'avait reçu aucune plainte : tous mes voyages avaient été autorisés. Les sottes exagérations de M. de Saint-Mauris ne m'en imposaient point; je les réduisis facilement à l'absurde. Mais un homme qui a l'autorité en main a raison quand il veut; il n'a qu'à s'obstiner dans son opinion.

Au reste, M. de Saint-Mauris ne put se contenir assez pour dissimuler le véritable sujet de son animosité, et l'insolence de ses propos rendit cette explication fort orageuse. Il me dit que *ma conduite était détestable en tous points; que mes amours scandalisaient toute la ville, et qu'une coquette, telle que madame de Monnier, me perdrait infailliblement.* Assurément personne dans l'univers n'a le droit de traiter ainsi une femme qui n'a fait éclater que trop de preuves de dévouement et de tendresse pour son amant; mais ce méprisable calomniateur devait, plus qu'un autre, la respecter, puisqu'il n'avait pu la séduire. Je n'entendis pas de sang froid outrager ce que j'aimais, et je ne l'entendrai jamais. Je répondis nettement à M. de Saint-Mauris, que

madame de Monnier n'avait aucun rapport à l'affaire dont il était question ; qu'elle était fort au-dessus de ses caquets ou indécents ou calomnieux; que ceux qui déclamaient le plus fortement contre elle, et ameutaient les autres, étaient trop intéressés à s'en plaindre pour que leur témoignage fût de quelque valeur; que le roi, en lui confiant ma garde, ne lui avait donné aucune inspection sur ce qu'il lui plaisait d'appeler *mes amours;* et que je le priais instamment de vouloir bien s'abstenir de toutes personnalités qui ne pourraient que me blesser fortement quand j'en serais l'objet ou la cause. M. de Saint-Mauris repartit avec emportement et brutalité : je sentis mon sang bouillonner. Mais cet homme avait l'autorité du roi, et cet homme était plus que sexagénaire. Je m'enfuis donc avec précipitation; et, revenu chez moi, je sondai l'abyme sur les bords duquel j'étais enfin arrivé.

Quel orage je voyais prêt à fondre sur moi! Je connaissais toute la dureté de M. de Saint-Mauris, qui paraissait vraiment dans un accès de rage; je savais que votre sévérité, aiguisée par ce fatal mot *dettes*, ne me laissait aucune ressource contre ce commandant farouche. Je frémissais de colère en pensant quelles injures il m'avait fallu dévorer; je frémissais d'inquiétude, en envisageant celles qu'il me faudrait endurer encore. J'apercevais d'un coup d'œil tous les dangers que je courais sous les ordres d'un homme intraitable et d'un rival irrité. Je ne pouvais me résoudre à une séparation si douloureuse, que l'idée seule en déchirait mon cœur....

De cette agitation convulsive; il sortit une résolution peut-être barbare, et cependant magnanime.

Voici l'époque de la plus grande faute que j'aie faite en ma vie, et qui, probablement, a fixé mon destin dans un océan d'infortunes; et cependant jamais je ne fus plus près d'être digne de vous. Il faut l'avouer, cette faute: je ne prétends point l'affaiblir; je veux seulement en développer la cause et les motifs. Avant de la commettre, je me livrai le plus terrible combat. Jamais personne, pas même celle qui lit dans mon cœur comme moi-même, n'a su la démarche que je fis alors. J'écrivis à votre belle-fille la lettre la plus forte, la plus pressante, la plus étincelante de l'éloquence du moment, de la chose, pour l'engager à s'associer à mon sort, comme toutes les lois divines et humaines le lui ordonnaient. Je lui offris de nous retirer en Suisse, où nous vivrions de notre revenu, et même sans secours, s'il fallait, parce que mon travail me donnait les moyens d'y suppléer, une fois que j'y étais connu. (Fauche, libraire du roi de Prusse, m'eût donné mille écus de fixe par année.) Si elle y eût consenti, j'atteste l'honneur que j'aurais rompu mes liens, eussé-je dû en mourir de douleur. J'aurais oublié tout, excepté les engagements qui m'unissaient à madame de Mirabeau; j'aurais travaillé avec ardeur pour les besoins de ma subsistance; je me serais vu sans étonnement le stipendié d'un libraire. Jamais l'amour de la liberté et l'amitié conjugale n'eussent remporté une plus belle victoire, et cette victoire était possible. Peut-

être ma passion n'était-elle pas parvenue au dernier degré du délire, et du moins je n'étais pas encore enchaîné par les plus sacrés des liens, ceux d'une équitable reconnaissance. Mais cette proposition était trop élevée pour son ame : j'avais tort de chercher des fruits sur un arbre qui ne portait que des fleurs. Je reçus quelques lignes glacées, où l'on m'insinuait avec douceur que j'étais *fou*.... O contraste trop frappant! vous m'avez perdu. D'un côté, tant de courage, de dévouement et d'amour! et de l'autre...! Je me livrai à ma tendresse, par impuissance de m'y dérober. Mon amie, vraiment désespérée, était capable de tout en ce moment, excepté de me quitter..... Femme unique entre toutes! elle s'imputait tous mes maux, tandis que j'ourdissais tous les siens.... Ah! qu'une telle ivresse est touchante et contagieuse! je conservai ma raison mieux qu'elle, et cependant j'en conservai bien peu. Déchiré par ses larmes et par mes regrets, bouillant d'amour et d'indignation, obligé de choisir entre les plus grands maux, je préférai ceux qui m'offraient des compensations. Les illusions se jetèrent en foule au-devant de moi; ma passion m'égarant, pour obéir à l'amour, je me décidai à me cacher à Pontarlier, pour rester auprès de madame de Monnier, sans songer ou sans m'arrêter aux dangers auxquels je l'exposais....

Mon père, voilà mon crime, voilà mon crime unique; tout le reste fut forcé, fut de *devoir*. J'eusse été un prodige de lâcheté, un monstre d'ingratitude, si je ne l'eusse pas fait : vous en ju-

gerez bientôt; mais ce crime était celui de l'amour; car enfin, je me vouai à la vie la plus ennuyeuse, la plus triste, et en même temps la plus périlleuse, pour ne pas quitter mon amie. Si je ne l'eusse point aimée tendrement, qui me retenait? Dix-huit mois de prison avaient lassé ma patience; je voyais très-clairement que je ne devais point espérer une réconciliation avec vous. J'étais sur la frontière, certain de trouver dans les pays étrangers, pourvu que j'y allasse seul, des avantages que ma jeunesse, ma naissance et mon épée pouvaient me procurer. Tant d'aventuriers y réussissent avec de moindres avances! J'aurais laissé gronder loin de moi la foudre, sans craindre qu'elle m'atteignît; et je serais revenu dans ma patrie quand vos regards auraient été moins courroucés, quand j'aurais eu le droit de regarder mes fautes précédentes comme expiées, quand j'aurais pu mettre à vos pieds l'hommage d'une bonne conduite, et des grades qu'elle m'eût procurés. Je vis tout cela, et je le vis inutilement. Le bon sens, l'esprit même que montre un homme dans le raisonnement, est une très-mauvaise caution de la sagesse de sa conduite. L'entendement peut faire voir les choses; mais la passion dominante se joint à l'entendement pour faire agir, et a toujours beaucoup plus d'influence que son associé. Je restai donc: mais si je restai, ce fut un sacrifice que j'offris tout entier à l'amour; et, je le répète, de telles fautes méritent bien des droits à l'indulgence, et à la pitié des cœurs sensibles.

Cependant je n'avais point encore perdu tout espoir de trouver une issue au labyrinthe où j'étais engagé. Je vous écrivis, je vous fis écrire. Vous sentîtes que la lettre du procureur du roi de Pontarlier vous était adressée à ma prière. Je m'aperçus aisément que votre réponse m'était destinée; elle contenait un foudroyant arrêt. « Aucun pays « du monde, disiez-vous, ne m'était aussi étran- « ger que ma patrie; je devais la fuir pour jamais; « chargé d'un décret de prise de corps, deux fois « réfractaire aux ordres du roi, poursuivi par mes « créanciers, il ne me restait point d'autres res- « sources. » Que devins-je à la lecture de cette fatale lettre? Je ne le dirai pas, mon père; car vous prétendez que je déguise *des attaques d'épilepsie en évanouissements*... Il était donc bien vrai que vous prononciez l'arrêt de mon bannissement, et sur les plus frivoles prétextes! Vous alléguiez un décret de prise de corps, comme si ce décret eût été à ma honte! comme si l'affaire de M. de Villeneuve n'eût pas été finie depuis long-temps, si vous eussiez daigné la poursuivre, ou seulement la laisser juger! Vous parliez de mes créanciers, comme s'ils n'étaient point antérieurs à ma détention, et qu'il eût été impossible de les contenter! Vous m'accusiez d'une double désobéissance aux ordres du roi, comme si un prisonnier qui s'évade pouvait être taxé de désobéissance! comme si un homme qui est gardé était à sa propre garde! comme si une évasion était un crime de lèse-majesté!.... Vos vues, vos intentions s'éclaircissaient enfin; votre haine

se montrait sans déguisement et sans détour; vous me repoussiez de votre sein, de ma famille, de ma patrie; vous vouliez dissoudre, autant qu'il était en vous, les liens naturels et sociaux qui m'attachaient à la France. L'anathème était formel, et d'autant plus terrible que vous ne daigniez pas même vous irriter. Des cachots et des chaînes auraient moins frappé mon imagination et navré mon cœur... O mon père! avais-je donc mérité d'être chassé de ma famille et de ma patrie? J'eusse pu me résoudre à les quitter; mais en être banni, et banni par vous!... Cette horrible proscription, votre cœur a-t-il pu la prononcer?... Mon désespoir était tel qu'il m'ôtait jusqu'à la faculté de penser. Je ne formai point de plan, je n'embrassai aucune résolution. Il me restait une amie, une seule amie, et mes pertes redoublées augmentaient infiniment le prix de ce trésor; je me livrai sans réserve à tous les prestiges de l'amour: il essuya mes larmes; il enivra ma raison déjà trop affaiblie. Je m'étonnai moi-même de l'énergie de ma passion; mais je ne tins plus à la vie que par elle; elle devint l'unique fin de mon être.

Cependant M. de Saint-Mauris faisait agir tous ses espions; il me soupçonnait à Pontarlier; et c'était assez pour cet infatigable ennemi de savoir où allait habituellement madame de Monnier, pour m'y croire: mais, soit qu'il n'eût pas obtenu aussi facilement qu'il l'espérait, des ordres supérieurs pour me chercher chez les particuliers, soit qu'ils ne servissent pas assez rapidement sa haine,

il recourut à une vengeance plus sûre, qui enveloppa également mon amie et moi. Il détacha près du mari quelques-uns de ses émissaires. Un curé, qui a l'ame et l'esprit le plus prêtre qui fut jamais, courut chez M. de Monnier, et lui apprit, sans préambule, ce qu'il avait paru jusque-là vouloir ignorer. Sa confiance était telle qu'il m'avait soigneusement attiré chez lui, et même offert une retraite dans sa maison, que je n'étais sûrement pas capable d'accepter, dans les termes où je me trouvais avec madame de Monnier. Ce fut devant ses femmes que l'impudent délateur osa l'accuser, et que M. de Monnier ne rougit pas de l'accueillir. Ce pieux mortel, qui avait eu l'indignité de dire cent fois à sa femme qu'il *désirait* ardemment un fils, dût le Saint-Esprit le lui procurer; cet homme dissimulé par nature, qui affectait de la sécurité par amour propre, peut-être aussi par des motifs plus vils; qui ne sortait de ce bourbier que par des accès de frénésie; qui, après avoir fait déposer, une fois dans sa vie, au greffe la culotte de l'amant de sa fille, trouvée sous son chevet, et dissipé cent mille écus pour faire pendre son beau-fils, termine sa carrière par une poursuite en adultère contre sa femme; cet homme qui, priant Dieu à chaque heure, et répandant avec profusion des aumônes, laisse, à la lettre, mourir de faim ses sœurs; cet homme enfin, comme la plupart des dévots, ami de Dieu et ennemi de tout le monde, sentit sa conscience remuer, au moment où un prêtre l'interpella. Que fit-il? il ne dit pas un mot à sa

femme, mais il assembla tous ses gens, invoqua pathétiquement leur probité, et mit leur maîtresse sous leur tutelle. Je sais qu'il y a des folies si insensées, qu'elles en sont incroyables; mais celle-là, et beaucoup d'autres infiniment plus fortes, ne sont que trop publiques. Madame de Monnier sentit comme elle le devait un tel procédé, dont l'éclat fut aussi grand qu'il pouvait l'être; elle demanda aussitôt à se retirer, au moins pour quelque temps, dans sa famille, et il fallut bien que M. de Monnier y consentît. Je conviens que ce fut moi qui lui donnai ce conseil, si funeste par ses suites; et je soutiens qu'il était sage et décent; mais il n'était ni l'un ni l'autre que j'allasse me cacher dans la ville où elle se retirait, et je le fis. J'espérais le plus grand *incognito*, grace à la profonde solitude que j'observerais. Les principes, la dévotion, la vigilance de madame de Ruffei, mère de madame de Monnier, étaient si connus, que notre dessein n'était pas soupçonnable. D'ailleurs, il était vraiment impossible que mon amie restât avec sûreté à Pontarlier, grace au déchaînement de M. de Saint-Mauris, et à la ligue des dévots. Elle alla donc à Dijon, et je m'y retirai bientôt après. Immédiatement à la suite de mon départ, M. de Saint-Mauris suscita contre madame de Monnier tout ce que lui suggéra la plus infernale méchanceté. Ses agents, qui ne me craignaient plus, remplirent ses intentions avec zèle; placards, lettres anonymes, affiches, estampes, accusations directes, manœuvres de prêtres, tout fut mis en œuvre, et

couronné par des dépositions de citoyens, relatives à mon évasion, où il s'efforça de constater les visites de madame de Monnier, c'est-à-dire, de la femme de son intime ami, et qu'il envoya au ministre. Ce dernier trait achève la peinture de l'ame du monstrueux mortel.

J'étais dans cette conjoncture où l'on ne peut plus faire que des fautes, et je conviens que rarement on y tombe à moins de s'y précipiter. En vain je cherchai à raccommoder de fausses démarches; les vagues m'emportaient contre l'écueil, il fallut s'y briser. A peine fus-je arrivé à Dijon que madame de Ruffei m'y découvrit, et me fit arrêter en me dénonçant au grand-prévôt. Certainement ce procédé fut une infamie; on ne dénonce point un homme, on ne l'accuse point, on ne le livre point, pour n'en être point inquiété. Les Ruffei n'avaient pas même la certitude de mon amour et de mes desseins; ils firent plus contre moi qu'un honnête homme n'oserait contre un valet qu'il soupçonnerait de le voler. C'est seulement sur leur fille, après tout, qu'ils avaient droit d'inspection : leurs persécutions, leur sévérité n'eussent été qu'imprudentes; leur délation fut lâche et perfide. Si madame de Ruffei eût au moins attendu mes premières démarches; si, en m'avertissant qu'elles étaient éclairées, elle m'eût demandé mon éloignement, dans la supposition d'un refus, et dans les principes de la sévérité maternelle la plus rigide, peut-être eût-elle été pardonnable d'invoquer l'autorité. Mais non : elle s'enveloppe des plus mépri-

sables ruses; et, sans préparations, sans sujet, sans prétexte, sans palliatifs, elle fait arrêter l'amant de sa fille, à deux portes d'elle, à quatre pas de ses ennemis, dont les yeux le fixaient attentivement. Quelque explication qu'on veuille donner à cette démarche, elle est également insensée et odieuse; car il y a des règles indépendantes de tout intérêt personnel, et même de toutes circonstances, qui constituent *le droit* et *le tort*. Est-il honnête de se porter pour dénonciateur de tout homme qui n'est point un brigand, ou ne l'est-il pas? voilà à quoi se réduit la question présente. Dans les maximes les plus triviales de l'honneur, quelque acception que l'on donne à ce mot, la réponse n'est point susceptible du moindre doute. Si la délation est le plus odieux des personnages, l'ignominie n'en peut être qu'aggravée, lorsque le délateur est personnellement intéressé à faire arrêter celui qu'il décèle.

Vous croyez bien, mon père, qu'aucune de ces réflexions ne m'échappa. Mais la catastrophe m'avait dessillé les yeux; je résolus de mettre à profit mon naufrage; et, loin de concevoir le moindre projet de vengeance contre les parents de mon amie, je ne pensai qu'à les servir dans sa personne. Au moment où je fus arrêté, toutes mes idées se tournèrent vers les moyens d'éviter un éclat qui pouvait achever de perdre madame de Monnier dans l'esprit de son mari. Les manières honnêtes du grand-prévôt, homme considéré et estimé, me donnèrent l'espoir de l'engager au silence. Je le

sollicitai de prendre des mesures pour que mon aventure fût ignorée. Il m'entendit facilement, car madame de Ruffei n'avait pu se dispenser de motiver sa dénonciation. Il loua ma délicatesse, il concourut à mes vues. Il déguisa mon nom, donna le change à ses subalternes, me laissa libre sur ma parole, écrivit pour moi au ministre, alla jusqu'à lui renvoyer ses premiers ordres qui me ramenaient à Joux, s'efforça d'adoucir madame de Ruffei qui poussait sa fille au désespoir, et se porta caution de l'inutilité de sa tyrannie.

Jusque-là mes procédés étaient assurément louables. J'y en joignis d'autres encore meilleurs. Je calmai la tête et le cœur de ma pauvre amie. Je fis plus, j'entrepris de modérer sa mère, de rappeler son sang froid et sa prudence, et je n'en désespérai pas d'abord, convaincu, comme je l'étais, que la raison parlait avec moi, ayant, comme je l'avais, la persuasion intime, que, si madame de Ruffei était capable de quelque générosité, cette démarche, de la part d'un homme dont elle n'attendait que des emportements et des fureurs, irait jusqu'à son ame. Elle lut mes lettres, et dit que j'étais un *magicien*, un *démon*. Elle eût mieux fait de dire : cet homme a un bon fond et des intentions droites, servons-nous-en, intéressons-le au bien par la confiance; conduisons ma fille par celui-là seul qui doit la conduire : car le fanatisme de l'amour ne sera pas vaincu par le fanatisme de la pruderie. Ce ne fut pas ainsi qu'elle raisonna : après quelques froides lignes, où parut tout l'em-

barras d'une mauvaise cause et d'une conscience chargée, après quelques résolutions aussitôt évanouies que formées, à supposer qu'elles l'aient jamais été, on resserre madame de Monnier, on l'enferme chez elle, on lui enlève son papier, on fait de nouvelles entreprises sur nos lettres; on gage des espions, des gardes, on veille dans sa maison, comme si des bandits la menaçaient. Je sais qu'on a prétendu que dès-lors je voulais enlever madame de Monnier. En effet, le moment, le lieu et la circonstance étaient bien choisis! Nous n'avions pas trente louis entre nous deux : je ne pouvais douter que je ne fusse veillé à l'œil. Enfin, pour me préparer à ce grand projet, j'étais venu et l'avais envoyée d'un pays qui touche la Suisse, dans l'intérieur du royaume, sous les yeux de sa mère et de sa famille! Quand on veut calomnier, on devrait avoir un peu d'esprit.

Encore un mot sur ce sujet, mon père, je vous en supplie; car il importe de prouver que l'on nous a poussés dans le précipice, et qu'entre les Ruffei et moi il n'y eut qu'eux d'agresseurs. Résumons leur conduite et la mienne.

Aussitôt que madame de Monnier est arrivée à Dijon, on la traite comme un enfant, dont l'opinion et les fantaisies seront aisément vaincues. Cela était bien fou; car, outre qu'elle a autant d'énergie dans l'ame que de ressource et de force dans l'esprit, et qu'ainsi la persécution ne pouvait que l'aigrir sans la lasser, quel devait être le but de madame de Ruffei? Sans doute de raccommoder

sa fille avec son gendre. Mais si des propos durs et l'humiliation d'être espionnée avaient pu déterminer cette femme sensible à s'éloigner de chez elle, il était probable que des procédés outrageants et une inquisition mille fois plus sévère ne lui plairaient pas davantage. Était-ce en la rendant beaucoup plus malheureuse chez son père que chez son mari, qu'on espérait la renvoyer chez celui-ci? Cette politique était aussi mal conçue que dénaturée, puisque, au milieu de ces deux écueils, le couvent était l'asile naturel qu'elle devait choisir. Sa mère, en la poussant vers cette retraite, faisait l'éclat qu'elle avait tant d'intérêt à éviter. Non contente de l'abreuver de chagrins et d'humiliations, régime bien dangereux pour un cœur sensible et fier, on couronne ces vexations par le procédé dont je vous ai rendu compte. On m'épie, on découvre mes traces; je suis arrêté. Je cite à regret, deux fois, cette lâcheté; mais n'est-elle pas l'origine de tout le mal qui s'en est suivi? Quoique je l'eusse entièrement pardonnée, mes amis étaient-ils obligés de penser de même, et madame de Monnier pouvait-elle ne pas avoir un ressentiment très-vif dans une circonstance où ce qu'elle aimait était si grièvement offensé à cause d'elle, et par les siens? Ce n'est pas tout; on s'efforce, par mille intrigues, d'aggraver ma situation; on demande que les sociétés, les promenades, les spectacles, les rues même me soient interdites; on se répand en propos indécents sur mon compte, comme si l'affectation de déchirer un homme, que l'on n'est pas

censé connaître, n'était pas propre à décéler une animosité cachée! On arme des laquais contre moi, comme s'il était question d'un brigand; on soudoie la maréchaussée, on fait doubler le guet pour veiller sur mes démarches; enfin on m'accable de toutes sortes d'outrages dont le détail irait à l'infini, et qui tous mettaient en danger le secret de notre histoire. Jugez de la désolation de mon amie. Ma patience fut à l'épreuve, et je soutins la sienne. J'endurai tout et je la forçai de tout endurer. J'évitai avec soin les Ruffei; je me refusai aux avances les plus flatteuses, de peur de les rencontrer; enfin, je me conduisis avec eux comme un enfant respectueux et timide qui voulait obtenir sa grâce. Vains efforts! je n'excitai ni leur confiance ni leur modération. Mais le sacrifice de tant d'injures, offert à ce que j'aimais, me parut généreux. La supériorité que me donnaient mes procédés sur les Ruffei, me sembla une vengeance noble et réelle. Je m'obstinai dans mon plan. J'écrivis, pour n'être pas reconduit à Joux, avec une force, qui peut-être, auprès de tout autre ministre que M. de Malesherbes, qui m'avait écrit, aurait été fort imprudente et mal venue. Vous aviez demandé à M. de Saint-Mauris un *cachot sain et bien fermé* pour me loger. Il m'en destina un bien fermé en effet, où l'eau coulait de toutes parts. Il envoie la maréchaussée au-devant de moi; il dit publiquement le jour que je reviendrai; et je ne revins point. J'obtins de ne pas retourner sous les ordres de cet homme. C'était éviter à ma-

dame de Monnier ce qui pouvait lui arriver de plus triste et de plus embarassant en suite de ma détention. Certainement elle ne serait pas retournée à Pontarlier, si je ne le lui eusse demandé comme une marque d'attachement; elle y alla et je restai à Dijon.

En vérité, mon père, j'étais bien loin de m'opiniâtrer à troubler le repos de la mère, et je désirais ardemment de rétablir celui de la fille. Je savais le chemin de son cœur. Mes malheurs, dont elle s'accusait si injustement d'être la cause, me donnaient un grand ascendant sur une amie si reconnaissante et si dévouée. Je me faisais un devoir de rendre la tranquillité à cette excellente femme. Je songeai aussi à suivre enfin sérieusement mes affaires, et je n'avais pas, je vous jure, d'autres projets. Et cela est trop vraisemblable pour ne pas paraître vrai à tout homme non prévenu. Vous avez imprimé que je pensais à vous *prendre à partie, et à vous empêcher d'offrir un asile sûr à votre belle-fille.* Quel est le lâche calomniateur qui a osé dire que je lui eusse fait une telle confidence? ou quel devin téméraire a lu ce projet dans mon cœur? Sans doute je ne trouvais point madame de Mirabeau à sa place; mais sans doute aussi j'étais décidé au silence à son sujet. Il m'eût été facile de lui montrer que si je n'étais pas fin, c'est que je dédaignais de l'être, persuadé que la finesse, vrai partage des esprits faibles et des cœurs équivoques, est une vue courte qui découvre les objets qui les avoisinent, et ne peut discerner ceux qui sont éloi-

gnés. Non, mon père, je ne méditais ni trames secrètes, ni éclats violents; je me respectais plus que ceux qui en eussent pu être la victime. Vous avez souvent répété que la fougue et l'emportement de mon caractère étaient excessifs. Si cela était, tel qui me brave aujourd'hui serait rampant ou terrassé. Mais, mon père, vos craintes et celles de votre belle-fille ont dû être médiocres, puisqu'elle n'est partie de Paris qu'après mon évasion de Dijon, c'est-à-dire dans un temps où certainement je ne pouvais rien entreprendre. Quoi qu'il en soit, uniquement occupé de mes affaires, j'espérais les terminer. Souffrez que je dise à cet égard sans ménagement la vérité. Les rapporteurs que m'avait nommés M. de Malesherbes avaient déclaré hautement qu'une seule considération suspendait leur décision en ma faveur. « Si le comte de Mirabeau « était libre, disaient-ils, avant que son affaire avec « M. de Villeneuve fût terminée, il était à craindre « qu'il ne la finît militairement. Ce serait encore « à recommencer. Il faut qu'il la fasse juger : sa « liberté suivra aussitôt. » Ces messieurs me devinaient mal. Est-ce que M. de Villeneuve est mon égal, pour que je daigne me mesurer avec lui? Le jour où il perdit l'honneur, il perdit à mes yeux sa noblesse. M. de Changey, commandant du fort de Dijon, était à Paris mon intercesseur et mon solliciteur. Je me décidai, sur son avis, à demander l'évocation de mon affaire au parlement de Dijon, puisque les ordres du roi m'enchaînaient dans cette ville. Mais j'y étais traité avec une faveur qui irri-

tait trop les Ruffei pour qu'ils m'y laissassent. Je ne sais ce qu'ils négocièrent auprès de vous : vous sollicitâtes ma transfération, sous le prétexte de madame de Monnier, qui était à quarante lieues de moi. Vous vouliez m'envoyer en Alsace. On représenta pour moi, dont la santé était délabrée, que l'insalubrité du pays était une objection. Je demandai Pierre-Scize, si l'on voulait absolument me déplacer. Vous vous y opposâtes, parce que je l'avais désiré. Enfin vous obtîntes donc Dourlens. Mon père, daignez vous dépouiller de tout intérêt, pour juger dans votre propre cause. Que me présageait cet acharnement à m'ôter d'un lieu où j'étais bien, et sans aucun inconvénient? De nouvelles persécutions sans doute ; un commandant austère et prévenu. Ces craintes me furent bientôt confirmées par un avis non suspect d'imprudence et d'animosité.

M. de Malesherbes me fit dire que je n'avais qu'un parti à prendre, qui était de passer dans le pays étranger, et d'y prendre des grades ; que mes affaires s'accommoderaient mieux dans mon éloignement; et qu'enfin ce conseil était le dernier service qu'il pouvait me rendre, parce qu'il quittait le ministère.

Je sentis ce que renfermait ce peu de mots ; mais ma réponse fut simple. M. de Changey avait ma parole. M. de Changey vit M. de Malesherbes ; il me rendit ma parole, et je fus consigné au château. Peu de temps après, le ministre avisa le grand-prévôt, *qu'incessamment il recevrait des ordres pour*

ma transfération. Cette formule était claire. Il est vrai que, dans l'intervalle, M. de Clugny, intime ami de M. de Changey, étant parvenu au contrôle-général, le commandant changea d'avis, comptant sur le crédit du nouveau ministre. Je ne fus pas de la même opinion, persuadé que son influence dans une affaire si étrangère à son département serait très-petite.

Je partis donc de Dijon, et je tournai mes pas vers la Suisse, c'est-à-dire vers la frontière la plus voisine, et celle qui confine à la Franche-Comté; car je ne veux pas cacher un sentiment dont je ne me repentirai jamais. Je sais combien on a parlé des dettes que j'ai faites à Dijon. Je n'ai que deux mots à répondre à cet égard, et ces deux mots suffisent. Depuis huit mois vous ne m'aviez pas fait toucher une obole. M. de Changey convint avec moi que je ne paierais pas le cantinier, soit pour ne pas me dépouiller d'un argent qui m'était nécessaire, soit pour ne donner aucun soupçon de mon projet. Le commandant n'était pas embarrassé de faire acquitter une créance si juste. Quant aux deux dîners qui vous ont fait dire que je tenais maison à Dijon, en voici le motif, ou plutôt l'occasion. Je devais partir huit jours plus tôt que je ne partis en effet : quelques incidents, qu'il serait trop long de détailler, m'arrêtèrent. La nouvelle de ma transfération faisait bruit; on m'observait : je commandai un repas pour le jour même de mon évasion, afin d'ôter tout soupçon. Je ne partis pas : il fallut le donner. Comme personne

n'était prié, je n'eus que peu de monde par une invitation subite, et les préparatifs d'un repas servirent à deux. Pour ce qui est de quelques ouvriers à qui j'étais redevable, et la plupart pour commissions, ils furent presque immédiatement payés. L'homme qui dit partout que je lui devais vingt-cinq louis (Legai, maître d'armes, qui n'a jamais eu vingt-cinq sous à lui), était un outil de mon évasion, et parlait ainsi avec permission pour éloigner toute idée d'intelligence. Somme toute, les arrérages de ma pension montaient à huit cents livres; deux particuliers me devaient vingt-quatre louis : certainement mes dettes ne montaient pas plus haut. Je n'en puis pas faire le calcul juste, faute d'avoir arrêté les comptes du cantinier. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que, comme j'étais obligé de payer soixante-quinze livres de pension alimentaire, au meilleur marché qu'eût pu arranger pour moi le commandant, il y a apparence qu'on vous eût représenté que cent livres par mois ne pouvaient me suffire. Vous voyez, mon père, que les faits perdent beaucoup de leur importance, quand ils sont éclairés. Monsieur et madame de Changey sont garants de ceux-là; leur réputation est faite, elle n'est point équivoque : qu'on les interroge sur mon compte. Ils murmuraient très-publiquement sur mon évasion : ils le devaient, par respect pour le ministre. J'ai reçu depuis d'eux des marques essentielles d'amitié. Sans doute on m'aura su à Dijon fort mauvais gré de les avoir trompés; car il n'y avait sortes de bontés qu'ils n'eussent

pour moi. Ils sont très-aimés, et une seule personne, aussi sage que discrète, sait le fond de cette affaire (le chevalier de Merville). On doit donc m'avoir condamné, et voilà comme on juge les hommes!.... Mon apologie à cet égard n'est pas difficile à faire, comme vous voyez. Je ne voudrais pas, pour mille vies, avoir à me faire le reproche de leur avoir manqué.

Telle a donc été ma conduite dans les trois forts où j'ai été détenu. Dans le premier, le commandant m'a comblé d'éloges et d'amitiés; dans le second, une ridicule rivalité a fait tous mes crimes; dans le troisième, on m'a traité comme si j'eusse été en pleine liberté, et l'ami intime du commandant. M. d'Alègre est un homme connu par la probité la plus respectable; M. de Saint-Mauris est presque universellement haï et très-généralement méprisé; M. de Changey est estimé et considéré de tous ceux qui le connaissent. Que l'on compte les voix et qu'on les pèse; je gagnerai également mon procès contre M. de Saint-Mauris, à qui je pardonne tout ce qui m'est personnel, si l'on trouve un plus méchant homme que lui, quoiqu'il ne soit pas assez hardi pour être un scélérat. Il reste donc prouvé que, toutes les fois que j'ai été soumis à des commandants honnêtes, ma conduite a été irréprochable. Je ne parle point de celui sous les ordres duquel je suis à présent : je m'abstiens toujours des éloges qui pourraient paraître intéressés. Vous pouvez savoir, par le ministre ou par M. Lenoir, si M. de Rougemont se plaint ou se loue de

moi. Neuf mois se sont écoulés depuis que je suis au donjon de Vincennes; le commandant m'y voit dans la plus triste situation où puisse se trouver un humain : qu'on lui demande si je lui parais un être emporté. Il me voit dans le plus profond esclavage; qu'on lui demande si ma résignation est bassesse.

Dans tout ce qui précède, mon père, vous pouvez compter des fautes graves, d'énormes imprudences, mais pas une seule action qui attaque mon honneur, pas même, j'ose le dire, un seul tort qui ne porte le caractère d'un homme honnête et d'un cœur sensible. Je suis coupable et non pas criminel. Examinons le reste de ma conduite jusqu'au jour où je suis entré à Vincennes, et cherchons-y ce qui mérite le supplice que je subis.

Jamais madame de Ruffei n'avait pu s'ôter de la tête que je voulais enlever sa fille, et que le moyen d'empêcher cet enlèvement était de la rendre excessivement malheureuse. Une des sœurs de madame de Monnier, fanatique outrée, dont la nature a parfaitement assorti l'ame, le corps et l'esprit, l'avait suivie à Pontarlier, et traversait, autant qu'il était en elle, d'innocentes amours qui n'avaient que d'insensibles papiers pour organe. Jusque-là, cependant, le sort de madame de Monnier était encore supportable; mais sa mère, frappée de terreur ou plutôt de vertige à la nouvelle de mon évasion, fit partir aussitôt son fils pour Pontarlier, avec ordre de conduire sa sœur au couvent. J'avais prévu cette saillie, et mes mesures étaient prises. Je sentais à quelle extrémité j'étais prêt à me por-

ter. Mais enfin, mon père, il faut parler sans ambiguité. J'avais tort sans doute d'être aussi engagé avec madame de Monnier que je l'étais; mais j'avais raison (supposé cet engagement pris, et sur lequel il n'était plus temps de délibérer), de chercher et de trouver tous les moyens de la servir. Elle pouvait et devait commander sur tout ce qui n'était pas poison ou assassinat. Voilà ce que j'ai dit, ce que je soutiens, ce que je répéterais à toutes les puissances de la terre, au milieu de leurs gardes prêts à me frapper. Madame de Monnier n'avait que moi pour ressource; elle était compromise et exposée à sa perte par ma faute; j'avais reçu d'elle les preuves d'un dévouement au-dessus de toutes les contrariétés et de tous les dangers... et je l'aurais abandonnée, pendant que je pouvais la défendre!.... Ah! c'est alors que je mériterais mon sort; c'est alors que je serais le plus vil des hommes.

Ne croyez point que j'eusse caché à sa famille mes résolutions et mes principes à cet égard. J'avais dit cent fois à ses frères, qui me voyaient chaque jour en cachette : « Vos parents ne connaissent pas madame de Monnier. Ils l'ont toujours vue douce et modérée, et ils ne savent apparemment point que les passions d'une femme douce, peut-être plus lentes à émouvoir, sont infiniment plus ardentes que celles de toutes les autres, et vraiment invincibles lorsqu'elles sont bien enflammées. Madame de Ruffei ne peut se persuader que le ressentiment et l'inflexibilité, qui certainement ne sont point naturels à sa fille, durent long-temps. Elle

ignore sans doute qu'une ame sensible est inébranlable, lorsque sa fermeté porte sur le sentiment et la *conviction*. Or voilà le véritable nom de ce qu'elle appelle opiniâtreté. Les effets sont toujours proportionnés à leurs causes; ainsi les opinions de madame de Monnier dureront autant que sa tendresse. Vous croyez peut-être que les agitations, que l'amour et mes malheurs ont excitées dans son cœur, auront le sort de tous les grands mouvements, de toutes les crises violentes, qui est de finir bientôt; mais une expérience universelle aurait dû vous apprendre que les difficultés redoublent l'enthousiasme, de quelque nature qu'il soit, et augmentent la ferveur des passions, loin de les décourager. Je ne vous fais que des observations communes et puisées dans la connaissance la plus ordinaire du cœur humain; prenez garde que l'ignorance de ces vérités triviales ne vous coûte bien cher. Ne me poussez point à quelque parti violent. Vous pouvez croire que mon intérêt n'est point d'aggraver une affaire momentanée, et de me fermer, au moins pour long-temps, les portes de la France. Je suppose que vous laissiez madame votre mère dire, dans des moments de verve ou d'humeur, que je m'amuse des bruits scandaleux dont je suis le héros; un homme de ma sorte, marié, ayant un fils et l'attente d'une grande fortune, ne s'expatrie pas légèrement. Mais je vous proteste que l'opinion publique ne tient que le second rang dans les motifs qui me déterminent; les mouvements de mon cœur sont au premier, et mes amis ont plus

de droits et d'influence sur moi, que mon intérêt particulier. Je vous jure d'honneur que, tant que j'aurai un souffle de vie et que mes pieds et mes mains ne seront pas garottés, on n'attentera pas impunément sur madame de Monnier. » Ce discours, que je leur répétai encore la veille de mon départ, que je leur écrivis pour qu'ils le montrassent à leur mère, ce discours n'était pas d'un fou, mais bien d'un homme déterminé.

Une preuve irrécusable que nous ne voulions cependant point nous porter sans nécessité à un éclat, c'est qu'aussitôt que M. de Monnier se fut déclaré contre les conseils violents des Ruffei, je m'éloignai, et je courus, par un conseil très-imprudent, me cacher à l'autre extrémité du royaume. Madame de Monnier ne trompa point un seul instant son mari, que lorsqu'il voulut l'être. Elle lui dit qu'elle m'aimait, qu'elle m'aimerait toujours, qu'elle ne cesserait pas de m'écrire; que le poison ou la fuite la délivrerait du couvent. Elle promit d'être tranquille, et de rester chez elle, si l'on cessait de la tyranniser; et elle ajouta ces propres mots : « Je ne peux faire aucune autre composition dans les sentiments où je suis, ce serait méditer un mensonge; je ne promettrai point ce que je ne puis ni ne veux tenir. Si l'on pouvait forcer ma bouche, mon cœur réclamerait. Si je ne suis point libre, c'est à mes geoliers à me garder, et à moi à les tromper. »

L'orage, ralenti un instant, se déchaîna bientôt avec plus de force. Madame de Monnier, per-

sécutée par une cabale fomentée par les Valdhaon, qui ne pouvaient se relever que sur ses ruines, et conduite par M. de Saint-Mauris, secondé de tous les prêtres que la dévote madame de Valdhaon eut toujours dans son parti, se vit sans refuge et sans espoir. Elle sut qu'une lettre de cachet était demandée; la terreur s'empara d'elle, et l'amour s'en aida: elle invoqua la liberté ou la mort. Oui, j'en atteste cette infortunée, qui serait bien plus capable de s'immoler pour moi que de se justifier à mes dépens, elle réclama mon assistance et mes serments.... Devais-je les trahir? Non, je ne le devais pas: après l'avoir conduite sur les bords de l'abyme, je ne devais pas l'y précipiter.... Déshonorée par la folie de sa famille, perdue par la faiblesse de l'homme dont elle portait le nom, elle eût encore été la victime de ma légèreté, et n'eût connu de moi que mes désirs et ma perfidie!..... Ah! l'idée seule m'en fait horreur. Je courus, je volai; je traversai les Alpes, et elle vint en Suisse se livrer à mon honneur et à ma foi.

Qu'ils rougissent au fond de leur cœur ceux qui ont voulu l'avilir et changer ses sentiments et ses principes, en voyant que leurs suggestions et leur tyrannie n'ont pu la lasser; que son courage, égal à sa tendresse, a dompté leur acharnement; qu'aux yeux même du public malin et sévère, qui ne croit pas à l'amour, parce qu'il n'en voit point, elle a su honorer sa faute par sa persévérance... Eh bien! oui, celle qui porta le nom d'un septuagénaire auquel elle avait été livrée au sortir de son

enfance, pour servir la cupidité de ses parents, ne se crut pas sa femme, parce qu'un prêtre lui avait ordonné d'entrer dans sa couche. Elle donna son cœur à un amant qu'elle connut honnête; elle lui donna sa personne; elle lui voua sa liberté, sa vie; elle s'exagéra les maux qu'elle lui avait attirés, et crut lui en devoir le dédommagement. Elle quitta tout pour lui. Nul lien étroit ne l'attachait à la société: elle n'avait point d'enfants, et n'était pas même, dans la rigueur du droit, l'épouse du débile vieillard qui l'abreuvait de dégoûts et d'humiliations. Elle fuit au sein de sa famille, et y trouve d'impitoyables tyrans qui mettent le comble à sa douleur, en faisant tout le mal qu'ils peuvent à son amant. Son vieux persécuteur, encouragé par cet exemple, aggrave le joug sous lequel elle consentait encore à gémir. Irrité de l'inutilité de ses efforts pour détruire un immortel amour, il résolut d'immoler cette infortunée victime aux prêtres haineux qui avaient conjuré sa perte. Elle crut devoir se soustraire à leurs trames, et non pas repousser le bonheur qui l'attendait, prolonger les malheurs de son ami, et sacrifier elle-même, et ce qu'elle devait avoir de plus cher, à la vaine terreur de l'opinion publique. Son amour était aussi ébruité avant qu'après sa fuite, graces aux folies et aux noirceurs de ses parents; ce qui équivalait, pour sa *réputation*, à l'exécution même de ses projets.

Quoi qu'il en soit, cette chimère appelée *réputation*, si souvent usurpée et perdue avec une égale injustice, ne lui parut point faire équilibre avec

son bonheur ; et, dans l'alternative inévitable de son infortune ou de sa félicité, elle choisit celle-ci : elle fuit la terre habitée de ses tyrans pour aimer en liberté.... Voilà son crime. Que celle qui montra une constance égale, un pareil amour, et résista à de pareilles persécutions, se lève et l'accuse.

Après tout, elle fut séduite, et personne, autre qu'elle et son amant, n'a été puni de leur erreur ; mais le courage avec lequel elle l'a soutenue est à elle. L'uniformité de ses opinions et de ses sentiments, la hauteur de ses démarches au milieu de tous les revers, la décence de sa conduite après un tel éclat, dans des circonstances si épineuses, lui appartiennent en entier.

Je sens, mon père, que je m'accuse sévèrement en justifiant madame de Monnier ; et je ne m'en repens point. Un homme est comptable de la conduite de sa maîtresse, surtout lorsqu'elle est aussi tendre. Je ne puis ni alléguer les mêmes raisons, ni réclamer la même indulgence que mon enthousiaste amante. C'est moi, dont l'imprudente passion, dont les bouillants écarts ont éveillé contre elle la persécution et la haine. Jusqu'à mon règne, elle fut estimée du public et aimée de sa famille. Je sais tout cela, je le dis, je l'avoue. Mais, encore une fois, l'engagement était formé, et ses suites inévitables. Comment les a-t-on expliqués ? c'est ici le comble de la méchanceté et du délire.

La famille de madame de Monnier hurlait encore, peu de jours avant son évasion, que j'avais *publié et répandu ses écrits, que je ne prétendais que*

l'afficher pour avoir le plaisir de passer pour son amant, et m'en éviter les charges, en rendant par mon indiscrétion son enlèvement impossible. Je puis montrer plusieurs lettres des Ruffei, qui contiennent toutes ces choses; je puis citer cent témoins qui les ont entendues; car ils ont toujours parlé avec complaisance de mes *indiscrétions*. Rarement on est discret dans des lettres brûlantes d'amour. Lorsqu'ils faisaient arrêter celles de madame de Monnier et les miennes, lorsqu'ils en supposaient même de celle-ci, nos indiscrétions devenaient très-publiques, puisqu'ils les montraient à des prêtres, à des valets, enfin jusqu'à des suppôts de la police qu'ils n'avaient jamais vus. J'avoue encore que nos rendez-vous n'étaient pas *discrets*, surtout quand on les ébruitait. J'avoue aussi que la fuite de madame de Monnier n'est point discrète.

Si je voulais chicaner, je demanderais lesquels, des amants qui écrivent, ou de ceux qui arrêtent et divulguent leurs lettres; des amants qui s'efforcent de se voir à la dérobée, ou de ceux qui constatent leurs rendez-vous par des recherches; des amants qui fuient, ou de ceux qui informent de cette fuite et la poursuivent judiciairement, sont les plus *indiscrets?* Mais je me contenterai de demander comment on peut supposer qu'un homme, à qui l'on accorde des combinaisons et des lumières, ait été l'auteur de son propre tourment, ait risqué plusieurs fois sa vie, hasardé sa fortune, perdu sa liberté, sans autre motif que celui de faire un éclat? A quoi me menait-il, cet éclat?

avais-je besoin d'afficher madame de Monnier, pour me faire la réputation d'avoir eu une femme? Si ce n'était qu'une femme que je désirais, ne sait-on pas, à la honte du sexe, et conséquemment à celle de ses suborneurs, que les laquais en trouvent? Mon caractère et mon esprit sont-ils de nature à faire croire que je prise, que j'ambitionne les succès des petits-maîtres dont les indiscrétions ne passent guère le cercle où ils voltigent? Un homme qui, depuis dix ans, consacre le tiers de ses journées au travail, est-il si curieux de ces méprisables frivolités? Si ma vanité eût été seule intéressée à une conquête, en effet très-flatteuse, n'était-elle pas satisfaite? Tout le monde, graces aux méchants et aux énergumènes, tout le monde dans les deux Bourgognes savait que j'étais l'amant de madame de Monnier. Si j'eusse consenti à la quitter, ma paix avec M. de Saint-Mauris eût été facile et certaine. Il me l'offrit à ce prix : je pouvais donc ménager à la fois ma vanité et mon repos.... Si l'on veut absolument me déchirer, que l'on dise de moi des choses qui aient du moins quelque vraisemblance, et non pas, que je me suis exposé, *pour le plaisir* de faire un éclat, à des chagrins si amers... Mais ce ne sont là que des pastorales et des verdures, auprès de ce qui suit.

Quand madame de Monnier fut partie du royaume, quand il fut bien clair que je n'avais pas promis plus que je n'avais fait, au lieu de garder pour eux la conviction de leurs folies, au lieu de chercher à étouffer un événement si fâcheux qu'ils ne

devaient imputer qu'à leur insensé fanatisme, les *Ruffei* m'accusèrent d'avoir enlevé madame de Monnier *pour m'approprier son argent*... Oui, ils proférèrent cette accusation infame.

Je reste sans réponse et sans voix, je l'avoue.... Quoi! je suis taxé d'une cupidité si vile, moi qui jamais ne sus compter, moi qui, toute ma vie, me sacrifiai pour des ingrats, et par une inconcevable fatalité, n'ai sacrifié que celle que j'adorais!.... Et ce sont ces êtres dont l'avarice, l'odieuse avarice, l'insatiable désir d'*avoir* est la première passion, qui m'en accusent! Les calomniateurs sordides! ils vous repousseraient avec fierté, si vous leur offriez un louis qu'on ne donne qu'à un valet; mais ils s'attendriront devant des rouleaux de cette monnaie; ils feront des bassesses, des infamies pour l'obtenir. La pile, en augmentant, diminue l'insulte, l'efface, la rend un bienfait.

Mon père, pardonnez ma juste indignation. Peut-être fut-il un temps où votre fils, enflammé d'ambition, emporté par un bouillant courage, n'avait pas une morale très-pure, et n'eût point rougi d'être accusé d'un crime consacré par de grands exemples, justifié et honoré par de grands périls; mais comment supporter le soupçon de la plus lâche des bassesses? Hélas! dans les moments où l'on me l'imputait, je n'étais capable que de ce que je faisais; je vivais pour aimer, et l'amour était ma vie. Je ne pensais qu'à faire le bonheur de mon amie et à en recevoir le mien, à la sauver des persécutions et des persécuteurs. Mon exis-

tence était-elle donc si méprisable et mes affaires si désespérées, que je n'eusse rien à perdre? La fuite m'ouvrait-elle une carrière si désirable, si l'amour ne l'embellissait pas? Avions-nous à notre disposition des trésors avec lesquels je pusse mener une vie d'épicurien, loin de ma famille et de ma patrie? Voici la vérité exacte, qu'il me serait aisé de prouver, si je pouvais m'abaisser à de telles preuves. Au moment où je suis parti de Suisse avec madame de Monnier, nous possédions cent cinquante louis, pour à peu près pareille somme de bijoux, deux habits et six chemises. C'est chargé de ces riches dépouilles que je la conduisis en Hollande.

Qu'on demande à l'ambassadeur, aux consuls de France, quelle vie j'y ai menée. J'avais prévu, longtemps à l'avance, qu'il m'y faudrait gagner ma vie : c'est ce que j'y ai fait. Notre argent une fois employé à habiller décemment madame de Monnier, à m'acheter des livres nécessaires, j'attendis trois mois de l'ouvrage : car on ne se livre point dans ce pays de calculateurs, et chaque libraire a ses correspondants qui travaillent pour lui. N'importe : je me conduisis assez bien pour me faire un crédit dans un monde tout-à-fait nouveau pour moi, où j'étais absolument inconnu, où l'on ne vaut qu'à raison de son utilité, où l'on se méfie jusqu'à l'excès de tout étranger non recommandé. J'y ai fait des dettes; et cela ne pouvait être autrement, puisque, dans ce pays, le plus cher de l'Europe, sans en excepter Londres, il m'en coûtait une pistole

par jour pour un logement et ma nourriture, avant aucune autre dépense. Mais de qui en attendait-on le paiement? De moi assurément, et sans inquiétude, parce que l'on voyait mon genre de vie. J'étais parvenu à gagner plus d'un louis par jour, par des traductions de l'anglais et autres ouvrages. Mon étroite pénurie ne m'a pas empêché d'aider de trois cents florins (c'est plus de vingt-cinq louis), quelqu'un à qui je devais mon sang, et par conséquent ma bourse. Depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir j'étais au travail. Une heure de musique me délassait; et mon adorable compagne qui, élevée et établie dans l'opulence, ne fut jamais si gaie, si courageuse, si attentive, si égale et si tendre que dans la pauvreté, embellissait ma vie. Elle faisait mes extraits; elle travaillait, lisait, peignait, revoyait des épreuves. Son inaltérable douceur, son intarissable sensibilité se développaient dans toute leur étendue..... Le pinceau échappe de ma main, et je n'acheverai point ce tableau. O mon père! nous ne semblions par deux insensés qu'un étourdissement passager avait chassés de leur pays; et en effet, nous ne l'étions pas.

Hélas! notre bonheur devait être bien court. On m'avait fréquemment persécuté pour rendre madame de Monnier; et ma mère, qu'on a osé accuser d'avoir été complice de sa fuite, s'était chargée de l'obtenir de moi. Elle eût pu demander ma vie; mais mon honneur et mon amie étaient infiniment plus que ma vie. Enfin le gouvernement

nous réclama, et j'en fus prévenu. Mille liens m'enchaînaient. Par une folle timidité, je parlai trop tard à mes amis (car je m'en étais fait), et ils me cautionnèrent au premier mot, pour me dégager de mes dettes : mais il n'était plus temps. Le jour même où je fus arrêté, à trois différentes reprises, des gens en place me firent avertir que je le serais le lendemain. Fatale erreur! je ne dois pas la leur imputer à trahison; on leur força la main en un instant. Le consul de France vint chez moi offrir argent, passe-port, en un mot liberté absolue, si je voulais remettre madame de Monnier. On se cachait d'elle. Hélas! si elle l'eût su, j'aurais encore eu ses sollicitations à repousser. La nuit même nous devions disparaître. Cette héroïne d'amour, de courage et de bonté était calme et sérieuse, mais jamais elle ne voulut sortir avant moi. Une minute plus tard, elle était sauvée. Déjà j'étais hors de la maison : un ami l'allait conduire par une autre route; car nous n'osions nous montrer ensemble..... Je sus qu'elle était arrêtée..... Justice du ciel! Sophie était arrêtée..... Je ne balançai pas sur le parti qui me restait à prendre, vous pouvez m'en croire. Il fallait, et dans mes sentiments et dans mes principes, être heureux et malheureux avec elle. Les sacrifices dont j'avais retiré des consolations et des plaisirs devaient être couronnés par un dévouement d'autant plus méritoire, qu'il n'y avait qu'à perdre à celui que je montrai..... Eh! n'eussé-je pas volé vers mille morts pour la revoir un instant?... Je me livrai,

mon père, à l'homme qui avait ordre de me ramener *mort ou vif*. Si j'eusse eu des principes aussi sanguinaires, il aurait pu pleurer sur son triomphe.... Ma carrière est finie, tout ce qui suit n'intéresse que moi. La fidélité à ma parole, que je donnai, à des conditions précieuses et nécessaires à mon amie, est une action trop simple pour en parler. Cependant la tentation était séduisante; le plan d'évasion était facile et sûr. Vous croyez bien que mon amie l'eût partagé. Je soupirai; mais je refusai, et découvris le même jour ce projet à l'inspecteur de police.... Enfin je quittai cette femme si malheureuse par moi, et uniquement occupée de mon infortune. Je la quittai : et je vis! elle seule sait pourquoi j'en eus la force.

Mon père, je ne me fais point illusion à moi-même : non-seulement l'enlèvement de madame de Monnier, si c'est ainsi qu'on doit nommer sa fuite, n'est point une action méchante, et qui décèle en moi une ame corrompue; mais encore il est un indice de mon cœur. C'est une très-grande faute, mais une faute dont mille circonstances diminuent les préventions qu'elle doit inspirer contre moi; une faute nécessitée, en suite de ma passion, par la folie et la malignité des persécuteurs de mon amie, et l'enchaînement des circonstances. Si mon action fut criminelle, ce dont je ne saurais convenir, mon intention fut évidemment droite; si je suis coupable, je n'ai pas cessé d'être intéressant. Comment donc aurais-je mérité qu'on me punît plus sévèrement que ne feraient les lois, dussent-

elles m'ôter la vie? Est-ce justice ou faveur que vous prétendez me faire en me détenant ici, mon père? Si c'est justice, qu'il me soit permis de m'offrir à celle des magistrats : je ne dois pas être puni avant que d'être convaincu. Si c'est faveur, vous vous trompez; vous appréciez trop haut l'amour que vous me croyez pour la vie; je préfère de beaucoup de finir ma triste existence, à la traîner ainsi.

Mais l'honneur de ma maison vous engage peut-être à m'éviter une condamnation juridique. Mon père, comme cet honneur regarde d'autres que vous, vous n'avez pas le droit de juger seul ce qui l'intéresse. Quoique le tribunal domestique ne soit plus admis dans nos lois, si les trois familles auxquelles j'appartiens avaient entendu mes défenses, peut-être souscrirais-je à leur arrêt; mais je répondrai plus directement à cette objection futile.

Je suppose un moment qu'on puisse condamner à une peine capitale un homme qu'une femme est venue chercher; que les femmes mariées ne soient pas chargées de leur propre garde; qu'on puisse être leur séducteur aux yeux des lois; enfin que le rapt soit prouvé; que la nature de ce délit soit infame; moi condamné à perdre la tête, ma grace non sollicitée ou refusée, et l'arrêt exécuté : je fais toutes ces suppositions, dis-je, qui sont autant de faussetés; encore demanderais-je si c'est le crime ou la punition qui fait la honte? depuis quand la note d'infamie n'est plus personnelle? en un mot, que veut dire cela, *il faut épargner la honte à votre*

famille, il faut sauver l'honneur de votre nom? Qu'on m'explique nettement ces formules ténébreuses qui couvrent tant d'injustices. A la Chine, une loi insensée poursuit le père pour les fautes des enfants; au Japon, toute une famille, tout un quartier sont punis pour un crime: je ne sache pas qu'on ait ailleurs une pareille démence ou une telle atrocité. A la Chine, on allègue du moins que le père doit être puni pour avoir mal élevé son enfant; mais le frère, mais la sœur, au lieu de les punir il faut les louer de ne pas ressembler au coupable. Au Japon, les hommes sont si féroces, que les lois ont cru devoir l'être plus qu'eux. Politique insensée sans doute, mais du moins explicable. Mais nous! dont les mœurs sont douces et les passions modérées, nous qué le fanatisme seul a pu rendre cruels, pourquoi un préjugé qui l'est tant germerait-il dans notre sein? pourquoi rendrions-nous toute une famille responsable du délit d'un de ses membres? Pourquoi l'infamie, ce supplice si terrible dans tous les pays où l'honneur est encore connu, viendrait-elle aggraver l'infortune de ceux qui ont donné la vie à un criminel?

Ce n'est pas tout; le raisonnement que je réfute n'a point de justesse, il n'a pas même de sens. En effet; quelle honte sauve-t-on à sa famille en intervertissant le cours des lois? Le criminel que l'on soustrait aux magistrats est jugé ou il ne l'est pas; s'il est jugé, l'arrêt est aussi public que s'il était exécuté; si l'arrêt n'est point prononcé, qui doute que l'autorité impose silence aux magistrats? Telle

famille n'en est pas moins connue pour avoir le malheur de compter au nombre de ses membres un sujet gangrené. Son honneur, si cela pouvait le flétrir, n'en serait donc pas moins compromis. C'est trop long-temps raisonner sur une supposition; j'ai voulu, par tous les aveux que je vous ai faits, vous mettre à même de juger le plus intérieur de mon cœur. Mais puis-je être contraint à les répéter devant les magistrats? non, sans doute. Il est impossible de prouver que j'aie enlevé madame de Monnier. Je n'étais point en France quand elle en est partie. Elle a escaladé seule les murs de son jardin; elle est sortie seule de chez elle; elle est venue me trouver dans le pays étranger. Devais-je la ramener ou la renvoyer chez son mari? Nous avons habité la même maison, oui; oui, comme deux amis. Nous avons occupé le même lit: qui le prouvera? et, quand on le prouverait, hélas! ce serait un grand malheur pour elle; mais qu'en pourrait-on conclure contre moi?

Mais on m'a déjà condamné sans doute : il est aisé de condamner un homme qui ne se défend pas; mais si je prouvais que toute la procédure porte sur une lettre supposée; si je déposais au greffe le brouillon de cette lettre de la main du secrétaire de M. de Monnier (incident bien bizarre sans doute); si je constatais que plusieurs témoins ont été subornés, que presque tous mes premiers juges sont les stipendiaires de ma partie, et que la plupart des honnêtes gens se sont abstenus; que l'on a fait la leçon et donné de l'argent au témoin qui les a

mis sur nos voies; que M. de Valdhaon a eu en pleine campagne une conférence de trois heures avec lui; qu'il portait dans sa poche, en allant déposer, sa déclaration écrite; qu'il avait une promesse signée de M. de Monnier, qu'il ne serait point compromis, quelque chose qui arrivât, et que le prix de sa complaisance a été cinquante louis; croyez-vous, mon père, que tous ces faits, dont j'ai la preuve authentique, ne changeraient rien à la procédure?

Je vous dis tout cela, mon père, non que je croie que cette procédure doive se suivre (assurément il importe trop à madame de Monnier de l'étouffer, pour que je pense jamais à quelque démarche qui puisse réveiller un éclat si fâcheux ou la compromettre de nouveau); mais je veux vous montrer que je n'ai pas tant négligé cette affaire que vous pouvez le croire. Je laissais mes ennemis s'enferrer d'un côté, tandis que je négociais de l'autre; j'avais un homme sûr à Pontarlier, qui, chaque jour, voyait la procédure et m'en rendait compte tous les courriers. Pour cinq à six louis, j'en allais avoir la copie, lorsque j'ai été arrêté. Enfin M. de Monnier et consorts en étaient si peu où ils croyaient être, que j'avais dressé une requête pour le parlement de Besançon, où je lui demandais d'être pris sous sa sauve-garde, auquel cas j'offrais de lui porter ma tête. Quinze jours plus tard, cette requête était présentée. Vous imaginez bien que j'avais consulté une telle démarche, et qu'apparemment j'étais sûr de mon fait. Il ne me restait que ce

parti à prendre, si les négociations eussent échoué, puisque ma famille m'opprimait au lieu de me protéger. Mais je sentais, comme je sens encore, qu'il était infiniment plus sage d'accommoder (ne fût-ce que pour éviter à madame de Monnier, qui, toutefois eût été à l'abri) un cruel arrêt. En conséquence M. Hocquart, père du président de Ruffei le fils, M. de Bussy, parent de M. de Monnier, et l'archevêque de Besançon s'entremettaient à la prière de mes amis, et avaient commencé cette négociation délicate. Un coup de foudre a ouvert la nuée que je conjurais, et l'a fait fondre sur moi. J'ose vous demander s'il est juste que je périsse, parce qu'on m'empêche de me sauver. Non, mon père : ceux qui m'arrachent le gouvernail doivent le conduire.

Je vous ai supplié d'être juge dans votre propre cause : je vous supplie de vous interroger dans la rigidité de votre devoir et le plus intérieur de votre conscience. Avez-vous le droit de me proscrire et de me condamner seul? de vous élever au-dessus des lois et des formes, pour me perdre? Quoi! mon père, vous, le défenseur éloquent et célèbre de la *propriété*, vous attentez, de votre simple autorité, à celle de ma personne! Quoi mon père, vous l'*Ami des hommes*, vous traitez avec un tel despotisme votre fils! Quoi! mon père, on ne peut statuer sur la liberté, l'honneur ou la vie du moindre de vos valets que sept juges n'aient prononcé, et vous décidez arbitrairement de mon sort!

Daignez faire vous-même mon plaidoyer; n'en-

tendez-vous pas une voix qui vous crie : « Si ceux qui m'accusent étaient de bonne foi, ils ne s'opposeraient point à ce que j'employasse tous les moyens d'une légitime défense ; ils ne m'auraient pas fait condamner à un silence semblable à celui des morts, que du moins on ne persécute pas : ils ne déroberaient point mon existence et la connaissance de mon sort à toutes les personnes intéressées par le sang ou l'amitié à me soutenir, à me sauver ; en un mot, ils n'auraient pas tant d'inquiétudes, de soupçons et de craintes, s'ils n'étaient embarrassés de jouer leur rôle, de prouver ce qu'ils avancent. Que mes ennemis s'élèvent hautement, sans m'attaquer dans l'ombre des bureaux. Les lois sont-elles donc sans force dans ma patrie? le souverain n'en est-il plus le gardien et le protecteur? Si la justice est respectée, si les tribunaux sont encore ouverts pour tous les citoyens, on peut me faire juger en toute sûreté. Que je sois innocent ou coupable, les magistrats ne suffisent-ils pas pour m'absoudre ou me condamner ?

« Sont-ce les Ruffei ou les Monnier qui me poursuivent? S'ils ont de l'honneur, qu'ils ne m'accusent point auprès du prince, qui, tout bon, tout juste qu'il est, peut être aisément prévenu et surpris ; mais qu'ils me traduisent devant les magistrats que le souverain, ne pouvant tout voir, et ne voulant point être à la fois juge et partie, a préposés pour terminer les affaires particulières et litigieuses. Ces juges ont des règles, ils ont le temps d'examiner ; c'est leur charge et leur devoir. Le texte précis de

la loi est le maître unique de leurs arrêts. Impassibles comme elle, ils sont la conscience du monarque, et ne peuvent paraître redoutables qu'aux criminels et aux calomniateurs.

« Si c'est mon père qui, poussé par de sombres préventions ou des conseils violents, s'acharne à ma perte, pourquoi les lois ne seraient-elles point entre lui et son fils? Je ne suis pas son esclave; non, je ne le suis de personne : je suis citoyen. Si mon père s'oppose au cours des lois, ne donne-t-il pas lieu de croire qu'il les craint? En ce cas, il ne doit point trouver étrange qu'on ne lui donne pas une aveugle créance. Qu'alléguerait-il pour soustraire lui et moi à nos juges naturels? La terreur d'un jugement déshonorant qui rejaillira sur son nom? Quoi! il redoute un jugement infamant dans une action qui n'a rien d'infame, si ce n'est pour ceux qui la poursuivent! Et depuis quand une supposition donne-t-elle le droit de faire une injustice? Cette crainte, qu'il lui plaît de se former, lui donne-t-elle celui d'ordonner ma mort civile? Cette note infamante, s'il y a lieu à l'infamie, n'existe-t-elle pas avant le jugement, puisque l'action est si publique? Ce jugement en sera-t-il moins rendu, s'il doit l'être, parce que je suis enfermé? parce que je ne puis me défendre? C'est une permission qui m'a toujours été refusée. Avant le départ de madame de Monnier, mon père me tenait enfermé, apparemment de peur que je ne l'enlevasse. Après ce départ, il me garotte, parce que, dit-il, je l'ai enlevée, et qu'il faut éviter un arrêt. L'arrêt se rendra; et, après l'arrêt,

il faudra me tenir encore enfermé, pour empêcher, dira-t-il, son exécution. Ainsi le résultat de tout cela est que, sans être entendu, je suis jugé, condamné et puni, et qu'il me faut en outre mourir d'une mort lente, cent fois plus cruelle que la hache du bourreau. Bajazet écrivait au pape, entre les mains duquel son frère était détenu : *Zizim dans le fond d'une prison ne vit pas; il ne fait que languir; il est plus d'à-demi-mort; c'est lui rendre un bon office que de l'envoyer par une mort entière dans des lieux où il jouira d'un repos éternel.* Que mon père ne soit pas plus cruel que Bajazet : qu'il ne m'ensevelisse point dans un cachot, où tout, jusqu'à la possibilité de me donner une mort prompte, m'est ôté. Encore une fois, pourquoi me soustraire à la justice ordinaire, pour me punir plus sévèrement qu'elle ne me punirait? Mon affaire est-elle un de ces cas si graves, si rares, si effrayants, qui ne sauraient souffrir les lenteurs des formes judiciaires? S'agit-il de la sûreté du prince, du salut de l'état? suis-je un criminel de lèse-majesté, à qui l'on fait grace de la vie?... Cruelle grace, que celle qui livre un malheureux au bec dévorant d'un vautour, sans qu'il y ait d'autre ressource à ses maux que la mort qu'il invoque vainement, s'il ne sait la contraindre à l'entendre.... »

Voilà, mon père, l'ébauche de ce que je pouvais dire. Ce n'est pas le langage d'un courtisan, sans doute; mais vous n'avez point mis dans mes veines le sang d'un esclave. J'ose dire : *je suis né libre*, dans des lieux où tout me crie : *non tu ne l'es pas*. Et ce

courage est digne de vous. Je vous adresse des vérités respectueuses, mais hautes et fortes, et il est digne de vous de les entendre et d'en convenir.

Je résume, en un mot, tout ce que j'ai dit, ô mon père! et les conséquences que je veux en tirer. Je suis coupable; mais ma peine n'est pas proportionnée à ma faute.

J'expire de douleur, j'étouffe d'inquiétudes ; à peine au milieu de mon sixième lustre, je me vois retranché du livre de la vie. Arraché à tout ce que j'aime, à tout ce dont je suis aimé, à la société, à ma famille, à mon fils, il ne me reste pas même l'espoir que la régularité de ma conduite présente, qui ne saurait être envenimée, démentira les assertions de mes ennemis ou expiera mes fautes passées, puisque les correspondances les plus naturelles me sont interdites, puisque je suis enseveli dans un profond oubli. Les souffrances de mon ame se sont étendues jusqu'à mon corps. Mes premières années, comme des années très-prodigues, avaient déjà, en quelque sorte, déshérité les suivantes et dissipé une partie de mes forces. Cet état contre nature, auquel je suis asservi, mine les restes de mon être. Des maux internes me font une guerre cruelle. Tantôt des hémorragies abondantes m'épuisent, et indiquent la révolution que fait sur moi la vie renfermée. Tantôt des coliques néphrétiques, auxquelles vous savez que j'ai toujours été sujet, me déchirent. La privation d'exercice les multiplie et les aggrave. Mes yeux, échauffés par l'absence continuelle du sommeil, succombent sous l'appli-

cation d'un travail sans fin, pour lequel je n'ai presque aucune ressource, et dont rien ne me distrait : le droit est débilité jusqu'à me refuser service. Ma poitrine, oppressée par le sang, couve un poison lent qui me ronge. En un mot, mon être moral et physique croule sous le poids de mes fers. Mais certes je ne m'exposerai point à voir arriver à pas lents la stupidité, le désespoir, et peut-être la démence.

Je ne puis soutenir un tel genre de vie, mon père, je ne le puis. Souffrez que je voie le soleil, que je respire plus au large, que j'envisage des humains; que j'aie des ressources littéraires, depuis si long-temps unique soulagement à mes maux; que je sache si mon fils respire et ce qu'il fait. Permettez que je mette à vos pieds quelques propositions, entre lesquelles je vous prie de choisir.

Faut-il, par la nature de mes affaires et des circonstances, que je sois prisonnier après un si long esclavage? Desserrez mes chaînes, rendez-moi quelque société, la liberté de faire de l'exercice, de me procurer des livres : en un mot, ce qui est nécessaire à la vie. Daignez me faire accorder le château de Vincennes pour prison. J'y serai sous la main du roi, tout comme à ce donjon, et bien près de ce donjon redoutable, si je mésusais de ma liberté.

Désirez-vous m'éloigner davantage? faites-moi exiler dans la ville qu'il vous plaira. Voulez-vous me mettre à même de réparer le temps perdu, et de détruire les impressions qu'a pu donner ma trop

bouillante jeunesse, et des clameurs sans nombre? permettez que je sois attaché à un corps, avec défense d'en bouger.

Persistez-vous dans le dessein de m'expatrier? (eh! que me reste-t-il de plus agréable à faire?) trouvez bon que je passe dans l'Amérique septentrionale. Sans un événement relatif à mon amie, qui m'enchaîna à Amsterdam, j'y serais à présent; et je prouverais peut-être que les passions les plus brûlantes n'excluent pas les talents utiles.

Si vous daignez condescendre à quelques-unes de ces demandes, j'engage ma parole d'honneur de ne m'évader d'aucun des lieux où l'on me placera : bien entendu que l'on s'y fiera, et que je serai libre; car, si l'on me garde, à quoi servirait ma parole? tout homme que l'on garde en est quitte. Je m'engage de plus, d'honneur, à ne me faire relever de mon interdiction que de votre aveu, à ne poursuivre, en aucune manière, M. de Villeneuve, à ne faire dans mon autre procès aucune démarche que vous ne l'ordonniez, à ne contracter aucunes dettes, si l'on m'assure une honnête subsistance. Si je vais en Amérique, je ne demande que le passage et mon équipement nécessaire. Je vous supplie, pour unique condition de cet exil, de ce bannissement volontaire, d'obtenir des *Ruffei* que leur fille soit aussi libre que leurs affaires pourront le permettre, aussitôt que j'aurai quitté la France, et qu'elle le soit totalement à la mort de M. de Monnier : il est si affreux pour moi de l'avoir associée à mon malheureux destin, que je porte-

rais dans mon sein un ver rongeur, si je n'avais l'assurance, en partant pour un pays où je puis, plus aisément qu'en tout autre, trouver la mort, que son sort, si cruellement aggravé par mon amour, sera un peu adouci par mes sacrifices. Alors je quitterai avec moins de regret une terre où je laisserai tout ce qui m'est cher. Je ferai des vœux pour que vous soyez long-temps conservé à votre famille et à mon fils, pour que vous vous montriez indulgent pour les défauts qu'il pourra tenir de son père; et que mon souvenir n'empoisonne pas votre bonheur.

Je crois, mon père, qu'aucune de ces demandes n'est contraire à la justice. Quoi qu'il en soit, je jure par le Dieu auquel vous croyez, je jure par l'honneur, qui est le dieu de ceux qui n'en reconnaissent point d'autre, que la fin de cette année mil sept cent soixante-dix-huit ne me verra point vivant au donjon de Vincennes. Je profère hardiment un tel serment; car la liberté de disposer de sa vie est la seule que l'on ne puisse ôter à l'homme, même en le gênant sur les moyens.

Il ne tient maintenant qu'à vous, mon père, d'user de ce droit qu'avaient les Romains, et qui fait frémir la nature. Prononcez mon arrêt de mort, si vous êtes altéré de mon sang, et votre silence suffit pour le prononcer. Rendez-moi la liberté, ce bien inaliénable, cette ame de la vie, si vous voulez que je conserve celle-ci.

Quelque parti que vous preniez maintenant, je vous remercie de votre bienfait. Si vous m'obligez

à finir cette intolérable existence, vous me délivrerez d'un horrible fardeau ; je ne vous fais pas le plus léger reproche. Je vous réfère seulement, si ce n'est à votre cœur, du moins à votre conscience. Si votre cœur est content, si votre conscience n'est pas bourrelée, je me sens la force de me condamner en entier pour vous justifier. Si vous me redonnez la liberté, même restreinte, que je vous demande, la prison m'aura rendu sage ; car le temps qui court sur ma tête d'un pied bien moins léger que sur celle des autres mortels, m'a éveillé de mes rêves. Votre pardon me rendra reconnaissant, et je vous prouverai qu'un homme qui sait aimer comme j'aime ne sait pas être ingrat.

Consultez-vous donc, mon père : je laisse à vos réflexions une ample matière et un long intervalle. Comme il ne faut point quitter son poste sans avoir tenté tous les moyens de le défendre, si je n'ai aucune nouvelle de vous, j'adresserai au ministre, dans quelques mois, un extrait de ce long et ennuyeux écrit, rédigé sans art, tracé au courant de la plume, mais où mon cœur est empreint. Si tout me manque, si tout m'abandonne, j'obéirai à l'invitation de la nature, qui nous porte à nous délivrer de nos maux ; je me réfugierai dans cet asile sûr, où l'on brave la persécution, où l'on dépouille la douleur, où la superstition même perd ses craintes ; où Dieu, plus indulgent et plus juste que les hommes, pardonne à nos faiblesses ; où, plongés dans un éternel sommeil, les malheureux cessent de se plaindre, les méchants d'opprimer, les

amants de répandre des pleurs et de se consumer dans d'inutiles désirs.

Je suis avec un très-profond respect, mon père,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur et fils,

MIRABEAU.

LETTRE XXIX.

A M. LENOIR.

1 janvier 1778.

Si vous avez eu la bonté, monsieur, d'interroger M. de Rougemont, sur l'exposé de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le dix-sept septembre, vous savez que l'état de mes effets, que j'ai pris la liberté d'y joindre, est exact. J'en appelle à votre justice et à votre bonté, et j'ose vous demander si ma situation est, je ne dis pas décente, je dis supportable.

Permettez-moi de vous représenter aussi que je suis hors d'état de supporter des délais, que, depuis huit mois, je forme les mêmes plaintes, et que, par le laps du temps, le sujet en est aggravé. Si des raisons que j'ignore, et qu'il m'est impossible de deviner, n'empêchent pas que l'on me donne mes malles, il me semble qu'il serait plus court de me les livrer que d'attendre les secours

de mon père. Quand la ridiculement modique pension qu'il m'accorde suffirait pour me donner ce dont j'ai besoin, est-il juste que ce qui est destiné à *l'entretien* supplée aux avances? (Eh! que mon père regarde à son tableau économique, qu'il appelle, avec autant de gravité que de modestie, le *Code de l'humanité*, et où il a si disertement distingué les *avances primitives* et les *avances annuelles*.) Est-il juste que j'emploie le seul argent que l'on accorde à mes besoins, à acheter des effets, tandis que j'en ai qui pourrissent dans mes malles?

Qui peut donc rendre si redoutables ces malles échappées à mon naufrage? Il n'y a pas un papier : il y a des livres, tous livres d'étude et de travail; pas un contre la religion, pas un contre les mœurs, pas quatre qu'on ne vende publiquement à Paris. Veuillez ordonner que l'on fasse un catalogue de ces livres, qu'on le mette sous les yeux de vos préposés, et daignez statuer quelque chose pour me tirer de l'état de dénuement où je suis. J'aimerais mieux, je vous le jure d'honneur, monsieur, manger du pain bis pour tout aliment, et être aux fers, mais avoir des livres, que de jouir de toute la liberté que l'on peut accorder ici, d'être nourri de la bouche du roi, et privé de toute lecture. C'est à quoi je suis réduit. Il n'y a pas jusqu'aux livres de dévotion que j'ai épuisés, et ce n'est qu'après deux mois de disette absolue que j'ai pris la liberté de vous en parler pour la première fois. Qu'il me soit permis de finir par une réflexion dont la vérité doit frapper un cœur tel que le vôtre.

Plusieurs scélérats, connus de la France par des crimes horribles, et pour qui une prison perpétuelle est une grace que toute la bonté du souverain pour leurs familles a eu peine à leur accorder, plusieurs scélérats de cette espèce, dis-je, sont dans des forts où ils jouissent de toute leur fortune, où ils ont une société très-agréable, et toutes les ressources possibles contre le mal-être et l'ennui inséparables d'une vie renfermée. Je nommerai un homme dont toute l'Europe sait l'histoire. Un lâche assassin, qui a traîtreusement immolé son parent, son bienfaiteur, M. de Ragny, jouit à Pierre-en-Cise de son bien, d'une demi-liberté, voit tout Lyon, et mène en un mot une vie délicieuse pour un homme à qui l'on a fait une si grande grace de ne pas le laisser périr sur la roue..... Faut-il citer un de mes parents? pourquoi non? la honte n'est-elle pas personnelle? Le marquis de Sades[1], condamné deux fois au supplice, et la seconde fois à être rompu vif; le marquis de Sades, exécuté en effigie; le marquis de Sades, dont les complices subalternes sont morts sur la roue, dont les forfaits étonnent les scélérats même les plus consommés, le marquis de Sades est colonel, vit dans le monde, a recouvré sa liberté, et en jouit, à moins que quelque nouvelle atrocité ne la lui ait ravie....

Vous me blâmeriez, monsieur, si je m'avilissais jusqu'à mettre en parallèle M. de Ragny, M. de Sades et moi; mais je ferai cette question simple... De quoi suis-je coupable? De beaucoup de fautes

[1] Auteur de l'affreux roman de *Justine*.

sans doute ; mais qui osera attaquer mon honneur....? Mon père, parce qu'il est le seul que je ne puisse pas repousser et couvrir d'infamie. Qu'il articule des faits, et que ces faits me soient communiqués. Je l'ai demandé cent fois; mais il a trop beau jeu, tant qu'il parle seul, pour changer de partie.... Cependant quelle différence de la situation des monstres que j'ai cités, à la mienne? Je suis dans la prison du royaume la plus triste et la plus cruelle, à la considérer sous tous les aspects (je parle de celles destinées aux gens de ma sorte); j'y suis dans la plus extrême pénurie, dans l'isolement le plus absolu, je dirais le plus affreux, si vous n'étiez venu à mon aide....

Ce mot vous rappelle vos bienfaits, monsieur, et réchauffe toute ma reconnaissance. Souffrez que j'ajoute une seule prière : Madame de Monnier m'a écrit le cinquième jour de ses couches. N'en puis-je espérer quelques lignes quand elle en sera relevée? Ah! monsieur, cette grace me sera bien précieuse, et vous ne m'avez pas défendu de m'en flatter. Le nuage s'éloigne, mais il n'est pas entièrement dissipé. Ramenez tout-à-fait le calme dans mon esprit, et que l'être le plus bienfaisant partage toutes les affections de mon cœur avec l'être le plus aimable.

J'ai l'honneur d'être, avec un dévouement respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XXX.

AU MÊME.

3 janvier 1778.

J'avais résolu, monsieur, d'imposer silence à ma reconnaissance, dans l'incertitude où j'étais si vous vouliez ou ne vouliez pas que je susse ce que vous aviez daigné faire pour moi[1]. Cette incertitude subsiste encore; mais comment oserais-je vous adresser une demande sans vous remercier de ce que j'ai reçu? Vous ne pouvez vous offenser de ma gratitude, son expression fût-elle indiscrète. Je ne suis pas assez novice pour croire que certaines graces puissent jamais m'être accordées indépendamment de vous; et vous n'avez sûrement point imaginé que je m'y sois trompé. Recevez donc, à cet égard, mes remercîments les plus vifs et les plus sincères. Vous ne connaissez pas mon cœur; mais, si vous aviez quelque idée de sa sensibilité, vous ne douteriez pas que ma vie ne fût plus à vous qu'à moi, si je pouvais en disposer après un tel bienfait.

Mais, monsieur, qu'il me soit permis de vous tout dire. Sans doute vous n'avez pas voulu m'accorder une grace incomplète; car elle serait bien cruelle. La lettre de mon amie m'a appris que le 10 ou le 20 (car je n'ai pu lire la date) elle n'était

[1] M. Lenoir lui avait fait remettre des lettres de Sophie.

pas accouchée. Mais je suis sûr, bien sûr qu'elle l'est à présent, et j'ignore absolument son sort. Ah! monsieur, je ne vis pas; tous les mouvements de mon cœur sont convulsifs. Si je n'eusse rien su avant cette crise redoutable, j'aurais à me plaindre de la rigueur de mon sort qui suffirait pour me mettre au désespoir; cependant j'espérerais encore dans la promesse que vous-même avez bien voulu me faire, que je serais informé d'un événement auquel assurément ma vie est attachée. Mais la scène est tout-à-fait changée. Je ne puis me persuader que vous me refusiez à cette époque ce que vous m'avez accordé auparavant; je ne pourrais donc que croire, si l'on s'obstinait au silence, que l'on me cache une perte après laquelle je n'ai plus rien à espérer ni à craindre. Souffrez que je vous demande à genoux, baigné de larmes, et dans une véritable agonie de douleur, une nouvelle lettre.

Permettez que je vous représente aussi que, si la mienne n'a dû parvenir à madame de Monnier que par une voie détournée, il est possible et même probable qu'elle ne l'a pas; car un homme, et un étranger, par quelque moyen qu'il se soit introduit où elle est, à moins qu'il ne soit son accoucheur, ne pénètre sûrement pas jusqu'à son lit, où elle est enchaînée en ce moment. Ah! monsieur, ayez pitié d'elle: elle est, et par son sexe et par son personnel, bien plus intéressante que moi, et les circonstances la mettent bien plus en danger. Si elle a des torts, ils ne sont que les

miens; et par combien de vertus ne les rachète-t-elle pas! si j'ai obtenu votre compassion, que de titres n'a-t-elle point pour la mériter! Je ne puis supporter l'idée d'avoir reçu une consolation qu'elle n'ait pas partagée. Ce n'est sûrement pas votre intention: daignez donc y pourvoir. Hélas! malgré toutes vos bontés, nous doutons de l'existence l'un de l'autre, et ce doute est un supplice auquel rien n'est comparable.

En vain me dirait-on qu'il subsiste tant que l'on est séparé. Quelle différence de toute autre occasion à celle-ci! Selon le cours naturel des choses, il y a toujours à parier qu'une femme de vingt-deux ans, d'une bonne santé, d'une excellente constitution, vit et se porte bien. Mais admettez les circonstances où nous nous trouvons. Supposez cette femme exposée à une révolution telle qu'une première couche, dans une prison (aussi adoucie que puisse être sa demeure, c'est toujours une prison), en proie, depuis sept mois, à toute sorte de chagrins, à la plus sombre inquiétude, ayant reçu dans sa grossesse les secousses les plus terribles, écrivant enfin quelques jours, peut-être quelques heures avant sa délivrance: *Je suis au désespoir;* et l'adresse de sa letttre prouvant, bien mieux que sa lettre même, combien il était vrai que son cœur était brisé et sa tête perdue... croyez-vous que, d'après toutes ces données, il soit certain pour moi, croyez-vous, hélas! qu'il soit probable qu'elle se soit tirée heureusement de la plus pénible des révolutions du corps humain?

D'un autre côté, cette femme, connaissant toute la tendresse de son amant, toute l'activité de son imagination sulfureuse, toute l'impétuosité naturelle de son caractère, impétuosité d'autant plus destructive qu'il fait plus d'efforts pour la dompter, l'ayant quitté au milieu d'un crachement de sang et dans un état déplorable, le sachant, depuis sept mois, voué au genre de vie le plus propre à empoisonner la santé la plus florissante, enfin se figurant toutes les horreurs de son inquiétude, tous les excès de sa douleur; cette femme peut-elle être bien rassurée sur le sort de cet infortuné?

Daignez joindre à ces considérations toutes celles qui motivent notre dévouement réciproque, et le rendent juste, j'ose même dire intéressant pour tous les hommes honnêtes : vous aurez quelque idée de notre état, et vous ne vous étonnerez pas de l'ardeur de mes instances. Monsieur, couronnez vos bienfaits; arrachez de mon sein le trait qui me déchire; rendez la vie à une femme digne de l'intérêt de tous les cœurs sensibles; et puissent tous les bonheurs réunis récompenser notre bienfaiteur!

J'ai l'honneur d'être avec autant de reconnaissance que de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XXXI.

AU MÊME.

7 janvier 1778.

De toutes les graces que vous pouvez m'accorder, monsieur, celle que je reçois de vous est, sans doute, une des plus sensibles. J'aime ma mère, je l'aime tendrement; je l'ai toujours chérie, et son malheur augmente son attachement pour moi, comme le mien exalte ma sensibilité. Recevez donc mes vifs remercîments pour la lettre qui vient de me parvenir. Elle m'apprend que je la dois à vous seul; et je l'aurais deviné, quand ma mère ne me l'aurait pas dit. Un de mes plus grands crimes dans l'esprit de mon père fut toujours d'aimer ma mère; parce que la haine ou le mépris de sa rivale semblait attaché à cette affection si douce, si juste, si sacrée. Daignez lui faire passer la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser pour elle; les innocents témoignages de mon amour filial ne contribueront pas peu à calmer son cœur et sa tête.

Plus je reçois de vous, plus j'en espère, monsieur. Les mots ne vous abusent pas: votre ame et votre esprit s'éclairent mutuellement. Vous savez que, si les sentiments qui nous attachent aux auteurs de nos jours sont nos premiers devoirs, puisqu'ils ont, pour ainsi dire, précédé notre exis-

tence, et que nous ne l'avons reçue, en quelque sorte, qu'aux conditions de les remplir, ils ne sont pas les seules affections de l'ame, justes et sacrées. Le premier lien de la nature, et l'une de ses plus douces inclinations, se forme au sein des familles; mais qu'est-ce qui serre ce nœud? la conformité d'éducation que l'on reçoit, et la ressemblance des sentiments qu'elle produit ordinairement; la communication des intérêts, des secrets, des affaires. Les bienfaits, la reconnaissance et l'habitude y contribuent plus que la nature; car les liens du sang sont souvent incertains, et toujours involontairement tissus. Le grand nœud de l'humanité c'est donc la bienveillance, ce sont les bienfaits; c'est *l'amour*, à prendre ce mot dans son acception la plus étendue..... Vous m'entendez, monsieur: vous devinez ce que je veux conclure. Daignez vous souvenir du sentiment qui crie dans mon cœur, de l'inquiétude qui le déchire. Je suis ami, je suis père. J'ignore si mon amie existe, si mon enfant respire... Ah! monsieur, soyez, daignez être mon père. Celui que m'avait donné la nature m'opprime et m'étouffe : sauvez-moi du moins à demi de sa barbarie. J'ai déjà reçu de vous plus de bien réel qu'il ne m'en a fait pendant toute sa vie; je suis pénétré de gratitude : mais le cœur qui la nourrit manque lui-même d'aliments. Une autre lettre, monsieur, et je baignerai vos mains des larmes les plus douces que la reconnaissance ait jamais versées. Depuis sept mois il n'en coule de mes yeux que de très-amères; et, si vous n'avez

pitié de moi, le désespoir en aura bientôt tari la source.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance respectueuse, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XXXII.

A MA MÈRE.

7 janvier 1778.

Ma bonne, ma chère maman, j'ai reçu, j'ai baisé votre lettre chérie, remplie des expressions les plus douces de votre tendresse. Je remercie M. Lenoir, je le remercie du plus profond de mon cœur de ce bienfait, et je le supplie de nous continuer sa bienfaisante et précieuse condescendance. Hélas! je ne suis qu'un infortuné jeune homme calomnié et méconnu, si j'ose le dire; mais auquel on peut faire des reproches. Mais vous, vous ma mère adorée, vous, malheureuse dans l'âge du repos et des jouissances tranquilles, vous, séparée de vos enfants, bannie de votre famille, privée de votre liberté! vous êtes bien faite pour intéresser un magistrat juste, sensible et impartial.

Votre lettre m'a fait un plaisir d'autant plus grand, que je tremblais que quelque mécontentement n'occasionnât votre silence. Je savais bien que vous n'étiez pas capable de me bouder long-

temps ; je savais aussi que je n'avais pas à me reprocher à votre égard la plus légère pensée qui pût vous offenser (jugez des actions !) : mais on accuse si aisément les absents, que je craignais les imputations de quelque officieux calomniateur. Je suis rassuré : votre lettre est si tendre !

Je laisse au temps le soin de vous instruire du lieu que j'habite. Ma plume doit s'imposer les mêmes lois que la vôtre ; mais votre cœur vous dit, sans doute, que je serais à vos pieds si j'étais libre.

Votre lettre est pleine de piété, ma chère maman. Puisse-t-elle adoucir vos malheurs et dompter votre douleur! mais qu'elle ne soit jamais ni intolérante ni fanatique. Permettez que je vous le dise, chère maman : les cœurs très-sensibles sont ceux pour qui la dévotion, comme l'amour, a le plus de dangers. Votre esprit sera, j'en suis sûr, votre sauve-garde. Pour moi, ma bonne maman, quand je connaîtrai un citoyen *dévot*, bon mari et père équitable, remplissant tous ses devoirs avec zèle et sans aigreur, tournant sa piété au profit de sa famille, je consulterai ardemment *son confesseur*. Jusque-là, j'ai bien des raisons de me défier des dévots et des prêtres. J'ai tant entendu parler d'*humanité* et de *religion* aux moins humains et aux moins religieux des hommes!

Ma santé n'est pas mauvaise en ce moment ; vous êtes trop bonne d'y penser. Le commun des hommes trouve qu'il y a du courage à ne pas craindre la mort. Ne dirait-on pas qu'ils sont bien heureux ? Non ;

mais la plupart n'aiment qu'eux, quoiqu'ils soient toujours hors d'eux. La réflexion et la raison suffisent assurément pour rabaisser le prix de la vie; mais les maux du cœur ne lui en laissent aucun. Eh! qui voudrait la posséder pour n'en plus jouir...?

Pour vous, maman, c'est tout autre chose. Votre vie est très-précieuse; vous vous devez à beaucoup de gens. Daignez vous souvenir, au milieu de vos chagrins les plus sombres, que celui que vous voulez bien appeler votre *fils chéri* n'a de ressource qu'en vous; peut-être souffrirez-vous avec moins d'amertume et plus de courage..... Hélas! ma chère maman, les moments les plus cruels de la vie ne se comptent pas moins pour la durée de l'existence, que les plus doux. Ces heures si tristes où le chagrin nous dévore, contribuent à remplir le nombre de celles qui nous sont accordées par la nature, et elles paraissent infiniment plus longues que les autres : c'est une grande misère, mais une inévitable misère. Modérez donc vos douleurs, et conservez la meilleure des mères au plus tendre et au plus respectueux des fils. MIRABEAU.

☞ Daignez, ma chère maman, me marquer si vous recevez cette lettre : ce me sera une preuve bien chère que l'on permet notre correspondance; et je m'empresserai de vous renouveler les assurances de ma tendresse. Mais, ma bonne maman, beaucoup de circonspection, si vous voulez que votre fils puisse jouir de ce bonheur.

LETTRE XXXIII.

A SOPHIE.

Vendredi 9 janvier.

Ma chère, mon unique amie! j'ai baigné ton billet de mes larmes, je l'ai couvert de baisers..... O mon amie! ma Sophie! quel poids il m'ôte de dessus la poitrine! mais combien il y en laisse encore! Hélas! tu ne me dis rien de toi, de ta santé. Ta lettre a été écrite dans les douleurs, je le vois; tu n'as ajouté qu'un mot, qu'un seul mot après l'événement. Qu'il est tremblant ce mot! que ces débiles caractères ont déchiré mon cœur! Divine, divine attention, c'est toi, toujours toi! toujours ton ame! Mais hélas! comment es-tu? dis, dis-le-moi, ma Sophie. — Comment veux-tu que je me contienne? Hélas? mon cœur est triste, et il sort d'un état plus convulsif encore.

Ne t'inquiète point du désordre de cette lettre, et de l'altération de mon écriture; ce n'est que le trouble de la nouvelle, l'émotion trop juste et trop forte qu'elle m'a causée. Je ne me donne point le temps de me remettre, parce que je ne veux pas retarder par ma faute le plaisir que te causera la vue de cette lettre.... Chère, chère Sophie! te voilà donc mère, hélas! et ton enfant ne te sera pas ôté! puisse-t-il adoucir tes maux et tes douleurs! Je dis ton enfant; — ah! je sais bien qu'il est le

mien. Jamais un titre si doux ne sera abjuré par ton ami....

Cruelle Sophie, tu te reproches mes *malheurs*. Grand Dieu! N'est-ce pas moi qui ai fait les tiens? et crois-tu qu'autre chose puisse m'occuper? Mais calme-toi, je t'en conjure, ô mon bonheur! songe que tu es la moitié de moi-même; que c'est sur ma vie que tu attenterais, en ne soignant pas la tienne.... Tu as besoin de tranquillité d'esprit, ma Sophie; je te conjure d'avoir soin de toi, de te conserver pour des temps plus heureux.... Ce me serait une grande consolation d'avoir la certitude que tu recevras cette lettre : s'il t'est permis de m'en assurer, apprends-moi ton état; dis-moi comment tu te trouves, et surtout ne me trompe pas...; ah! ne me trompe pas; mais n'écris que quand tu le pourras sans danger, sans incommodité même. Mon cœur souffre; mais j'ai des forces encore, et tu n'en as plus : ne te hâte donc pas, dussé-je souffrir plus long-temps.... Ma fille a mes traits, dis-tu? Tu lui as fait un triste présent; mais qu'elle ait ton ame : ah! qu'elle sera riche alors! que la nature l'aura bien dédommagée des désavantages de sa naissance! Hélas! peut-être sera-t-elle trop sensible; mais quelques maux que fasse la sensibilité, elle fait encore plus de bien. Oui, j'en jure par toi-même....

Je ne veux pas t'écrire long-temps; je ne le veux pas, je ne le puis pas. Je crains mon cœur, je crains ma tête, je crains ton état. Mon amie, ma Sophie, je te demande à genoux, j'exige de toi, je te conjure au nom de ta fille, de son père, de tous tes ser-

ments, de toute ta tendresse que tu m'exprimes si bien en n'osant l'exprimer, d'avoir soin de toi, de ne rien négliger pour le rétablissement prompt de tes forces et de ta santé, d'appliquer enfin à toi-même une partie de cette noble et admirable fermeté qui constitue ton caractère. Adieu; adieu, mon bonheur et ma vie. GABRIEL.

EXTRAIT DU REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE ROYALE ET PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE.

Le jeudi 8 janvier 1778, a été baptisée en ce lieu et paroisse, au lieu de celui de Notre-Dame-de-Lorette, annexe de cette paroisse, où je devais descendre pour des motifs qui ont cessé, Sophie-Gabrielle, née de hier, à onze heures et demie du soir, rue de Bellefond de cette paroisse; fille de dame Marie-Thérèse-Sophie Richard de Ruffei, épouse de M. Claude-François de Monnier, chevalier, ancien premier président de la Chambre des Comptes de Dôle en Franche-Comté. Le parrain Pierre-René Gromet; la marraine, Barbe-Élisabeth Grimpré, femme du parrain, tous deux de ce lieu et paroisse, qui ont signé avec nous, excepté la marraine, qui a déclaré ne savoir signer, de ce enquise. GROMET; PICHON, curé, (avec paraphe).

Collationné à l'original, certifié véritable, et délivré par nous soussigné prêtre-curé de cette paroisse, les mêmes jour, mois et an que dessus.

PICHON, curé.

LETTRE XXXIV.

A M. LENOIR.

9 janvier 1778.

Pardonnez, monsieur, si ma lettre de remercîment n'est pas partie aussitôt que mon billet pour mon amie. Mes sens, mon esprit et mon ame étaient également bouleversés. Ce désordre touchant, consolant même pour celle qui en est l'objet, approchait du délire : il n'eût point été décent de vous écrire dans une telle disposition. Je suis loin d'être encore à moi-même ; mais la reconnaissance presse mon cœur : permettez qu'elle s'épanche.

On m'a beaucoup parlé de votre bonté, monsieur, et j'en avais une haute idée. Je pourrais vous donner des preuves authentiques que j'ai reproché *publiquement* à la cabale, qui vous haïssait parce que vous n'en étiez pas, d'avoir ôté à la nation un homme tel que vous, si nécessaire dans une place importante où l'on peut faire tant de bien et tant de mal, où l'on a à sa disposition la liberté civile d'un si grand nombre de citoyens. Je ne dépendais point de vous alors, et je n'en attendais rien : c'était un hommage rendu à la vérité, et une juste critique des *Économistes*. Je ne vous aurais jamais dit cela, tant que j'aurais été sous vos ordres ; car un honnête homme évite avec soin tout ce qui peut avoir l'air de l'adulation. Mais ce que je reçois de vous m'élève au-dessus de ce

scrupule, puisque, fût-ce le dernier de vos bienfaits, vous seriez encore l'homme à qui je dois le plus de reconnaissance et d'attachement.

Je le dis donc sans timidité : ce que je vois de vous surpasse infiniment ce que j'en savais. Les grandes places sèchent trop souvent le cœur : le vôtre est la bienfaisance même. Que d'autres vantent vos talents : pour moi, qui préfère un sentiment aux plus sublimes efforts du génie, je révère, je chéris, j'adore votre bonté : et puisse cette profession de foi rester comme un monument durable pour me couvrir d'infamie si je démens jamais l'assurance que je vous fais ici de ma gratitude et de mon éternel dévouement! Oui, monsieur, si jamais je recouvre les droits d'homme, si je sors de ce tombeau où mon père m'a plongé, je ne me croirai vraiment heureux qu'alors que j'aurai employé pour vous la vie que vous me conservez.

Je vous suis caution que le cœur de mon amie ne produit pas une reconnaissance moins ardente que la mienne. Ah! monsieur, ne le voyez-vous pas comme elle sait aimer? Quel torrent de sensibilité coule du sein de cette excellente femme, qui, en proie aux douleurs physiques les plus violentes, était tout occupée de moi, préparait un écrit pour ma consolation, et s'accusait de *mon malheur*, tandis que je ne souffre que dans elle, tandis que c'est moi qui ai troublé son repos et sa vie !... Ce n'est pas tout; d'une main débile elle a tracé après sa délivrance, dans cet instant où l'on sait à peine si l'on est revenu à la vie, elle a tracé trois mots pour

achever de m'apprendre ce qui pouvait me toucher! Quel courage et quel amour! quelle femme ils ont ôtée à la société ses insensés persécuteurs! Hélas, c'est moi qui l'ai poussée dans le précipice, où du moins je l'ai suivie; mais ce sont eux qui l'ont creusé.... Ah! monsieur, tendez-lui une main secourable, sauvez-la, et croyez qu'en conquérant nos cœurs, vous vous êtes attaché deux êtres bien sensibles.

Votre générosité m'arrête et m'invite à la fois. D'un côté, je ne voudrais pas vous paraître indiscret; de l'autre, je me reprocherais de me méfier de votre indulgence. Vous sentez, monsieur, qu'une femme, quoique délivrée, est bien loin d'être quitte de tout danger. Sa lettre, écrite antérieurement à son accouchement, ne m'en apprend pas les suites.... Ces trois mots tremblants, qu'elle a sûrement écrits après, sont gravés pour jamais dans mon cœur; mais ils laissent à mon imagination des inquiétudes déchirantes. Daignez permettre qu'elle réponde à ma lettre d'aujourd'hui; que j'apprenne que ses couches et leurs suites ne me laissent plus rien à craindre. Sa lettre me fait entendre qu'elle n'a pas reçu celle que je lui écrivis le 28 décembre; sans doute elle contenait quelques idées contrastantes avec les arrangements pris. Si vous daigniez me faire dire dans quelles bornes je dois me contenir, je m'y renfermerais religieusement, et du moins elle ne serait pas privée d'une consolation si nécessaire à son bonheur et à sa vie.

Et cet enfant, cet enfant que je vous conjure de protéger, et que vous protégerez sans doute (car enfin c'est un citoyen), ne permettrez-vous pas que je sache quel est son sort, sous quel nom il est baptisé, où il est nourri, qui subvient à cette dépense? C'est ma fille, monsieur; et quoique j'eusse regardé comme un bonheur, pour ce fruit de la plus tendre passion, qu'il fût d'un sexe moins dépendant des préjugés, et mieux pourvu de ressources, mon attachement pour elle semble doublé, par cela même que je lui suis plus nécessaire, et aussi parce que j'espère qu'elle tiendra de son excellente mère.

Monsieur, mettez le comble à vos bienfaits. Une lettre de mon amie, qui m'apprenne son état lorsqu'il ne sera plus douteux; des informations sur ma fille; et je n'aurai point assez de ma vie pour vous remercier. C'est de mon lit que je vous écris: je ne suis pas bien, et la révolution tant désirée de ce matin ne m'en a que plus agité; mais quelques éclaircissements de plus, et vous me rendrez la santé, comme vous m'avez rendu la vie.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments respectueux d'une reconnaissance inviolable, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XXXV.

AU MÊME.

14 janvier 1778.

Que vous dirai-je, monsieur, pour vous exprimer ma reconnaissance? je ne suis point assez heureux pour être à portée de vous la prouver, pas même de la témoigner. Si j'avais l'honneur de vous voir, mes yeux parleraient mieux que mes lèvres. Malheureusement il ne reste à l'homme le plus touché que ces mêmes expressions que prostituent les hypocrites et les perfides. La franchise, cette qualité noble et généreuse, qui est la marque la plus certaine d'une ame véritablement élevée, et qui, presque toujours, est accompagnée d'un courage indomptable, la franchise ne se trouve plus, pas même dans nos romans : elle est aussi loin de nos mœurs que les *vertugadins*. Tout contribue, dans l'état actuel des sociétés, à éteindre cette vertu hors de mode. Vous ne me connaissez pas; vous ne savez point que, quelque dangereuse qu'elle m'ait été, elle est et sera toujours mon idole.

Oui, monsieur, j'ai été sincère dans le monde; c'était me présenter au combat avec des armes inégales, et lutter, le sein découvert, contre des hommes plastronnés qui me tendaient des poi-

gnards. Les vains compliments, les perfides protestations qui surchargent nos discours, nous accoutument à tout altérer, à tout exagérer; et je ne puis penser sans indignation à quel bas prix il faut réduire, dans le cours de cette fausse monnaie, les expressions les plus énergiques d'amitié, de bienveillance, de reconnaissance, de soumission. L'on se dit le serviteur de tout le monde, parce qu'on n'est l'ami de personne; l'on offre tout, parce que l'on ne veut rien donner..... Ah! monsieur, n'évaluez pas sur ce pied mes protestations. Pas un mot, pas un seul mot dans les assurances de mon attachement, de ma gratitude et de tous mes sentiments pour vous, n'est jeté au hasard, et je suis bien prêt à les sceller de mon sang.

J'espère que vous trouverez dans ma lettre à mon amie la circonspection que vous m'avez fait recommander. Je l'ai écrite bien rapidement, et sans avoir le temps de la réflexion; mais je n'ai pas touché un seul mot d'affaires, et je ne le ferai jamais. Quant à la formule de style dont je me suis servi, je n'ai pas supposé qu'elle pût paraître sujette à objection, lorsque j'écris à une femme à qui l'on a permis de m'apprendre qu'elle venait de me rendre père. Cette ridicule méthode de traiter une seule personne comme on en traiterait plusieurs ensemble, est si évidemment une adulation recherchée, et par conséquent une fausseté manifeste, introduite dans les langages modernes avec toutes les autres cérémonies dont on s'est

masqué, qu'il me répugne singulièrement de ne pas recourir à la simplicité de la nature, quand je parle à mon amie. Au fond, ces faussetés de convention n'influeraient point sur nos sentiments. Cependant madame de Monnier serait fort inquiète si je changeais de ton avec elle, sans lui dire pourquoi. Car elle sait que je suis plus capable de me taire que de me déguiser; et ces mots *vous*, *votre*, au lieu de *tu*, *ton*, lui paraîtraient peut-être involontairement un symptôme de froideur.... N'importe, monsieur; c'est bien le moins que je vous montre, après tant de bienfaits, une docilité sans bornes. Si vous trouvez donc nécessaire que je ne la tutoie plus, que cette raison, je vous en supplie, ne la prive point de ma lettre. Ayez la bonté de me faire dire que je change de protocole, et permettez seulement que je l'avertisse qu'on me le prescrit.

J'ose me flatter, et même entrevoir que vous ne bornerez pas vos graces aux deux délicieux billets que j'ai reçus; et j'attends avec une douce espérance, un vif désir, mais une parfaite résignation, la continuation de vos bontés. Je vous le répète, monsieur, j'ai peu ou point d'ambition; et tout conspirerait à la décourager, quand il m'en resterait encore. Mais toutes les puissances de la terre, fussé-je avide de leurs bienfaits, ne sauraient me donner plus que j'ai reçu de vous, une seule chose exceptée, que je n'attends aussi que de vous. C'est à celui qui m'a sauvé la vie à me rendre la liberté, pour que je la lui consacre.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond et respectueux attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XXXVI.

AU MÊME.

24 janvier 1778.

J'ai l'honneur de vous écrire, monsieur, le pied sous la lancette; et, quoiqu'il soit vrai de dire que, depuis sept mois et demi, je n'ai pas eu huit jours de santé, la circonstance actuelle de son dérangement me rend nécessaires plusieurs choses dont j'ai supporté jusqu'ici avec patience la privation, soit parce que j'ai cru que cela ne pouvait durer, soit parce que j'avais honte de vous entretenir de tels détails, et de vous montrer quelle sorte de vengeance mon père, non content de m'avoir comme enseveli, exerce encore sur moi.

J'ai des hémorragies continuelles, je verse des jattes de sang, et je suis absolument sans linge. Dépouillé en Hollande, lorsque j'y fus arrêté, de la plupart de mes effets, je n'ai pas même mes malles où doivent être les débris qu'on en a sauvés. Voici donc, dans la plus exacte vérité, ceux dont je jouis. Vingt-deux chemises, dont douze seulement portables; quatre mouchoirs; pas une

serviette; et, pour toute chaussure, trois paires de bas achetés ici, les autres étant en loques. Mon père n'a pas voulu assigner un sou de plus que six cents livres pour mon entretien et les besoins journaliers que je puis avoir, indépendamment de la nourriture réglée par le roi. Une pension d'entretien suppose de premières avances; car on n'entretient que ce qui existe : cependant, comme j'étais nu, je me suis fait faire, sur le paiement des six premiers mois, de grossiers vêtements d'hiver qui l'ont absorbé. Que ferai-je maintenant?

J'ose vous demander, monsieur, s'il est juste que je sois plus mal habillé que les gens qui portent ma livrée; que je n'aie pas une paire de bas à changer; et que je ne sache, baigné de sang, où trouver du linge, à moins d'être à charge à M. de Rougemont, à qui je ne veux ni ne dois en faire demander. Il n'y a pas ici un mot d'exagération : M. de Rougemont aura la bonté de vous le certifier. La pension que l'on m'a assignée ne suffit pas pour me fournir la moitié de ce qui m'est nécessaire; et, si je l'emploie à cela, que me restera-t-il pour des besoins imprévus, que mon état peut faire naître à tout moment? Daignez donc faire ordonner, monsieur, que l'on me fournisse le linge et les effets, je ne dis pas convenables à un homme de ma sorte, je dis nécessaires à ma situation; je dis, semblables à ceux du plus obscur de mes compagnons d'infortune. Si mon père fait des difficultés (et il n'est pas douteux qu'il en fera), veuillez dire au ministre que je suis prêt à signer l'arrêt de

ma prison perpétuelle, si les faits suivants peuvent être argués de faux : ils décideront la question.

1° Depuis l'année 1775 j'ai quatorze mille cinq cents livres de rente.

2° En 1774, et non en 1773, comme l'*a dit et imprimé* mon père, j'ai été interdit, non d'après une assemblée des parents de l'une et l'autre famille, comme il a osé le *dire et l'imprimer*, mais sur l'avis de cinq personnes dévouées à lui, dont l'une n'était pas de la famille. Depuis cette époque, je n'ai pas fait de dettes, si ce n'est en Hollande, où je les aurais bien payées tout seul, à la sueur de mon front, si l'on m'en eût donné le temps : personne n'était inquiet, personne ne réclamait mon père.

3° Depuis le mois de novembre 1774, époque de ma détention, mon père m'a réduit à cent livres par mois, qui ont été payées jusqu'en août 1775.

4° Depuis le mois d'août 1775 je n'ai pas touché un sou de mon père ; de sorte que, quand je me suis évadé du fort de Dijon en 1776 (de l'aveu et par le conseil de qui avait droit de me le donner), mon père me devait huit mois de cette pension annuelle de douze cents livres. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'au meilleur marché qu'avait pu arranger le commandant du fort de Dijon avec le cantinier, j'étais à une pension alimentaire de 75 livres par mois, et qu'il fallait m'entretenir et subvenir aux faux-frais avec vingt-cinq livres. Encore me disait-on, *plaidez*, *défendez-vous* : sans doute cela se fait sans argent. Somme toute, de-

puis le mois d'août 1775, jusqu'à ce que je sois entré à Vincennes, je n'ai pas reçu une obole de mon père, je veux dire de mes deniers perçus par mon père, qui, en 1774, avait été nommé mon tuteur. Apparemment qu'il ne me portera pas en compte la solde des inspecteurs de police. Les eût-il payés magnifiquement, ils n'ont pas marché pour mes menus-plaisirs, et je n'ai point du tout provoqué leur mission. Je pourrais dire à peu près de même de Vincennes, où l'on peut croire que je n'ai pas volontairement élu domicile.

Je demande la plus grande attention pour les articles suivants.

5° Mon père n'a pas rougi d'*imprimer* que j'avais *avoué*, dans l'interrogatoire préliminaire de mon interdiction, *cent soixante-dix-huit mille livres de dettes*. Ou lui ou moi nous mentons; mais je veux passer pour le plus infame des imposteurs, si je n'ai pas toujours refusé formellement de fournir un état de mes dettes et d'en dire le montant, jusqu'à ce qu'on me donnât la certitude qu'elles seraient payées. Le juge a donc eu de moi un refus de répondre à cet égard, au lieu de l'aveu que mon père allègue. L'interrogatoire existe; que l'on juge entre nous.

6° J'observerai que, dans le même imprimé que je cite, mon père convient que mes créanciers sont, pour la plupart, des Juifs : donc leurs créances pouvaient et peuvent être facilement réduites.

7° Mes dettes, dit mon père dans ce même écrit, montent à deux cent vingt mille livres. Je remar-

querai combien il a toujours cherché à surprendre l'autorité. Selon son premier dire à M. de Malesherbes, alors ministre, je devais quatre cent mille livres. Dans ses mémoires, cette somme est transformée en celle de deux cent vingt mille : il n'est plus éloigné de la vérité que d'environ les deux tiers. Mais supposons un instant qu'il l'ait dite : depuis 1774, époque de ma détention, jusqu'en 1775, j'avais neuf mille livres de rente, dont trois mille seulement étaient laissées à madame de Mirabeau et à moi. Voilà d'une part six mille livres pour l'acquit de mes dettes. Depuis 1775 jusqu'en 1778, j'ai eu 14,500 livres de rente, sur lesquelles je n'ai jamais reçu dans tout ce temps que huit cents livres. Supposez qu'on ait laissé à madame de Mirabeau deux mille cinq cents livres de pension, quoiqu'on ne lui en dût, aux termes de son contrat de mariage, que quinze cents; voilà, d'une autre part, vingt-quatre mille livres pour l'acquit de mes dettes. Total, trente mille livres pour cette liquidation.

Tout le monde sait qu'il n'est point de créancier juif à qui l'on ne rabatte plus de la moitié, tant leurs usures sont excessives, et leurs prêts illusoires. Plus du quart de mes dettes doit donc être payé, et il est facile de prendre des arrangements pour le reste. Voilà la supposition la plus défavorable pour moi, c'est-à-dire celle de mon père.

8° Maintenant voici la vérité. En 1773, vingt mille écus auraient payé mes dettes, et même fort au-delà. Elles sont fort peu accrues depuis. Je demandai alors d'être autorisé à faire un emprunt

qui, réunissant ces dettes en un bloc, et me donnant la facilité de réduire et d'éteindre, avec de l'argent comptant, d'énormes usures, me libérât sur-le-champ et me laissât un revenu moindre à la vérité, mais *net*. Mon beau-père, qui me devait cette somme, à la mort de sa mère, me proposait de l'avancer, pourvu que mon père, qui, suivant les termes de mon contrat de mariage, pouvait seul recevoir les deniers de la dot de madame de Mirabeau, lui en donnât quittance. Mon tendre père refusa. Au lieu de cet arrangement si naturel et si simple, où il ne lui en coûtait que sa signature, et qui m'ôtait le droit à l'indulgence en cas de rechute, il provoqua mon interdiction, se fit déclarer mon tuteur, et ne paya de mes dettes que ce à quoi il fut contraint par autorité de justice.

9° Enfin, supposez que l'accumulation des intérêts fasse que quatre-vingt mille livres soient nécessaires aujourd'hui pour me liquider (mon père lui-même est convenu qu'il n'en faut pas davantage), toujours sera-t-il qu'il faut montrer l'emploi des trente mille livres perçues sur mon revenu depuis mon interdiction; et, quand on ne voudrait pas les compter, ce qui serait bizarre et ne me surprendrait cependant point, l'intérêt de quatre-vingt mille livres, ou quatre mille livres, défalqué de quatorze mille cinq cents livres à quoi monte mon revenu, me laisserait encore de quoi acheter des bas, des serviettes et des chemises, sans que mon père eût le droit d'en murmurer.

Voilà, monsieur, le résumé de mes affaires pé-

cuniaires que j'ai voulu vous expliquer en une fois, pour n'être pas obligé de revenir à des détails qui doivent vous être bien fastidieux, puisqu'ils le sont à moi-même. Depuis trois mois j'ai été occupé d'intérêts si supérieurs, que toute autre pensée m'était bien étrangère. Maintenant que, grace à vos bontés, mon imagination est calme et mon ame soulagée, j'ai le temps de m'occuper de mon corps qui se rappelle fort énergiquement à ma mémoire. Au fond, il y aurait plus que de la bonté à moi de le sacrifier aux passions de mes haineux et cupides ennemis.

J'ai prié M. de Rougemont de permettre que le chirurgien-major vous rendît un compte détaillé de mon état, et vous dît si je suis un malade imaginaire. C'est à lui de vous apprendre si ma santé ne s'affaiblit pas à un point inconcevable pour mon âge, et ce qui lui serait nécessaire. Pour moi, je me contenterai de répéter encore que l'on pourrait me *détenir*, sans me *détruire;* qu'une prison moins austère remplirait les vues de mon père, les seules du moins qu'il puisse avouer; car il ne conviendra ni qu'il voudrait être *défait de moi* (il ne dit cela qu'à ses intimes), ni qu'il craindrait mes réclamations, si elles pouvaient parvenir. Que veut-il donc? *que je sois sous la main du roi.* J'y serais tout de même, quand j'aurais de l'exercice, quand je verrais des humains; et le sang ne m'étoufferait point, et ma poitrine ne s'achèverait pas. Veut-il encore que je n'aie la manutention de quoi que ce soit au monde? que je ne puisse regarder à mes affaires?

qu'il me fasse donner des ordres supérieurs, je les exécuterai; et si j'y contreviens, je n'aurai pas plus le pouvoir que je n'ai l'intention de me soustraire à l'autorité, qui saura bien se ressaisir de moi. Qu'il fasse mieux. Assurément, dans quelque coin du monde on tire des coups de fusil; qu'il m'y envoie; il sait bien que je ne m'y épargne pas : il se fera honneur de sa générosité, et peut-être sera-t-elle utile à ses vues les plus secrètes.

Voyez avec quelle confiance je vous expose mes idées comme mes plaintes. Certainement, monsieur, vous ne pouvez le trouver mauvais; vos bontés m'y ont trop fortement encouragé. Je finis par vous demander une permission qui me serait d'un grand soulagement ici.

Il y a plus de trois mois que j'ai épuisé la petite collection des inepties privilégiées qui sont à l'usage des prisonniers. Vous croirez aisément qu'un homme qui a toujours eu à sa disposition de grandes bibliothèques, et qui a fait, toute sa vie, ses délices de l'étude, est cruellement isolé lorsqu'il se trouve sans livres. Cette privation m'eût été terrible au sein de la société, jugez au donjon de Vincennes où l'on ne voit que ses murs, et où le temps est centuple de sa durée ordinaire. Je n'ai pas même le secours du petit nombre d'ouvrages qui sont dans mes malles, dont je n'entends point parler. Daignez permettre qu'on m'abonne à un cabinet littéraire à Paris. Quel inconvénient peut-il y avoir? on n'y lit que des écrits autorisés; et d'ailleurs vous jugez bien qu'il me reste peu de choses à voir en

fait de livres non tolérés. Ceux que l'on m'enverra passeront par les mains de M. de Rougemont : je ne saurai pas même d'où on les tirera, et je ne ferai que noter sur un catalogue ce que je désirerais lire. Vous ne sauriez croire, monsieur, ce que me serait une telle ressource. Vous m'avez permis l'usage du papier et des livres, qui sont nécessaires ici pour ne pas devenir fou; et cette grace devient, malgré vous, illusoire, puisque je n'ai absolument point de livres. Si vous m'accordez la faveur que je prends la liberté de vous demander, elle n'ajoutera rien à ma reconnaissance qui ne peut plus croître, mais elle diminuera beaucoup mon malêtre.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux dévouement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils[1].

LETTRE XXXVII.

AU MÊME.

8 février 1778.

L'inutilité des lettres que j'ai l'honneur de vous adresser, monsieur, me prouve évidemment une de ces deux choses, ou qu'elles ne vous parviennent point, ou qu'on vous assure que l'exposé n'en est pas vrai. Je ne puis croire la seconde : ce serait un

[1] Il manque ici une lettre du 3 février à M. Lenoir.

mensonge trop impudent et trop malin, et je n'ai ni le droit, ni l'envie d'en soupçonner personne. Reste donc la première. Tant que je ne vous ai parlé que de ma détention, je pouvais croire ou que mes défenses vous paraissaient faibles et incomplètes, ou que vous n'étiez pas le maître de la terminer. Tant que je vous ai demandé des graces, je pouvais, tout au plus, les espérer; et votre bonté m'a accordé au-delà de mon attente. Mais quand je parle de mes besoins, de mes urgents besoins, j'ai le droit de compter sur ce que je sollicite. Le roi ne veut pas que les prisonniers souffrent d'autre chose que de la privation de leur liberté, et des peines qui en sont inséparables. Vous, si bon et si juste, vous ne le voulez pas non plus. Donc, ou vous ne me croyez pas, ou vous ne m'entendez pas; cela est évident.

Mais si mes lettres ne parviennent plus jusqu'à vous, c'est sûrement parce que M. de Rougemont a eu ordre de les retenir; et cet ordre, s'il est donné, à quoi suis-je réduit? comment l'ai-je mérité? moi, si scrupuleusement soumis à ce qui m'est prescrit! moi, si paisible, si tranquille, que je suis bien sûr qu'aucun homme au monde dans ma place ne l'est davantage? J'ai un juge: c'est le ministre. J'ai un rapporteur, et, si j'en augure par vos bienfaits, j'oserai dire un intercesseur; et c'est vous, monsieur. Ne suis-je pas perdu, si je ne puis invoquer, ni votre justice ni votre clémence?.... Les réflexions naissent en foule; mais je les réprime. Je vous supplie de permettre qu'on me déclare que mes lettres

ne peuvent plus passer, si tel est mon sort. Je ne me consumerai plus en de vaines plaintes.

Quoi qu'il en soit, monsieur, j'ai l'honneur de vous répéter que j'eus celui de vous écrire le quatorze, le vingt-quatre janvier et le trois février, que j'étais sans linge, et que la nature de mes incommodités me rendait encore cette privation plus triste; que j'avais pour tout bien vingt-deux chemises dont douze seulement portables, pas une serviette, quatre mouchoirs et trois paires de bas; les autres étant en loques; que j'avais toujours différé de vous le dire, ne voulant pas vous importuner de tels détails, et comptant à tout moment sur l'arrivée de mes malles; que ces malles m'étant refusées par des raisons inconnues et non devinables, je me voyais réduit à vous prier d'ordonner ou qu'on me les donnât, ou qu'on me fournît les effets qui m'étaient nécessaires, ma modique pension, qui d'ailleurs n'était que d'entretien, n'y pouvant subvenir; qu'il y avait plus de trois mois que j'avais épuisé la collection des livres, qui est ici; qu'au moyen de cela la permission que vous m'aviez accordée d'en avoir était vraiment illusoire; que si je ne pouvais recouvrer les miens, je vous suppliais de permettre qu'on m'abonnât à un cabinet littéraire à Paris, etc.

J'ajoute maintenant que mon besoin est plus pressant que jamais; qu'au moment où je vous parle.... (mais comment dire des choses aussi dégoûtantes à penser que difficiles à exprimer? il faut bien s'expliquer cependant); au moment où je vous parle, je suis peut-être menacé d'une fistule, faute de

linge, le sang ayant pris un autre cours que les hémorragies ordinaires; que je suis au comble de l'étonnement d'entendre un chirurgien-major convenir avec moi que la propreté m'est absolument nécessaire pour éviter tout accident, et me répondre, quand je le presse de demander pour moi du linge, que ce n'est pas son affaire : comme si tout ce qui a trait à la santé *n'était pas son affaire*. Quant aux livres, la dernière fois que j'ai vu M. Brugnière, c'était le 15 novembre, je le priai de vous dire que j'en manquais. M. de Rougemont me dit *que je n'en manquerais pas, et qu'il aurait la bonté de m'en trouver*. Il s'est écoulé, depuis cette époque, près de trois mois; M. de Rougemont ne m'en a pas procuré un seul : d'où je conclus qu'il n'en a pas trouvé. Jugez, monsieur, dans quel isolement je suis. Le chirurgien-major me dit fréquemment que je me tue de tant écrire. Je n'y trouve qu'un inconvénient, c'est que je ne me tue pas assez vite.

Somme toute, je n'ai ni linge, ni livres, ni santé. Je n'ai pas mérité que vos graces me fussent retirées; car jamais conduite ne fut plus uniforme que la mienne. Jamais il ne m'échappa un murmure, jamais une impatience. J'ai toujours été ce que je dois être, et ce que je veux être. Ces faits réunis forment mon état de situation. Je défie hautement tout être vivant de le démentir avec vérité; et si, ce qui ne peut être, cela arrivait, comme entre deux témoignages contradictoires il faut qu'un tiers établisse le vrai, je demande d'être admis à la preuve.

J'ai beau chercher, monsieur, je n'entends pas ce qu'on redoute en me donnant mes malles; un mot de vous me les ferait livrer, qui que ce soit qui les ait, et j'y trouverais du moins une partie de mes besoins. Pardonnez si je reviens si souvent sur le même objet. Vous sentez bien que je ne puis prendre, à cet égard, le silence, quelque long qu'il soit, pour un refus; car ce refus étant souverainement injuste, ne peut venir de vous; et de tout autre je ne suis pas fait pour en recevoir de cette espèce.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux dévouement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

Je me crois obligé, monsieur, d'ajouter que je suis très-loin de me plaindre du chirurgien-major, parce que je m'aperçois, en relisant ma lettre, que vous pourriez l'inférer d'une phrase où je ne le cite que pour vous mettre à même de vérifier le fait.

LETTRE XXXVIII.

AU MÊME.

15 février 1778.

Je vous dois toute sorte de remercîments, monsieur, pour les éclaircissements que vous avez bien

voulu me faire donner. Je conviens, sans répugnance, que l'on conçoit trop facilement des inquiétudes dans le triste lieu où il a plu au roi de me donner domicile. Il est impossible de se figurer quel chemin y fait l'imagination; et ce n'est pas la moindre des souffrances que l'on y endure. Plus le cœur est sensible, plus l'ame est élevée, plus les sens ont d'énergie, et plus les tourments y sont aigus et multipliés. Ces précieux dons de la nature tournent à la ruine du malheureux qui est privé de sa liberté. L'amitié et l'amour, ces bienfaiteurs du monde, deviennent ses bourreaux.... Ah! monsieur, c'est un cruel état, et je vous avoue que je me tâte tous les matins pour savoir si c'est bien moi; je m'interroge pour m'assurer que je ne suis pas fou: je relis avec curiosité d'immenses paperasses, pour y rechercher les vestiges de ma raison.

Je ne dis pas cela seulement pour émouvoir votre compassion, monsieur: je le dis pour exciter votre indulgence. Veuillez regarder dans mes lettres le fond, sans vous arrêter à la forme. Vous devez être bien sûr de tout mon respectueux attachement, si vous ne me regardez pas comme un monstre d'ingratitude. Les expressions ne font rien à la chose. Je n'ai en vérité plus la force d'avoir de l'esprit, et je n'en ai jamais guère eu quand j'ai beaucoup senti.

J'ai l'honneur de vous adresser un état du linge qui m'est nécessaire. Vous pourrez juger vous-même, d'après ce que je vous ai dit de celui que je possédais, si je suis trop exigeant. Si j'étais à la

charge du roi, je demanderais avec moins d'assurance. Si j'attendais mes besoins de la *générosité* de mon père, je serais peu pressant; car, outre que je n'aime pas la peine inutile, je ne voudrais pas commencer si tard à lui avoir des obligations; et, en vérité, ce serait la première que je lui aurais : car la vie que je tiens de lui, et dont il fait un si cruel emploi, est une charge plutôt qu'un bienfait. Mais comme c'est de mes deniers qu'il paiera ce que vous voudrez bien me faire fournir, comme je suis en avance avec lui de cinq cent mille livres qu'il a envahies sur les substitutions de ma maison, qui portent toutes sur ma tête; comme il dispose arbitrairement de mon revenu, je crois qu'il ne me fait pas une grande grace de me donner ce qui m'est nécessaire.

Non, monsieur, quelque chose qu'il arrive, je n'en attends que de vous ou de votre intercession; et je recouvrerais ma liberté, ce que je n'espère point du vivant de l'*Ami des hommes*, que je n'attribuerais qu'à vous cette faveur, qui, je crois, ne serait pas contraire à la justice. Il est pour moi une grace bien plus précieuse que cette espérance éloignée. Je l'ai déjà reçue de vous; et, par une délicatesse dont vous ne me saurez pas mauvais gré, je me sens moins de courage à vous presser de nouveau sur ce sujet, depuis que vous m'avez accordé ma demande avec tant de bonté. Cependant, monsieur, j'oserai vous dire qu'une lettre, un billet, un mot écrit le quarantième jour après des couches, serait bien plus rassurant que le billet daté du cin-

quième, et qu'on peut regarder comme un effort de courage et de tendresse, qui n'empêche pas la possibilité des accidents postérieurs. Je hasarde cette nouvelle supplication, monsieur, et j'ai autant de confiance dans votre bonté que de résignation à votre volonté.

J'ai l'honneur d'être, avec un dévouement respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils [1].

LETTRE XXXIX.

A SOPHIE.

... février 1778.

Je reçois ta lettre du douze, ma chère et bien chère amie, ce dimanche dix-neuf. Je n'espérais pas que tu pusses écrire sitôt, ô ma bien-aimée! cinq jours sont un bien petit intervalle pour t'avoir rendu la force d'écrire, et je te gronderais si je pouvais: mais comment veux-tu que j'en aie la force? J'espère en effet que la fièvre de lait est passée, et les premiers accidents, qui sont les seuls redoutables. Mais souviens-toi, mon cher tout, que la santé des femmes dépend de leurs couches, c'est-à-dire de leurs suites; et ces suites dépendent absolument de la conduite plus ou moins prudente. Quand on ne nourrit pas, on a besoin d'une bien plus grande

[1] On a dû remarquer qu'il manque plusieurs lettres à Sophie.

circonspection, pour faire supporter à la nature une contrariété si formelle à ses lois.

Mon amour tant bonne, j'étais bien sûr que ma lettre ne pourrait pas te faire de mal : et moi aussi j'en ai versé des torrents de pleurs, et je sais combien cette salutaire abondance soulage. Ah! dans combien de moments on l'invoque vainement! Je me sens presque absolument soulagé de l'inquiétude vraiment dévorante qui me consumait. Ton écriture est ferme, et ta tête paraît libre. Mes plus grandes craintes portaient sur la situation de cœur et d'esprit où tu te trouverais lors d'une crise telle qu'une première couche. T'en voilà sauvée. Sûrement, ô mon amie! c'est un événement d'heureux augure. Pourquoi la fortune ne nous eût-elle pas terrassés tout d'un coup? elle ne peut pas nous faire plus de mal qu'elle nous en fait : nous achever, c'était nous guérir. Espérons que ses remèdes seront plus doux.

Tu diras tout ce que tu voudras de la figure de cette enfant; mais je suis bien sûr que ce sont tes traits qu'elle aura. L'amour peint ressemblant. Ah! tu ne me croirais pas bien malheureux, si tu savais quel charme et quel attendrissement ce doux nom de ma fille porte jusqu'à mon cœur. Elle prendra de nous deux, mon amie; de son père, sa tendresse pour sa mère; de sa mère, ses graces et ses vertus. Laisse, laisse-la faire : elle aura assez d'esprit pour se bien partager.

Je ne puis te dire ce que ton attention de m'écrire au sein des douleurs, que j'ai reconnue aus-

sitôt, m'a inspiré de reconnaissance et de tendresse; non, je ne puis te le dire.... Je n'ai qu'un moment: ma plume court; mon cœur ne peut s'épancher; mais sache seulement que jamais, non jamais je ne t'ai tant aimée. C'est depuis le 9 janvier que je sais ce qu'est l'amour. Tu n'as souffert *que* vingt-quatre heures! et combien voulais-tu donc souffrir? Ah! je connais ton courage; et tu connais mon cœur.... Mais mon imagination est un peu calmée; ta seconde lettre la rassure beaucoup; je suis persuadé que tu ne me trompes pas : ta main, ta bouche, furent toujours pour moi les organes de ton cœur.

Qu'appelles-tu? *égal*.... Il m'est égal d'avoir un garçon ou une fille!....Eh! non, madame: toi seule désirais un garçon; pour moi je n'ai jamais formé de vœux que pour une fille, parce que mon cœur me disait qu'elle serait l'image de sa mère. Un garçon aurait eu mes défauts: il est bien plus dangereux de gâter notre sexe, parce qu'il est plus violent; et je sens bien que je ne pourrai jamais gronder ton enfant....

Sans entrer dans des détails d'affaires que je ne saurais toucher, et dont je parlerais comme un aveugle-né des couleurs, puisque je ne sais rien, je puis te jurer que je n'ai jamais cru de toi, et n'en croirai jamais que ce qui en est digne: toi seule, toi seule peux te calomnier dans mon esprit. La raison et la tendresse confirment également tes principes; puis-je jamais redouter qu'ils se démentent? J'ai connu Sophie, puisque je l'aime; le cœur qui a parlé au sien n'en est pas tout-à-fait

indigne; il sait donc l'apprécier. Oui, oui, ce que nous voyons de celui auquel nous sommes subordonnés, doit nous donner bien de l'espérance. Tu vois que les grandes places ne séchent pas tous les cœurs. J'impose silence à ma gratitude; elle ne serait point assez circonspecte. Mais, mon amie si chère, je suis bien caution que tu la devines, que tu la partages : une ame aussi aimante que la tienne sait reconnaître les bienfaits. Eh quel bienfait! Ah! nous aurait-on autant donné, en nous donnant la vie, que nous ne prisons que l'un pour l'autre?...

J'ai eu des nouvelles de la santé de ma mère. Elle est bonne, dit-on. Elle m'aime toujours : tu sais si je l'ai mérité.... Je ne suis pas moins pressé pour cette lettre, que toi pour la tienne; mais j'ai lieu d'espérer que ce ne sera pas la dernière que je lirai, pourvu que tu sois circonspecte, et que tu adresses à notre bienfaiteur une demande que son cœur ne saurait réprouver. Que je sache de temps en temps que tu existes, c'est savoir la plus grande partie de ce qui m'intéresse; car c'est savoir la situation de ton ame. Les affaires ne sont que des accessoires, et nous devons nous imposer silence sur cela. Ta première lettre a été brûlée devant mes yeux; cette seconde sera soustraite de mes mains. Point de copie non plus; mais ce qui est gravé dans le cœur n'échappe pas à la mémoire.

Il est certain, mon cher tout, que j'ai reçu des secousses violentes. Les plus terribles sont passées. Je n'ai pas vingt-huit ans : la nature m'a donné une excellente constitution; j'aime la vie quand je

suis heureux, et je le suis beaucoup quand je lis tes lettres. Le souvenir s'en prolonge long-temps; j'espère qu'on te permettra de le rafraîchir. Sois donc tranquille sur ma santé; ses chicanes ne sont pas redoutables; tu ne dois pas t'étonner qu'elle ne soit pas aussi bonne que quand je jouis de mon être. Tu me grondes de ne t'en avoir pas parlé.... Mais songe donc à la circonstance; crois-tu que j'étais où j'écrivais? crois-tu que j'étais en moi? mon ame n'était-elle pas tout entière sur le papier? Mon amie, je ne sais point te dire que je t'aime, quand je ne puis pas le dire à mon aise; ainsi cette lettre ne finira pas tendrement; mais tu devines tout ce que je sens; ah! oui, tu le devines: car ton cœur et le mien sont des substances tout-à-fait homogènes. Interroge-toi donc, ô mon enfant! Je ne t'ai pas toujours permis un si grand triomphe, que celui de regarder tes sentiments comme égaux aux miens. Si tu revois ton enfant, donne-lui tous les baisers que je voudrais lui donner.

Pourquoi m'as-tu dit qu'elle était jolie? Crois-tu donc que ce puisse être un éloge pour elle? Elle a bien d'autres mérites, vraiment! Amie, c'est ta fille, c'est la mienne. Ah! quand pourrai-je m'occuper de son bonheur? Ce sera, tu le crois bien, le second et l'un des plus précieux objets de tous mes soins, de tous mes efforts. Aujourd'hui, je ne puis que lui offrir des vœux; mais qu'elle partage avec toi tous ceux de mon ame..... Tu sais cependant comment le partage doit être fait. Qu'elle ne prétende pas rivaliser avec sa mère; en vérité, elle s'y

tromperait beaucoup. Adieu, ma bien chère, mon unique amie. Souviens-toi de la promesse que tu me fais de soigner ta santé; tâche de m'en donner des nouvelles, et qu'il y ait toujours un mot de la petite. Ah! tu ne l'oublierais pas; Sophie est doublée : mon enfant, tu me réponds de deux Sophie; mais surtout, et à jamais, de Sophie-Gabriel..... Hélas, mon amie, je suis tout consterné de laisser du papier blanc; mais je ne suis pas le maître, et je suis trop reconnaissant pour être indiscret. Adieu; les plus tendres *adieux*, sans nombre, *sans compter*.

GABRIEL.

LETTRE XL.

A M. LENOIR.

2 mars 1778.

Je vous fais, monsieur, des remercîments très-empressés et très-sincères, pour la lettre que je viens de recevoir. Elle me rassure sur la santé de mon amie; mais elle me donne un chagrin très-vif, je l'avoue, en m'apportant la preuve que madame de Monnier n'a reçu qu'une seule réponse de moi. Voici quatre lettres d'elle qui me parviennent, graces à vos bontés. C'est à peu près autant de fois que vous m'avez donné la vie. Hélas! elle n'a point partagé vos bienfaits et mon bonheur; elle n'a reçu que dix lignes de moi. Quelle ne doit pas être son inquiétude? Monsieur, je vous conjure de

permettre que celle que je vous adresse tombe dans ses mains; ou si, malgré mes efforts et contre mon attente, il s'y trouve quelque indiscrétion, daignez faire raturer tout ce qui vous déplaira, et me la renvoyer pour que je la récrive.

J'ose vous représenter que toutes les lettres de mon adorable amie contiennent des choses mille fois plus tendres que les miennes; que toutes renferment des souvenirs ou des projets dans lesquels je m'abstiens d'entrer, et par respect pour vos ordres et par crainte de moi-même. Pourquoi donc ma correspondance paraîtrait-elle plus dangereuse que la sienne? Monsieur, je ne veux écrire que ce que vous-même ordonnerez, et je suis prêt à tout écrire sous votre dictée, si ce n'est ces deux blasphèmes, que vous n'êtes pas capable de me demander; à savoir: *Que je ne l'aime plus, et qu'elle ne doit plus m'aimer.* Que disent mes lettres? *Que je l'aime!....* Eh! si je ne l'aimais pas, ne serais-je point un monstre? Si cet amour n'était pas juste, daigneriez-vous compatir à ses inquiétudes? Si vous ne sentiez point au fond de votre cœur, que cet amour ayant été jusqu'où il a été, il ne doit pas finir, me feriez-vous passer des écrits qui, j'en jure par l'honneur, sont aussi nécessaires à ma vie que le souffle? Monsieur, je vous le demande au nom de tout ce qui vous est cher, que mon amie ne soit pas privée du bonheur que je vous dois. Il est bien empoisonné, si elle ne le partage point. Son ame n'est ni moins sensible, ni moins ardente que la mienne. Ah! ne croyez point que le silence

en puisse amortir les feux. Sophie peut périr ; mais je ne crois pas qu'elle puisse changer.

J'ai l'honneur de vous adresser un volumineux paquet pour mon père ; c'est une exposition exacte de ma conduite et de la sienne à mon égard. C'est un aveu naïf de mes fautes, et une réfutation complète de ses calomnies, au moins de celles que je connais. Si j'avais affaire à tout autre homme, ou si l'ame de celui-là m'était moins dévoilée, je me croirais sûr qu'un tel écrit remuerait sa conscience : je n'ai point cet espoir ; mais voici mes vues.

Je ne me flatte pas qu'un homme aussi occupé que vous, et dont le temps est si précieux, puisse lire un mémoire fort long, et peut-être très-ennuyeux ; mais j'ose vous demander de vous en faire rendre un compte exact. Tout n'y est pas, parce que je le destine à mon père ; ainsi je l'ai ménagé : mais mon cœur y est développé, et l'on y peut deviner le sien. Il doit vous paraître probable, ce me semble, que des faits dont je lui adresse le récit et de la vérité desquels je le somme de convenir, ne sont pas controuvés. L'effronterie serait trop forte, et la témérité extrême ; car il m'aurait bientôt confondu. Or, ces faits sont tels, que j'ose soutenir qu'un père qui aurait des entrailles, ou seulement de l'équité, ne me laisserait pas quinze jours au donjon de Vincennes, après avoir lu mes défenses.

Quoi qu'il en soit, il répondra, ou il ne répondra point. S'il répond, je m'en fie à moi pour ré-

pliquer. J'ai un grand avantage sur lui, *la force de la vérité*. S'il ne répond point, je vous supplie d'observer que *se taire* n'est pas *réfuter ;* et qu'encore une fois, il n'a point le droit d'éluder le combat, puisqu'il est l'agresseur, et que son agression l'a rendu ma partie. Dans toutes les suppositions, daignez faire valoir ou mes raisons, ou son silence auprès du ministre. Je ne crois pas pouvoir faire une démarche plus nette que de dire à mon père : *Vous êtes injuste, en voilà la preuve ; vous en avez imposé, en voilà la preuve : rétractez-vous et réparez votre injustice, ou réfutez mes raisons et mes preuves.* Voilà en trois mots mon mémoire; et mon but unique est de mettre cet homme, si éloquent, quand il parle tout seul, dans la nécessité ou de s'expliquer, ou de convenir tacitement qu'il a tort.

Mais pour qu'il soit réduit à cette alternative, j'ose vous supplier d'apostiller mon mémoire, c'est-à-dire de demander à mon père, en votre propre nom, de le lire; sans quoi il le lira bien, mais il dira ne l'avoir pas lu, *parce qu'il ne reçoit rien de ma part.* Étrange prétention cependant! conduite bien tyrannique, que de juger et condamner quelqu'un sans l'avoir entendu! Depuis six ans il ne m'a pas vu; depuis trois il n'a pas reçu un mot de moi; ce n'est donc que sur les clameurs de mes ennemis, sur des actions non expliquées, souvent travesties et empoisonnées, qu'il m'a condamné à une mort civile. Il est temps, ce me semble, d'en appeler, et de demander à être entendu dans ma cause.

Si, par un hasard très-possible, mon père avait obtenu du ministre que rien de ma part ne lui parvînt, vous voudrez bien regarder la vedette comme non-avenue ; et alors ma lettre devient un mémoire. Encore une fois, je n'en espère rien, si vous ne daignez pas l'appuyer. Les ministres ne peuvent parcourir que quelques lignes, et quelques lignes ne sauraient rendre compte de beaucoup de faits, ni des détails qui les caractérisent, et bien moins des causes et des intentions qui éclairent souvent plus que le fait même. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet écrit, tracé sans art, mais qui n'est pas dépourvu de l'éloquence du moment, de la chose, et de la vérité, est ou mon testament de mort, ou le titre qui me vaudra l'adoucissement de mon sort, et que je n'importunerai plus personne par ces longs détails dont je suis moi-même si harassé. Je suis très-résigné, monsieur ; mais aussi je suis fort résolu, pourvu que je n'aie pas à me reprocher d'avoir rien négligé : le sort ordonnera du reste.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux dévouement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XLI.

A SOPHIE.

2 mars 1778.

Je reçois ta lettre du dix-neuf février, ma chère et bien chère amie. Je ne sais plus te dire ce que j'éprouve en voyant ton écriture : mes sentiments sont trop tumultueux, et ma tête et mes sens trop faibles. Mon cœur inondé de tristesse et d'amour déborderait sans doute, si je lui donnais le moindre cours. Je sens, beaucoup plus que je ne puis le dire, combien il est nécessaire de me contenir, pour que la satisfaction qu'elle me procure ne te soit pas refusée. Il est presque ausssi cruel pour moi de recevoir un plaisir que tu ne partages pas, qu'il me le serait de causer volontairement tes peines. Tu sais que je ne suis pas fort exposé à ce genre de chagrins ; mais ne te déroberais-je point une douce consolation si je prenais dans cette lettre une liberté qui l'arrêtât ? Je me contiens donc : hélas ! je me contiens ; et ce n'est pas le moindre des sacrifices que j'aurai faits à toi, aux circonstances, à la reconnaissance même que je dois pour la précieuse condescendance qui porte à mes yeux ton écriture, que de tracer ces lignes si froides, si glacées, pour un cœur de feu tel que celui de ton Gabriel.

Si ta santé est vraiment bonne, j'ai une grande

inquiétude de moins. Mon imagination m'avait beaucoup grossi les dangers de ta situation. Jamais on ne subit une révolution plus terrible, dans une disposition de cœur et d'esprit telle que celle où tu as accouché. Je t'en crois, je veux t'en croire. Soigne ta santé, soigne-la, ma chère amie, que la moitié, la plus chère moitié de moi ne soit pas souffrante. Tu veux que je te parle de l'autre; il le faut puisque tu le veux. Je ne suis pas fort bien, mais je ne suis pas ce qu'on peut dire mal non plus. La vie sédentaire m'épuise, et le travail continuel n'y contribue pas peu. Le feu que j'exhalais au-dehors, et qui ne produisait, au moyen de cette ressource, que la moitié de son effet au-dedans, me ronge, cela est inévitable; mais je suis jeune, et il y a de l'étoffe pour souffrir. Ma poitrine est mieux que par le passé; l'usage du lait et des rafraîchissants me délivre à cet égard des douleurs vives. Le sang l'oppresse, mais des hémorragies me soulagent. Mes reins souffrent davantage. Tu sais que les coliques néphrétiques m'ont toujours menacé, souvent atteint : elles me déchirent plus fréquemment, et c'est encore une inévitable suite de la vie sédentaire. Voilà le détail que tu me demandes : je ne sais pas te déguiser la vérité; celle-là est assez désagréable et peu utile....

Oui, mon amie, conserve-toi pour notre fille. La pauvre enfant! puisse l'étoile de son père, de ce père qui, par une inconcevable fatalité, s'est sacrifié toute sa vie pour des ingrats et des perfides, et n'a sacrifié que ce qu'il adorait; puisse

cette étoile, unique en singularités et en infortunes, ne pas la poursuivre ! puisse-t-elle ramener sur le sein de sa mère le bonheur que j'en ai chassé! J'espère, j'ose espérer qu'on permettra que tu me dises quelquefois que tu respires; et cette même voie me donnera la double consolation d'être assuré de ton existence et de la sienne.... Au reste, mon amie, je te le répète pour la cent millième fois, point de projets, point d'illusions, point de calculs ; les mécomptes sont affreux. Ton imagination est trop active : quand un foyer tel que celui-là est associé à une ame aussi sensible que la tienne, il s'y forme des exhalaisons sulfureuses ; un rien les enflamme, et la foudre sort de ce tourbillon destructeur. Sophie! Sophie! ne prends pas confiance dans la fortune; ne sais-tu donc pas combien ses caresses sont perfides? résigne-toi si tu peux; et ne te forge pas de nouveaux tourments par des chimères qui n'ont de réalité que dans ta tête et ton cœur agités.

Je ne te suivrai point dans tes déchirants souvenirs ; je ne le dois point, et je crois que je ne le pourrais pas.... Un seul mot sur la *jalousie*. Sur quoi porterait la tienne? sur des verroux. Certes, à moins que tu ne croies aux sylphides, aux beautés aériennes, tu ne peux qu'être fort tranquille. Quant à la mienne, t'en ai-je parlé?.... Oh! oui, mon cœur te reste ; si tu le prises, tu peux te dire : *Je ne perdrai jamais ce bien-là, tant qu'un souffle animera mon Gabriel*..... Faible consolation sans doute! mais cependant idée qui n'est pas sans dou-

ceur : car l'amour, l'amour désintéressé est le seul hommage qui satisfasse en même temps l'amour propre et l'ame.... J'ai découvert une larme sur ton papier; j'en ai baisé la trace, ô ma Sophie! Mais pourquoi verser des larmes stériles? Hélas! elles dégonflent le cœur. Eh bien! pleure, mon enfant; je t'envie cette félicité....

Ce n'est pas de répondre aux choses charmantes que tu m'écris qui m'embarrasse, c'est de n'y pas répondre. Tu as bien de l'esprit, ma Sophie-Gabriel! trop même; mais il est si naturel, que je me flatte que ce n'en est pas. Je suis si bête avec toi! pourquoi serais-tu si ingénieuse avec moi?...

Tu as trouvé une amie! je t'en félicite : c'est un rare et délicieux bienfait du ciel. Qui plus que toi est digne d'en trouver? qui en a trouvé moins que toi? Sophie, le malheur n'a pas séché ton cœur, cette intarissable source de sensibilité; mais il faut être à la fois sensible et circonspecte : sonde le terrain où tu marches; souvent des roses cachent des épines acérées et des précipices sans fond.... Le ciel me préserve de te donner d'injustes soupçons. Tu sais si ton ami est trop méfiant; tu sais même s'il l'est assez : tu sais s'il est porté à chérir ce que tu aimes; mais hélas! en portant les yeux en arrière, je me rappelle les fautes sans nombre que le beau défaut de la confiance, de la généreuse confiance, nous a fait commettre. Je suis fort aise cependant de te savoir une société. Les distractions sont sans prix dans les grandes douleurs, quoique rarement on les aime!...

Je ne parlerai, ni de tes désirs à mon égard, ni des permissions que tu me donnes, dans des suppositions qui n'auront pas lieu. [1] Eh non! non, je t'assure, on ne me *proposera* rien qui puisse te donner de nouvelles inquiétudes. *Boston* était un asile sûr pour toi..... honorable pour moi.... Mais pourquoi parler du passé? je ne saurais ni m'accuser, ni me repentir. Je gémis du présent. Oui, j'en gémis; je voudrais, au prix de tout mon sang, te donner la liberté et ce que tu désires : ce sacrifice serait une douce jouissance. Il est aisé de le croire; et, si tu veux y réfléchir un moment, tu verras que tu m'écris à cet égard des choses déplacées.... Je te supplie, ma bien-aimée, de te soigner, et d'obtenir, si cette lettre te parvient, qu'elle ne soit pas la dernière que tu reçoives. Cela serait, ce me semble, fort nécessaire à tous deux, et dans tous les sens. Mais, quoi qu'il arrive, sois sûre, sois bien sûre, Sophie, que ton nom sera le dernier que proférera ma bouche; que les sentiments que je te dois, que tu m'as connus, qui sont devenus l'emploi et la fin de mon être, seront les derniers que produira mon cœur, et l'échaufferont jusqu'au terme que le destin a marqué à sa durée. Adieu, ma Sophie-Gabriel; adieu, mon tout et ma vie. Je sais que tu devineras tout ce que je ne dis pas, et j'en ai besoin. Mille et mille baisers à ton enfant, si tu la vois.

GABRIEL.

[1] Sophie pensait que peut-être on proposerait à Mirabeau sa liberté ou l'exil en Amérique, sous la condition de renoncer à elle.

LETTRE XLII.

A M. LENOIR.

Dimanche 17 mars 1778.

Dans des temps orageux où tout le monde se partialise, les écrivains les plus satiriques, les plus irrités contre l'autorité, ont fait de vous, monsieur, un éloge bien flatteur. Le voici tel qu'il se trouve, si je m'en souviens bien, dans le fameux ouvrage intitulé *la Correspondance*.

« M. Lenoir a donné à ses confrères les porteurs d'ordres, des leçons pour leur apprendre à concilier l'obéissance que l'on doit au roi, avec les égards qu'il convient d'avoir pour les citoyens et les hommes. »

J'ai su peut-être apprécier mieux qu'un autre la vérité de cet éloge, parce que j'ai vécu dans le pays où, en portant des ordres sinistres, vous avez montré tant de générosité et d'humanité, et que j'ai appris les détails de votre conduite par les magistrats même qui avaient été frappés de ces ordres. Cela me parut bien respectable, alors que je ne pouvais savoir ni deviner que j'éprouverais moi-même si essentiellement la bonté de votre cœur. Lorsque je me trouvai sous votre dépendance, ce souvenir m'inspira de la confiance, et enfin les démarches que j'ai hasardées et qui m'ont réussi. Aujourd'hui, que mon estime s'est chan-

gée en vénération (car la reconnaissance a dû exalter jusqu'à ce point ce sentiment, puisque le premier de tous les titres d'un homme envers un autre homme est celui de bienfaiteur), j'ai plus de sécurité et de hardiesse; et je vous adresse des vérités que je ne dirais assurément à aucun autre homme en place. Et ce n'est pas, je vous jure, par respect que je m'en abstiendrais : c'est seulement parce que je n'aime pas à parler aux sourds; il faut crier trop haut et trop inutilement. Vous qui avez un cœur pour sentir, des yeux pour voir, vous qu'un sentiment naturel et honnête a droit d'intéresser, vous que la vérité n'effarouche point, parce que vous n'avez rien à en redouter, daignez m'écouter.

La liberté, cette idole des ames fortes, qui les rend féroces dans l'état sauvage et fières dans l'état civilisé; la liberté, ce don irrévocable du ciel, ce germe de tout bonheur et de toute vertu, la liberté règne et régnera toujours dans mon esprit et dans mon cœur. Ce cœur sensible et honnête, mais trop inflammable, a constamment été aigri par la plus extrême sévérité, et mon caractère s'en est cruellement ressenti. Sans un grand fonds de gaîté naturelle, et surtout, sans l'amour qui a conservé, mis en œuvre et perfectionné toute la partie douce de ma sensibilité, si je puis parler ainsi, je serais devenu insupportable, sombre, farouche; mais je n'avais jamais passé par l'épreuve que je subis. Pour me punir de m'être montré honnête et généreux, de m'être dévoué à l'amitié

et à une sœur [1] que mon père haïssait, parce qu'elle aimait sa femme et méprisait sa maîtresse, on m'avait jeté dans un fort, vrai repaire de scélérats qui se corrompent réciproquement, et où tout jeune homme qui s'y trouvera, sans principes et sans caractère, c'est-à-dire, avec les deux apanages de la jeunesse, qui sont l'ignorance et la facilité, deviendra un sujet détestable.

Mes réflexions et l'étude étaient un antidote assez sûr contre un tel poison. Mais je n'en connaissais pas un plus funeste encore, s'il est possible, dont j'étais destiné à être abreuvé. J'ai été jeté dans une *prison d'état* (ces deux mots font un horrible contraste); et là j'ai éprouvé et j'éprouve des maux tout-à-fait nouveaux pour moi. Si j'étais né pour ramper, sans doute je souffrirais moins, dans la situation où je suis. Mais la nature m'a donné du ressort, et ce ressort tourne à mon tourment et à ma ruine. Je m'étonne moi-même du tumulte intérieur qui m'agite, et qui briserait mon être moral et physique, si je ne me sauvais par des distractions. Or, ces distractions m'échappent, ou du moins je tombe dans l'impuissance de m'y livrer. Plus je suis esclave, plus je m'indigne de l'esclavage : en vain je m'aperçois que je ronge inutilement mon frein ; je ne puis cesser de le ronger et de le couvrir d'écume.

Les sept premiers mois que j'ai passés ici, en proie aux angoisses de la solitude, aux horreurs de l'incertitude, aux atteintes poignantes de la plus

[1] Madame de Cabris.

vive inquiétude pour ce que j'aimais, et ce que je devais aimer le plus tendrement, en un mot, à tout ce qui sert de cortége au désespoir; ces sept mois terribles ont épuisé les forces de mon ame. Si je n'eusse continuellement lutté contre moi-même avec toute l'énergie que m'a donnée la nature, je serais devenu insensé, ou je me serais déchiré le sein. Vous m'avez secouru, monsieur. Votre main bienfaisante a versé un baume salutaire sur les plaies de mon cœur : vous lui avez donné du ressort; vous lui avez très-exactement rendu la vie.... Mais, hélas! je vais retomber dans cet état horrible que je viens de vous peindre, si vous n'avez pitié de moi, si vous me retirez vos bontés que je n'ai pas mérité de perdre; et la rechute sera d'autant plus cruelle que je l'ai moins redoutée. J'ose le dire, monsieur, parce qu'il faut oser dire tout ce qui est vrai : la vertu la plus courageuse, et même la plus pure, peut s'aigrir et s'indigner jusqu'à l'atrocité. Graces au ciel, je ne me reproche pas un crime. Si mon esprit est plein de repentirs, mon cœur est exempt de remords; mais en vérité, je ne puis répondre de lui; je ne sens pas sans frémir, la fermentation qui bouillonne en moi. Tout, tout dans la nature m'abandonne, excepté vous et mon amie : que deviendrai-je, si vous aussi me repoussez?

Mon père est mon bourreau; il a commencé par vouloir m'asservir, et, ne pouvant y réussir, il a mieux aimé me briser que de me laisser croître auprès de lui, de peur que je n'élevasse ma tête, tan-

dis que les années baissent la sienne. En vain lui ai-je dit souvent : *Mais, mon père, n'eussiez-vous que de l'amour propre, mes succès seraient encore les vôtres;* loin de rentrer en lui-même, il ne m'en a que plus haï, quand il s'est vu deviné. Seul peut-être entre tous les pères, il a été humilié des dispositions, des talents naissants qu'il a cru voir dans son fils, et c'est sur ce fond d'orgueil vil et atroce que se sont élevés tous les ressentiments accessoires. Il tâche de persuader aux autres, et peut-être à lui-même, qu'il est dirigé, entraîné, contraint par de tout autres motifs; tandis que c'est une basse jalousie et l'abjecte avarice qui l'aiguillonnent; et qu'il complète les vengeances qu'il veut tirer de ma pauvre mère, en les exerçant sur ma tête. Il a eu la barbarie de m'écrire que mon portrait était dans cette épigramme faite pour Tibère, et qu'il a altérée au gré de sa passion :

« Asper et immitis; breviter vis omnia dicam?
« Dispeream, si te *pater* amare potest. [1] »

Non, mon père, lui ai-je répondu, votre haine trahit votre mémoire, il y a *mater* dans ces deux vers terribles, et non *pater* : c'est la *mère* de Tibère *qui ne pouvait l'aimer,* et non son *père*.... Dieu juste! c'est moi que le marquis de Mirabeau appelle *dur et cruel!* c'est celui qui a fait une de ses filles religieuse, malgré elle, à quinze ans; qui a frappé sa sœur d'une lettre de cachet; qui a fait

[1] « Homme farouche et cruel, veux-tu que je dise tout en peu de « mots : que je meure si ton père peut t'aimer. »

interdire et dépouiller sa belle-mère mourante ; qui a poursuivi un de ses frères jusque dans le pays étranger, pour ne pas lui payer sa légitime ; qui a obtenu dix lettres de cachet contre sa femme; qui en a lancé huit contre son fils aîné qu'il étouffe dans un cachot ; qui refuse le nécessaire à son fils cadet, et lui eût fait faire une marche dans toute la longueur du royaume, à la suite d'un régiment, à pied et à la gamelle, si le frère de ce pauvre jeune homme n'eût été averti à temps pour payer ses dettes ; c'est cet homme qui ne parla jamais à ses enfants que de les charger de fers, ou de les envoyer au-delà des mers ; c'est cet homme qui a plaidé contre sa signature, et sauvé sa bourse aux dépens de son honneur, en se mettant à l'abri des formes ; c'est cet homme qui m'appelle *dur et cruel!..* Que dis-je? il m'appelait ainsi, lorsque je n'avais montré encore que des talents et des germes de vertus. Voilà mon père, mon tuteur, ma partie, mon témoin, mon juge et mon bourreau ! je n'ai nulle sauve-garde contre lui.

La mère de mon fils m'a horriblement trahi et calomnié ; et l'insolente cruauté de son silence, dans un moment où je doute de la vie de cet enfant, ne m'apprend que trop qu'elle est bien sûre d'avoir réussi à me perdre sans retour.

Un oncle vertueux, mais débilité par l'âge et des accidents sans nombre, m'abandonne après m'avoir aimé et vanté jusqu'à l'enthousiasme. Si je le voyais un instant, il me couvrirait de larmes et me tendrait une main secourable; mais il ne sait pas

disputer avec mon père, dont la politique constante a été de nous séparer.

Mon beau-père est un homme honnête; mais il aime uniquement sa fille, qui est son seul enfant. Elle parle, et j'ai toujours dédaigné de parler; il la croit, et je ne l'ai jamais détrompé. Il est faible, elle est présente, et je suis absent; il m'a pris en haine.

Mon frère..... Il est si jeune, et entouré de tant de séducteurs! Je ne me méfie pas de son cœur, mais bien de sa raison. D'ailleurs que peut-il? tout au plus n'être pas complice de ma ruine.

Une sœur, et des amis pour qui j'ai exposé plus d'une fois ma vie, et perdu peut-être pour jamais ma liberté, ont lâchement déserté ma cause.... Heureux encore s'ils n'avaient fait que cela!

L'autre, trompée et conduite par le plus vil des hommes (car elle n'a par elle-même l'esprit de n'être ni méchante, ni bonne), ourdit ma ruine pour saisir ce qu'elle pourra de l'héritage de mon père.

Le reste de ma famille paternelle et les parents de ma mère ne me connaissent que par un éclat propre à les prévenir contre moi. Ceux de mes amis qui auraient le courage et la volonté de me servir, le marquis de Tourettes, le marquis de la Queuille, mais surtout madame la marquise de Vence et Dupont, ignorent où je suis. Eh! de qui puis-je me réclamer? à qui puis-je adresser mes prières et mes plaintes?....

Voilà ma situation, monsieur: en connaissez-vous une plus affreuse? Je ne tiens au monde que

par mon amie; elle seule me sauve de la haine de la vie, et me retient aux bords de l'abîme du désespoir. Mais elle est aussi esclave, aussi malheureuse que moi. Nous ne pouvons nous entendre que par vous. Vous seul avez soutenu jusqu'ici notre espoir. Ah! monsieur, démentirez-vous vos bienfaits? l'avons-nous mérité, nous, si pénétrés de vos bontés, nous qui vous avons voué l'attachement le plus tendre, comme le dévouement le plus entier? Monsieur, ne nous abandonnez pas : continuez-nous vos secours, si vous voulez que nous ayons la force d'attendre des moments plus prospères. Hélas, je m'éteins dans les entraves de la servitude : il ne reste point à mon esprit assez d'énergie pour exprimer les vœux de mon cœur, mais j'espère tout du vôtre : je vous demande des nouvelles de mon amie ; je vous en demande dans une occurrence bien délicate, où mon inquiétude porte plus encore sur la date de son silence, que sur ce silence même : accordez-moi cette consolation si innocente.

Je ne parle point à un de ces hommes dont le cœur aride et l'esprit étroit regardent tout sentiment ardent comme une folie dangereuse, et toute passion comme un sentier de crimes, de malheurs et de peines. Il est trop vrai qu'en dénaturant, qu'en profanant les affections humaines, on en est venu à les rendre dangereuses. Il est trop vrai que toute ame forte est déplacée dans un pays où l'arbitraire pressure, dévore, anéantit tout. Mais qu'a-t-on à craindre des ames tendres? que peut-il rester de redoutable en moi? J'aime, j'aime uniquement. Je

suis voué tout entier à ce premier, à ce plus doux sentiment de la nature : elle m'en a fait un besoin, et l'honneur m'en fait un devoir. Vous l'avez senti, vous l'avez avoué même, si j'ose le dire, puisque vous avez daigné condescendre à mes ardentes prières ; je les répète, je les répète baigné de larmes. La source en sera bientôt tarie si elles ne vous touchent pas. Je n'espérais qu'en vous ; si mon attente est trompée.... Mais non, vos bienfaits passés me répondent de votre indulgence : vous laisserez les tyrans insensibles, froids, durs, impérieux, traiter les sentiments, les vœux d'un cœur honnête de délire, peut-être même d'attentat. Vous compatirez à mon inquiétude, à mon amour, et mes désirs seront exaucés. Mais, je vous en conjure, que ce mois, que ce redoutable mois ne se passe pas sans que je reçoive cette importante faveur.

J'ai l'honneur d'être, avec le dévouement le plus respectueux, monsieur, votre très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XLIII.

A SOPHIE.

20 mars 1778.

O mon amie! j'ai reçu ta lettre, ta délicieuse lettre ; j'y ai imprimé mille et mille fois mes lèvres brûlantes, où mon ame errait. Chère Sophie! comme

tout ce que tu écris est naturel et touchant!..... comme tu sais le chemin du cœur de ton tendre ami! Mon amour unique! elle est triste cependant cette lettre qui fait mon bonheur. Tu entends bien ce que je veux dire par là. Je ne sais que trop que tu ne peux pas ne point être triste; mais tu me parais inquiète, sinon de mes sentiments, du moins de mes pensées... Toi, mon tout! toi, mon bien! ne sais-tu donc pas que je ne saurais mettre en doute ni ton amour, ni ta constance, ni ta délicatesse, ni la bonté de tes attentions? Ne sais-tu pas que je te révère autant que je t'adore? Ah! si je doutais de ma Sophie, pourrais-je vivre?

Chère amie, si quelques expressions de ma dernière lettre t'ont paru ambiguës, c'est que j'avais des raisons de craindre que le moindre défaut de circonspection t'en privât; et que le bonheur de recevoir de tes nouvelles était tout-à-fait empoisonné pour moi par l'idée que tu serais peut-être moins fortunée. O mon amie! je puis sans doute, sans courir ce danger, te répéter ce que j'écrivais à ton sujet à celui de tous les hommes qu'il était le moins naturel d'en entretenir. Ce fragment t'offrira, en peu de mots, la profession de foi de mon amour; et crois que les sentiments qu'elle exprime vivront autant que ton Gabriel.

« Je ne puis croire, disais-je, qu'il me faille « m'excuser d'avoir aimé ce qui était aimable. « Quel homme oserait se montrer sévère pour une « passion qui, plus ou moins énergique, est celle « de tous les humains? J'étais très-malheureux, et

« le malheur double la sensibilité. On me témoi-
« gnait de l'intérêt; on me développait tous les
« charmes qui peuvent me séduire fortement et
« long-temps, ceux d'une ame généreuse et d'un
« esprit agréable. Je cherchais un consolateur; eh!
« quel consolateur plus délicieux que l'amour?
« Jusque-là, je n'avais connu que ce commerce
« de galanterie qui n'est point l'amour, qui n'est
« que le mensonge de l'amour. Ah! la tiède passion
« auprès de celle qui commençait à m'embraser!

« J'ai les qualités et les défauts de mon tempé-
« rament. S'il me rend excessivement vif, il forme
« le cœur de feu qui alimente mon inexprimable
« tendresse. Ce n'était plus cette forte invitation
« de la nature, fondée sur les délices attachées aux
« plaisirs des sens, qui m'entraînait; ce n'était pas
« même le désir de plaire à un juge d'un goût ex-
« quis : je sentais trop pour avoir de l'amour
« propre. La convenance, la conformité des goûts,
« le besoin d'une société intime, d'une confidente
« que l'on maîtrise toujours plus que l'on n'en est
« maîtrisé, n'entraient presque point dans mes
« vues. De plus puissants attraits avaient remué mon
« ame. Je trouvais une femme qui, bien différente
« de moi, a toutes les vertus de son tempérament,
« et aucun de ses défauts. Elle est douce, et n'est
« ni pusillanime ni nonchalante, comme sont tous
« les naturels doux; elle est sensible, et n'est point
« facile; elle est bienfaisante, et sa bienfaisance
« n'exclut ni le discernement, ni la fermeté. Hélas!
« toutes ses vertus sont à elle; toutes ses fautes

« sont à moi. Je la trouvai, cette femme adorable « et tout aimante, et elle réunit tous les rayons « épars de ma brûlante sensibilité. Je la trouvai, « et mon cœur, impérieusement entraîné, fut fixé, « fixé pour jamais. Je l'observai dans toutes les « circonstances; je l'étudiai profondément : je m'ar- « rêtai trop à cette contemplation délicieuse. Je sus « ce qu'était son ame, cette ame formée des mains « de la nature dans un moment de magnificence. « Si c'est un crime de n'avoir pas su résister à une « séduction si puissante, ce n'est pas le crime de « ma volonté, etc.[1] »

Je n'achèverai point, chère Fanfan; reconnais le crayon de ton ami, quand c'est l'amour qui le guide; mais surtout reconnais ses sentiments, et ajoute à ceux-ci tout ce que tant d'événements postérieurs, qui auraient enchaîné ma plus profonde gratitude et toutes les affections de mon ame, si tu ne les eusses déjà entièrement absorbées, ont dû produire. O amie! si jamais tu trouvais dans mes lettres, hâtées et contraintes, une teinte un peu sombre, attribue-la à ma situation, à ma gêne, et nullement à des inquiétudes relatives à tes sentiments.... Eh! ne me déshonorerais-je pas moi-même si je te soupçonnais?

Ma Sophie, il y a long-temps que je sais que tu es une encyclopédie vivante de *recettes de bonnes femmes;* mais, n'en déplaise à *tes poireaux*, ils n'ont pas le sens commun. J'ai, ou je n'ai point la pierre. Dans la première supposition, patience jusqu'à la

[1] Tiré du mémoire à son père.

certitude, et puis l'opération. Dans la seconde, des coliques néphrétiques ne sont que douloureuses, et on vit très-bien un siècle avec. J'use de régime et de rafraîchissants : d'ailleurs, le peu d'exercice que je prends, depuis que le temps le permet, me fait du bien. Ne te mets donc pas en dépense d'érudition, je t'en prie : tu ne vaux rien de rien comme *médecin consultant*. Quand tu étais *médecin agissant*, ah! c'était tout autre chose. Mais hélas! je te permets d'engraisser, mais non pas de grossir à ton âge. Ménage un peu ton estomac, et conserve précieusement ta santé, le seul bien qu'on n'a pu t'ôter. Prends peu ou point de café, et beaucoup de rafraîchissants, si tu veux dormir. Pour ta tête, elle est si mauvaise, que je ne sais quelle recette lui donner; mais sérieusement, mon amie, soigne-toi, comme si c'était moi-même. Modère tes inquiétudes sur mon compte. Au fond, je me porte comme je dois me porter, vu les circonstances; il y a du ressort encore; et de tout moi, il n'y a que les yeux de très-vieillis.

Oui, encore une fois, oui : tes dissertations de guerre m'ennuient; 1° parce que toutes tes belles phrases, à cet égard, ne m'avancent pas d'un pouce, et que cela mange la place de choses beaucoup plus jolies; 2° parce que je n'en peux pas parler à mon aise, et que les affaires politiques sont aussi loin de moi que des morts. Sur le tout, je te répète que *Mars respecterait l'Amour*, et qu'on meurt beaucoup moins aux coups de fusil qu'en prison. Ne t'ai-je pas dit mille et mille fois qu'il fallait

être prédestiné pour rencontrer un boulet ou une balle brutale sur son chemin? Une chose très-paradoxale, mais très-vraie, qui t'impatientait autrefois, mais que je voudrais te persuader, c'est qu'il se tue moins de braves gens que d'autres : c'est en flottant qu'on trouve la mort.... Mais, encore une fois, politique toute seule, et sois bien persuadée que l'on ne pense pas plus à me faire guerroyer, qu'au fond tu n'as envie de me voir sur la gazette.

O ma généreuse amie! je sais que tu n'imputes aucun de tes malheurs à ton Gabriel. Il mérite ce sentiment par la pureté de ses intentions, par l'étendue de son dévouement, par sa droiture, par sa tendresse inconcevable, peut-être, pour toi-même; mais comment veux-tu qu'il voie d'un œil sec les maux dont tu es la proie? « Mon bonheur! » je sens tout ce que tu me dis de noble et de tendre à ce sujet; et c'est pour trop le sentir que je n'ose t'en parler. Sois sûre seulement que toi seule peux *t'accuser* auprès de moi; que j'ai la plus entière confiance, je ne dis pas dans ton honneur, je ne dis pas dans ton amour, je ne dis pas dans ta fidélité, en un mot, dans tout ce qui a trait au respect de toi-même, car cela n'a pas besoin d'être dit; mais dans tes démarches : sois sûre que j'approuve d'avance tout ce que tu feras, quand il te sera permis de faire, et que je suspecterais l'univers entier et moi-même, avant de former le moindre doute sur ma Sophie-Gabriel. Je connais son ame, et ses principes, et ses résolutions, ou, pour tout dire en un mot, je connais ses devoirs; c'est assez pour être

sûr qu'elle ne s'en écartera point..... Au reste, vante mon amour; mais ne vante pas ce que j'ai fait pour toi. Veux-tu me louer de ce que je ne suis pas un monstre?

Non, non, vertueuse Sophie, *Si* n'était pas une question; mais crois-tu donc que je t'écris avec une rigueur académique? j'ai une demi-heure pour te tracer quelques lignes. Mon cœur bat si fort, qu'on dirait qu'il veut s'élancer hors de moi; mon imagination bouillonne, et tu veux que je pèse mes mots? Eh! mais vraiment, si j'avais du temps, je l'emploîrais bien plutôt à t'écrire plus longuement qu'à arranger ce que je t'écris; je cause avec toi, mon enfant; mon ame s'épanche ou voudrait s'épancher.... Hélas! hélas, qu'un mot, qu'un regard en dirait bien plus que mille volumes! c'est alors qu'il n'y aurait ni doute, ni crainte, ni incertitude, et que le bonheur seul serait en tiers avec nous.

Mais, mon amie, n'injurie donc pas ton esprit; sais-tu bien que c'est le meilleur outil d'un bon cœur, ou plutôt qu'il n'y a rien de si rare qu'un bon cœur sans esprit? Quoique mon imagination soit séchée, quoique je n'aie plus ni facilité, ni coloris quand mon cœur ne parle point, je sens plus que jamais le prix de l'élégance et de la simplicité; mais surtout de la simplicité. Rien n'est si aimable; c'est le costume du sentiment et de la vérité: c'est ce qui fait le charme de tes lettres; c'est ce qui les rend si touchantes. Cette simplicité n'exclut point la force; au contraire, elle la donne

si elle n'est pas vide de choses. Il n'y a qu'elle qui soit propre à rendre les vrais mouvements des passions. Elle proscrit les faux brillants, ces antithèses, ces idées recherchées, ces jeux de mots pointus, ces tours d'expressions forcés, toutes ces affectations enfin que chérissent si fort les beaux-esprits, et qui vont si peu au cœur. Voilà ce que j'abhorre de l'esprit, et c'est assurément ce que tu ne connais pas. Ces vains ornements, ces choses qui ne sont mises que pour briller, et qui décèlent la sécheresse de l'ame et la corruption du goût, sont à mille lieues de toi. Tu as surtout ce qui est du ressort du sentiment, un tact bien exquis comme tout le reste de ta sensibilité. La vive nature, la délicieuse ingénuité, la douce tendresse respirent dans tes lettres; et je ne me méfie de toi, mauvaise petite flatteuse, que quand tu me loues... Va, ne change ta manière pour aucune autre, ma Sophie; tu ne pourrais qu'y perdre.

Tu es étonnée sans doute que je te parle ainsi; car, outre que ta sotte et charmante modestie (sotte parce qu'elle est excessive) n'attribue qu'à ma prévention tout ce que je dis de ton style magique, tu ne crois pas qu'il y ait le plus petit mérite à bien écrire une lettre, à exprimer tout naturellement ce que l'on pense, ce que l'on sent. Mais, mon amie, tu te trompes. La véritable éloquence consiste à dire les choses convenables à une situation donnée, à donner à chaque sentiment, à chaque pensée un coloris analogue; en un mot, à dire chaque chose comme elle doit être

dite. Voilà tout le secret de l'art oratoire, ma Sophie, c'est d'être passionné : ainsi tu es bien plus savante que tu ne croyais... Tu es toute surprise de me voir disserter dans cette lettre; mais ne comprends-tu pas qu'au moyen de cela je t'écris plus long-temps, et que je ne risque point de mettre ici des choses qui déplaisent à notre bienfaiteur?... Ah! mon amie, que nous devons le chérir! Il nous rend la vie, que ceux qui nous l'avaient donnée nous avaient ôtée.

Que tu es aimable de me donner de bonnes nouvelles de ma petite Gabrielle-Sophie! Ah! mon amie, c'est bien l'enfant de mon cœur, comme celui de mon sang. Si tu savais combien de fois un songe favorable me l'offre enlacée dans nos bras! nos lèvres la touchent ensemble; nous l'enveloppons de la vapeur de nos haleines, comme elle naquit de celle de notre amour : elle sourit à nos caresses.... O mon amie! comme ma tendresse est centuplée depuis que tu as donné l'être à un autre toi-même, qui est aussi un autre moi-même!... Sotte que tu es! d'avoir été me dire qu'elle me ressemble.... j'en ai une peur! Mais non, je n'en ai pas peur; je suis sûr qu'elle ressemble à toi, tout-à-fait toi. Fussé-je beau comme Adonis, je voudrais qu'elle te ressemblât uniquement.... Sais-tu ce qu'elle fera, la petite (car elle aura tout plein d'esprit)? elle prendra chez nous deux : chez toi, le teint, les traits, le genre d'esprit, le caractère, les graces les vertus : chez moi, la voix que j'avais, quelques talents acquis, et le tendre, l'inexpri-

mable, l'immortel amour qui brûle pour toi dans mon sein : chez tous deux, le courage, la candeur, la générosité, la sensibilité : en un mot, la petite Gabrielle-Sophie prendra de sa mère tout ce qui est aimable et bon, ses qualités et ses charmes; et, laissant respectueusement les défauts de monsieur son père, elle lui empruntera seulement ce qui a plu à sa maman; enfin sa devise sera le vers qui semble avoir été fait pour ma Sophie : *Chi vede in bel corpo anima bella*[1]....

Oui, ma Fanfan, je me conserverai pour elle et pour toi, tant que je serai sûr de ton existence, et qu'il me restera quelque espoir de consacrer ma vie à tout ce que j'aime.... Ah! tu n'es point inquiète de la fortune de ta fille, si je ne suis pas mort civilement!....

Sans examiner tes espérances et tes calculs, ô mon amour bien cher! je te prie seulement de croire que je suis bien loin de vouloir t'assombrir les objets.

Moi, que je te reproche tes larmes! moi qui les fais couler!... Ah! Sophie! tu as bien mal interprété ma dernière lettre, peut-être aussi était-elle trop triste. Je souffrais, j'étais pressé, et je doutais que tu eusses reçu les mêmes consolations que moi, ce qui me navrait le cœur. Tu vois qu'il s'est bien élargi aujourd'hui. O mon adoration bonne! puisse le tien s'épanouir en lisant ce petit nombre de lignes dictées par l'amour, mais par l'amour enchaîné par la prudence!

[1] C'est une belle ame dans un beau corps.

Mon amie, j'écrivais il n'y a pas long-temps à propos de mon amour : « Orgueilleux philosophes! « infortunés ambitieux! passionnés amateurs de sé- « rieuses bagatelles! hommes, qui que vous soyez! « osez me lancer anathème; si vous avez une ame, « nommez-moi un bien, un objet plus digne de ma « poursuite, plus propre à me conduire au bon- « heur, qu'un être qui pense et qui sent comme « moi; qui partage les mêmes idées, la même exis- « tence, les mêmes transports; qui m'enlace de ses « bras, et réchauffe mon cœur contre son cœur; « dont les voluptueuses caresses ont été suivies de « l'existence d'un autre être semblable à l'un de « nous, qui devait croître sous nos yeux, sur notre « sein, que nous aimerons de l'amour même le plus « tendre après celui qui nous unit, dans lequel nous « nous verrons revivre, et dont la naissance a dou- « blé nos sentiments et nos liens. Montrez-moi une « passion plus noble, plus douce, plus juste, et « même plus sainte, vu les circonstances, et je « vous promets de lui obéir; mais trouvez aupara- « vant des raisons pour combattre à la fois la na- « ture, l'honneur et l'amour... »

Voilà, madame Sophie-Gabriel, comment je réponds à la laconique déclaration qui finit ta lettre, où il y a deux grandes pages de papier blanc..... Tu vois que je mets un terme à mon amour; ne t'en fâche pas, je t'en prie.

GABRIEL.

LETTRE XLIV.

A M. LENOIR.

29 mars 1778.

Je reçois de vous une nouvelle grace, monsieur, (car n'en est-ce point une que de m'obtenir justice de ceux qui ont tant de peine à me la faire?), et je vous en remercie bien sincèrement. Il ne s'est point trouvé de linge dans mes malles, sans doute parce que ceux qui les ont faites en avaient plus besoin que de livres; mais pour moi qui ne mets point de comparaison entre ces deux sortes d'effets, je me trouverais beaucoup plus riche tout nu au milieu d'une bibliothèque, que couvert d'or et maître de tous les magasins de la compagnie des Indes, sans livres. Ils seront l'unique agrément qui tempérera l'amertume de mon sort. Je n'ai plus ni projets littéraires, ni coloris, ni esprit. Ce présent de la nature, dont on se fait une si fausse idée, qui excite l'envie et n'en dédommage point, et, semblable à la fleur brillante produite par le printemps, fleurit avec éclat, se fane et périt dans la même journée; ce présent de la nature, dis-je, m'a été plus funeste qu'utile, et les secousses de toute espèce, dont je suis presque renversé, me l'ont tout-à-fait ôté : mais du moins il me reste la faculté et le besoin de m'occuper, et jamais faculté ne fut plus

précieuse ni besoin plus impérieux que ceux-là, dans la situation où je suis.

Il se trouvait avec mes malles une petite caisse qui contenait deux moules de plâtre, l'un desquels représente *ma triste figure*. Tout agreste que soit cette effigie, elle ferait un grand plaisir à celle qui porte dans son cœur cette image, et aime de son ami jusqu'à sa laideur, parce que c'est une partie de lui. Daignez permettre que je lui fasse passer cette froide représentation du plus ardent des hommes. Ne trouverez-vous pas bon que j'y joigne quatre lignes d'envoi? Hélas! l'invention des lettres, due sans doute à un infortuné, est l'unique soulagement d'un ami captif[1]. Jugez quand son amie n'est pas libre, et que c'est là son unique consolation! Cette inappréciable faveur a nourri notre espoir, et non point assouvi nos désirs. Souffrez que nous trompions quelquefois l'absence, que nos soupirs franchissent la distance des lieux et l'épaisseur de nos murs.

M. Boucher m'a dit que votre intention était de me faire rendre mes papiers aussi-bien que mes livres; mais j'avais pris la précaution de n'en pas laisser un seul dans mes malles. Ils sont tous *chez M. Brugnière;* et je voudrais recouvrer du moins ceux qui ne contiennent que des *travaux littéraires* ou des ouvrages commencés. Que les autres restent en dépôt chez les personnes qu'il vous plaira de nommer; j'y souscris avec joie, bien sûr que vous

[1] L'art d'écrire, Abeilard, fut sans doute inventé
Par l'amante captive, et l'amant agité, etc.

ne consentirez pas qu'ils tombent dans des mains capables d'en abuser.

J'ai l'honneur d'être, avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XLV.

A SOPHIE.

O mon amie si tendre, quel bonheur inattendu! quel torrent de volupté coule de mon sein! je reçois ta lettre, je la reçois au moment où je fermais celle où je la demandais. Elle est douce, elle est tendre, elle est aimable comme toi; elle me rassure sur la santé de tout ce qui m'est cher, ou du moins de tout ce qui m'est plus cher que le reste du monde : elle allume mon sang; mais c'est une chaleur vivifiante qu'elle y porte. Oui, chaque fois que Gabriel reconnaît ton caractère, chaque fois qu'il lit les assurances de ton amour; chaque fois que le toucher de ton haleine, de tes mains, de tes yeux, peut-être aussi celui de tes lèvres, empreint sur un papier que je ne garde point, hélas! assez long-temps, mais que je jonche de baisers aussi long-temps qu'il est en mon pouvoir; chaque fois que tous ces trésors frappent mes regards, il me semble que je puise à la source de la vie, que j'arrête la faux du temps, que je repousse au moins

pour quelque temps ces poisons dont l'infortune voudrait m'abreuver.

Oh non, ma Sophie! non, tu n'as rien fait qui me déplût. J'étais triste lorsque j'écrivis la lettre qui t'a serré le cœur, parce que je croyais m'apercevoir que tu n'avais pas reçu les miennes, parce que je tremblais de n'en plus recevoir des tiennes, parce que je sentais la vie se retirer de mon cœur avec l'espoir. Tu sais que mon esprit prend toujours la teinte du sentiment qui m'agite; juge si mon style devait être assombri; mais, mon amour si cher, aucun mécontentement, personnel à toi, n'influait sur la noire disposition de mon être. Ma confiance n'a pas été altérée un instant, je te le jure.... O ma Sophie-Gabriel! c'est un délicieux bonheur que d'avoir une amie charmante, et de jouir d'autant de sécurité que si c'était une laide qui ne fût désirée de personne; et tu m'as fait connaître ce bonheur. Hélas! il en est un plus doux encore; c'est d'être avec elle; et la privation de celui-là flétrit beaucoup les autres. Au reste, quand je dis *sécurité*, Fanfan, je n'exclus point la jalousie mais la *méfiance*. La méfiance, selon moi, déshonore les deux amants. Pour cette inquiète passion que j'appelle jalousie, qui n'est que la crainte d'être aimé moins, je soutiens qu'il n'y a qu'un faible amour qui en soit exempt. Ne crois donc pas que j'en guérisse, ni que je m'en défende; mais ne crains point que je conçoive jamais ces odieux soupçons qui changent l'amour en fiel, l'empoisonnent et flétrissent ses roses.

Tu me parais fort enthousiasmée de ton cataplasme; à la bonne heure, mon amie, je m'échauderai même pour te plaire, quand l'occasion s'en présentera, mais le plus tard que je pourrai; car tu ne veux pas que je sois malade pour te donner l'honneur de ma guérison; et, dans ce moment, je me porte bien. Les saignements de nez, que m'apportent les approches du printemps, ne sont que l'excès d'une *santé superflue.*

Mon amie si bonne, tu te sers d'un mot fort impropre : tes joues ne sont point *grosses;* elles sont potelées et je les défends, s'il te plaît, voire même quand il ne te plairait pas, envers et contre tous. Engraisse, engraisse; peut-être un jour y mettra-t-on ordre; mais à présent, ma tendre amie, prends autant d'exercice que tu pourras, je te le demande en grace, et soigne ta santé : surtout dis-moi la vérité à cet égard comme à tous les autres.

O mon amie! qui sens si bien et qui t'exprimes si tendrement, il y a long-temps que je sais que tu n'as pas besoin des distractions ordinaires de ton sexe. Une femme incapable de réflexion peut trouver du soulagement dans la petitesse de ses vues, dans l'étourdissement qui lui fait oublier ses peines et user le temps. Absolument concentrée dans le tourbillon qui l'environne, si elle sent quelque trouble intérieur, pour y remédier elle augmente, autant qu'elle peut, l'agitation du tourbillon. Elle ne voit rien au-delà du présent, étouffe sa mémoire et détourne les yeux de l'avenir.

Mais Sophie, qui pense, qui médite, qui sent,

ne connaît pas et redoute peu l'ennui. Peut-être, hélas! n'as-tu dans ton cœur que trop de moyens de t'en guérir. Au fond, je ne pourrais ni te conseiller ni te souhaiter des distractions; car on veut être constamment regretté de ce qu'on aime, quand on ne peut plus faire son bonheur : ce sentiment très-délicat, quoi qu'on en puisse dire, est dans la nature une grande passion. S'il est un être humain que son cœur inspire autrement, qu'il ne se croie pas plus désintéressé que nous; il n'est que moins amoureux. Hélas! le goût du plaisir est bien chassé de notre ame, et il n'y peut rentrer qu'en jaillissant du sein de l'autre partie de nous-mêmes. Au reste, je ne puis croire que cet amour exclusif nous appauvrisse. Ceux qui font leur unique occupation de ces plaisirs vains que tu persiffles, n'en trouvent aucun qui les satisfasse : il suffit de voir revenir tous ces prétendus voluptueux de leurs parties, pour deviner que le plaisir n'est pas pour ceux qui le cherchent hors du sentiment, et que rien ne le remplace. O ma Sophie! te rappelles-tu ces jours de rigueur où tu refusais de couronner mon amour, de peur de le perdre? L'amour, me disais-tu, l'amour, soumis, comme tout le reste, à l'empire de la nouveauté, émoussé par l'habitude, s'endort sans volupté et périt de langueur au sein de la jouissance. J'osai t'assurer que cette opinion tant répétée n'était qu'une erreur; que l'habitude augmentait cette délicieuse bienveillance appelée *amour;* que tous les faits, contraires à ce principe, ne prouvaient rien, si ce n'est qu'on prenait les émo-

tions des sens pour de la tendresse; que l'habitude ne tuait l'imagination que dans les affections purement physiques; que les qualités de l'ame et de l'esprit entretenaient toujours un feu nouveau dans de beaux yeux....

T'ai-je trompée, ô mon amie? Sans ces attraits durables, on est inutilement belle: jeune sans amant, vieille sans ami, en vain on poursuit le plaisir avec fureur; il échappe, ou se flétrit dans la main avide qui le mutile. Mais toutes ces femmes citées, dont on fait des exemples, sont précisément celles dont l'histoire ne prouve rien. La toilette, les intrigues, les cartes, les spectacles, voilà le cercle de leur vie. Que peuvent produire de telles occupations? savent-elles aimer? savent-elles choisir? De qui vois-tu ces beautés galantes éprises? de quelques fats qui ne s'en occupent que pour les tromper, ou de quelques novices qu'elles n'attrapent pas longtemps. Faut-il s'étonner qu'elles vivent dans le ridicule et meurent dans le mépris? Qui nombrerait leurs folies ne trouverait pas qu'elles méritent une autre récompense. Mais celle qui, laissant aux femmes vaines l'envie qu'elles ont d'éblouir, méprise les fats et dédaigne les sots, connaît un autre art que les manéges de la coquetterie, sait toucher le cœur, charmer l'esprit, s'élever avec douceur, briller avec modestie, embellir sa raison par son imagination, modérer son imagination par des principes; cette femme adorable, que je peins si ressemblante, parce qu'elle est là sous mes yeux, aura un ami sûr, un amant constant, et le temps la

vengera des injustices du sort et de la calomnie.

Mon amie! je t'assure que cette auguste maison-ci est précisément un de ces lieux dont on vante l'air, faute d'en pouvoir vanter autre chose. Rassure-toi donc; l'air y est excellent; et de plus on y prend des précautions très-recherchées contre les maladies épidémiques : aucune contagion malfaisante ne m'enlèvera, je t'assure.

Quoi! tu croyais la neige exclusivement à Pontarlier? Il me semble que tu dois n'en avoir jamais tant vu qu'à Amsterdam; mais, hélas! il est bien vrai, il est trop vrai que la situation de l'ame change bien les objets....

Oh! pour mes *beaux yeux*, je ne saurai te les passer, quoique j'en aie ri comme un fou. Cela m'a rappelé le signalement qu'une belle dame de ta connaissance donnait de moi à quelqu'un chargé de me retrouver; au chemin qu'elle prenait, elle aurait bien pu manquer son but. Je me disais à moi-même : il faut que cette dame n'ait jamais lu la fable qui nous raconte que l'aigle croqua, un jour, de petits hiboux, ne pouvant se figurer que des monstres si laids fussent les enfants dont son cher ami lui avait vanté la beauté. On ne signale pas bien dans ta famille. Madame de Ruffei me peignait assez mal, comme tu sais; et quand elle m'eut vu, elle ajouta aux traits de son tableau l'air d'un *paysan*, dont je n'ai pas ouï dire que beaucoup d'autres qu'elle se fussent aperçu. Cette autre faiseuse de portraits voulait faire de moi un Adonis; et ne pouvant pas trop déguiser la ciselure dont dame nature m'a orné, elle

citait de si *beaux yeux*, qu'à les chercher sur mon visage, tels qu'elle les décrivait, j'aurais fort bien pu ne pas me reconnaître moi-même, si je n'eusse aidé à la lettre : mais l'amour propre, qui est un ingénieux interprète, m'aidait et n'aidait pas ceux qui me cherchaient.... Quoi qu'il en soit de mes *beaux yeux*, je te prie de ne pas te moquer de moi en parlant à moi, ou, si tu es de bonne foi, de te taire pour ton honneur. Au reste, j'aimerais bien mieux qu'ils fussent bons que beaux ; et ils deviennent si mauvais que je crains de les perdre. Le droit, toujours noyé d'eau, pour peu qu'il s'applique, ne voit plus qu'à travers un million de points noirs. Le gauche est affaibli ; et je compte demander un oculiste pour le consulter sérieusement sur ces inquiétants symptômes. Fussé-je aveugle, je n'en aimerais ni plus ni moins ; mais, avec tout cela, je ne ressemblerais pas à l'Amour. Il faut donc conserver ses yeux.

Mon bon amour, demande du papier ; je suis sûr que l'on t'en accordera. Dans les maisons les plus sévères on en donne en le comptant ; et, assurément, l'on ne nous traite pas avec sévérité. Tu aimes le travail et l'étude : il faut faire des notes et des extraits, quand on veut lire avec fruit, je ne voudrais pas que tu négligeasses ton italien, ce charmant idiome si propre à exprimer l'amour.

Rassure-toi sur ton griffonnage. D'abord au tumulte que la vue de ta lettre excite en moi, tu écrirais comme Coulon ou Rossignol, que je ne pourrais rien lire : je parcours, je baise, je savoure, et

ne lis pas; quand je suis un peu calmé, je devine; je déchiffre ensuite, et je lis enfin. Il n'y a que tes larges lignes qui me déplaisent. Une de mes pages en tient beaucoup plus que n'en tiendraient quatre des tiennes. D'ailleurs, mon écriture est à peu près aussi illisible que la tienne, vu la rapidité avec laquelle je cours, et l'application avec laquelle je serre.

O mon amie! je le sais, combien il t'a peu coûté, le sacrifice de ces biens de convention si insuffisants pour le bonheur. Je sais combien peu tu la prisais, cette fortune, première cause de ton malheur, puisque, sans l'appât d'un riche douaire.... Mais ne parlons point de cela: je dirai seulement que tu m'as fait de bien plus grands sacrifices, puisqu'il est trop généralement vrai que ton sexe place l'amour propre dans l'hypocrisie. Quand c'est là l'hommage qu'on rend à l'honnêteté, il n'y a plus de ressource, la corruption a gagné le cœur; l'imagination et les sens sont le foyer d'où s'élèvent continuellement les vapeurs fétides qui l'entretiennent; et l'on finit par le plus honteux cynisme et l'effronterie la plus complète. O ma Sophie! voilà où conduit la galanterie; et c'est là cependant ce que l'on pardonne le plus aisément aux femmes; et l'amour, l'amour si chaste et si pur, l'amour qui élève l'ame et asservit l'imagination et les sens, l'amour qui ne connaît de volupté que celle que le sentiment appelle, est proscrit comme une passion tumultueuse et destructive du bonheur.

Laisse, laisse prononcer ces blasphèmes aux dé-

votes qui ne le sont devenues que par le maléfice des années; laisse-les calomnier l'amour. Les vaines apparences qu'elles appellent *piété* sont des compliments qu'elles adressent à la vertu : dans leur jeunesse elles l'ont fait consister à bien cacher leurs intrigues; elles croient ensuite tout réparer par des momeries, et surtout par une aigre sévérité; elles te damneront, parce que tu as un amant, tandis que le reste de ton sexe te traitera de romanesque ou de folle : car cela revient au même dans le langage commun. Ces êtres pétris de petitesses et de perfidies, en tout ce qu'engendre cet intérêt de rivalité qui est leur première et leur unique passion, te prendront en pitié; mais les ames sensibles et les esprits éclairés, qui savent que le sentiment n'est jamais lascif, *que la pudeur a sa fausseté et le baiser son innocence*, tout en plaignant les premiers excès de ta passion, te loueront, t'estimeront, te respecteront d'avoir honoré ton choix et justifié ta conduite par ta persévérance, verseront une larme sur notre sort, et feront des vœux pour nous.

Pourquoi donc, mon amie, pourquoi donc ta Gabrielle-Sophie est-elle délicate? tu es si saine et si vigoureuse! Hélas! elle a crû au milieu des orages. Ne me cache jamais rien sur son compte, je te le demande en grace; car si je soupçonnais ta véracité à ce sujet, ou sur celui de ta santé, je n'aurais pas un moment de repos. Elle est bientôt assez âgée pour qu'on la règle. Alors le lait sera plus élaboré et mieux substantiel, et elle en rejettera moins. Au reste, cette avidité et cette évacuation est commune

à tous les enfants. J'aurais mille choses à te dire sur cet important sujet; car j'en avais fait une étude profonde, lorsqu'il me naquit un fils. Mais hélas! tu n'es pas à même d'y veiller, et je sais trop qu'on n'obtient rien des nourrices. Ce seul mot de *démailloter*, qui me prouve qu'elle est *emmaillotée*, m'apprend assez que l'on ne suit point avec elle la moindre partie d'un système raisonnable. Qu'y faire? patienter et espérer. La nature sauve, malgré nos sottises, tant d'enfants, que nous pouvons croire qu'elle sera du nombre....

Oh! si tu savais tout ce qui me passe par la tête tout le long du jour pour cette enfant, cette enfant chérie! j'en raffolle; je ne pense jamais à toi sans penser à elle; ce qui, dans d'autres termes, veut dire qu'il n'est pas un moment où vous ne soyez toutes deux dans mes yeux et mon imagination, comme vous êtes à jamais dans mon cœur. Tu rirais trop si tu savais sous combien de formes je me représente ce charmant enfant, et quel portrait je m'en fais; en vérité c'est ta rivale.... ah! tu as pris le moyen d'en avoir une. Elle est là, devant mes yeux, dans ma tête, dans mon ame. Je m'entretiens avec moi-même, de son esprit, de sa figure, de son inoculation.... que sais-je, moi? j'anticipe en tous les sens sur l'avenir. Mon imagination délirante franchit tous les espaces, tous les obstacles; je projette continuellement; et bâtissant de suppositions en suppositions, j'élève l'édifice d'un bonheur, hélas! non moins imaginaire que séduisant, et dont il ne dépend pas même de nous de jeter les pre-

miers fondements. O amour! père des illusions, hâte-toi d'en réaliser quelques-unes!...

Tu me fais une question bizarre : *Comment je me trouve ici?* Je commencerai par te dire fort sérieusement qu'on a autant de bontés pour moi qu'on peut en avoir, vu les circonstances et la règle de la maison. Quant au reste, je te répondrai par une pasquinade; car comment veux-tu que je te réponde autrement? Les prisonniers de Londres chantent pour se désennuyer! « Alexandre était prisonnier au milieu de l'univers; le roi d'Angleterre l'est dans son île, le sultan dans son sérail, le moine dans sa cellule, le savant dans son cabinet, le seigneur dans sa voiture, le marchand dans sa boutique; tous les hommes enfin sont prisonniers, et la terre entière est une vaste prison. » Tu vois qu'il y a manière d'égayer tous les sujets; mais j'avoue que, de tous les prisonniers, nous sommes les plus prisonniers. Ma tendre et bonne amie, tranquillise-toi un peu sur mon sort; il est et sera très-tolérable, tant que je recevrai de tes nouvelles.

Tu te demandes trop souvent, dans l'amertume de ton cœur : Hélas! qu'a donc fait mon Gabriel pour être si malheureux? et tu ne te comprends pas dans cette question, quoique tu sois bien plus innocente que moi. Mais non, Sophie, il faut tâcher de se persuader, malgré les préjugés de l'orgueil et les pieuses rêveries dont on nous a bercés, qu'il importe fort peu à la nature que tel ou tel individu soit malheureux, souffrant ou détruit, pourvu que les espèces se conservent. Nous avons

reçu d'elle la vie, sans savoir ni comment, ni pourquoi; nous la perdrons de même, et nous ne saurons pas davantage pourquoi cette carrière est si hérissée de rocs, quoique nous ne méritions pas un chemin aussi raboteux. Je sais bien que cela ne console pas, ô ma trop aimable amie! mais cela doit arrêter nos inutiles murmures. La fin de notre être, de nos passions, de nos actions nous est à jamais inconnue; mais je réponds bien de l'emploi du mien tant qu'un souffle l'animera, ce sera de t'adorer.

Mon amie, il est certain que ta mère a eu des torts, et de très-grands torts avec nous; mais ne te refuse point à son cœur s'il paraissait se rouvrir. Elle a fait un faux calcul, et perdu la tête; elle peut la retrouver. Pour tout ce qui m'est personnel, je te voudrais autant de philosophie que j'en ai moi-même. Hélas! le ressentiment ne répare rien. Madame de Ruffei trouve avec raison que je lui ai fait un grand tort: elle n'a pas le courage de s'avouer à elle-même qu'elle m'y a forcé. Elle me hait: à la bonne heure! cela n'est pas fort singulier, et je le lui pardonne du plus profond de mon cœur, pourvu qu'elle ne haïsse que moi. Je te prie qu'il soit le moins possible question de moi entre vous, et que, dans tout ce que tu peux accorder, promettre et tenir, l'humeur et les tristes souvenirs ne te rendent point âpre et difficile.

Je crois que tu te vantes, orgueilleuse Sophie, quand tu parles du *bonheur de tes rêves*. La nature ne t'a pas donné au même degré toutes les sensibilités, quoique cependant elle ne t'en ait refusé

aucune ; et, bien que tes sens ne soient pas indignes de ton cœur, ils sont bien loin de lui être proportionnés. Sais-tu à quoi j'attribue cette inégalité qui m'a quelquefois presque attristé? L'humeur, ce premier ressort des mouvements de l'ame, est si égale en toi, qu'il faut bien que ton sang soit très-modéré. Cependant pourquoi tes affections sont-elles si énergiques? N'est-ce donc pas aussi le cours du sang qui les produit? Ton cœur est pénétré de tendresse et de passion, et tes sensations sont, sinon froides, du moins tièdes.... La nature ne peut rien faire de complet, chère Sophie! elle s'est épuisée à former ton ame, et n'avait plus le même feu quand elle a fait tes sens.... Au reste, c'est presque un bonheur; mais ne te fais pas valoir, et ne prétends, je te prie, qu'à partager mes sentiments et non mes sensations.

Ma bonne amie, je n'aime plus du tout la guerre, à moins qu'elle ne me fasse sortir d'ici. Ceux qui me connaissent ne croiront pas que l'amour m'ait rendu poltron. Oh! non, pas poltron, mais on ne saurait moins ambitieux; et à raisonner de bonne foi et de sang froid, quoi de plus fou au monde que la fureur guerroyante?... O ma Fanfan! que ne fait-on des hommes, et surtout des heureux, au lieu d'en tuer? Tu es bien de mon avis, chère et pacifique amie, et tu ne souhaites du mal qu'aux traîtres et aux persécuteurs. Mais ma Sophie n'est pas poltronne non plus, quoique si douce; et notre fille sera toute brave. Je veux qu'elle monte à cheval, qu'elle aille à la chasse, qu'elle manie nos armes,

enfin qu'elle réunisse aux charmes de son sexe les avantages du nôtre; mais il ne faut pas que cela la rende *hommasse*, car cette affectation dépare tout. Il faut qu'ainsi que toi elle soit homme et paraisse femme. L'ame n'a point de sexe, mais le corps en a un; et l'une ne doit pas empiéter sur les droits de l'autre. Ma Sophie-Gabriel, si charmante et si bonne, si courageuse et si douce, j'ai bien sincèrement admiré ta fermeté, j'adore ta résolution, et ton mépris pour les préjugés de ton sexe et même du nôtre; mais aussi, combien ta charmante ingénuité, tes graces naïves, et jusqu'à ces riens délicieux qui seraient ridicules dans nous autres hommes et qui embellissent les femmes, combien ils m'ont rendu heureux!... Ah, Sophie! Sophie-Gabriel! il n'appartenait qu'à toi de donner à la fois à ton amant la maîtresse la plus aimable, l'amie la plus sûre, la compagne la plus utile. Toi seule pouvais réunir la fermeté et le dévouement d'un homme, aux délicates tendresses d'une femme; les fruits les plus savoureux de l'amitié, aux fleurs les plus suaves de l'amour.

Je dis trop de bien de toi: apparemment que j'en pense trop aussi; car assurément je ne dis que ce que je pense. Quoi qu'il en soit, je ne sais si je dors ou si je veille; mais c'est un beau songe: il sera long, et je tremblerais si je pouvais craindre le réveil; car rien ne peut remplacer une erreur si chère.

Bonne-bonne, je voudrais que tu fisses raser de très-bonne heure ta fille: les raisons seraient

trop longues à déduire; mais c'est une chose très-salutaire; et tu sais que je ne suis pas savant en recettes de *bonne femme*; mais ne fût-ce que pour lui faire avoir de beaux cheveux, ce serait bien assez. Je sais bien que les savants assurent qu'il faut être chauve pour avoir beaucoup d'esprit; ils attestent l'antiquité, dont la plupart des grands personnages étaient ainsi. Ils cherchent aussi dans l'histoire moderne force exemples de têtes pelées et fort illustres; mais peu m'importe le génie de ma fille, pourvu qu'elle ait un cœur; et je l'aimerais mieux un peu plus jolie et un peu moins savante. Au reste, il y a des raisons de santé plus sérieuses que l'intérêt de la chevelure, qui rendent cette pratique recommandable.

Oh! oui, mon amie, j'exprime ma reconnaissance de mon mieux à notre bienfaiteur, et je cautionne bien la tienne. Hélas! que fussions-nous devenus, s'il n'eût pas été sensible? Toi qui sais de quelle flamme mon cœur est formé, puisque tu lui donnas la vie, imagine dans quel état était ton Gabriel, lorsqu'il ignorait ta vie ou ta mort, ta délivrance ou tes souffrances..... Ah! je rongeais mes fers, et j'invoquais la mort sans oser me la donner, de peur d'élever une barrière éternelle entre moi et le bonheur, dont le retour n'était pas encore impossible.... Mais aurais-je pu soutenir cet état violent que l'amour nourrissait, que le temps, l'esprit, l'imagination, la vivacité ne faisaient qu'aggraver?.... Que dis-je? la raison même en aiguisait la pointe, et c'était mon devoir de me désespérer.

Tu veux savoir à quoi je travaille? A beaucoup de choses : mais en vérité la facilité et le coloris m'ont presque absolument abandonné. J'ai traduit pour toi *les Baisers de Jean Second*[1], que le bel esprit Dorat n'a pas très-bien imités. J'avais commencé un très-grand travail pour mon fils, que je comptais laisser comme un monument de ce que j'eusse voulu faire pour son instruction, si j'avais vécu avec lui; mais les matériaux nécessaires me manquent absolument, et j'ai été obligé de le laisser[2]. J'ai mis en dialogues une histoire qui t'intéresse; et cette forme, qui m'a permis des discussions, les rend un manifeste important pour nous. C'est ce que j'ai fait ici de moins mauvais, parce que le sujet a soutenu ma verve. Si la mort t'enlevait ton ami, cet essai prouverait du moins que son cœur fut honnête, et ses ennemis très-méchants : j'ai cru devoir cette justification à ton amour. Au reste, il n'y est question de moi que relativement à toi.

J'ai ébauché un essai sur la tolérance civile, d'où il pourrait sortir un bon ouvrage; il y a des vues et de l'énergie : ce morceau et un discours sur un autre sujet, forment un supplément à mon *Essai sur le Despotisme*[3], fruit trop hâté de la jeunesse,

[1] Cette traduction, commencée par La Chabeaussière, ami de Mirabeau, fut publiée à Tours en 1796, avec la traduction des élégies de Tibulle, et un volume de contes. 3 vol.

[2] C'est un fragment de cet ouvrage abandonné par l'auteur, qui a paru en 1788 sous le titre de *Conseils à un jeune prince qui veut refaire son éducation.* Ce fragment est écrit avec soin.

[3] Mirabeau fit cet ouvrage pendant son exil dans les terres de son père. Il le publia en Hollande : 1776, in-8°.

où il y a des idées et des principes, mais rien de rangé ni de complet. Je me repens d'avoir mutilé un si beau sujet; et si je meurs ici, si je n'ai ni le temps ni la force d'écrire en grand, et comme je la méditais, l'histoire du despotisme, le plus bel ouvrage qui reste à faire, on trouvera du moins dans mes papiers la preuve que ce n'est ni par ignorance, ni par pusillanimité, mais seulement par hâte et négligence, que je n'ai rien dit du despotisme sacerdotal. Quant à Tibulle, Catulle et Properce, que je comptais te traduire, je ne les ai point, et je tâcherai de me les procurer. La traduction que tu as lue des deux premiers est de M. de Pezai, qui a sûrement plus d'esprit et de talents que moi, mais qui est beaucoup moins amoureux; et c'est l'amour qui doit traduire Tibulle.

J'ai entrepris aussi pour toi un très-grand travail, peut-être au-dessus de mes forces; c'est la traduction d'Homère, d'après Homère[1], mais plus encore d'après la magnifique traduction que Pope en a faite en vers anglais. C'est un chef-d'œuvre ou Homère est fort embelli, quoi qu'en disent les fanatiques adorateurs de l'antiquité. Si l'on n'y trouve point d'inconvénients, je te ferai passer son Iliade, livre par livre. Demande aussi si tu peux recevoir les Baisers de Jean Second; alors je travaillerais à Tibulle; mais n'oublie pas qu'il ne faut point être importun, et que la discrétion fait partie de la reconnaissance. Tu t'étonnes que je

[1] Cette traduction n'a pas été faite.

travaille à tant de traductions; mais que veux-tu que je fasse ici, où je n'ai point de matériaux ni de secours littéraires? D'ailleurs, comme je te les destine, l'intention m'en est chère; et cela me soutient. J'ai ébauché aussi une tragédie, mais qui probablement sera jetée au feu avant de pouvoir paraître au jour; elle sent un peu trop le *vieil homme;* le sujet est trop tragique, et les pinceaux trop sombres. Si tu te rappelles que j'ai été presque toujours malade, et huit mois entiers brisé de douleurs, tu trouveras que je n'ai pas perdu mon temps. Je te traduirai le divin Richardson, si je puis me le procurer, et tout ce que M. de la Place a eu l'insolence de mutiler dans le Tom-Jones de Fielding. Ce sont des morceaux charmants dont il lui a plu de priver ses lecteurs.

Je ne sais, madame Sophie, si tu trouveras que ma *fierté* est mal placée aujourd'hui; mais je sais bien que cette feuille contient plus d'écriture que je n'en trouverai dans dix de tes lettres. J'espère, j'ose espérer, et c'est avec une reconnaissance aussi vive que mon désir, que j'en recevrai encore, et qu'elles me donneront de temps à autre des nouvelles sûres de ma Sophie-Gabriel et de mon précieux enfant... Ah! si elle était dans tes bras, tu l'embrasserais souvent pour son père; tu lui dirais de m'aimer, et elle m'aimerait; car tu me peindrais bien aimable à ses yeux, et si aimable, qu'en me voyant, la petite créature dirait sûrement: *Quoi! ce n'est que cela? par ma foi maman est bien bonne!....* Je t'y attends: va, sois aimée seulement la moitié autant

que j'aime ta mère, et nous verrons si cela ne bouchera pas à tes yeux bien des trous de petite-vérole.... O ma Sophie! tu embellis l'ame et l'esprit de ton Gabriel, et quelquefois même aussi ses traits, au gré de ton imagination et de ton cœur. Mon amour, et surtout le tien, sont le voile qui cache mes défauts sans nombre. Je souris de ton enthousiasme; je le prise infiniment, comme une preuve irrécusable de ta tendresse; mais je ne m'en juge pas moins comme je le dois. Ah! je suis sûr du moins de ne t'avoir jamais induite en erreur sur mon propre compte, de n'avoir déguisé aucun de mes défauts, aucun de mes sentiments, aucune de mes pensées. Tu ne m'accuseras jamais d'avoir voulu te paraître un autre que je suis; mais j'espère bien, ô mon amie bonne! que tu ne t'apercevras pas même de ta prévention, parce que l'amour qui te l'a donnée l'entretiendra toujours. La véritable base d'une passion durable ne te manque pas: tu estimes ce que tu aimes. J'ose croire le mériter : mes défauts appartiennent à mon esprit ou à mon humeur; mes bonnes qualités sont à mon cœur. C'est ce cœur qui te touche : c'est ma sensibilité, ma droiture et mon dévouement qui ont fait ta conquête; ce sont eux qui ont achevé mon bonheur. Et ces charmes-là, les seuls dignes de toi, durent toujours et ne se flétrissent jamais. Adieu, mon tout. Adieu, ma vie. Adieu, ma Sophie-Gabriel. Hélas! adieu.

GABRIEL.

LETTRE XLVI.

A M. LENOIR.

1er avril 1778.

Une des choses que je crains le plus, monsieur, c'est d'être importun, surtout à ceux dont j'ai reçu des graces; car la discrétion fait, ce me semble, partie de la reconnaissance. Vous m'avez accordé des choses si précieuses, qu'il me paraîtrait presque aussi indécent, qu'il serait en effet maladroit, d'insister sur des demandes moins intéressantes, quoiqu'elles le soient beaucoup. De ce nombre est la prière que j'ai osé vous adresser, pour qu'un masque de plâtre, qui m'est arrivé avec mes malles, fût remis à madame de Monnier, à qui il aurait fait un très-grand plaisir. On m'a dit que ce n'était pas votre intention, et je cesse d'en parler; mais j'espère que vous permettrez qu'on me laisse le buste de mon amie. Il est mutilé, et mal ébauché; n'importe : l'intention seule m'en est chère, et je ne crois pas qu'il y ait aucun inconvénient à ce que j'en jouisse. Personne au monde, dont on puisse craindre des indiscrétions, ne me voit. Mon porte-clefs ne saura point ce que c'est que ce buste, et s'en inquiétera fort peu : c'est là le seul humain qui sache ce qui meuble mon cachot.

Je prends la liberté de joindre ici une brochure que madame de Monnier m'avait fait demander

par M. Brugnière, et que je n'avais point alors. C'est une des bagatelles qui me délassaient à Amsterdam d'un travail plus sérieux. Mon amie garde ou recherche précieusement tout ce qui est échappé à ma plume, et ce désir innocent sera à peu près satisfait, si vous voulez bien permettre que cette petite pièce lui parvienne : je crois qu'elle a presque tout le reste de ces bagatelles, qui n'ont d'autre prix que celui que leur donne sa tendresse.

Je vous avoue, monsieur, que j'ai des raisons très-fortes pour désirer que tous mes papiers soient entre vos mains. M. Brugnière a cinq paquets cachetés de mon chiffre. J'espère que vous permettrez qu'on me livre ceux qui n'ont de rapport qu'à mes études.

Mon plus grand regret, dans la proscription de mon buste, c'est de perdre l'occasion d'un billet d'envoi; et un seul mot, si vous daigniez le dire, pourrait m'en consoler; car on peut écrire sans rien envoyer. Je l'attends, je ne dirai pas sans impatience; mais je dirai avec une grande confiance dans votre bonté naturelle, une profonde gratitude pour vos bienfaits, et une parfaite soumission à vos volontés, que je croirai toujours ou équitables et douces, ou forcées.

J'ai l'honneur d'être, avec un dévouement respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XLVII.

AU MÊME.

5 avril 1778.

J'ai les bustes que je désirais, monsieur, et c'est un nouveau remercîment que je vous dois. Le ciseau, le burin, le pinceau, et la plume même que guide le génie, ont beau s'efforcer; les uns ne sauvent de l'oubli que quelques traits, et l'autre ne conserve le souvenir que d'un simple nom. Le cœur est un dépôt plus vaste : il réchauffe la mémoire des vertus et la rend un sentiment : il renferme et nourrit les affections les plus tendres et la reconnaissance des bienfaits. Tout cela durera-t-il plus que lui? En vérité je l'ignore, et beaucoup d'autres l'ignorent aussi ; ce que je sais bien, c'est qu'aussi long-temps que le mien animera mon être, vous y serez ineffaçablement gravé.

Je finis, monsieur, en vous suppliant de vous rappeler que ceux qui aiment véritablement sont d'autant plus avides qu'ils obtiennent davantage, ce qui ne doit certainement pas donner envie de leur accorder moins; car c'est précisément la vérité et l'énergie de la passion qui intéresse en sa faveur; et l'amour nu, mais décent, plaît à la pudeur même.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance respectueuse, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, MIRABEAU fils.

Je fermais cette lettre, monsieur, lorsque j'ai reçu celle de mon amie. Les larmes d'une reconnaissance bien pure et bien vive se sont mêlées à celles de l'attendrissement et de la joie. Je laisse partir ma lettre telle qu'elle était, pour vous montrer que je sens chacun de vos bienfaits. Mon cœur nage dans le plaisir, mais ma lettre à mon amie a épuisé mes forces. Elle vous apprendra, mieux que je ne pourrais l'exprimer, le bien que vous m'avez fait, et la gratitude dont je suis pénétré.... Je vous supplie qu'elle lui soit remise. Si, malgré toute mon attention, quelque expression indiscrète m'était échappée, qu'un trait de plume la proscrive, sans priver mon amie du reste[1]... Mais n'éprouvé-je pas, chaque jour, que votre bonté devine et accorde ce que je demande en tremblant?

LETTRE XLVIII.

AU MÊME.

13 avril 1778.

J'ai tout le temps ici, monsieur, de sonder le plus intérieur de mon ame; et, portant mes regards sur la longue carrière que j'ai fournie, quoique assez jeune, je me fais justice à moi et aux autres : oui, j'en ai le pouvoir et le courage.

Une phrase de la dernière lettre de mon amie, qui renferme une observation aussi profonde que

[1] Cette lettre est perdue.

le sentiment qu'elle exprime est tendre, m'a donné beaucoup à penser. *C'est le père*, me dit-elle, *qu'on aime dans ses enfants*... Oui, plus je m'examine, et plus je m'en convaincs : on aime dans son enfant l'être qui lui donna le jour, et l'affection particulière à l'enfant est proportionnée à ce sentiment primitif : j'en pourrais donner mille raisons. Ce penchant impérieux est naturel et n'est point injuste; mais, au-delà d'un certain point, il le deviendrait. En méditant sur les limites qu'on doit lui donner, pour qu'il n'en résulte pas des préférences dénaturées, je me suis sévèrement interrogé. J'ai deux enfants : l'un doit le jour à une mère que j'oublie pour son propre intérêt, et qui n'a aucuns droits à réclamer sur moi. L'autre est née dans les flancs d'une femme que j'idolâtre, qui m'enchaîne par tous les liens de la tendresse, de l'estime et de la reconnaissance. Il est bien difficile, il est impossible même que je n'aime pas ma fille plus que mon fils. Cependant ce fils n'a et ne peut avoir aucuns torts envers moi : je le crois vraiment mien; je dois le chérir, et je le chéris. Mais chaque jour, chaque instant, offre ma fille à mon imagination ; et je suis forcé de m'avouer à moi-même que le souvenir de mon fils m'obsède beaucoup moins.

Après tout, puisqu'on ne daigne pas m'en donner de nouvelles, je suis heureux que mon inquiétude à son sujet soit modérée. J'ai sacrifié, jusqu'ici, le désir de m'informer de lui, à une répugnance trop juste. Ce n'est pas ce qu'il y a de moins cruel, dans ma position, que d'être obligé de demander

quelque chose à une femme que je méprise, que je haïrais, si je savais haïr; qui me devant tout, est un de mes ennemis les plus acharnés, et dont la perfide duplicité (je n'exagère rien, monsieur,) m'a plus fait de mal que les manœuvres de tous mes autres persécuteurs réunis... N'importe : il ne faut pas sacrifier l'amour paternel, ou du moins sa sollicitude, à une répugnance, quelque fondée qu'elle puisse être. Cette femme n'est plus mon épouse, mais son fils est mon fils; ainsi je romps le silence, quoi qu'il m'en puisse coûter.

Je crois la lettre que je lui adresse sage et modérée, et je vous supplie de la lui faire passer. Je suis bien sûr de ne produire aucun effet sur une ame gangrenée et familiarisée avec les remords. Ce serait le plus grand de tous les efforts sur moi-même, que de le désirer, et je ne me flatte pas d'en être capable; mais je ne serai point mis à une telle épreuve. Tout ce que je veux, ce sont des nouvelles de mon fils; et j'imagine que madame de Mirabeau n'osera point m'en refuser, quand elle réfléchira qu'elle n'est pas la seule dont ma lettre aura été vue. Au reste, mon parti est pris : si elle ne répond point, je m'adresserai au roi, que je veux croire le père de tous les Français. Je lui demanderai si l'honnêteté de son cœur lui permet de souffrir de telles rigueurs, que sa délicatesse l'empêche, sans doute, de présumer. Je lui montrerai quels êtres prostituent sa signature pour opprimer un malheureux jeune homme, qui n'a pu ni mériter, ni démériter de lui, et qui brûle de le servir;

je lui dévoilerai les odieux succès que les plus viles passions recueillent à l'ombre de son nom.

Soustraira-t-on ce que j'oserai lui adresser? Je ne soupçonne point une telle prévarication, qui serait un aveu formel qu'on craint que la vérité ne perce; car enfin je ne crois pas être en démence, et tout sujet, puisque sujet est, a droit de s'adresser à son maître. Me taxera-t-on d'imposture? Cette calomnie serait d'autant plus atroce que, loin de me réfuter, on ne m'a pas même écouté. Quoi qu'il en soit, si cette voie m'est fermée, comme me le sont toutes celles qui ne dépendent pas immédiatement de vous, sans doute je n'aurai plus rien à dire; car un homme, à qui l'on met un bâillon, est aussi muet que celui qui n'aurait point de langue, et je ne connais pas de remède contre l'impossibilité; mais avant d'y croire, je dois et je veux faire toutes les épreuves.

Pour vous, monsieur, dont je recherche l'estime, parce que je révère votre bonté, parce que j'ai la plus haute opinion de la sensibilité de votre ame, daignez lire la lettre courte, mais substantielle, que j'écris à madame de Mirabeau. Il vous sera aisé de deviner une partie des choses que je ne lui dis pas; et, si vous voulez connaître à fond ma conduite à son égard, et nos procédés réciproques, je donnerai à vous, mais à vous seul, des éclaircissements qui vous apprendront de quel complot je suis la victime, et par quelles machinations on a opéré ma ruine.

J'ai l'honneur d'être, avec un dévouement res-

pectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

Permettez que je vous rappelle mes papiers, qui sont entre les mains de M. Brugnière.

LETTRE XLIX.

A MADAME LA COMTESSE DE MIRABEAU,

A AIX.

13 avril 1778.

Je prends la plume pour vous adresser, madame, un petit nombre d'observations que je vais vous offrir avec autant de modération que de simplicité.

Je ne sais si vous avez réfléchi un peu profondément sur votre conduite envers moi; je ne sais si vous en avez envisagé les suites, sinon certaines, sinon probables, du moins possibles, surtout si je suis tel qu'on s'est efforcé de le persuader; je ne sais si, en rentrant dans vous-même, en vous interrogeant de bonne foi dans le silence des passions et des préventions, en écartant les illusions de l'esprit, peut-être aussi celles de la conscience; en mettant à part les opinions contractées par habitude, ou adoptées par commodité; je ne sais, dis-je, si vous vous croyez assez de vertus pour me trouver des crimes. Mais, quoi qu'il en puisse être, je vous ferai une seule question qui, dans toutes

les suppositions, me paraît n'être susceptible que d'une réponse.

Si quelqu'une de vos amies avait des relations de parenté avec un homme soustrait au commerce des humains, condamné à la privation la plus entière de toute correspondance, et dont le fils fût auprès d'elle, sans qu'aucun autre en pût donner des nouvelles à ce malheureux père, que conseilleriez-vous à votre amie? Ne lui diriez-vous pas qu'elle doit, je ne dis point à la parenté, je dis à la simple humanité d'adoucir, au moins à cet égard, le sort de l'infortuné captif, et de modérer l'une de ses plus vives inquiétudes? Mais si cet homme avait partagé pendant deux ans le lit de votre amie, si son fils était né dans ses flancs, si elle portait son nom, si le lien le plus sacré qui puisse unir deux êtres pensants les avait attachés l'un à l'autre, croyez-vous qu'il eût moins de droits sur elle?.... Cette femme est vous, madame; cet homme est moi : et je vous laisse le soin de répondre à ma question, qui ne serait pas difficile à résoudre, pas même chez les Iroquois et les Caraïbes.

Vous m'avez écrit dans un bulletin, daté du vingt-neuf septembre mil sept cent soixante-dix-sept, *que M. le comte de Mirabeau serait exactement informé des progrès que ferait son fils*. Si vous n'avez pas entendu par ce mot *progrès* les trois périodes de la vie humaine, l'enfance, l'adolescence et la virilité, il me semble, madame, qu'après sept mois de silence, il serait presque temps de m'apprendre si mon enfant existe. Vous ne devez pas

me trouver importun, et je le serais moins encore si je pouvais m'adresser à un autre; mais, madame, cela m'est absolument interdit. Si vous avez beaucoup de répugnance à prendre la plume pour m'écrire quelques lignes, ne pourriez-vous pas dicter un bulletin pareil à celui du vingt-neuf septembre? cela vous coûterait peu de peine et peu de temps. Votre fils est mon fils, madame. Il est possible qu'il ne connaisse jamais son père; mais n'en devez-vous pas à celui-ci quelque compte? J'espère que vous n'alléguerez point, cette fois, des ordres de M. de Marignane. Je connais la bonté de son cœur et ses procédés, quand il n'écoute que lui. D'ailleurs, il a trop de lumières pour ne pas savoir que cette défense, aussi-bien que toute autre relative à moi, excède ses droits. Madame, je ne veux de pitié de personne, et je serais fort content d'obtenir justice de ceux-là même qui me doivent infiniment plus; mais je dis, sans exagération et sans humeur, qu'il y a de l'inhumanité à me refuser des nouvelles de mon fils.

J'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE L.

A M. LENOIR.

1 mai 1778.

J'ai l'honneur de vous adresser, monsieur, des lettres que je n'envoie point sans quelque crainte. Dépourvu de conseil, aiguillonné par l'amour si naturel et si pressant de la liberté, que l'habitude de l'esclavage ne saurait affaiblir dans un cœur honnête; pressé par des sentiments plus énergiques encore, s'il est possible; obsédé des idées sinistres que la connaissance parfaite des projets, des craintes et des désirs de mes ennemis me présente en foule, je hasarde peut-être trop; mais que peut-il arriver de pis que ma situation présente? Si l'on veut m'opprimer tout-à-fait, puis-je éviter mon sort? et n'est-il pas déjà consommé? Malgré de nombreuses expériences, je ne saurais encore imaginer qu'on puisse faire le mal sans intérêt, et en voyant qu'on fait mal. Je n'ai jamais offensé M. de Maurepas. Je n'ai pas plus le pouvoir que la volonté de lui nuire. Il ne peut donc avoir aucune animosité personnelle contre moi. Pourquoi me refuserait-il toute justice?

J'ai de quoi dessiller les yeux les plus prévenus, pourvu que leur prévention soit de bonne foi. Jusqu'ici je n'ai touché qu'indirectement la partie la plus essentielle de ma défense. En vain je sentais

la nécessité de dévoiler les intrigues et les vues de ceux qui s'acharnent contre moi, et surtout de montrer les ressorts qui les font mouvoir ; je reculais toujours : j'aurais voulu éviter, s'il eût été possible, de rendre impraticable une réconciliation au moins apparente; mais je suis enfin convaincu de ce que j'ai toujours fortement soupçonné. On ne veut mettre d'autre terme à ma prison que celui de ma vie ; et cela de peur de mes vengeances, autant que par la haine envenimée que l'on me porte. Les précautions odieuses et ridicules que mon père a prises pour soustraire mes papiers, ou du moins pour empêcher que ceux qu'il n'a pu enlever tombassent entre mes mains, prouveraient assez à quiconque voudrait réfléchir sérieusement sur sa conduite, qu'il m'attaque par des impostures, dont j'ai la démonstration, ou qu'il craint, pour lui et ses protégées, des récriminations capables de changer la face de mes affaires. Ces deux choses sont également vraies; mais je connaissais trop bien les intentions de mon père, et ce dont lui et ses conseillers étaient capables, pour porter avec moi des papiers importants, dans le temps que je me savais suivi d'un inspecteur de police, et exposé à être enlevé chaque jour. Il est temps de lever le masque, et puisque l'on m'attaque à outrance, de me défendre de même. La défense de soi-même est de premier devoir, et j'avoue que l'orgueil de mes ennemis m'irrite autant que leur implacable dureté m'indigne. J'use donc, monsieur, de la seule ressource qui me reste; et je con-

trains M. de Maurepas à m'entendre, ou à convenir tacitement que j'ai raison, mais qu'il ne veut pas que j'aie raison; car cet aveu, ou le refus de recevoir les explications que j'offre, sont absolument synonymes.

Voilà, monsieur, quel est mon vrai dessein, car j'ai peu d'espérance qu'on laisse tomber ma lettre dans les mains du monarque. La vérité est trop agreste pour parvenir jusqu'au pied du trône. Il faut, tout au moins, lui donner le costume de cour, c'est-à-dire l'habiller en masque, pour ne pas dire plus. Si cependant, contre mon attente, cette lettre où il y a beaucoup plus de courage et de probité que d'esprit, était lue du roi; si elle donnait l'éveil à sa justice et à sa pitié; s'il m'accordait ce que je demande, ce que je désire du plus profond de mon cœur, à savoir, que vous soyez autorisé à rapporter et juger définitivement mon affaire, daignez ne pas vous refuser à mes vœux : que j'aie, du moins une fois en ma vie, un juge tout à la fois intègre et sensible. Je dois ajouter ici, monsieur, que si, par des raisons personnelles à vous, que je ne saurais deviner, mais auxquelles je déférerais aveuglément, vous désapprouviez les lettres que j'ai l'honneur de vous envoyer, vous en êtes le maître absolu. Ce serait un bien petit sacrifice fait à la reconnaissance que je vous dois, que celui de mon opinion.

Je ne saurais penser à cette reconnaissance, monsieur, sans l'espoir et le désir de vous en devoir bientôt davantage. Pardonnez si j'ose deman-

der. La connaissance de votre bonté m'y encourage; et il y a bien long-temps que je n'ai eu de nouvelles de ce que j'ai de plus cher au monde.

J'ai l'honneur d'être, avec un dévouement respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE LI.

A M. AMELOT,

MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

1 mai 1778.

MONSIEUR,

Je crois vous devoir communication de la lettre que je prends la liberté d'adresser au roi, en la faisant passer par les mains de monsieur le comte de Maurepas, et de celle que j'écris à ce ministre. Forcé de le regarder comme le protecteur de mes ennemis, je le respecte trop du moins pour craindre qu'il étouffe mes réclamations dans la vue d'obliger son ami; et j'ai cru que, dans la triste nécessité de me plaindre de lui, je devais déposer entre ses mains mes représentations, afin qu'il pût me faire justice de son propre mouvement, s'il le jugeait à propos.

C'est à votre département que je devrais ressor-

tir uniquement, monsieur; mais, par des circonstances doublement malheureuses pour moi, il est trop vrai que la décision de mon sort ne dépend pas autant de vous que je le désirerais, persuadé comme je le suis de votre équité, qui ne vous permettrait sûrement point de me juger sans m'entendre. Ma défense est longue et compliquée, par la multiplicité des incidents et des prétextes dont on a embarrassé mon affaire, et je ne puis en entreprendre la discussion dans une lettre. Mais si vous daignez lire celles dont j'ai l'honneur de vous envoyer les copies, vous sentirez aisément que je suis ou un imposteur bien effronté, ou un infortuné très-cruellement opprimé. C'est la décision équitable et régulière de ce point si important pour moi, que je désire uniquement; je l'ai demandée mille fois, mais en vain : non-seulement on n'a point voulu m'admettre à répondre aux accusations dont on me charge, mais elles ne m'ont pas même été communiquées. J'ai répété sans cesse qu'on me calomniait dans des vues intéressées et perfides : j'ai offert et j'offre de le prouver. J'ajoute que je ne suis certainement point irréprochable : eh! quel mortel peut se vanter de l'être? mais que mes fautes sont exagérées, que la plupart des imputations de mes ennemis sont contraires à la vérité : que leur animosité est fondée sur des craintes qu'ils n'oseraient avouer; que toutes les raisons qu'ils allèguent, au défaut des véritables, pour motiver leur acharnement, sont des prétextes vains; et qu'enfin la peine que je

subis est infiniment disproportionnée à mes torts. Toutes ces représentations ont été vaines. Je recours à la justice de mon maître; c'est mon unique ressource : puisse-t-elle ne m'être pas dérobée!

Si vous croyez, monsieur, comme je n'en doute point, qu'il soit contre toute justice qu'un citoyen, quelque criminel qu'on le suppose, soit condamné sur cette supposition sans être entendu, daignez intercéder pour moi; obtenez que je sois confronté à mes accusateurs, et instruit de toutes leurs imputations. C'est l'unique grace que je sollicite; et je suis bien malheureux d'être obligé d'appeler *grace* ce qui n'est que le droit de tous les hommes.

Je suis avec un profond respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE LII.

AU ROI.

SIRE,

Je suis Francais, jeune et malheureux : ce sont autant de titres pour intéresser Votre Majesté. Je porte un nom connu. Vos ancêtres accueillirent, il y a près de cinq siècles, ma famille, que la fureur des factions avait chassée d'Italie.

Depuis ces temps reculés, mes pères ont obtenu des graces que leurs services seuls ont sollicitées. Leur sang coule dans mes veines, et je suis pénétré des sentiments qui les animèrent. Mais, par un enchaînement d'injustices, je me trouve enfermé dans une étroite prison, où je consume inutilement le printemps de ma vie, et où je la finirai sans doute, si je ne parviens à me faire entendre de Votre Majesté. Sire, ce n'est pas seulement la bonté de votre cœur paternel que je prétends intéresser; je défère à votre équité un déni de justice que Votre Majesté ignore, et que sa délicatesse ne lui permet pas de présumer.

Mon père, poussé par des conseillers violents, trompé par deux personnes également intéressées et perfides, est l'aveugle instrument d'une cabale domestique acharnée à ma perte. Ami particulier du ministre qui a la plus grande part dans votre confiance, il a fait intervenir le nom sacré de mon Roi dans une affaire qui n'a aucun rapport personnel à Votre Majesté, ni même à l'ordre public. M. le comte de Maurepas, qui ne me connaît point, a cru mon père incapable de tromper, et sans doute aussi de se tromper. J'ai été frappé successivement, depuis cinq ans, de sept lettres de cachet, presque toujours accompagnées d'un ordre qui m'interdit toute correspondance. Enfin, on m'a plongé dans la prison d'état la plus secrète et la plus sévère, et j'y languis depuis onze mois. J'ai voulu prendre mon père pour juge dans sa propre cause; il n'a pas daigné m'entendre, ou du moins

me répondre. J'ai fait demander au ministre d'être confronté à mon accusateur, et ma demande a été inutile. J'ai prié qu'on mît sous mes yeux tous les griefs dont je suis chargé : vaines supplications! il faut que je m'accuse moi-même, et que je devine tout ce qu'on m'impute. Tout m'annonce une proscription absolue : ma mort civile est prononcée, sans qu'on daigne m'admettre à me justifier. Il ne me reste qu'un seul espoir, Sire, c'est de mettre aux pieds de Votre Majesté mes très-humbles réclamations.

On représentera sans doute à Votre Majesté, que je suis un sujet indigne de ses graces ; mais je ne le suis pas du moins de sa justice : car c'est la dette des bons rois, tels que vous, Sire ; et l'on ne peut, sans une énorme injustice, condamner un homme sans l'entendre. Jusqu'ici l'on n'a écouté que mes ennemis : est-ce un moyen bien sûr pour savoir ce que je mérite ou ne mérite pas ?

On dira peut-être à Votre Majesté que j'ai écrit, dès ma première jeunesse, des choses hardies sur le gouvernement qui a précédé son règne ; mais on n'ajoutera pas, Sire, que je n'ai parlé de votre administration qu'avec le respect qui lui est dû ; que je ne me suis élevé que contre les maximes dont votre conduite est la critique la plus sévère. On ne vous dira pas surtout que les sujets les plus courageux sont toujours les plus essentiellement soumis.

On apprendra à Votre Majesté, vaguement et sans détails, que j'ai enlevé une femme qualifiée,

et que j'ai fui avec elle dans le pays étranger. L'accusation d'enlèvement est une calomnie, Sire. Cette dame est venue me trouver : je n'étais pas même en France, lorsqu'elle en est sortie ; je n'ai pu ni dû lui refuser mes secours dans les malheurs que je lui avais attirés par une passion trop ardente. D'ailleurs, ce n'est point là la cause de ma détention. J'étais constitué prisonnier plus de deux ans avant cet événement ; et l'affaire qui m'avait conduit dans un fort était telle, que tout homme d'honneur à ma place s'y serait exposé comme moi. On la travestira peut-être aux yeux de Votre Majesté ; mais j'ai toute une province pour témoin de ce que j'avance, et les parents de ma partie seront les premiers à me défendre. Quant à ma sortie du royaume, je n'ai fait que suivre le conseil du ministre au département duquel je ressortissais alors. Ce fut un piége que mes ennemis tendirent à sa bonté. J'avais trop d'avantages sur eux en ce moment, et ils voulurent m'éloigner.

On alléguera des dettes que j'ai faites très-inconsidérément, il y a plusieurs années ; mais on n'expliquera point à Votre Majesté quelles circonstances m'y entraînèrent, et comment j'ai expié cette erreur.

Que n'ajoutera-t-on point encore, si vous ne daignez pas ordonner, Sire, qu'il me soit libre de répondre, d'éclaircir les faits, de réduire les exagérations, de détruire les impostures ? On peut tout oser contre un malheureux contraint au silence. Il est sans doute des traits répréhensibles

dans ma jeunesse; mais on se garde bien de dire ceux qui me sont honorables; on ne fait aucune mention des circonstances qui diminuent mes fautes, en excusant les unes et justifiant les autres. On punit des erreurs comme des crimes, parce que mon crime est d'exister, parce qu'on veut ma perte. S'il fallait être irréprochable pour conserver sa liberté, il est trop vrai, Sire, que tous vos sujets seraient prisonniers.

Mais peut-être, sans entrer dans tous ces détails, se contentera-t-on de dire à Votre Majesté que ma famille craint le déshonneur que mon inconduite peut faire rejaillir jusque sur elle, et que ses larmes vous demandent, Sire, de me soustraire à la sévérité de vos tribunaux. Celui qui vous parlera ainsi vous dira ce qu'il croit : car il ne connaît pas les vues de ceux qui prostituent votre signature pour opprimer un malheureux jeune homme qui n'a pu ni mériter ni démériter de Votre Majesté, et qui brûle de la servir. Il ne sait pas quels odieux succès les plus viles passions recueillent à l'ombre de son crédit. Mais pourquoi ne le sait-il point? c'est, je le répète, parce qu'il ne veut pas m'entendre. Cependant, s'il est vraiment convaincu de mes torts, pourquoi ne m'écoute-t-il pas? Il acquitterait les devoirs de la justice, sans crainte d'être forcé de désobliger son ami. J'ose supplier Votre Majesté de faire une réflexion bien simple, et dont les conséquences sont très-étendues. Quiconque ne craint pas la lumière se montre au grand jour : mon père ne s'opposerait pas à ce

que j'employasse tous les moyens d'une légitime défense, il n'enleverait pas mes papiers, et ne me ferait point refuser ceux qu'il n'a pu enlever, il ne déroberait point la connaissance de mon sort à toutes les personnes intéressées par le sang ou par l'amitié à me sauver de ses vengeances, s'il n'était embarrassé de prouver ce qu'il avance, s'il ne craignait ce que je puis lui répondre, si la vérité ne lui était redoutable. Le motif de toutes les précautions qu'il prend, ne saurait être de me sauver de la sévérité des magistrats. L'ordre de Votre Majesté, qui me constitue prisonnier, suffirait à ce but, sans y ajouter tant d'injustices et de rigueur, pour ne pas dire davantage.

Mon père emploie son crédit pour me soustraire à la société, mais non pas pour me sauver un arrêt. Il ne redoute donc point cet arrêt qu'il a laissé prononcer? J'ai été condamné par contumace, au même moment où l'on m'a arrêté en Hollande sur la réclamation de Votre Majesté; ainsi l'on m'a frappé de tous les coups à la fois, en me garottant de manière que je n'en pusse parer aucun. Je ne sais ce qu'est devenu depuis ce funeste procès, puisque j'ignore tout ce qui se passe hors de l'enceinte de dix pieds carrés qui est mon univers. Mais, quoi qu'il en puisse être, je supplie Votre Majesté de considérer qu'il est entièrement injuste de me décider coupable d'après un jugement par contumace, et sur la simple assertion de mon père, et de me punir plus sévèrement que ne pourraient jamais faire les magistrats dépositaires de votre au-

torité pour juger vos sujets, puisque leur arrêt le plus rigoureux ne m'ôterait qu'une fois la vie, au lieu que je souffre une mort lente, qui durera aussi long-temps que peut le désirer la haine de mes ennemis.

Ce n'est pas tout, Sire : mon sort, déjà si cruel par la privation absolue de toute liberté et la nature de ma prison, est encore aggravé, grace au ressentiment implacable de mon père. J'ai perdu ma protectrice naturelle, car ma mère gémit aussi sous les liens d'une lettre de cachet : mais, enfin, elle vit, au moins je l'espère ; mais je n'en puis avoir la certitude. C'est un crime que de lui écrire : c'est un crime que de l'aimer ; oui, Sire, et l'un de mes plus grands crimes.

J'ai un fils, et tout moyen de savoir de ses nouvelles m'est interdit. En vain je demande, baigné de larmes amères, si cet enfant existe ; on veut que les plus dévorantes inquiétudes achèvent mon supplice.

Après un chagrin de cette nature, je ne parlerai point de ceux qui lui sont infiniment inférieurs. Telle est la pénurie absolue où l'on me laisse, tandis qu'on dispose arbitrairement de mon bien, sans travailler à l'arrangement de mes dettes, afin d'avoir toujours ce prétexte à alléguer contre moi. On exagérera excessivement ces dettes ; on dira à Votre Majesté que tous mes revenus sont saisis, que ma subsistance est à la charge de mon père, qu'il se dérange pour payer ma pension alimentaire. Sire, ce sont autant de faussetés que je puis

facilement démontrer. Mon père jouit de cent mille livres de rente : jamais je ne me suis ressenti de son opulence ; mais je n'ai nul besoin de ses secours. Le paiement des intérêts de mes dettes n'absorberait pas le tiers de mon modique revenu.

Je ne prendrai pas la liberté de mettre sous les yeux de Votre Majesté tous ces détails longs et fastidieux ; je ne tenterai point de tracer dans cette lettre le tableau des vexations de toute espèce que j'ai éprouvées, et des trames ourdies contre moi. Je me borne à vous supplier, Sire, de rendre la connaissance de mon affaire à mes juges naturels, si le procès criminel intenté contre moi est la vraie cause de ma détention. S'il n'en est que le prétexte, daignez ordonner que mon père explique, sans ambiguité, pourquoi il s'acharne à ma perte, et que les lois prononcent entre lui et moi qui sommes tous deux citoyens. Les magistrats, dépositaires et organes de ces lois, ont le temps d'examiner ; c'est leur charge et leur devoir. Ils sont la conscience de Votre Majesté, si j'ose parler ainsi, et ne peuvent paraître redoutables qu'aux criminels et aux calomniateurs. Vos ministres, au contraire, surchargés d'affaires importantes, regardent les discussions particulières comme aussi frivoles qu'elles sont ennuyeuses. Quelles que soient leurs intentions, ils sont exposés à toute sorte de surprises, parce qu'ils ne peuvent entrer dans les détails qui seuls caractérisent les faits et constituent la vérité. Lire les mémoires d'un homme dont on n'est point obligé d'écouter les raisons, puisqu'on

ne le voit pas, tandis que des gens accrédités et présents l'accusent; balancer les objections et les répliques, c'est une occupation à laquelle les malheureux qui gémissent dans des forts espéreraient en vain que des ministres pussent se livrer. Hélas! Sire, j'ose demander à mon maître quel est le délit d'un citoyen qui, ne pouvant recevoir sa condamnation par les lois, perd sa liberté par un ordre particulier. Et quel motif détermine Votre Majesté à me soustraire à mes juges naturels? Aucun autre, sans doute, que la bonté de son cœur, qui ne voit, dans la demande qu'on lui adresse, que la grace qu'il est toujours porté à accorder. Et voilà comme on surprend jusqu'à la bienfaisance des rois! Mais, Sire, vous serez bientôt détrompé, si vous daignez penser que la prétendue crainte de mon père, soit vraie, soit affectée, ne lui donne pas le droit d'ordonner ma mort civile; qu'il est cruel de me punir aussi sévèrement que je le suis, parce que mon père imagine que les lois me puniraient, si j'étais libre; et qu'enfin une supposition ne saurait légitimer la condamnation d'un citoyen.

Si, cependant, vous ne jugez point à propos, Sire, que mon affaire soit portée devant les tribunaux réguliers, j'ose vous supplier du moins d'ordonner que je sois entendu, confronté et jugé par d'autres personnes que celles devenues, en quelque sorte, mes parties, par le déni de justice dont je me plains. Je dis confronté, car mon père ne peut refuser, avec justice, de me communiquer ses griefs et de détruire mes réponses, puisqu'il

invoque contre moi votre autorité. Je ne suis pas son esclave : il n'y en a point dans votre royaume. Nous sommes tous deux vos sujets : si mon père a des droits sur moi, j'en ai sur lui; et nos devoirs, quoique différents, sont réciproques. Enfin je suis homme, citoyen et père. C'est à tous ces titres que je réclame la protection de mon Roi, et la propriété de ma personne dont il est le garant et le défenseur, et que je ne dois perdre que par un jugement légal.

Monsieur le lieutenant de police de votre ville de Paris est le commissaire départi par Votre Majesté pour l'inspection des prisons d'état. Sa vigilance et son équité sont assez connues. Loin de prétendre me soustraire à sa juridiction, je vous supplie, Sire, de l'autoriser à entendre mon père et moi; et je souscris aveuglément au rapport qu'il fera, après avoir examiné nos raisons et nos défenses respectives. Mais, Sire, tant que l'on n'écoutera qu'un de nous deux, personne au monde ne peut nous juger sans injustice.

J'ose demander encore à Votre Majesté, d'ordonner que les moyens de m'informer exactement et fréquemment des nouvelles de ma mère et de mon fils me soient accordés. Vous ne prétendez certainement pas, Sire, que les prisonniers d'état, ou plutôt les habitants des prisons d'état (car je n'ai jamais eu le malheur de mériter la première de ces épithètes) à qui votre justice ou votre clémence laisse la vie, n'en aient que le souffle, et que je sois traité avec infiniment plus de rigueur que

des scélérats aux familles desquelles Votre Majesté a daigné accorder leur grace, en les mettant à l'abri du glaive de la justice, dans des forts où ils jouissent de toutes les consolations, de tous les agréments même que comporte la privation de la liberté. J'en pourrais citer un grand nombre, et, grace au ciel, on ne m'y comptera jamais. Mon honneur et ma probité sont exempts de toute tache. Je défie les plus effrontés calomniateurs de prouver que j'y aie donné la plus légère atteinte (pardonnez, Sire, cette, expression peut-être trop vive d'un cœur froissé par l'indignation et la douleur); et si l'on me convainc de mensonge, je signerai volontiers l'arrêt de ma prison perpétuelle.

Sire, j'implore votre clémence, parce que je me reproche des fautes : je réclame votre justice, parce que je n'ai point commis de crimes, et qu'il est affreux de punir des erreurs de jeunesse comme des forfaits atroces. C'est rendre les hommes indifférents au crime et à la vertu, et leur faire désirer et chercher la mort comme l'unique remède à leurs maux ; car qui voudrait supporter les coups et les injures du sort, les torts de l'oppresseur, les dédains de l'orgueilleux, les outrages d'un ennemi, les angoisses des inquiétudes les plus cruelles, les délais et les dénis de justice, lorsqu'il peut, en un moment, s'affranchir de tous ces intolérables fardeaux? Daignez, Sire, me sauver de mes persécuteurs, qui m'ont fait trop de mal pour ne pas me haïr, et à qui ma perte serait trop utile

pour qu'ils cessent d'y travailler. Laissez tomber un regard favorable sur un homme âgé de vingt-huit ans, plein de zèle et d'émulation, qui, enseveli tout vivant dans un tombeau, voit arriver à pas lents la stupidité, le désespoir, et peut-être la démence, au milieu de ses plus belles années. On dit trop souvent que la perte d'un homme n'est rien pour un puissant monarque. Ah! Sire, cette maxime funeste, également fausse et barbare, n'est pas faite pour le cœur honnête et généreux de Votre Majesté. Puissiez-vous ne consulter que lui pour prononcer sur mon sort!

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble et très-obéissant
serviteur et sujet,

MIRABEAU fils.

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE DE MAUREPAS.

MONSIEUR LE COMTE,

Si je n'étais pas très-persuadé de votre droiture, je ne hasarderais assurément point la démarche que je fais aujourd'hui: car enfin il ne tient qu'à vous d'achever de m'opprimer, en dédaignant mes

plaintes ou en arrêtant mes réclamations; mais je ne saurais craindre une telle prévarication de la part d'un homme généralement respecté par ses qualités personnelles, plus encore que par sa qualité de ministre du roi. J'ose donc me plaindre à vous de vous; et je vous supplie de ne point vous laisser aller, en lisant cette lettre, à un premier mouvement, ou, ce qui me serait plus funeste, aux suggestions de l'amitié.

Il y a plus de cinq ans, M. le comte, que je suis frappé d'une lettre de cachet: il y en a quatre qu'elle est maintenue par votre crédit, et qu'on m'a traîné, pour la première fois, dans un fort; enfin je suis enseveli, depuis onze mois, dans une prison d'état, où toute espèce de liberté et de correspondance m'est interdite. Le prétexte qu'on allègue aujourd'hui pour motiver une détention si longue et si cruelle, n'est pas même spécieux, puisque l'événement sur lequel il est fondé est postérieur, de plus de deux ans, à l'ordre qui m'a constitué prisonnier et que je n'ai jamais pu faire révoquer. Mais ce n'est point de cette discussion qu'il s'agit ici; je n'entreprendrai, dans cette lettre, ni ma défense ni mon apologie. Je vous représenterai seulement que, depuis quatre ans entiers, j'ai demandé mille fois qu'on daignât m'entendre, que les accusations dont je suis chargé me fussent communiquées, afin que je pusse examiner et réfuter les preuves dont elles sont appuyées. Ce ne sont pas des graces que j'ai sollicitées, M. le comte; c'est une simple justice, que l'homme le

plus criminel a le droit d'attendre du juge le plus inexorable et le plus sévère. C'est ce qu'un superbe bacha, un cadi absolu, ne refusent pas aux malheureux sur le sort desquels ils prononcent!... cependant je n'ai pu l'obtenir.

M. le comte, vous ne croyez certainement point à l'infaillibilité de qui que ce soit au monde; et si vous supposez que mes accusateurs sont incapables de tromper, au moins devez-vous soupçonner qu'ainsi que tous les autres hommes, ils peuvent se tromper. Pourquoi donc, j'ose vous le demander, pourquoi me condamnez-vous? pourquoi m'ôtez-vous toute liberté? pourquoi me punissez-vous du supplice le plus lent et le plus cruel, sans écouter ma justification ou mes excuses? Pourquoi traitez-vous un infortuné jeune homme, dont l'âge, la naissance, les malheurs, tout, jusqu'à ses fautes, qui décèlent plutôt encore une ame forte et courageuse qu'une imagination bouillante et enthousiaste, devraient vous intéresser? pourquoi le traitez-vous, dis-je, comme vous ne traiteriez point un de vos valets, que vous ne feriez pas renvoyer ou punir sans l'admettre à se défendre? Vous direz peut-être qu'on vous a rendu compte de mes lettres? Ah! qui ne sait qu'un froid et insensible papier est jeté au rebut, ou du moins qu'il n'émeut ni ne persuade, au lieu qu'il faut bien entendre celui qui parle? Tout fixe l'attention, tout peint alors: la vérité a son accent, et la physionomie son éloquence; les objections aussitôt communiquées sont aussitôt répondues; on

résume en une heure ce qu'il faudrait rechercher dans cent lettres éparses.

D'ailleurs, M. le comte, et ceci mérite votre attention, mes lettres ne renferment que la plus petite partie de ce que je puis opposer à mes ennemis, soit parce que je ne réponds qu'à ce que je devine, puisqu'aucun corps de plainte ne m'a été communiqué; soit parce qu'un homme délicat et sensible recule aussi long-temps qu'il peut avant d'entrer dans certaines explications. Cependant, comme la défense de soi-même est de premier devoir, comme il s'agit de mon honneur et de ma liberté, comme je ne puis supporter plus long-temps le genre de vie que je mène, et que je suis très-décidé à en voir le terme de quelque manière que ce soit, je vous le déclare nettement, M. le comte, que vous servez, sans le savoir, les plus viles passions et la plus odieuse cabale; que mes accusateurs couvrent sous de grands mots d'horribles perfidies et des calomnies atroces. Aucune de ces épithètes n'est hasardée, aucune exagérée: je n'articule rien que je ne puisse prouver, et que je n'offre de prouver. Puis-je les défier plus formellement, ces ennemis qui m'attaquent dans les ténèbres, et n'osent se montrer au jour, parce qu'ils redoutent la lumière? Oui, je les défie de lutter contre moi. Ce n'est que par mon silence, ce n'est qu'en étouffant ma voix qu'ils triomphent; avec quelque soin qu'ils aient soustrait tous ceux de mes papiers qu'ils ont pu atteindre, avec quelque ingénieuse ironie que, m'ayant dérobé tout ce qu'ils ont pu, ils me fas-

sent refuser, grace encore à votre crédit, M. le comte, tout ce qui a échappé à leurs recherches, ils n'ont pas si complétement réussi qu'il ne me soit resté des moyens de dévoiler la calomnie et de déceler le calomniateur.

D'après cette déclaration claire et précise, n'obtiendrai-je pas même, M. le comte, la grace d'être admis à ce triste combat où il me faudra lutter contre un père ? J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter cette extrémité cruelle. J'ai voulu prendre ce père si sévère et si prévenu pour juge dans sa propre cause. Je me suis borné à lui demander d'adoucir mon sort, de me donner quelque société, quelques ressources littéraires, quelques moyens de faire de l'exercice. J'ai accordé plus encore à sa haine implacable; j'ai offert de me bannir volontairement, d'aller même dans un autre hémisphère pour retrouver ma liberté. Il n'a daigné ni me répondre, ni peut-être me lire; c'est ma mort civile qu'il veut; c'est plus encore : mon crime, le plus grand de mes crimes à ses yeux, c'est d'exister; et il sait très-bien que mon tempérament peut, moins que tout autre, résister long-temps à une vie absolument renfermée. Il faut bien que j'appelle de sa sentence, puisqu'il ne veut pas la révoquer. Il est père; mais je suis père aussi : ses droits sont les miens; mes devoirs ne sont pas plus sacrés que les siens; je suis citoyen; je suis homme : on me doit donc entendre. Les ministres ne sont pas faits seulement pour trouver des coupables; il est encore plus de leur devoir de secourir l'innocence;

et comment découvriront-ils la vérité, s'ils ne prêtent la même attention à l'accusé et à l'accusateur? Il sera aisé de me convaincre de mensonge, si je mens. Ce père, ce père si éloquent, qui aura sur moi l'avantage de sa qualité de père, de son âge, de sa véhémence, qui se permettra tout, tandis que je ne me permettrai rien, doit-il redouter une confrontation à laquelle il a dû s'attendre, lorsqu'il a invoqué l'autorité contre moi, puisque, de ce moment-même, il est devenu ma partie?

Mais enfin, M. le comte, si, par des raisons que je ne puis deviner, vous jugez à propos de mettre en oubli cette lettre, comme toutes les autres que j'ai écrites, souffrez que je me réclame de mon maître qui est le vôtre. J'ai l'honneur de vous adresser une lettre pour lui, que je vous supplie de lui remettre; vous savez aussi bien que moi que tout sujet a droit de s'adresser à son souverain et que tout ministre doit respecter cet appel.

Ah! M. le comte, daignez me faire justice sans remettre cet écrit, qui paraîtra sous de très-défavorables auspices si vous vous déclarez contre moi. Il me serait bien doux de vous devoir des remercîments plutôt que des reproches; je révère vos vertus et vos lumières, et c'est à cause de cela même que j'ose vous dire que vous n'êtes point à l'abri de l'erreur. Ne savez-vous pas, par votre propre expérience, combien il est aisé de surprendre les grands? votre longue disgrace en est une preuve irrécusable et frappante. Sacrifierez-vous aux suggestions de l'amitié un citoyen au-

quel on ne refuse pas des connaissances, ni même quelques talents, et qui a du moins toute l'émulation possible? Sa jeunesse a été trop fougueuse, il l'avoue; mais le feu des passions est souvent celui du génie, et, quand leurs plus grands écarts n'ont porté aucune atteinte à l'honneur, ils ne sauraient mériter une proscription semblable à celle que l'on a si légèrement prononcée contre moi. J'ose dire qu'il est aussi inconséquent que rigoureux de me garotter, au moment où ma vivacité, amortie par le malheur et le temps aux mains amollissantes, ne menace plus d'aucun excès, et ne me laisse que le ressort peut-être nécessaire pour valoir quelque chose.

M. le comte, votre devoir, comme homme public, est sans doute de faire justice. Votre devoir, comme ami, ne serait-il point encore de vous défier des préventions de votre ami, et de les dissiper si elles sont mal fondées? Avant qu'un nouveau règne vous appelât à de plus hautes fonctions, vous vous occupiez à remettre la paix dans les familles : pourquoi mutileriez-vous la mienne? Mettez-moi donc à même de vous faire connaître la vérité, ce mot si redoutable pour les méchants et si consolant pour les malheureux. C'est là ce que je demande avec le courage de l'innocence, avec la confiance que méritent vos vertus.

Je suis avec un profond respect, etc.

MIRABEAU fils.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Notice sur Sophie et sur les lettres écrites du donjon de Vincennes. Page VII

Lettre I, à M. Lenoir. 1

— II, au même. 12

— III, à Sophie. 19

— IV, à la même. 33

— V, à la même. 43

— VI, à M. Lenoir. 53

— VII, à Sophie. 56

— VIII, à la même. 64

— IX, à la même. 70

— X, à la même. 73

— XI, à la même. 86

— XII, à la même. 92

— XIII, à M. Lenoir. 99

— XIV, à Sophie. 102

— XV, à la même. 115

— XVI, à la même. 129

— XVII, à la même. 138

— XVIII, à M. Lenoir. 142

— XIX, à Sophie. 156

— XX, à madame la comtesse de Mirabeau. 168

— XXI, à M. le maréchal duc de Noailles. 171

— XXII, à M. Lenoir. 174

— XXIII, à Sophie. 180

— XXIV, à M. Lenoir. 192

— XXV, au même. 199

— XXVI, au même. 206

— XXVII, au même. 210

— XXVIII, à Sophie. 213

Mémoire à son père. Page 224
Lettre XXIX, à M. Lenoir. 329
— XXX, au même. 333
— XXXI, au même. 337
— XXXII, à sa mère. 339
— XXXIII, à Sophie. 342
— XXXIV, à M. Lenoir. 345
— XXXV, au même. 349
— XXXVI, au même. 352
— XXXVII, au même. 360
— XXXVIII, au même. 364
— XXXIX, à Sophie. 367
— XL, à M. Lenoir. 372
— XLI, à Sophie. 377
— XLII, à M. Lenoir. 382
— XLIII, à Sophie. 390
— XLIV, à M. Lenoir. 401
— XLV, à Sophie. 403
— XLVI, à M. Lenoir. 422
— XLVII, au même. 424
— XLVIII, au même. 425
— XLIX, à madame la comtesse de Mirabeau. 429
— L, à M. Lenoir. 432
— LI, à M. Amelot, ministre et secrétaire d'état. 435
— LII, au roi. 437
— LIII, à M. le comte de Maurepas. 448

FIN DE LA TABLE.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE,
RUE DE GRENELLE SAINT-HONORÉ, n° 55.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 001472298b

DC 146 .M7A16 1825 V3
MIRABEAU, HONORE GABRI
OEUVRES DE MIRABEAU.

CE DC 0146
.M7A16 1825 V0C3
COO MIRABEAU, HO OEUVRES DE M
ACC# 1068454

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 01 03 20 02 6